

p. J. B. Bertrand.

RELATION HISTORIQUE DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ A MARSEILLE PENDANT LA DERNIERE PESTE.

Seconde Edition corrigée & augmentée.

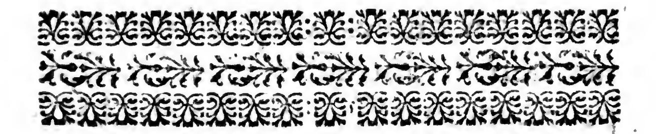
J.B. BERTRAND



A COLOGNE,

Chez PIERRE MARTEAU,
Imprimeur - Libraire.

M. DCCXXIII.



PREFACE.

LA Relation d'une peste est moins l'Histoire de la maladie, que celle des ravages qu'elle a faits, & des désordres qui l'ont suivie. Telle est aussi la Relation que nous donnons de la peste de Marseille, dans laquelle nous nous proposons seulement de décrire les malheurs de cette Ville, la maniere dont la peste s'y est introduite, les progrès & les ravages qu'elle y a faits, & les mesures qu'on a prises pour les arrêter; sans nous engager à parler de la maladie, de ses symptômes, de sa cause, & de la maniere de la traitter. Peu versés dans les matieres de Medecine, nous n'aurions donné que des idées fort imparfaites de

toutes ces choſes. Cependant pour ne rien omettre de tout ce qui peut contenter la curioſité des Lecteurs ſur cet article, nous avons fait uſage des obſervations de Mr. Bertrand Medecin de eette Ville ; dont la ſincerité ne ſçauroit nous être ſuſpecte, & que l'on trouvera à la fin de cette Hiſtoire ; elles ſont faites d'après nature, je veux dire ſur les malades qu'il a traités, ſur la triſte experience qu'il a faite lui-même de la maladie, & ſur celle de toute ſa famille. On attend de ce Medecin un Traité complet ſur cette matiere : le peu d'étenduë qu'il a donné à ſes obſervations, ſemble nous le promettre, & nous donner lieu de croire qu'il s'eſt reſervé bien des choſes pour ce Traité, qui jointes à cette Relation, ne laiſſeroient rien à deſirer ſur la peſte de Marſeille.

Nous croyons devoir prévenir quelques plaintes qu'on pourroit nous faire. Telle eſt celle d'avoir donné des loüanges à toute ſorte de perſonnes, reproche qu'on a déja fait à ceux qui ont donné de ſemblables Relations avant nous. Mais pouvoit-on les refuſer, ces loüanges, à ceux qui ſe ſont ſacrifiés au ſalut public dans une ſi périlleuſe occaſion; puiſque, ſelon * ſaint Denis d'Alexandrie, cette ſorte de mort n'eſt pas moins glorieuſe que le Martyre. Nous n'avons donné à perſonne aucun de ces éloges flateurs, qui n'ont d'autre principe que l'interêt, ni d'autre motif que la reconnoiſſance, libres des engagemens de ceux ci, & exempts des ſoupçons de l'autre, nous ne

* *Adeò ut genus hoc mortis ob pietatem fideïque conſtantiam, nequaquam inferius martyrio cenſeatur.* Act. Martyr. Ruynart. Edit. Amſtelodam. fol. 185.

faiſons que raporter des faits publics & averés, mais nous n'avons pas crû devoir raconter des actions dignes de loüanges, d'une maniere ſimple & unie. Du reſte nous conſentons volontiers que ceux, qui par leur vigilance & leur zele, croiront meriter des eloges plus étendus, joüiſſent de la gloire que cette Relation fera réjaillir ſur eux : comme nous ne pouvons pas empêcher que quelqu'un ne ſe trouve offenſé par la verité qui reſultera des faits, que nous ne ſçaurions ni taire, ni déguiſer ſans la trahir : nous n'avons pourtant laiſſé échaper dans cette Hiſtoire aucun de ces traits offenſans que dicte la paſſion, & que le reſſentiment inſpire.

Les Medecins de Montpellier ſont les ſeuls qui pourroient s'en plaindre. Nous n'avons pas pré-

tendu, dans ce que nous en avons dit, affoiblir l'idée de leur merite, ni donner atteinte à leur reputation; nous consentons volontiers qu'ils joüissent paisiblement de l'un & de l'autre; mais aussi nous n'avons pas crû devoir dissimuler nos sentimens sur l'affectation qu'ils ont marquée en toute occasion de déprimer les autres Medecins, de renverser les idées les plus naturelles de la maladie, d'accommoder la verité des faits à leurs vûës, & tout cela pour donner crédit à une opinion aussi contraire au bien public, qu'à l'experience de tous les siécles, & sur tout à celle que nous venons de faire dans cette triste conjoncture. D'ailleurs le jugement que nous portons de leurs ouvrages est moins le nôtre que celui du Public. Pouvoit-on se dispenser d'en rendre compte? Nous devions également

aux Medecins de Marſeille une juſtification des injuſtes ſoupçons qu'on a répandu contre eux ; témoins de la conduite des uns & des autres, & libres de toute prévention, nous ne faiſons que raporter ce qui s'eſt paſſé ſous les yeux de toute une Ville. Si l'on trouve que les uns & les autres reviennent un peu trop ſouvent ſur la ſcene, l'on doit conſiderer que dans une tragedie de peſte, les Médecins ſont ces principaux Acteurs, & que par conſequent ils y doivent joüer les plus longs rôles.

On nous reprochera peut-être encore la varieté du ſtyle ; il eſt vrai qu'il paroît moins uni & plus figuré en certains endroits où il nous a paru neceſſaire d'en uſer ainſi ; nous pourrions nous autoriſer en cela par l'exemple de tous les Hiſtoriens, & en étaler ici l'autorité, ſi nous avions deſ-

ſein de faire une Preface dans les formes. Comme l'on trouvera ſouvent le mot d'*Infirmeries* dans le cours de cet Ouvrage, & qu'on entend communement par ce mot, un *Hôpital* deſtiné pour les Peſtiferez, nous avons crû devoir avertir qu'il n'eſt jamais pris en ce ſens dans cette Relation, & que par *Infirmeries* on doit toûjours entendre l'endroit où l'on met en quarantaine les perſonnes & les marchandiſes qui viennent du Levant & autres Pays ſuſpects, & dont on trouvera une legére deſcription dans le Chapitre troiſiéme.

Il reſteroit à dire quelque choſe ſur l'utilité de cet Ouvrage. Elle ſe préſente d'elle même, tant pour Marſeille, que pour les autres Villes. On y verra la maniere dont la peſte ſe gliſſe & s'introduit dans un lieu, comment elle s'y dévelope & s'y répand.

Par quels progrès elle parvient à ce dernier degré de violence, où elle fait tant de ravages, comment elle diminuë & finit insensiblement, & enfin quelles en sont les suites. On y aprendra à se défier de ces commencemens douteux & équivoques, qui trompent presque toûjours la vigilance des Magistrats, & à prévenir par de sages précautions prises de bonne heure, le trouble & les désordres que la contagion traîne après elle. Enfin Marseille y verra ce qu'elle doit craindre, & les mesures qu'elle doit prendre, si jamais le Seigneur vouloit encore l'affliger de ce terrible fleau, & les autres Villes y apprendront à profiter de son exemple. C'est le but qu'on s'est proposé dans cette Relation, dans laquelle on s'est fait une Loi de ne raporter que des faits publics & constants, sans entrer dans les vûës & dans les desseins de ceux

qui y ont quelque rapport. S'il y en a de peu d'importance, si l'attention qu'on a eûë à marquer certaines dattes, & à nommer certaines personnes inconnuës hors de cette Ville, paroît un peu trop scrupuleuse, pour ne pas dire tout-à-fait inutile, on ne l'a fait qu'en certains endroits, où cela a paru necessaire, par raport aux personnes qui sont sur les lieux, & qui auroient pris ces sortes d'omissions pour un défaut de sincerité & d'exactitude. Au reste l'on n'a rien exageré dans les descriptions que l'on a faites des malheurs de Marseille; l'on ose même assûrer qu'elles sont encore au-dessous de la verité. Si nous n'avons pû les retracer, sans renouveller toutes nos douleurs, l'on ne pourra guéres aussi les lire, sans être attendri sur la mort de tant de malheureux, sur la désolation de tant

de familles, & ſur la miſere d'un Peuple affligé du plus terrible châtiment que Dieu puiſſe envoyer à des hommes criminels.



RELATION HISTORIQUE de la Peste de Marseille.

En 1720.

CHAPITRE PREMIER.

Les malheurs de la peste. Elle est un fleau du Ciel. Differentes pestes qui ont affligé Marseille.

DE toutes les calamités publiques, la peste est constamment la plus cruelle & la plus terrible. La guerre & la famine ne présentent rien de si affreux, que ce que l'on voit dans une Ville affligée de ce malheur. On peut, par la soûmission & par l'obéissance, fléchir la colere d'un puissant ennemi, se dérober à sa fureur par la fuite, la repousser par

une vigoureuſe réſiſtance. On peut arrêter la rapidité de ſes conquêtes, par l'opoſition d'une Place, que l'art d'accord avec la nature, auront mis en état de le laſſer, par une longue défenſe. On peut trouver, dans la force de ſes remparts, un aſile à ſa foibleſſe, & obtenir, à la faveur d'un courage opiniâtre, une honorable compoſition.

Quelqu'affreux que ſoit le ſpectacle d'une Ville ſaccagée, il ne dure que quelques heures, ou tout au plus que quelques jours. Le Soldat avide de piller, eſt bientôt raſſaſié de ſang & de carnage : ſenſible aux malheurs des vaincus, il accorde ſouvent la vie à leurs larmes ou à leur liberalité. Quelque general que ſoit ce maſſacre, on épargne preſque toûjours ceux que la foibleſſe de l'âge & du ſexe rend innocens du crime commun : enfin, ſouvent le premier ſang répandu, excite la pitié du vainqueur, & procure aux autres un pardon & une amniſtie génerale.

La famine n'entraîne les derniers malheurs, que quand elle eſt génerale & univerſelle. On n'a preſque jamais vû de ces ſortes de famines. Dans celles qui ſont particulieres, & dans une ſeule contrée ; on trouve toûjours dans la charité, ou dans l'avarice de ſes voiſins, une reſſource

à sa disette ou à son indigence ; & le plus grand mal qu'elles puissent faire, c'est d'obliger ceux qu'elles affligent, à chercher, par une vie errante & vagabonde, dans les pays étrangers, les moyens de conserver une vie, qu'ils auroient vû finir dans la langueur, en restant dans leur propre pays.

Les malheurs de la contagion sont bien plus accablans, plus longs, & plus affreux. C'est un ennemi implacable, dont les traits sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont invisibles & plus répandus, contre lesquels les précautions les plus exactes sont souvent vaines & inutiles ; & tous les secours humains ne sont qu'une foible ressource : dans peu de jours, elle fait un désert affreux de la ville du monde la plus peuplée & la plus opulente, & la remplit d'horreurs & de misere. Le culte divin suspendu, les Temples fermés, les exercices publics de la Religion prohibés, les honneurs de la sepulture défendus, augmentent l'horreur de ce spectacle.

La contagion fait cesser le commerce dans une ville ; elle semble y dissoudre la societé, interdire aux hommes la communication des secours mutuels qui l'entretiennent, rompre toutes les liaisons du sang & de l'amitié, abolir l'amour conju-

gal, éteindre même l'amitié paternelle. Toutes ces ſources des ſecours humains taries, laiſſent les malades dans un trouble & un abandon plus cruel que la mort même.

On voit les habitans d'une même ville s'éviter & ſe fuïr; chacun craint de recevoir quelque impreſſion mortelle de ceux à qui il donne la même crainte : tout le monde s'enferme & ſe reſſerre, tout devient ſuſpect & dangereux; les alimens les plus neceſſaires ne ſont pris qu'avec les précautions les plus gênantes; & le métail le moins ſuſceptible d'impreſſion, n'eſt reçû qu'avec les ménagemens les plus ſcrupuleux. Chaque particulier ſemble former une ſocieté à part, & voudroit pouvoir ſe reſerver juſqu'à l'air qu'il reſpire.

Cette peine cauſée par l'attention continuelle à ſe garantir d'un mal, qui ne reſpecte ni âge, ni ſexe, ni condition, deviendroit plus douce, par le plaiſir qu'on auroit de ſe conſerver, ſi l'on ne tenoit qu'à ſoi-même, & ſi les allarmes continuelles où l'on eſt pour des amis qu'on eſtime, ou pour des parens que l'on aime, ne troubloient la douceur de ce plaiſir. Tous les jours on apprend la chûte de quelqu'un de ceux pour qui on

s'intereſſe ; & le chagrin qu'on a de les ſçavoir malades , devient bientôt plus amer & plus cuiſant par la nouvelle de leur mort. Triſte ſituation , où l'on ne peut ſauver ſa vie que par des ſoins infinis , qui ne delivrent pas même de la crainte de la perdre à tout moment , ni du cruel chagrin de voir perir ceux que l'on aime.

Chacun attentif à ſa propre conſervation , ſe croit diſpenſé de donner aux autres les ſecours qu'il lui doit naturellement , & la charité la plus vive, amortie par la vûë du peril ſe refuſe aux pieux mouvemens qui la preſſent. Une fille malade craint de conſerver ſa vie aux dépens de celle de ſa mere empreſſée à la ſecourir ; & le pere allarmé pour la ſanté de ſes enfans autant que de ſon mal , refuſe les devoirs que la nature lui donne droit d'en exiger. L'opulence , qui dans tout autre tems nous fournit les commodités de la vie , ne ſuffit pas en celui-ci , pour nous procurer les ſecours les plus communs & les plus ordinaires ; ſouvent le riche comme le pauvre manque de tout , au milieu de ſon abondance , & inſpirant l'un & l'autre la même crainte à ceux qui pourroient les ſecourir , ils languiſſent tous deux dans le même aban-

don & dans la même misere.

A tous ces desordres, ajoûtons le spectacle affreux d'une ville, où l'on ne voit dans les rues que des gens qui tombent, frapés de mort subite, des malades qui traînent une vie languissante, prêts à la quitter au premier coin, où les forces les abandonnent, des phrenetiques échapés de leurs lits, qui répandent par tout les traits invisibles d'une maladie mortelle, des cadavres entassés les uns sur les autres, souvent à demi pourris & corrompus, des corps morts traînés ou portez en terre par ceux même que la tendresse naturelle semble dispenser de ce triste devoir, où toutes les maisons retentissent des pleurs & des gemissemens qu'excitent la mort des parens & celle des voisins; où ceux qui restent en santé portent le trouble & la frayeur peinte sur le visage, & craignent à tout moment d'éprouver le triste sort qu'ils voient subir aux autres.

Tant de malheurs qui suivent la contagion, devroient la faire regarder plûtôt comme un fleau du Ciel, que comme l'effet d'une revolution naturelle. Ce fut la sixiéme playe, dont Dieu frapa l'Egypte, pour punir l'endurcissement de Pharaon. C'est ainsi qu'il punit la vanité

de David, lorsque, par un mouvement d'orgueil, il voulut faire le dénombrement de ses sujets. C'est la derniere menace qu'il fait aux peuples contempteurs de sa Loi " Que si après cela (leur dit-
„ il dans le *a* Levitique) vous ne voulez
„ point encore vous corriger ; & si vous
„ continuez à marcher contre moi, je
„ marcherai aussi moi-même contre
„ vous, & je vous fraperai sept fois da-
„ vantage, à cause de vos pechés, &
„ j'envoyerai la peste au milieu de vous.
„ Et dans un autre endroit, *b* jusques à
„ quand ce peuple m'outragera-t-il par
„ ses paroles ? Je les fraperai donc de
peste, & je les exterminerai. Dans la suite il a fait éclater de tems en tems sa colere sur les hommes, par ce severe châtiment ; mais nous pouvons dire, qu'il n'en a jamais donné d'exemple si terrible que celui que nous venons de voir dans la peste qui a desolé la ville de Marseille en 1720.

En effet, quelqu'affreuse que soit la peinture que je viens de faire des malheurs de la contagion, elle n'est qu'un foible crayon de ceux qui ont affligé cette ville ; quelque horreur que j'aie de m'en rapeller le souvenir, j'ose pourtant les

a *Levit.* 26. *v.* 15. b *Nomb.* 14. *v.* 12.

exposer ici par un recit, qui sera d'autant plus fidéle, que j'en ai été un des plus maltraités, & que je puis dire des malheurs de Marseille, comme autrefois Enée de ceux de Troye, *& quorum pars magna fui.*

C'est ici la vingtiéme peste, & la plus cruelle de toutes celles qui ont desolé Marseille, & dont les Historiens font mention, nous allons les rappeller ici en peu de mots.

La premiere, & la plus ancienne arriva quarante neuf ans avant Jesus-Christ; c'est *a* Cesar qui en parle, & qui dit que les Marseillois étoient affligés de la peste, lorsqu'ils se rendirent aux Romains; faisant voir par là, que c'étoit moins la foiblesse & le défaut de courage, que les extrêmités de la maladie, qui les obligerent à se rendre à ces vainqueurs du monde. L'Auteur des *antiquités* de Marseille ajoûte, qu'ils n'étoient pas moins pressés par la famine que par la peste.

La seconde est celle de l'an 503. dont *b* Aymonius parle en ces termes. En ce tems-la, il arriva un grande mortalité à Marseille, & dans les autres villes de la Provence, par une maladie, qui faisoit

a *Cesar. de bell. civit.* b *Aymonius de gest. Francor. lib. 3. cap. 26.*

ſortir aux hommes des glandes de la grosſeur d'une noix aux aînes & aux parties les plus délicates. Voilà déja un des caracteres de la maladie fort ancien.

a Gregoire de Tours fait mention de la troiſiéme en 588. Il dit que cette peſte fut apportée à Marſeille par un navire qui venoit d'Eſpagne chargé de diverſes marchandiſes, qui furent achetées par les habitans, que la premiere maiſon attaquée reſta entierement vuide, par la mort de huit perſonnes, que le mal ne ſe répandit pas d'abord dans toutes les maiſons, mais qu'après avoir ſuſpendu quelque tems ſa fureur, il ſe répandit d'abord avec la même impetuoſité qu'une incendie, qui prend à des moiſſons meures, & prêtes à tomber ſous la fauls, qu'il fit tant de ravages, que les moiſſons ſécherent ſur la terre, faute de moiſſonneurs, & les raiſins reſterent dans les vignes jusqu'à l'hyver, ne ſe trouvant perſonne pour les cueillir. Il ajoûte que cette peſte, après avoir ceſſé deux mois, recommença comme auparavant, & que le peuple qui étoit revenu de la campagne avec tant de confiance, perit par cette eſpece de rechûte. Voilà bien

a *Greg. Turon. lib.* 9. *cap.* 21. & 22.

des traits de ressemblance avec celle d'aujourd'hui ; Dieu veüille nous garantir du dernier.

a Le même Auteur parle de la quatriéme en 591. & dit que Marseille fut désolée par la peste, en même tems que l'Anjou, le Maine, & le pays Nantois furent affligés de la famine.

La cinquiéme est marquée dans la Chronique de saint Victor, inserée dans la Biblioteque du P. l'Abbe: Elle porte qu'en 1347. il y eut à Marseille une mortalité generale, qui ne laissa que la troisiéme partie des Habitans ; que cette contagion ravagea presque toute la terre, & qu'elle dura trois années. Plusieurs Auteurs ont parlé de cette peste. *b* Pisson dans les annales de l'Eglise d'Aix, dit qu'on l'appelloit l'année de la grande mortalité, que les villes & les villages resterent sans habitans ; & *c* Petrarque ajoûte qu'elle dépeupla presque le monde entier ; peut-être parce qu'elle enleva la belle Laure. Genebrard dit que les Juifs apporterent cette peste des Indes ; & Pisson ajoûte que ce fut pour se venger de quelque reglement, qui fut fait contre eux dans un Concile National tenu à Avignon en 1337.

a *Greg. Turon.* l. 10. *cap.* 23. b *Pisson* p. 176. c *Petrarq.* l. 8.

a L'histoire de Marseille nous apprend toutes les autres, qui se suivirent d'assez près. En celle de 1476. les Consuls resterent dans la ville; & s'acquitterent bien de leur devoir. Mais ceux qui se trouverent en place huit ans après que la peste revint en 1484. abandonnerent la ville, & cederent le gouvernement à d'autres personnes qu'ils mirent à leur place. Vingt ans après, Marseille fut encore attaquée de peste en 150:. & elle y reprit les deux années suivantes en 1506. & 1507. La seconde des trois commença au mois de Mars, & dura jusqu'à la Noël;& après avoir calmé quelques mois, elle se ralluma de nouveau, & fit beaucoup de ravage dans toute la Provence.

La peste desola encore Marseille en 1527. & trois ans après parut la douziéme en 1530. dans laquelle l'Historien dit que tous les habitans quitterent la ville, & que Charles de Monteaux premier Consul, étant alors à la Cour pour les affaires publiques; ses collegues abandonnerent la ville, & mirent trois Proconsuls à leur place. Ceux d'aujourd'hui ont montré plus de zele & plus de courage.

Le même Auteur releve l'économie &

a *Ruff. Hist. de Mars.*

la bonne conduite qui furent gardées en celle de 1547. Il dit que l'on n'y dépensa que deux mille six cens écus, & qu'elle ne fit perir que huit mille personnes

Celles de 1556. & 1557. ne firent pas de grands progrés. La rigueur du froid amortit d'abord le feu de la contagion.

Il n'en fut pas de même de celle qui les suivit en 1580. La peste jointe à la famine fit perir plus de trente mille personnes Le Viguier & le premier Consul s'enfuirent ; les autres se sacrifierent pour leur Patrie, & augmenterent, par une mort glorieuse la honte de ceux qui auroient dû les animer par leur exemple. Quoique cette peste eût été fort vive, elle se ralluma le 26. de Mars de l'année suivante, qui se trouvoit le jour de Pâques, avec tant de fureur, qu'elle ne laissa que deux ou trois mille personnes. Dans le mois de May où le mal étoit dans sa vigueur, & où l'on menoit aux infirmeries plusieurs bâteaux par jour chargés de malades, Pierre Bouquier du Martigues, Capitaine de la Tour du bouc fut nommé, par le Roi, Viguier de la ville ; & il vint se mettre à la tête des Consuls, malgré la fureur du mal. Les galeres d'Espagne, qui parurent alors aux environs du Château d'If, augmen-

terent le trouble & l'épouvante de la ville: mais ce sage Commandant fit armer sur le champ six mille Paisans, qui vinrent garder les portes de la ville, où l'on n'eût plus d'autre ennemi à craindre que la maladie.

Bien loin de s'aguerrir à ce mal, à mesure qu'il revenoit plus souvent, le peuple de Marseille en étoit toûjours plus effrayé : car ayant reparu le 13. Novembre 1586. dans trois jours la ville fut entierement deserte : soit donc la rareté des habitans, soit la rigueur du froid, elle ne fit pas de grands desordres ; mais elle recommença au mois de Mars de l'année suivante 1587. Les habitans sortirent encore de la ville, & elle cessa entierement dans le mois de May.

En l'année 1628. l'armée du Marquis d'Uxelles infecta la ville de Lion, & delà le mal se repandit bientôt en Languedoc, en Dauphiné, & en Provence, où la ville de Digne fut la premiere attaquée ; ensuite Aix, & après Marseille : elle y fut portée par de balles de laine, & se declara le 22. de Fevrier 1630. La division qui regnoit alors dans la ville fit manquer bien de précautions, qui auroient empêché les approches du mal : mais par la sagesse de Leon de Valbelle

Seigneur de la Tour, premier Consul, & de Nicolas de Gratian second Consul, le bon ordre y fut si bien retabli, que l'on n'y vit aucun de ces desordres publics, qui sont les suites ordinaires de la contagion, quand on ne les prévient pas par une bonne police. Nous renvoyons sur tout cela à l'Historien de Marseille, nous contentant de remarquer que la conduite de ces Consuls étoit un beau modele à imiter. *a* Mr. Gassendy fait mention de cette peste dans la vie de Mr. de Peiresc.

Enfin la dix-neuviéme peste, est celle de 1649. qui commença comme celle-ci, au mois de Juin; & s'étant d'abord calmée, elle recommença violemment au mois d'Août, & dura jusqu'au mois de Fevrier de l'année suivante. On voit par toutes ces pestes, que la maladie a été toûjours la même dans tous les tems, même nature de mal, même caractere, mêmes symptomes; elle ne se dément point; & si on remonte plus haut jusques aux anciennes pestes qui ont précedé celles de Marseille, on reconnoîtra que c'est par tout la même maladie, si on lit sur tout la description de celle d'Athenes, que Theucydide nous a laissée, combien de

a *Gassend. in vita Peiresc. l. 2.*

traits de reſſemblance n'y trouvera-t-on pas avec celle que nous allons décrire, qui eſt la vingtiéme de celles qui ont affligé Marſeille, & qui paroît avoir été la plus violente de toutes, puiſqu'elle a réuni ſur nous les malheurs de toutes les autres. Après leſquels il ne nous reſte plus qu'à prier le Seigneur qu'il nous garantiſſe de celui qui arriva en la derniere de 16.9. qui trois mois après qu'elle eut fini, recommença avec la même violence, & dura encore deux mois. L'Auteur du Capucin charitable, dit que cette rechûte vint de l'ouverture d'une maiſon qui n'avoit pas été deſinfectée. Nous devons eſperer que les bons ordres donnés par le ſage Commandant qui nous gouverne, préviendront ce dernier malheur.

CHAPITRE II.

Origine de la peſte de Marſeille. Elle ne vient point de l'air, ni des alimens.

POUR marquer l'origine de la peſte de Marſeille, il n'y a qu'à démontrer qu'elle ne la tire point des cauſes communes & generales, qui produiſent les

contagions ordinaires. Peut-être que la ſuite des faits l'indiquera aſſez, & nous diſpenſera de prononcer là-deſſus. Nous ne pourrions le faire qu'après avoir prouvé la contagion, qui ne ſçauroit être traitée dans cet ouvrage : c'eſt pourquoi nous nous contenterons de faire voir ici que cette peſte ne reconnoît aucune de ces cauſes generales ; après quoi pour en trouver l'origine, on n'aura qu'à ſe laiſſer aller au cours des conſequences, qui ſuivront naturellement de ces preuves, & des faits ſimplement arrangés.

On ne connoit que deux cauſes generales des maladies épidemiques ou populaires : Ces cauſes ſont l'air & les alimens, qui étant d'un uſage commun à tous les habitans d'une même ville, doivent leur communiquer leurs bonnes ou leurs mauvaiſes qualités, & faire ſur eux à peu près les mêmes impreſſions. L'air, quoique le plus ſimple & le plus fluide de tous les corps, ſe charge pourtant facilement de toute ſorte de corpuſcules étrangers, qu'il porte dans ſon ſein, & qu'il communique à tout ce qu'il penetre. C'eſt-là une de ces verités qui ſont generalement reçûës, & qui n'ont plus beſoin d'être prouvées.

L'air donc pur par lui-même, ne peut

être infecté que par le mélange de ces corpuscules étrangers, qui selon leurs qualités, le rendent plus ou moins pur, & par consequent plus ou moins sain. Car, qui ne sçait pas aujourd'hui, que l'air si necessaire à la vie, peut produire differentes alterations dans le sang, soit qu'il se mêle avec lui par la respiration, soit qu'il soit pris avec les alimens. Or ces corpuscules impurs capables d'infecter l'air, ne peuvent lui venir que des vapeurs & des exhalaisons qui s'élevent de la terre ou des eaux bourbeuses & marécageuses, ou bien de quelqu'autre sorte de corruption, telle qu'est celle des cadavres, après une sanglante bataille, ou un long siége. Ainsi après des tremblemens de terre, par des embrasemens souterrains, on voit la terre s'entrouvrir & se crevasser, d'où sortent des exhalaisons minerales & arsenicales, qui se repandant dans l'air, lui communiquent leur virulence. Ainsi des eaux bourbeuses & croupissantes, le soleil éleve des vapeurs, qui se trouvent bientôt en égale pesanteur avec l'air, y restent suspenduës, & se confondent avec lui. Nous passons legerement sur toutes ces causes de l'infection de l'air, qui ne sont ignorées de personne.

L'air de Marſeille eſt exempt de toutes ces infections. Il n'y a dans cette ville, ni dans tout ſon voiſinage aucune mine de métail ni de mineral, nulle ſource d'eaux minerales. On n'y a jamais vû aucun tremblement de terre; les anciennes hiſtoires de cette ville n'en font aucune mention, & homme vivant, pour vieux qu'il ſoit, n'en a jamais oüi parler. Quoique Marſeille ſoit arroſée d'une infinité de fontaines, & ſon terroir de divers ruiſſeaux, néanmoins toutes ces eaux vont ſe perdre dans la Mer, & ne croupiſſent nulle part. Veritablement les étrangers ſe plaignent, & avec quelque raiſon, du peu de propreté des ruës: & de ce qu'on y jette toutes les immondices des maiſons; mais elles n'y ſont pas plûtôt jettées, qu'elles ſont ſur le champ ramaſſées, & emportées hors la ville, par les payſans avides du fumier, qui leur eſt ſi neceſſaire pour fertiliſer leurs terres.

Pour ſe convaincre que l'air de Marſeille eſt des plus purs & des plus ſains, il n'y a qu'à ſe repreſenter la ſituation & l'heureuſe expoſition de cette ville. Nous ferons peut-être plaiſir à ceux qui la connoiſſent déja, de la leur retracer; & ceux qui ne l'ont pas vûë, n'en auront pas

moins à lire la description d'une ville aussi celebre par son antiquité, que par ses embellissemens modernes.

La ville de Marseille est bâtie sur le penchant d'une colline, qui s'étend du couchant au levant, faisant face au midy, vers lequel elle contourne, en regardant le nord. La ville bâtie depuis le haut de cette colline jusques au bas fait la figure d'un fer de cheval, & forme une espece d'amphiteatre, dont le fond est un grand bassin ovale, qui fait le Port. L'entrée de ce Port est formée par la separation de ces deux collines vers le Couchant, & défenduë par deux Citadelles bâties sur les extrêmités de ces collines une de chaque côté. La plus grande partie de la ville se trouve par-là exposée au Midy, & sur tout le Port, au tour duquel regne un large Quay, qui par l'égalité du pavé, par la vûë des Galeres & des Vaisseaux de toute nation, dont le Port est rempli toute l'année, par la diversité des boutiques qui le bordent, & par la varieté des marchandises qui y sont exposées, forme une promenade aussi commode qu'agreable.

On trouve dans toutes les places publiques, & presque dans toutes les ruës des fontaines, dont les eaux, se répan-

dant dans toute la ville, en lavent les ruës, & en entraînent toutes les immondices dans la mer. Quoique le Port reçoive toutes ces eaux, il ne s'en éleve point de mauvaise odeur, ni des vapeurs infectées, parce que son emboucheure étant étroite, il y a un petit courant, qui en renouvelle continuellement les eaux. D'ailleurs il y a toute l'année des pontons destinés à le curer, & ces immondices sont jettées loin dans la mer.

Derriere ces collines sur lesquelles la ville est bâtie, s'étend une grande & vaste plaine, à plus de deux lieuës, bordée par d'autres collines couvertes de thym, de romarin, & d'autres herbes aromatiques, qui croissent aussi en abondance sur de petites collines, qui s'élevent en quelques endroits de cette plaine. C'est dans cette étenduë qu'est le terroir de cette ville, lequel sterile & ingrat de sa nature, est devenu, par l'industrie & par l'opulence de ses habitans, le plus agreable & le plus fertile. Un nombre infini de maisons de campagne, qu'on appelle Bastides, & qu'on fait monter à plus de huit mille, augmentent la beauté de ce terroir, & par leur varieté & leur bizarre arrangement font voir une seconde ville dispersée dans une vaste campagne.

Les endroits les plus élevés de ce terroir sont plantes d'oliviers, & de figuiers, dont le fruit porte par excellence le nom de figues de Marseille, & de vignes, dont la favorable exposition rend les vins si excellens, que *a* Martial les appelloit des vins fumeux. Tout le reste de ce terroir n'est que prairies & jardinages, avec des arbres fruitiers de toute espece, qu'on arrose des eaux de divers ruisseaux, & d'une petite riviere, qui vont se dégorger dans la mer.

Heureux le peuple qui joüit d'une si favorable exposition ; il ne peut qu'y respirer un air très-pur & très-sain, qui joint à la douceur du climat, rend cette ville un des plus agréables séjours du Royaume ; aussi y voit-on rarement des maladies épidemiques ; je n'y en ai pas vû d'autre que celle qui suivit le rude hyver de 1709. & qui fut commune à toutes les autres villes du Royaume, par le désordre general que fit dans toute la nature un froid si extraordinaire ; & même les Medecins disent que les maladies ordinaires, qui dans toutes les autres villes suivent les revolutions des saisons, ne font que se montrer en celle-ci dans un très-petit nombre de malades.

a *Lib.* 13. *E.* 120. *&* *lib.* 14. *E.* 116.

D'où viendroit donc cette prétenduë infection de l'air, capable de produire la maladie d'aujourd'hui ? Voudroit-on dire qu'elle y a été aportée des pays lointains par quelque vent funeste ? Mais qu'on nous prouve auparavant que les miasmes contagieux sont assez liés ensemble pour n'être pas dispersés & dissipez par un si long trajet.

On peut encore moins raporter cette infection à d'autres causes, qui n'ont jamais existé dans cette ville ni dans son voisinage. Nul dérangement dans les saisons de cette année, ni des années précedentes, les vents, les pluyes, le chaud, le froid, tout avoit suivi le cours ordinaire & regulier de la nature. Nulle maladie précedente, ni fiévre maligne, ni petite verole, qui ait annoncé une constitution épidemique. Nulle comete, nul meteore, funestes présages d'une calamité prochaine. A quoi donc attribuer cette infection de l'air, & l'étrange maladie dont on veut le rendre coupable ? Les Astronomes auroient-ils découvert quelque nouvelle étoile, ou quelque astre sinistre, qui eût versé ses malignes influences sur cette ville infortunée.

Les mauvais alimens sont encore une source féconde de plusieurs maladies po-

pulaires. La raison en est assez connuë ; on peut pourtant encore moins soupçonner cette cause que les autres. Jamais année plus fertile que celle-ci Quoique le bled & toutes les autres denrées ayent été un peu cheres, c'étoit moins par la disette que par le prix excessif de l'argent. Le peuple de Marseille n'a jamais tant gagné que cette année, où les remboursemens avoient mis les riches dans la necessité de faire de nouvelles entreprises, à bâtir des maisons, en culture des terres, & en commerce pour conserver leurs fonds ; & tous ces travaux, dont le prix étoit considerablement augmenté, avoient procuré des gains immenses aux pauvres & aux artisans, aussi étoient-ils tous à leur aise ; on les voyoit aller du pair avec les bourgeois, & même les effacer par la vanité & par le luxe. Ce n'est pas dans les grandes villes où le peuple souffre par la misere, & encore moins dans une ville de commerce : il y trouve toujours les moyens de se sauver de l'indigence, & de se garantir de cette extrême misere.

On voudra peut-être accuser l'abondance des fruits, comme l'aliment le plus ordinaire des pauvres, & le plus facile à se corrompre ; d'autant mieux que quel-

ques malades rendoient quantité de vers. Mais quand a-t-on vû que les fruits, & la corruption qu'ils font, ait causé une maladie aussi violente ? Cette cause paroît-elle suffisante à produire un effet si extraordinaire ? Est-ce une cause de maladie fort nouvelle qu'une abondante recolte de fruit ? Elle revient de deux années l'une, & souvent plusieurs années de suite, & le mal contagieux ne paroît qu'une fois dans un siécle.

Il suit de tout ce que nous venons de dire, que la peste de Marseille ne reconnoît aucune de ces causes generales des maladies épidemiques. Elle ne peut donc y avoir été aportée que par la contagion & par la communication de quelque personne, ou par des marchandises infectées. Mais comme ce n'est pas à nous à prouver la contagion, tout ce que nous pourrions dire là-dessus, ne porteroit sur aucun fondement solide. Nous esperons même que la suite de cette relation découvrira l'origine & la source de cette maladie, & nous épargnera la peine de la prouver : d'autant mieux que les preuves qui resultent des faits constants & publics, sont beaucoup plus fortes que celles que forment les raisonnemens les plus plausibles & les mieux concertés.

CHAP.

CHAPITRE III.

Commencement de la peste dans les Infirmeries.

MArseille est par sa situation la ville du Royaume la plus propre & la plus commode pour le commerce du Levant : le genie & l'industrie de ses habitans repondent parfaitement à cette situation. C'est pour favoriser ce commerce, que le Roy a bien voulu leur accorder la franchise du Port, c'est-à-dire, une entiere exemption de tout droit d'entrée pour toute sorte de marchandises. Mais parce que les contrées du Levant sont souvent désolées par la peste, & que les marchandises qu'on en raporte peuvent être infectées, il y a hors la ville des Infirmeries, où les Navires qui viennent du Levant, & d'autres lieux suspects, débarquent leurs marchandises, & où elles sont déballées, pour être exposées à l'air, jusqu'à ce qu'elles soient purgées de tout soupçon d'infection : pendant que les Navires se tirent au large en quarantaine, ceux qui veulent se débarquer dans ces infirmeries, y sont aussi reçûs en quarantaine.

C'est un vaste enclos que ces Infirme-

ries, où il y a de petites Cazernes pour les particuliers, des apartemens propres pour les personnes distinguées, & de grandes hales pour les marchandises. Il y a dans cet endroit des Officiers, pour veiller à l'ordre que l'on doit garder dans la *purge* des marchandises, & en tout ce qu'il convient de faire pour la sûreté de la santé publique. Messieurs les Echevins nomment tous les ans seize Intendans de la santé, qu'ils choisissent parmi les principaux Négocians de la ville : ces Intendans reglent les quarantaines & les entrées, & ont toute la direction de ces Infirmeries. C'est dans ce lieu que la peste a commencé de la maniere que nous allons le raconter.

A peine eut-on appris à Marseille que la peste ravageoit le Levant, que le 25. May le Capitaine Chataud y arriva avec son Navire richemẽt chargé pour le compte de divers Négociants de cette place. Il étoit parti de *a* Seyde le 31. Janvier avec sa patente nette, c'est-à-dire, qu'elle portoit qu'il n'y avoit alors à Seyde aucun soupçon de mal contagieux. Cependant on a appris du depuis, que quelques jours après son départ la peste se manifesta à Seyde, & on sçait que quand cette maladie se déclare dans une ville,

a *Ville de Syrie.*

elle y couvoit déja depuis quelque tems. De-là ce Capitaine fut à Tripoli de Syrie, où il fut obligé de rester quelque tems, pour reparer les mats de son Navire. Or Tripoly n'est pas fort loin de Seyde, & il y a entre ces deux villes une grande communication, qui dans ce pays-là est toûjours fort libre malgré la contagion. Il chargea encore des marchandises dans ce dernier endroit, & on l'obligea d'y embarquer quelques Turcs, pour les passer en Chypre : ses patentes de ces deux endroits sont encore nettes; un de ces Turcs tombe malade dans la route, & meurt en peu de jours; deux Matelots commandés pour le jetter en mer, se mirent en état de le faire; & à peine avoient-ils touché au cadavre, que le maître du Navire, qu'on appelle vulgairement le Nocher, leur ordonne de se retirer, & de le laisser jetter en mer à ceux de sa Nation; ce qui fut fait, & les cordages qui avoient servi à cette manœuvre, furent coupés & jettés aussi dans la mer.

Peu de jours après ces deux Matelots tombent malades, & meurent fort brusquement, & quelques jours après deux autres sont encore pris du même mal, & meurent de même, & le Chirurgien du

Vaiſſeau eſt du nombre. Ces morts promptes allarment le Capitaine, & l'obligent à ſe ſeparer du reſte de l'équipage, & à ſe retirer dans la poupe, où il reſte pendant tout le voyage, donnant delà ſes ordres. Trois autres Matelots lui tombent encore malades, & n'ayant point de Chirurgien, il relâche à Livourne, où ils meurent de la même maniere que les autres. Ce Capitaine raporte un certificat du Medecin & du Chirurgien des Infirmeries de cette Ville, par lequel ils déclarent que ces malades ſont morts d'une fiévre maligne peſtilentielle. Il remet en arrivant à Marſeille, ce certificat aux Intendans de la ſanté, & leur fait ſa déclaration de la mort de quelques hommes de ſon équipage.

Malgré tout cela, on ne laiſſe pas de permettre au Capitaine de débarquer ſes marchandiſes dans les Infirmeries, contre l'uſage ſouvent obſervé, de renvoyer en Jarre, Iſle déſerte aux environs de Marſeille, les Navires ſoupçonnés de peſte, qui ont perdu quelqu'un de l'équipage dans la route, & leur carguaiſon avec la mort de ſept hommes, & un certificat qui déclare une fiévre peſtilentielle, étoient des raiſons ſuffiſantes de ne pas violer cet uſage.

Veritablement comme il mourut encore un Matelot sur le bord du Capitaine Chataud le 27. du même mois, les Intendans de la santé prolongerent encore la quarantaine de ses marchandises jusqu'à quarante jours, à compter du jour que la derniere balle seroit débarquée. Ce dernier mort est porté aux Infirmeries, où il est visité par Mr. Gueirard, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, & qui déclare qu'il n'a aucune marque de peste. Ce Chirurgien, qui avoit d'ailleurs de l'experience & de la reputation, ne reconnoît la peste qu'aux marques exterieures.

Trois autres Navires qui venoient de ces mêmes endroits suspects de peste, arriverent le dernier du mois de May. Ce sont ceux des Capitaines Aillaud & Fouque, & la Barque d'un autre Capitaine Aillaud : & le 12. Juin arriva aussi le Capitaine Gabriel, tous avec patente brutte, c'est-à-dire, portant que dans le lieu de leur départ il y avoit soupçon de peste. Cela n'empêcha pas que leurs marchandises ne fussent traitées avec la même douceur que celles du Capitaine Chataud, & débarquées dans les Infirmeries.

La maladie cependant & la mortalité

continuent ſur le bord du Capitaine Chataud : le 12. Juin, le Garde qu'on met ſur tous les Navires pendant leur quarantaine, mourut ; & le 23. un de ſes Mouſſes tomba encore malade ; & dans le même tems, deux Portefaix employez à la *purge* de ſes marchandiſes ſont auſſi pris de maladie ; & dans la ſuite un troiſiéme, commis à celles du Capitaine Aillaud. La maladie de ces trois hommes eſt la même, & ſe termine également par une mort prompte en deux ou trois jours. Le Chirurgien des Infirmeries déclare toûjours que ce ſont des maladies ordinaires. Soit ignorance, ſoit complaiſance de la part de ce Chirurgien, il a porté la peine de l'un ou de l'autre par une mort funeſte, & par celle de toute ſa famille.

Tant de morts précipitées firent pourtant quelque impreſſion ſur les Intendants de la ſanté, qui ordonnerent d'abord que tous ces Navires ſeroient renvoyez en l'Iſle de Jarre pour y recommencer leur quarantaine, ſe contentant d'enfermer les Portefaix dans l'enclos des marchandiſes, auſquelles ils étoient deſtinés, & leur ôter par-là la communication entr'eux, qui juſques-là avoit été libre.

Ces précautions n'empêcherent pas que le 5. de Juillet deux Portefaix enfermés avec les marchandises du même Capitaine Chataud, ne fussent saisis du même mal avec des tumeurs sous les aisselles. La maladie a beau se montrer par les marques les plus sensibles Le Chirurgien des Infirmeries s'obstine à ne pas la reconnoître, & soûtient toûjours que ce n'est qu'une maladie ordinaire. Un troisiéme a le même sort le lendemain, avec un bubon à la partie superieure de la cuisse. A la vûë d'une contagion si marquée, les Intendans de la santé commencent à se méfier de l'habileté de leur Chirurgien, & pour s'assurer de la chose, il se déterminent à faire consulter.

Deux Maîtres Chirurgiens de la Ville sont appellés pour consulter ; sçavoir Mr. Croiset Chirurgien Major de l'Hôpital des Galeres, dont la reputation répond au merite, & Mr. Bouzon, qui n'étoit connu que par quelques voyages qu'il avoit fait en Levant. Aparemment la maladie ne parut pas assez considerable, ni d'une consequence à meriter que des Medecins fussent appellés à cette consultation. Ces deux Chirurgiens se porterent aux Infirmeries le 8. Juillet, & ils

y visiterent ces malades avec le Sr. Gueirard, ausquels ils trouverent des bubons, & les déclarerent tous trois atteints de peste. La mort de ces trois malades arrivée le 9. confirma le raport de ces Chirurgiens, que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous Maîtres Chirurgiens jurés de
„ cette Ville, soussignés, certifions,
„ qu'à la priere de MM. les Intendans de
„ la santé, nous nous sommes portés aux
„ Infirmeries, pour y visiter trois mala-
„ des alités depuis deux jours, & après
„ plusieurs informations prises particu-
„ lierement du Chirurgien desdites In-
„ firmeries, il nous a raporté qu'il y a
„ environ quinze jours, que trois Por-
„ tefaix ayant ouvert, & tourné quel-
„ ques balles de cotton, lesdits trois
„ Portefaix furent incontinent attaqués
„ de fiévre continuë, ayant un petit
„ pouls, douleur de tête, maux de
„ cœur, & qu'enfin ils sont morts vers
„ le quatriéme jour, sans aucune mar-
„ que exterieure sur leur corps; que trois
„ autres Portefaix ayant tourné les mê-
„ mes balles de cotton, & les ayant
„ ouvertes par un autre endroit, ils
„ sont de même tombés malades, avec
„ des symptomes plus fâcheux, & étant

„ conduits par ledit Chirurgien à l'endroit
„ où sont les trois malades, nous avons
„ prié le garçon Chirurgien qui en a le
„ soin, de les découvrir, & ils nous ont
„ paru tous les trois avoir des tumeurs
„ aux aînes, que ledit garçon Chirurgien
„ a touchées en nôtre presence, en nous
„ disant que ces tumeurs étoient de la
„ grosseur d'un œuf de poule, il nous a
„ encore paru que l'un desdits malades
„ avoit un furoncle ou pustulle à la cuisse,
„ qui étoit en supuration; & nous étant
„ informé de l'état du pouls & des autres
„ symptomes, il nous a dit que le pouls
„ étoit petit, & que ces malades n'avoient
„ presque pas de fiévre, ayant les yeux
„ enfoncés, & la langue seche, & char-
„ gée, avec une petite douleur de tête,
„ ce qui nous fait juger que ces trois
„ malades sont atteints d'une fiévre pesti-
„ lentielle: En foi de quoi nous avons
„ signé le present raport. A Marseille,
„ ce 8. Juillet 1720.

Il n'en fallut pas moins qu'un raport aussi précis, & justifié par l'évenement, pour porter les Intendans de la santé à faire sortir des Infirmeries ces marchandises infectées, & à les renvoyer en l'Isle de Jarre, où dans la suite elles ont été brûlées avec le corps du Vaisseau, par

ordre de la Cour. Quelques jours après, le Prêtre, qui avoit administré les Sacremens à ces malades, mourut aussi de la même maladie.

Il est bon de remarquer, que sur les autres Navires suspects, & qui sont arrivés après le Capitaine Chataud, il n'y a eu ni malade ni mort dans toute la route, ni pendant la quarantaine. Veritablement un des portefaix du Capitaine Aillaud mourut dans les Infirmeries, mais ce ne fut qu'après qu'on l'eut obligé à travailler aux marchandises du Capitaine Chataud, & même à enterrer un de ses Portefaix mort : dequoi *a* l'Ecrivain du Capitaine Aillaud protesta contre l'Intendant de semaine, se plaignant, que si le Portefaix prenoit mal, on le rejetteroit sur ses marchandises, & que cela prolongeroit leur quarantaine.

Les passagers arrivés sur ces Vaisseaux suspects, ceux mêmes du Capitaine Chataud eurent l'entrée le 14. Juin, ainsi qu'il est marqué dans le Journal imprimé, tiré du Memorial de l'Hôtel de Ville ; c'est-à-dire, qu'à compter du jour de l'arrivée des Vaisseaux, ces passagers n'ont fait qu'une quarantaine ordinaire

a *Les Ecrivains des Navires s'enferment avec les marchandises dans les Infirmeries.*

de quinze à vingt jours ; & toute la précaution qu'on a prise, ça été de leur donner , & à leurs hardes quelques parfums de plus : car les passagers, sortant des Infirmeries emportent avec eux leurs hardes, & souvent leurs *a* pacosilles. Il faut avoir une grande foi à ces parfums, pour croire qu'ils puissent détruire un venin, qu'on a déja humé dans le corps, & corriger le vice d'une marchandise infectée, qui n'a pas été assez long-tems à l'air. Jusqu'ici tout se passe dans l'interieur des Infirmeries & sous le secret ; mais des morts si frequentes & un raport des Chirurgiens aussi décisif, ne permettent plus de cacher la chose : on en donne avis aux Puissances & à la Cour. Il ne nous est pas permis de penetrer plus loin. Tels ont été les commencemens de la peste dans les Infirmeries, voyons-en les suites & les progrés dans la ville.

CHAPITRE IV.

Commencement de la peste dans la Ville.

PEndant qu'on travailloit à purger les Infirmeries de toutes les marchandises

a *Petits paquets de marchandises que les gens de mer aportent pour leur compte.*

ſuſpectes, & de l'infection que les malades & les morts pouvoient y avoir laiſſée, qu'on en gardoit exactement toutes les avenuës, que l'entrée en étoit interdite à toute ſorte de perſonnes, & que l'on ſe croyoit en ſureté par toutes ces précautions quoique tardives, le mal couvoit déja dans la ville, & ſe gliſſoit furtivement, & de loin en loin en diverſes maiſons. Dans la ruë de la Belle-Table, Marguerite Dauptane, dite la jugeſſe, tomba malade le 20. Juin avec un charbon à la levre. Le Chirurgien de la Miſericorde qui la penſoit en avertit les Magiſtrats par ordre des Recteurs; ils y envoient le Chirurgien des Infirmeries, qui ne connut pas mieux la maladie dans la ville que dans ce premier endroit, & leur raporte que c'eſt un charbon ordinaire. Le 28. du même mois, un Tailleur nommé Creps à la place du Palais, mourut avec le reſte de ſa famille en peu de jours, par une fiévre qu'on crût ſimplement maligne. Le premier Juillet la nommée Eigaziere, au bas de la ruë de l'Eſcale, eſt attaquée du mal, avec un charbon ſur le nez, & tout de ſuite la nommée Tanouſe, dans la même ruë avec des bubons, & après elle tout le reſte de cette ruë, où la contagion a commencé par les maiſons voiſines de celle de Tanouſe.

Ainsi à peine fut-on delivré de la crainte de la peste dans les Infirmeries, que la terreur de ce funeste mal commença à troubler la fausse securité où l'on étoit dans la ville. Mrs. Peissonel pere & fils Medecins vont le 9. Juillet dénoncer à Mrs les Echevins un jeune enfant de douze à quatorze ans nommé Issalene, veritablement attaqué de peste dans une maison de la place de Linche, qui est fort éloignée des endroits où étoient ces premiers malades dont nous venons de parler. Sur cette déclaration, les Echevins mettent des Gardes à la porte de cette maison. Le lendemain cet enfant meurt, & sa sœur tombe malade; on les enleve l'un & l'autre dans la nuit, & avec eux tout le reste de la famille; on les transporte aux Infirmeries, où ils ont tous peri, & on ferme exactement la porte de la maison.

On a fait divers contes sur cet enfant, où chacun a crû découvrir la maniere dont il avoit aporté le mal des Infirmeries dans la ville; mais quand on a voulu les suivre & les aprofondir, on a reconnu qu'il n'y avoit rien de certain en tout ce qu'on en disoit. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que sa sœur, qui tomba malade après lui, faisoit le mêtier de tail-

leuse, & qu'elle pourroit bien avoir travaillé quelque piece d'Indienne ou de Bourg infectée, ce sont les habits ordinaires des femmes de ce pays. Il ne seroit pas extraordinaire que le frere eût été infecté avant elle; on verra dans la suite que les enfans ont été les plus susceptibles de ce mal.

Cette premiere allarme fut bientôt suivie d'une seconde. Le lendemain de la mort de cet enfant, c'est à-dire, le 11. Juillet, le nommé Boyal venu du Levant, & sorti depuis quelques jours des Infirmeries tombe malade. Le Chirurgien qui le traite, lui trouve un bubon sous l'aissellle, & le dénonce à Mrs. les Echevins, qui mirent aussi-tôt des Gardes à sa maison. Boyal meurt ce même jour, & le soir il est porté & enseveli dans les Infirmeries, par les Portefaix qui y sont enfermés: on y traduit aussi tous ceux de la maison, qui fut fermée; & on ordonne à tous ceux qui l'ont frequenté quelques jours de quarantaine chez eux, & les parfums ordinaires. Il est difficile de décider si Boyal avoit aporté la peste du Vaisseau, sur lequel il étoit embarqué, ou s'il l'avoit prise dans les Infirmeries par la communication, ou bien s'il avoit lui-même aporté des marchandi-

ſes infectées. Tout ce qu'on peut dire de ſûr, c'eſt que quelques jours de quarantaine de plus auroient donné le tems à ſon mal de ſe déclarer dans les Infirmeries.

Après ces deux malades il n'en paroît pas d'autre : déja on ſe raſſure ſur la crainte du mal contagieux ; déja on s'aplaudit des ſages précautions qu'on a priſes pour l'étouffer dans ſa naiſſance ; déja le public ingenieux à ſe flatter, & facile à ſe prévenir, attribuë à ces deux malades toute autre maladie que celle dont ils ſont morts. Mais le mal ſe joüant des précautions des uns, & de l'incredulité des autres, pulluloit ſecretement dans cette ruë de l'Eſcale, & dans les maiſons voiſines de celle de la nommée Tanouſe, dont il a été parlé. Il ſe repandoit même à la ſourdine en d'autres ruës ; car Joli, fripier à la place des Prêcheurs, avoit déja perdu une fille, & tout le reſte de cette famille a peri tout de ſuite ; & dans la ruë de l'Oratoire, la nommée Bouche, Tailleuſe fut auſſi attaquée du mal, elle ſe tira d'affaire, mais tous ſes parents en ſont morts.

Le plus grand nombre de ces malades étoit pourtant dans cette ruë de l'Eſcale, où Mr. Sicard le fils Medecin agregé, qui

y dessérvoit la Misericorde, trouva quelques malades atteints de fiévre avec des symptomes de malignité, les uns avec des charbons, les autres avec des bubons: le lendemain il trouva ces malades morts, & d'autres tombés de nouveau avec les mêmes symptomes dans la même ruë, & dans les ruës voisines; il n'eut pas de peine à reconnoître la maladie, & environ le 18. Juillet, il en donna avis à Mrs. les Echevins.

Cette nouvelle declaration faite par un Medecin, qui visitoit journellement les malades, jointe à ce qui avoit precedé, devoit sans doute exciter dans les Magistrats le méme zele, qui les avoit fait agir si efficacement envers les deux premiers malades, Issalene, & Boyal; ils repondirent simplement à ce Medecin, qu'ils y envoyeroient Mr. Bouzon Me. Chirurgien, pour voir ce que c'étoit. Une telle réponse n'étoit pas fort propre à ranimer l'attention des autres Medecins sur cette nouvelle maladie. Ce Chirurgien va donc visiter ces malades le 19. du même mois, & il raporte aux Echevins qu'ils n'ont que des fiévres vermineuses. Sans vouloir penetrer dans les raisons qu'avoit ce Chirurgien de déguiser la verité, nous aimons mieux lui

rendre la justice qu'il merite, en disant qu'il n'a pas connu la maladie ; il étoit même difficile qu'il la reconnût ; car nous avons apris du dépuis qu'il ne touchoit pas les malades, & qu'il ne leur parloit que de loin.

Sur le rapport de ce Chirurgien, on se tranquilise, ces malades abandonnés à leur sort, reçoivent les Sacremens à la maniere ordinaire. La communication reste libre dans cette ruë & dans les ruës voisines, & on donne aux morts la sepulture ordinaire. Cependant le même Medecin continuë à visiter de semblables malades dans le même quartier, il ne pense plus à les dénoncer, pour ne pas s'exposer à recevoir une réponse semblable à la premiere, & à voir préferer à son avis celui d'un Chirurgien : ainsi la maladie se répand insensiblement jusques à ce qu'elle éclata par la mort de quatorze malades en un même jour, & par la chûte de plusieurs autres ; ce qui fut le 23. Juillet.

Une si grande mortalité dans une même ruë, fit du bruit dans la ville, les Curés en avertissent les Magistrats, qui reveillés par les cris publics, joignirent Mr. Peissonel Medecin au Sr. Bouzon leur Chirurgien de confiance, pour la visite

de ces malades. Ils se portent à cette ruë le 24. & y trouvent plusieurs malades attaqués de nouveau. L'Autheur du Journal imprimé, suposant ce qu'on auroit dû faire, qu'il y avoit plusieurs Medecins commis à cette visite, fait dire aux uns que c'étoient des fiévres malignes, aux autres des fiévres contagieuses causées par les mauvais alimens, & qu'aucun ne dit positivement que c'étoit la peste. Il est pourtant certain que le Medecin leur déclara que c'étoit bien la peste, & qu'il n'y eût que le Chirurgien qui les flattoit du contraire. Quoiqu'il en soit, il étoit bien facile aux Magistrats de s'en assurer.

Tout le Royaume verra avec étonnement, que dans une ville, où il y a un College & une Agregation de Medecins, & où l'on voit regner depuis près de deux mois une nouvelle maladie, on ne daigne pas les assembler, ou tout au moins les plus accredités d'entr'eux, pour les consulter & les faire décider sur une maladie de cette consequence. Les regles d'une sage administration ne permettoient pas dans une affaire aussi importante, de s'en raporter à la décision d'un seul Chirurgien des plus nouveaux de la ville, ni de rester dans une funeste incertitude, sur la nature d'un mal, dont les suites sont si

terribles. On ne laiſſe pourtant pas de mettre des Gardes aux avenuës de cette ruë, d'en enlever les malades, de les tranſporter aux Infirmeries avec quelques perſonnes qui avoient eu avec eux une communication prochaine ; & pour ne pas allarmer le peuple, on ne fait ces expeditions que la nuit & à la ſourdine.

Cela n'empêcha pas que le mal n'allât toûjours croiſſant, & qu'il ne fit des progrés dans les autres quartiers. Il commence à paroitre dans le Fauxbourg, & tous ces malades ſont tranſportés aux Infirmeries, où la plûpart mouroient en y arrivant ; parce qu'on n'étoit guére informé de leur état que le ſecond ou le troiſiéme jour, & que c'étoit-là le terme ordinaire du mal, quand il ne devoit pas ſe terminer heureuſement. Le nombre des malades augmentant dans ces Infirmeries, les Echevins demanderent au Syndic du College un Medecin, qui s'y enfermât, pour y traiter les malades qu'on y envoioit. Le ſort tomba ſur Mr. Michel, qui étant le dernier Medecin reçu, & dégagé de tout embarras de famille, avoit moins de raiſon que les autres de s'en diſpenſer. Il l'accepta de bonne grace, & s'y enferma ſur le champ. Tout ceci ſe paſſe ſur la fin du mois de Juillet.

On attend peut-être de nous, qu'avant de ſuivre plus loin les progrés de la contagion dans la ville, nous déclarions, ſi elle y eſt venuë des Infirmeries, & comment, & par qui elle y a été apportée. Cette circonſtance paroît être de l'integrité de cette Hiſtoire ; nous aimons pourtant mieux la voir défectueuſe, que de rendre qui que ce ſoit reſponſable de tant de malheurs, & de faire tomber ſur lui la haine & le reſſentiment du Public. D'ailleurs nous avons promis de ne rien donner à la conjecture, & de ne raporter que des faits publics & conſtans. Cette précaution eſt d'autant plus neceſſaire, que c'eſt l'endroit le plus délicat de nôtre Hiſtoire, & ſur lequel nous aimons mieux marquer nôtre moderation par le ſilence, que de prononcer trop hardiment ſur un point, dont la déciſion ne doit porter que ſur des preuves de la derniere évidence.

Ce qu'il y a de bien certain à cet égard, c'eſt que la peſte étoit veritablement dans le bord du Capitaine Chataud, que ſes marchandiſes l'ont portée dans les Infirmeries, qu'un des premiers malades qui ont paru dans la ville n'en étoit ſorti que depuis quelques jours avec ſes hardes ; que les premieres familles atta-

quées ont été celles de quelques Tailleuſes, de Tailleurs, d'un Fripier, gens qui achetent toute ſorte de hardes & de marchandiſes, celle du nommé Pierre Cadenel vers les Grands Carmes, fameux Contrebandeur, & reconnu pour tel, & d'autres Contrebandeurs, qui demeuroient dans la ruë de l'Eſcale & aux environs, que le Fauxbourg qui eſt joignant les Infirmeries, a été attaqué en même tems que la ruë de l'Eſcale; & qu'enfin il y avoit alors de nouvelles déſenſes d'entrer des Indiennes & les autres étoffes du Levant. Nous laiſſons à chacun la liberté de faire les reflexions qui ſuivent naturellement de tous ces faits.

CHAPITRE V.

Premier periode de la peſte. Les Medecins commis à la viſite des malades la déclarent. Incredulité du Public.

QUOIQUE nous ne veüillons point adopter les préventions du Peuple touchant l'aparition des ſignes celeſtes, qui précedent les grandes calamités, nous ne laiſſerons pas de remarquer, que le 21. Juillet le tems étant couvert & à la pluye,

il fit dans la nuit des éclairs & des tonnerres si effroyables, qu'on ne se souvenoit pas d'en avoir oüi de semblables; toute la Ville en fut troublée, & la foudre tomba sur plusieurs maisons, sans blesser personne. Ces tonnerres furent regardés comme le funeste signal de la plus affreuse mortalité qu'on aye jamais vûë: car dez-lors la contagion se débonda & se répandit dans tous les quartiers de la Ville.

Mrs. Peissonnel & Bouzon continuent à visiter les malades, & sur leur déclaration, on continuë à les transporter aux Infirmeries, toûjours dans la nuit, pour ne pas allarmer le Public; & les Consuls animés d'un nouveau zele, assistent tour à tour en personne à ces expeditions nocturnes. Mr. Peissonel accablé des infirmités de l'âge, se décharge de ce travail sur son fils, jeune Medecin, qui n'étoit pas encore aggregé. Ce jeune homme ne prévoyant pas les consequences, repandit la terreur dans toute la Ville, & publia par tout que la peste étoit dans tous les quartiers. Il l'écrit de même dans les Villes voisines, qui prirent aussi l'allarme, & s'interdirent tout commerce avec Marseille: c'est en consequence de ces lettres que le Parlement de Provence

rendit cet arrêt fulminant le 2. Juillet, par lequel il défend toute communication entre les habitans de la Province & ceux de Marseille sous peine de la vie.

Cependant le Public se plaint de ne pas voir des Medecins de reputation employés à la visite de ces malades; tout le monde veut sçavoir ce que c'est; chacun demande une décision sûre, sur laquelle il puisse prendre ses dernieres resolutions. Ainsi, soit les plaintes publiques, soit le nombre des malades augmenté, les Echevins demandent quatre Medecins au Syndic du College, pour les repartir dans toute la Ville, & au Syndic du Corps des Chirurgiens quatre Maîtres, qui accompagnent les Medecins, chacun avec son garçon. Ils nomment en même tems quatre Apoticaires, pour fournir les remedes aux malades. Quatre Medecins se livrent à cet emploi; sçavoir Mrs. Bertrand, Raymond, Audon, & Robert, chacun avec son Chirurgien & un garçon. Ils se partagent toute une grande Ville, où dix Medecins n'auroient pas suffi.

A peine ont-ils visité un ou deux jours les malades, qu'ils vont d'eux-mêmes déclarer aux Magistrats qu'il n'y avoit point à se flater, que la maladie qui regnoit, étoit veritablement la peste, &

la peste même la plus terrible qui eût paru de long-tems. Ils se réunissent tous Medecins & Chirurgiens en un même sentiment, & aucun d'eux ne dit que ce fût une fiévre maligne causée par les mauvais alimens & par la misere, comme l'Autheur du Journal imprimé le leur fait dire. Leur sentiment a toûjours été le même, ils n'ont jamais varié là dessus, & l'évenement ne les a que trop justifiés. Importunés par la curiosité des Citoyens, ils ne crurent pas devoir refûser de la satisfaire. Assurés du fait par eux-mêmes, ils ne hazardoient rien dans cette déclaration; elle ne pouvoit causer aucun trouble dans la Ville; le fils de Mr. Peissonel l'y avoit déja mis, & Mrs. Sicard pere & fils, qui avoient vû les premiers malades dans leur quartier de la Misericorde se plaignant qu'on n'avoit pas ajoûté foi à leur premiere déclaration, avoient déja repandu par tout le bruit de cette nouvelle maladie : il ne convenoit plus de la cacher dans un tems où elle étoit repanduë dans toute la Ville, & où il falloit prendre les mesures les plus promptes pour en arrêter les progrés, ou tout au moins pour prévenir les desordres qu'elle traîne après elle.

La déclaration de ces quatre Medecins

ne trouva pas plus de créance dans l'esprit des Magistrats, & dans le Public que celle de Mrs. Sicards. Les premiers, bien loin d'ajoûter foi à un raport aussi authentique, font afficher un avis, dans lequel ils annoncent que ceux qui ont été commis à la visite des malades, ont enfin reconu que la maladie qui regne n'est qu'une fiévre maligne ordinaire, causée par les mauvais alimens & par la misere. Nous voulons bien leur rendre la justice de croire qu'ils ne firent mettre cette affiche que pour rassûrer le peuple, plûtôt que de penser qu'ils ayent pû douter d'un fait qui leur étoit certifié de tout côté. Cette précaution étoit bonne, en prenant toûjours les mesures convenables.

En effet, quoique les Magistrats eussent toûjours agi comme si c'étoit veritablement la peste, puisqu'ils faisoient enlever les malades, & fermer les maisons; soit que les Infirmeries fussent remplies; soit qu'on ne regardât plus le mal comme contagieux, on ne fit plus transporter les malades, qui s'accumulerent de jour en jour en diverses ruës: car dès le 7. Août, les quatre Medecins trouvoient trente nouveaux malades par jour, & autant de morts qu'on les obligeoit

aussi de visiter ; & cela alla toûjours croissant d'un jour à l'autre. Les Magistrats non contents de manquer de confiance en leurs Medecins, formerent contr'eux des soupçons injurieux à leur honneur & à leur caractere ; & quoiqu'ils se fussent livrés au soin des malades de la maniere du monde la plus genereuse, sans traiter d'aucun interêt, qu'ils abandonnerent à la generosité des Magistrats, ceux-ci ne laisserent pas de dire, que les Medecins de la Ville vouloient faire un *Mississipi* de cette affaire. Ce sont les termes dont ils se servirent.

D'un autre côté, le peuple entrant dans les mêmes soupçons, insulte publiquement les Medecins dans les ruës, & leur reproche hautement qu'ils grossissent le mal par l'indigne motif d'un sordide interêt : les Medecins animés d'un vrai zele pour leur Patrie, devoroient toutes ces insultes d'une vile populace ; ils furent beaucoup plus sensibles aux mépris de quelques-uns de principaux Citoyens, qui écrivirent en divers endroits des lettres pleines de qualifications les plus odieuses contr'eux, & dans lesquelles l'ignorance étoit le moindre vice qu'ils leur reprochoient. A quels égaremens de raison ne porte pas une aveugle incredulité ?

Deux choses favorisoient cette prévention. Mr. Michel, Medecin aux Infirmeries, écrivoit aux Echevins, que les malades qu'on lui envoyoit, n'avoient d'autre mal, les uns que l'ennui d'être enfermés, & les autres que la verole, & qu'ils avoient plus besoin de mercure que d'autres remedes. Pourtant l'ennui & la verole furent pour tous ces malades des maladies mortelles. La seconde chose qui entretenoit l'incredulité publique sur la maladie, c'est qu'on raportoit que plusieurs malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas. Il n'en fallut pas davantage pour achever de décrier les Medecins, pour confirmer les indignes soupçons qu'on avoit formé contr'eux, & pour faire regarder la maladie comme une fiévre de corruption, causée par les fruits & par les mauvais alimens.

Ce qui fortifioit cette fausse opinion, c'est qu'on ne voyoit dans ces premiers tems, que des enfans & de pauvres gens attaqués de cette maladie. La peste, disoit-on, s'en prend à toute sorte d'âge & de condition, elle fait bien d'autres ravages. On vouloit voir les hommes tomber morts dans les ruës, les riches attaqués comme les pauvres, & le mal se

répandre avec impetuosité dans toute la Ville. Attendez, peuple incredule, & vous verrez plus que tout cela; un affreux carnage va bientôt forcer vôtre aveugle incredulité. Déja des morts subites sont annoncées de toute part; déja le feu de la contagion a pris aux quartiers les plus reculés, & dans les ruës les plus écartées: déja les plus incredules & les plus hardis sont frapés les premiers: déja enfin on apprend d'un jour à l'autre la chûte de quelque riche.

Alors on commence à douter & à craindre; on demande à s'assûrer de la nature du mal, par l'ouverture des cadavres; un Batelier frapé de mort subite dans son Bateau, présente l'occasion de faire cette épreuve. Les Medecins employés à la visite des malades, sont mandés pour assister à l'ouverture de ce cadavre. Mr. Guion, Chirurgien de la Ville, s'offre courageusement à la faire; il mourut pourtant lui-même peu de jours après. Le cadavre est ouvert dans le Bateau même, on foüille dans toutes ses parties, & on y cherche vainement la cause d'une maladie, qui se manifeste moins par les impressions qu'elle fait sur les parties internes, que par les symptomes & par les marques exterieures.

CHAPITRE VI.

Emotion populaire. Etabliſſement des Barrieres. Progrés de la contagion dans les Citadelles.

LE bruit du mal contagieux de Marſeille repandu dans toute la Province, empêchoit les autres Villes d'y envoyer leurs denrées : l'Arrêt même du Parlement le défendoit ſous des peines très-ſeveres. Les Barricades que les Villes voiſines avoient faites pour ſe garder, ne permettoient pas aux Marſeillois d'en aller chercher. Cependant cette Ville ſi riche, par ſon commerce, ne peut pas ſe paſſer du ſecours de ſes voiſins, auſquels elle fournit à ſon tour bien de commodités qui leur manquent : ceux que la mer lui procure, ſont long à venir & toûjours incertains : elle fut donc bientôt reduite aux extrêmités d'une diſette generale : le bled commence de manquer aux Boulangers, & le troiſiéme Août, n'ayant pas fait la quantité de pain ordinaire, il en manqua ce jour-là ; ſur le ſoir la populace s'attroupa, & courut de ruë en ruë inſulter toutes les maiſons des Boulangers.

Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, qui depuis le commencement de la contagion ne ceſſoit pas d'agir à la tête des Echevins, de les animer par ſon exemple, & de veiller à la ſureté publique, étoit pour lors enfermé avec eux dans l'Hôtel de Ville, pour regler les affaires, que les malheurs préſens avoient infiniment multipliées. Averti de ce déſordre, il ſort accompagné de Mr. Mouſtier un des Echevins, & ſe porte à l'endroit où étoit cette Populace mutinée. Il n'eut pas beſoin de gens armés pour appaiſer ce tumulte; autant aimé du peuple, qu'eſtimé des honnêtes gens, ſa ſeule préſence déſarma ces rebelles, & changea ſur le champ leurs plaintes & leurs murmures en cris de joie & d'allegreſſe, au bruit deſquels ils l'accompagnerent chez lui, & ſe retirerent avec autant de tranquilité, qu'ils avoient montré de chaleur & d'émotion dans leur revolte. On vit alors combien il importe au bonheur des peuples, que ceux qui les gouvernent, s'appliquent autant à les captiver par la bonté & par la douceur, qu'à les ſoûmettre par l'autorité; & que temperant l'une avec l'autre, ils ne ſachent pas moins ſe faire aimer que ſe faire craindre.

Pour prévenir un pareil desordre, & empêcher que les malheurs de la famine n'augmentassent ceux de la contagion, les Echevins écrivirent à Mr. le Bret Intendant de la Province, & à Mrs. les Consuls de la Ville d'Aix, qui en sont les Procureurs, pour les prier de permettre qu'on établît des marchés à une certaine distance de la Ville, où l'on feroit une Barriere, & où les Etrangers pourroient apporter leurs denrées, & les Habitans de Marseille les y aller acheter, sans se communiquer ensemble. Ces Mrs. sensibles aux malheurs de nôtre Ville, y consentirent gracieusement; & pour regler toutes choses, on convint d'une conference entre Mrs. les Procureurs du Païs & nos Echevins, ce que le Parlement permit: le jour & le lieu sont assignés; ce fut à Nôtre-Dame à deux lieuës de Marseille. Mr. le Marquis de Vauvenargue premier Procureur de la Province y vint accompagné de quelques Gentilshommes, d'un Medecin, & escorté de quelques Gardes.

De la part de Marseille, Mr. Estelle premier Echevin s'y rendit seul avec le Secretaire de la Ville. La conjoncture ne permettoit pas d'y aller avec une plus grande suite. Il auroit dû pourtant y me-

ner avec lui un Medecin, comme ces Mrs. l'avoient demandé, sans doute pour le faire conferer avec le leur, s'assûrer par-là de la nature de la maladie, & se mettre en état de se garantir d'un semblable malheur, qu'ils n'ont pû éviter dans la suite. Mais les Medecins s'étoient trop expliqués sur cette maladie, pour que Mr. Estelle les menât à cette conference. Il leur cacha avant son départ les intentions de Mrs. les Procureurs du Païs, & il leur dit à son retour, qu'il ne les avoit aprises que par une Lettre qu'il avoit reçûë en chemin, lorsqu'il se rendoit au lieu assigné.

Dans cette conference, on regla, par un concordat, qu'il seroit établi un marché aux deux avenuës de Marseille, & à deux lieuës de la Ville, avec une double Barriere, & un autre pour la mer à cet endroit du Golfe de Marseille, vers le Couchant, appellé l'Estaque, & qu'à tous ces marchés il y auroit des Officiers & des Gardes commis pour empêcher les communications aux choix de Mrs les Procureurs du Païs & aux fraix de la Ville. Ce concordat homologué par Arrêt du Parlement, on le fait savoir à toutes les Villes & Lieux de la Province, & on les invite à envoyer des denrées à

ces Barrieres, où elles pourront être venduës sans danger. On ne peut assez loüer le zele de toutes les Villes de la Province, & leur empressement à secourir Marseille dans cette calamité, les unes en envoyant des denrées, & les autres en favorisant le transport.

L'établissement de ces Barrieres diminua bien un peu la disette, mais il ne rapella pas tout-à-fait l'abondance : l'éloignement des marchés fit hausser le prix des denrées qu'on y alloit chercher ; toute sorte de travail rencherit avec elles ; le vin si commun & si abondant dans cette Ville suit le sort des autres denrées : toutes les caves sont fermées, ou par la fuite des uns, ou par la crainte des autres. Le peuple, qui fait son principal aliment de cette liqueur, étoit prêt à se soulever si on n'eût fait ouvrir les caves de force, & mettre le vin en vente. La viande qui ne vient que de loin, est encore plus rare que les autres denrées ; enfin bientôt on n'eût pas moins à souffrir de la disette que de la maladie.

Encore si ceux, qui étoient chargés de pourvoir aux besoins publics, n'avoient eu que le peuple de la Ville à entretenir ; mais les soins & les embarras se multiplient avec les malheurs de la contagion.

Voici Mrs. les Officiers des Citadelles, qui ayant resserré leurs Troupes, demandent du bled & d'autres necessités à Mrs. les Echevins, les menaçant de lâcher les Soldats dans la Ville, pour en prendre par tout où ils en trouveront. Comment pourvoir à tous les besoins d'une nombreuse garnison dans un tems de disette. Il falloit avoir toute l'activité & la prévoyance de Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, dont le zele pour le service du Roy est connu depuis longtems, pour faire trouver dans ces Citadelles, malgré la disette generale, l'abondance des tems les plus tranquilles.

Quoique les Citadelles soient entierement separées de la Ville, & que les Garnisons y fussent resserrées depuis le commencement de la contagion, elle n'a pas laissé que d'y penetrer. Mr. Audibert Chirurgien des Galeres y avoit été mis pour y traiter les malades. Les guérisons qu'il y opera firent d'abord du bruit, & on publioit par tout qu'il n'en avoit perdu aucun. Il leur donnoit d'abord un violent émetique, qu'il appelloit son *furet*, ensuite il les faisoit abreuver avec du Thé ou de la Tisane, & il les purgeoit. Cette pratique fut proposée aux Medecins pour modéle, mais ils

avoient déja reconnu & l'inutilité des purgatifs, & le danger des violens émetiques, qui donnoient des superpurgations funestes ; aussi cette methode ne fit pas dans la Ville les mêmes miracles que dans les Citadelles. J'appelle ainsi le bonheur de traiter plusieurs pestiferés, sans qu'il en meure un seul. Les plus habiles Medecins n'oseroient faire un pareil défi. Ceux qui connoissent bien cette maladie, savent qu'elle élude souvent & l'attention des Medecins, & la vertu des remedes.

Tout ce qu'on peut dire du succès de ces violens émetiques, & des purgatifs réiterés, c'est qu'il y a quelquefois d'heureuses témerités, mais elles ne doivent pas servir de regle. Il y a donc lieu de croire que tous ces malades n'avoient que de legeres atteintes du mal, ou peut être même qu'ils avoient toute autre maladie ; car quand la contagion s'aprocha de plus près des Citadelles, & que les malades qui y tomboient, étoient veritablement marqués au coin de la contagion ; les guérisons ne furent plus si frequentes, & les malades y mouroient tout comme ailleurs : cependant il est vrai que la contagion n'a pas fait de grands progrès dans ces Citadelles, par le bon ordre qu'il y

avoit, & par le ſoin qu'on prenoit d'en ſortir les malades, dès qu'ils paroiſſoient, & de les tranſporter dans un petit Hôpital qu'on avoit fait dans une Baſtide voiſine. La contagion y a fini avec le mois de Decembre, & du depuis il n'y a pas paru de nouveau malade. Dans la ſuite, le Chirurgien des Citadelles a rendu ſa methode publique; nous laiſſons décider aux Medecins qui ont traité beaucoup de ces malades, ſi cette methode eſt ſûre.

CHAPITRE VII.

Progrés de la Contagion ſur les Galeres.

L'Entretien des Galeres auroit été un ſurcroît d'embarras pour la Ville, ſi ceux qui les commandent, animés d'un noble zele pour le ſervice du Roy, n'avoient, par la ſuperiorité de leurs lumieres, cherché des reſſources plus ſûres. Quel ravage n'auroit pas fait la contagion ſur ces Bâtimens, s'ils n'en avoient pas arrêté les progrés par les meſures les plus juſtes & les mieux concertées. C'eſt à leur prudence que l'Etat doit la conſervation de cet illuſtre Corps, qui ne fait

pas moins l'ornement de nôtre Ville que la sureté de nos Côtes. Leur conduite pleine de sagesse a fait voir que le bon ordre & la bonne police, sont les moyens les plus assurés, pour prévenir les désordres de la contagion, & qu'on doit s'attendre aux plus grands ravages, quand l'un & l'autre sont négligés.

Sur les premiers bruits de la maladie on fit tirer les Galeres au large, & ces bruits continuants, Mrs. les Officiers Generaux voulurent s'assurer de la chose par eux-mêmes, c'est-à-dire, par les Medecins & Chirurgiens destinés au service des Galeres. Ils demanderent aux Echevins, d'agréer qu'ils se joignissent à ceux de la Ville, pour aller visiter les malades. Mr. Perrin Medecin de l'Hôpital des Forçats, & Mr. Croizet Chirurgien du même Hôpital, chargés de cette commission, visiterent les malades, avec Mrs. Audon & Robert Medecins de la Ville, & les deux Chirurgiens qui les accompagnoient. Ce fut le premier Août qu'ils firent cette visite, après laquelle ils firent leur raport qu'ils remirent à Mrs. les Commandants, & que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous soussignés Medecin & Chirur-
„ gien de l'Hôpital Royal des Forçats,

„ certifions, qu'ayant été commis par
„ ordre de Mrs. les Officiers Generaux &
„ Intendant des Galeres, assemblés en
„ Conseil, ce jourd'hui premier Août,
„ pour aller visiter les malades de la Vil-
„ le, qu'on soupçonne attaqués de peste,
„ nous nous serions portés dans l'Hôtel
„ de cette Ville à trois heures après midy,
„ pour nous joindre aux Sieurs Robert &
„ Audon Medecins aggregés, & au Sr.
„ Bouzon, Me. Chirurgien, nommés par
„ Mrs. les Echevins, pour faire la visite
„ desdits malades, nous aurions trouvé
„ en visitant differents quartiers de la
„ Ville. 1°. Dans celui de la Major, où
„ depuis peu de jours il est déja mort plu-
„ sieurs personnes soupçonnées de peste,
„ une femme ; morte, âgée d'environ
„ soixante ans, malade depuis trois jours,
„ sur laquelle pourtant nous n'avons re-
„ marqué aucun signe de malignité pe-
„ stilentielle en aucune partie de son
„ corps ; nous en aurions visité un autre
„ dans une maison de la rue de l'Evêché,
„ âgée d'environ trente-cinq ans, laquelle
„ a un bubon à l'aîne gauche, lequel nous
„ avons crû pour plusieurs raisons être
„ venerien, n'y ayant aucun signe de ma-
„ lignité sur elle. Dans le quartier der-
„ riere les Grands Carmes, nous aurions

„ trouvé dans une maison le cadavre
„ d'une fille âgée d'environ vingt ans,
„ morte la nuit passée, s'étant alitée de-
„ puis avant hier, selon le raport de sa
„ mere, avec un grand mal de tête, des
„ envies de vomir, & un accablement
„ general, morte en trente heures, toute
„ couverte d'un pourpre livide, ayant le
„ ventre extrémement tendu & violet, &
„ ayant rendu par le nez une grande
„ quantité de sang très-dissous & très-
„ sereux; nous aurions de plus trouvé
„ dans le même quartier plusieurs autres
„ personnes de tout sexe & de tout âge,
„ au nombre de huit ou dix, attaqués de
„ fiévre avec des douleurs de tête & des
„ envies de vomir, lesquels accidens la
„ plûpart des parens nous ont dit prove-
„ nir des mauvais fruits que ces malades
„ avoient mangés en quantité, sans qu'il
„ nous ait paru en eux aucun signe de
„ contagion : de plus, en descendant dans
„ la ruë de l'Escale, dans une maison, où
„ depuis quatre ou cinq jours une femme
„ est morte subitement soupçonnée de
„ peste, nous aurions trouvé son enfant,
„ âgé d'environ douze ans, mort aujour-
„ d'hui, couvert de taches pourprées pres-
„ que par tout le corps, avec une tension
„ considerable au bas ventre, & une

„ grosseur vers les glandes de l'aîne gau-
„ che, lequel s'étoit alité depuis avant-
„ hier, selon le raport des parens, avec
„ des nausées & des maux de tête insu-
„ portables ; nous aurions trouvé de plus
„ à son côté sur un méchant lit, son pere
„ âgé d'environ quarante ans couché tout
„ habillé, avec une face livide, les yeux
„ enfoncés & mourans, ayant eu depuis
„ avant-hier qu'il s'est couché, de grands
„ maux de tête & de vomissement, tout
„ parsemé de tâches pourprées & livides,
„ ayant une tumeur à l'aîne droite avec
„ une tension tres douloureuse dans tout
„ le bas ventre : nous aurions trouvé dans
„ une autre maison, auprès de celle-là,
„ la mere & la fille, la premiere âgée
„ d'environ trente-cinq ans, & la fille
„ d'environ quatorze, toutes deux la face
„ livide, les yeux mourans, & dans un
„ abattement general, pouvant à peine
„ ouvrir les yeux, sur tout la fille, qui
„ étoit dans un assoupissement considera-
„ ble, étant malade depuis deux jours,
„ ayant un mal de tête horrible, & des
„ envies de vomir, sans pourtant aucune
„ élevation ni aux aînes ni aux aisselles,
„ & sans aucune tâche pourprée : de plus,
„ en montant vers la fontaine de la Sa-
„ maritaine, nous avons trouvé dans une

„ même maison un enfant d'environ vingt
„ ans , mort aujourd'hui , couvert d'un
„ pourpre livide , n'ayant été malade que
„ trois jours avec mal de tête , vomisse-
„ ment , & maux de cœur continuels ; &
„ dans un autre petit lit à côté , son frere
„ âgé d'environ treize ans , malade depuis
„ hier , s'étant alité , selon le raport de
„ sa mere , avec un horrible mal de tête,
„ qui continuoit encore , des maux de
„ cœur , & des envies de vomir frequen-
„ tes , ayant même vomi quelque fois ,
„ ayant les yeux enflamés & étincelans ,
„ la langue aride & blanchâtre , & une
„ tention au bas ventre , avec une gros-
„ seur considerable & douloureuse à l'aî-
„ ne droit , & un abattement general :
„ de plus enfin , nous aurions trouvé dans
„ une maison , sur le Cours , une fem me
„ âgée d'environ quarante ans , tombée
„ dans un délire , avec des mouvemens
„ des membres involontaires , les yeux
„ ardents & larmoyans , tâchée de pour-
„ pre en plusieurs endroits de son corps ,
„ ayant depuis deux jours une hemorragie
„ par le vagin d'un sang sereux, & s'étant
„ alitée , selon le raport de son frere de-
„ puis quatre jours avec de grands maux
„ de tête , & de frequens maux de cœur :
„ on nous a raporté qu'il étoit mort de-

„ puis peu dans la même maiſon un en-
„ fant qui ne fut malade que deux jours,
„ ayant de même de grands maux de tête,
„ & des envies de vomir frequentes, ce
„ qu'ayant très-meurement examiné,
„ nous ne pouvons douter que ce ne
„ ſoient des maladies peſtilentielles très-
„ contagieuſes, & qui demandent de
„ très-grandes précautions, pour en pré-
„ venir les funeſtes ſuites. Tel eſt nôtre
„ ſentiment. A Marſeille, ce premier
„ Août 1720. *Signé* PERRIN &
„ CROIZET.

Après s'être aſſûrés de la verité du fait, ſans s'arrêter aux bruits populaires, & ſans donner dans les préventions d'une incredulité mal entenduë, les Commandans ne penſerent plus qu'aux moyens de mettre les Galeres en ſûreté. On n'en trouva pas de plus ſûr, que de les ranger du côté de l'Arcenal, & de les enfermer par une eſtacade, qui eſt une eſpece de barriere ſur l'eau, qui les ſeparoit du reſte du Port; on ferma auſſi toutes les avenuës de l'Arcenal par des barricades, & on y enferma tous les bas Officiers, & tous les équipages. Mrs. les Officiers ne s'y enfermerent pas, mais ils y alloient regulierement deux fois par jour, & toutes les fois que le ſervice le demandoit:

& ainsi tout le Corps des Galeres fut en peu de jours separé du reste de la Ville, & la rendit encore plus deserte & plus solitaire.

La communication entre les Galeres & la Ville est trop libre, pour se flatter que le mal n'en eût pas aproché. Il étoit difficile que parmi les équipages quelqu'un ne fût déja infecté, ou que quelque Forçat n'eût pris en Ville quelque impression contagieuse, avant qu'ils fussent resserrés : car on a aprofondi l'histoire de Boyal, un des deux premiers malades, dont nous avons parlé : on disoit qu'il avoit couché le soir sur la Galere la Gloire, & qu'il y avoit porté le mal ; que c'étoit dans cette Galere que la contagion avoit commencé, & qu'elle avoit été la plus maltraitée. Il est bien vrai que cet homme coucha sur la Galere la Duchesse, un soir qu'il trouva sa maison fermée, & que l'Argousin de garde étant de ses amis, l'y reçût, & luy prêta même son lit ; mais aussi il est vrai, qu'ayant apris sa maladie, avant que la Garde revint à son tour, il ne se servit plus de ce lit, ni de tout ce que ledit Boyal avoit touché : en effet, ce n'est point par cette Galere que la contagion est entrée dans ce Corps, & elle a été la moins maltraitée de toutes.

Ce n'étoit pas assez d'avoir enfermé les Galeres, il falloit encore pourvoir à leur subsistance & au soin des malades ; c'est ce que Mrs. les Officiers generaux firent avec un ordre & une prévoyance dignes de leur genie, & qui doivent servir de regle pour le tems à venir, si jamais un pareil malheur arrivoit. On prit plusieurs *a* Tartanes, qui partoient alternativement, pour aller prendre des vivres aux deux Ports les plus proches de Marseille, qui sont ceux de Toulon & de Bouc, où le Fournisseur faisoit porter toutes les choses necessaires, comme bois, charbon, viande, & tout le reste, pour l'entretien des Officiers & des équipages. On distribuoit la ration, comme si les Galeres avoient été armées ; on établit des boucheries dans l'Arcenal, & on le munit de toutes les autres necessités : enfin, tout y étoit si bien disposé, que dans un Corps aussi nombreux, chacun y trouvoit non seulement le necessaire, mais même toutes ses commodités, & à un prix mediocre, pendant qu'avec une dépense immense on manquoit souvent du necessaire dans la Ville.

On n'eût pas moins d'attention à pour-

a *Petits Bâtimens de mer, très-legers, & qui vont avec tout vent.*

voir à l'entretien des malades, & à empêcher que le mal ne se repandît, & n'infectât tout ce Corps. L'Hôpital des équipages qui est derriere la Citadelle hors la Ville, & sur le bord de la mer, fut destiné pour les pestiferés : on le vuida sur le champ, & on le fournit de tout ce qu'il faut pour les malades, & des Officiers necessaires. Par-là on ne fut pas dans la necessité d'infecter l'Hôpital general des Forçats, qui fut reservé pour les malades qui s'y trouvoient alors, & pour ceux qui pouvoient tomber de toute autre maladie que celle qu'on craignoit. Comme sur les Galeres la communication y est très-prochaine, & qu'un malade en auroit bientôt infecté plusieurs autres, on érigea un Hôpital d'entrepos à la Corderie, où l'on portoit les malades sur le moindre soupçon de la plus legere incommodité, & de-là, dès que le mal se manifestoit, ils étoient transportés à l'Hôpital qui leur étoit destiné.

Le mal contagieux, se declarant dans les uns plûtôt, & plus tard dans les autres, & se déguisant quelque fois au commencement, sans se montrer d'abord, il fut reglé que les Medecins & les Chirurgiens feroient chacun leur visite dans cet entrepos, à differentes heures. Il y avoit

donc huit visites par jour ; ainsi, à quelque heure que le mal se manifestât, il étoit surpris & découvert, & le malade sur le champ envoyé au lieu destiné. Les Chirurgiens particuliers faisoient aussi diverses visites par jour, chacun sur sa Galere; & sur la plus legere incommodité, ils faisoient porter les malades à cet entrepos. Il en étoit de même de ceux qui tomboient malades dans l'Arcenal où étoient enfermées les familles de ceux qui y sont employés. Une Chaloupe prête à partir à toute heure, fut reservée pour le transport des malades, & quelques autres furent destinées à porter les vivres & les autres necessités audit Hôpital, à differentes heures marquées dans le jour.

Pendant qu'on faisoit ces sages dispositions, la maladie commença à se montrer sur les Galeres, par deux Forçats, qui tomberent les premiers avec des charbons, l'un le 31. Juillet, & l'autre le premier Août ; d'autres tomberent après, insensiblement le mal se repandit à son ordinaire dans les Chiourmes, dans les équipages, & dans les familles qui étoient enfermées dans l'Arcenal, & la mortalité suivit de près, mais non pas avec la même rapidité que dans la Ville. Il y a suivi à peu près les mêmes periodes, & y a

duré presque tout autant ; mais il s'en faut bien qu'il y aye fait le même ravage. En Septembre la maladie y fut dans sa vigueur, & dans les mois suivans elle est toûjours venuë en declinant. Le plus grand nombre des malades a été de vingt-cinq à trente par jour, & la plus grande mortalité a été dans le milieu de Septembre de dix-sept en un jour ; & les autres jours, tant devant, qu'après, ce nombre est allé en augmentant jusques-là, & de-là en declinant à proportion ; car le nombre des morts en Août est de 170. en Septembre 286. en Octobre 179. en Novembre 89. en Decembre 38. & le tout est 762. Dans les mois de Janvier & de Fevrier, il n'y en eut que sept à huit par mois ; & en Mars la maladie cessa entierement sur les Galeres. Comme l'Hôpital des Pestiferés n'étoit pas assez grand pour contenir tous les malades, on dressa des tentes dans la cour, qui est fort vaste, sous lesquelles on faisoit passer ceux qui étoient les plus près de la guerison, & pour decharger bientôt cet Hôpital, on disposa une vieille Galere, que l'on plaça loin des autres, où les uns venoient finir leur guerison, les autres y faire leur quarantaine, & achever de s'y reparer : par là on se ménagea toûjours de place dans l'Hôpital,

pour y recevoir les nouveaux malades.

Il ne falloit pas de moindres precautions, ni des meſures moins bien entenduës, pour empêcher que le mal contagieux ne fît les derniers ravages dans des Bâtimens, où l'on eſt preſque les uns ſur les autres; auſſi n'y a-t-il pas fait de grands progrès; on ſera ſurpris de voir que ſur dix mille perſonnes qu'il y avoit ſur les Galeres ou dans l'Arcenal, il n'y ait eu que douze cens ſoixante, ou tout au plus treize cens malades; & on le ſera encore plus, qu'il n'en ſoit mort que ſept cens ſoixante deux, c'eſt-à-dire, qu'il en aye gueri la moitié: l'heureuſe gueriſon de tant de malades, n'eſt pas moins dûë aux ſoins & à l'application de ceux qui font la Medecine & la Chirurgie ſur les Galeres, qu'au bon ordre qui y regnoit. Parmi ces morts, il y a pluſieurs Chirurgiens de Galere, dont quatre ſont morts dans l'Hôpital, parmi leſquels on compte Mr. Laugier, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, ſi connu par ſon Traité des Vulneraires, & qui joignoit à un grand fond de Theorie une longue & ſage pratique; un Apoticaire & ſix Aumôniers: il n'eſt mort auſſi que fort peu d'Officiers, & aucun des Officiers generaux. On les a vû pourtant s'expoſer hardiment à tout

ce

ce que le bien du service demandoit. Il étoit juste que la maladie respectât ceux qui après avoir pourvû à la conservation des Galeres, devoient encore travailler si utilement à celle de la Ville.

CHAPITRE VIII.

Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Consuls restent seuls chargés de l'administration publique. Etat de la Ville à la fin du premier periode.

UNe disposition dans la Ville semblable à celle des Galeres, auroit peut-être prévenu tous les désordres qu'on y a vû. On ne sçauroit trop se hâter dans ces occasions, de mettre les choses en regle, si l'on veut éviter le trouble & les inconveniens qui suivent les resolutions tardives & tumultueuses : une Ville qui attend que l'ennemi soit près pour se préparer à le recevoir, s'expose à être surprise, & à essuyer ou les malheurs d'un assaut imprévû, ou la honte d'une composition forcée. Tel a été le triste sort de Marseille, où soit que l'on ne crût que foiblement la peste, ou soit que l'embarras d'une grande Ville ne permît pas de

pourvoir à tout en même tems, on a attendu de prendre les mesures convenables contre la contagion, que la necessité les déterminât.

Les Medecins qui prévoyoient de loin les suites de cette maladie, & qui par la violence qu'elle exerçoit sur chaque malade en particulier, jugeoient de celle de la constitution generale du mal, ne manquerent pas d'inspirer d'abord aux Magistrats toutes les précautions qu'on a coûtume de prendre en pareil cas. Ils leur insinuerent de former un Conseil de santé, composé des personnes les plus distinguées par leur rang, & de quelques principaux Citoyens, pris de divers Etats; mais les Echevins craignirent le trouble de la multitude, disant qu'ils ne vouloient pas faire une *hâle* de l'Hôtel de Ville: c'est ainsi qu'ils s'expliquerent. Les Medecins leur offrirent encore de faire rester l'un d'eux pour le Conseil, parceque dans le cours d'une contagion, il se présente une infinité d'affaires qui ne peuvent être décidées que sur l'avis d'un Medecin: ils repondirent qu'ils n'en avoient pas besoin. Il en fut de même de tout ce qu'ils purent leur proposer: fortifiés dans leurs préventions contre eux, ils regardoient comme suspect tout ce qui venoit de leur part: neanmoins pour que

le Public ne souffrît pas de l'entêtement des uns, & du ressentiment des autres ; les Medecins voyant qu'ils n'étoient pas écoutés, & n'ayant d'autre vûë que le bien public, ils crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de leur remettre le Traité de la peste par Ranchin, qui contient tous les Reglemens de Police pour les tems de contagion. La suite fera voir l'usage qu'ils ont fait de ce Livre.

Le seul Medecin de la Ville, qui fut écouté des Magistrats, ce fut Mr. Sicard, qui ayant refusé de visiter les malades, & voulant se rendre utile par quelque endroit, fut leur proposer un moyen de faire cesser la peste, leur répondant du succés, pourveu qu'on executât ce qu'il diroit. La proposition étoit trop favorable, pour n'être pas bien reçûë. Les autres Medecins avoient été rejettés comme ces Prophetes, qui n'annonçoient que des choses tristes ; celui-ci est bien reçu, parce qu'il prédit des choses agreables. Ce Medecin proposa donc d'allumer un soir de grands feux dans toutes les Places publiques, & au tour de la Ville, qu'en même tems chaque particulier en fit un devant la porte de sa maison, & qu'à commencer du même jour, & pendant trois jours consecutifs, chacun fit à la même heure, à cinq heures du soir,

un parfum avec du ſoûfre dans chaque apartement de ſa maiſon, où il déployeroit toutes ſes hardes, & tous les habits qu'il avoit porté depuis que la contagion avoit paru.

Quoique ce moyen de faire ceſſer la contagion ne ſoit ni fort nouveau, ni fort ſingulier, & que l'hiſtoire d'Hipocrate ne ſoit ignorée de perſonne, la confiance avec laquelle ce Medecin le propoſa. & l'eſpoir de voir bientôt finir un mal, dont on commençoit à redouter les ſuites, le firent recevoir. On ſe met en état d'executer la choſe : Ordonnance de Police, qui aſſigne le jour, & ordonne les feux & les parfums, en conformité du projet du Sr. Sicard ; il eſt lui-même commis à la diſpoſition des feux, ſous les ordres de Mr. Dieudé un des Echevins, qui s'eſt toûjours prêté volontiers aux emplois les plus pénibles; on fait de grands amas de bois dans toutes les places, & dans tous les lieux déſignés ; on diſtribuë dans toute la Ville du ſoufre pour les parfums, à tous ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter: enfin, le jour arrivé, & à l'heure marquée, toute la Ville parut en feu, & l'air ſe couvrit d'une noire & épaiſſe fumée, plus propre à retenir les vapeurs contagieuſes qu'à les diſſiper.

On ne sçait ce que l'on doit le plus admirer ici ou la confiance de ce Medecin, qui sans distinguer les periodes ni la nature de la contagion, propose avant le tems un secours aussi foible, & si peu capable de produire l'effet qu'il en promettoit; ou la credulité des Magistrats, qui denués d'un Conseil solide, se laissent aller à tout vent de doctrine, & consentent à une dépense aussi inutile que fatigante, sans daigner consulter là-dessus les autres Medecins, ausquels ils avoient déja confié le soin des malades. Le public vît avec regret consumer inutilement une si grande quantité de bois, dont il craignoit de manquer dans la suite, & ce Medecin trompé dans son attente, ne pouvant plus soûtenir les reproches du peuple sur l'inutilité de son remede, disparut avec son fils.

En effet, ces feux ne firent, ce semble, que rallumer celui de la contagion; ils embraserent l'air déja échauffé par la chaleur de la saison & du climat: le venin pestilentiel devint plus actif, & le mal se dévelopa avec plus de vivacité. Déja les plus entêtés se rendent, & pensent à chercher leur salut dans la fuite ou dans la retraite; les plus timides, ou pour mieux dire, les plus prudens avoient déja profité

de la liberté des passages, pour se sauver en d'autres Villes,& en d'autres Provinces. Ceux qui furent plus tardifs à croire, trouvant toutes les issuës fermées, & les chemins exactement gardés, furent contraints de se retirer dans leurs Bastides, ou de s'enfermer dans leurs propres maisons.

On ne vit plus alors que gens qui achetoient des provisions de tout côté, qui charrioient des hardes & des meubles de toute part; les voitures n'y peuvent pas suffire, elles sont hors de prix, le peuple même prend le large, & sort en foule hors les portes de la Ville, & comptant sur la douceur de la saison, va camper sous des tentes, les uns dans la Plaine de St. Michel, qui est une grande Esplanade du côté des Minimes; les autres le long de la riviere & des ruisseaux qui arrosent le terroir, & les autres le long des ramparts: quelques-uns grimpent sur les Collines & sur les Rochers les plus escarpés, & vont chercher un azile dans les Antres & dans les Cavernes: les gens de mer s'embarquent avec leurs familles sur des vaisseaux, sur des Barques, & dans de petits Bateaux, dans lesquels ils se tirent au large dans le Port & dans la Mer, & forment ainsi une nouvelle Ville flottante au milieu des eaux.

Monseigneur l'Evêque, comme un fidé-

le Paſteur, reſte ſeul à la garde de ſon Troupeau; les Curés & les autres Prêtres des Paroiſſes, animés par ſon exemple, & fortifiés par ſon courage, n'abandonnent point leurs oüailles: les Monaſteres des Religieuſes ſont ouverts, & la plûpart de ces filles vont rejoindre leurs parens & leurs familles. Cette deſertion generale laiſſe le reſte des Citoyens dans la conſternation la plus touchante; & la Ville du Royaume la plus peuplée devient en peu de jours la plus triſte ſolitude. Les Conſuls ſe confiant en leur activité naturelle, & au zele dont ils ſe ſentoient animés pour le ſalut de la Patrie, demeurent ſeuls chargés du ſoin de la Ville. Ils n'ont voulu partager avec perſonne les peines de l'adminiſtration la plus accablante qui puiſſe ſe préſenter dans l'exercice du Conſulat. Heureux ces Conſuls, heureux le peuple, ſi le ſuccés avoit pû repondre à leur attente & à leur zele.

Il ſemble pourtant qu'une adminiſtration qui regarde le ſalut commun, & qui intereſſe la vie & le bien de tous les habitans d'une Ville, donne droit à ceux qui y ſont en place, & aux principaux Citoyens d'y avoir quelque part: auſſi ces notables voyant qu'ils n'étoient point appellés à cette adminiſtration, dans laquelle ils

ne pouvoient pas s'ingerer d'eux-mêmes, & jugeant que leur présence inutile au Public, ne serviroit qu'à les rendre spectateurs de la plus triste scene qui fût jamais, ne penserent plus qu'à leur propre conservation. Les Officiers de Justice, les Directeurs des Hôpitaux, les Intendans de la Santé, ceux du Bureau de l'Abondance, les Conseillers de Ville, & les autres Officiers municipaux, tout disparut, & les Echevins resterent seuls à la tête d'une nombreuse populace, avec leur Secretaire, & Mr. Pichaty l'Avocat leur Conseil ordinaire.

Ils n'ont pas laissé de rendre diverses Ordonnances très-utiles pour la Police, comme celles qui ordonnoient de faire sortir tous les Gueux & Mandians de la Ville; qui défendent de reserrer le bled, de ne rien laisser dans la Ville, qui pût causer de l'infection, de transporter les meubles & les hardes des morts & des malades d'une maison à l'autre, & plusieurs autres de cette espece, dont l'execution auroit prévenu bien des désordres, si quatre personnes y avoient pû suffire. On mit encore sur pied quatre Compagnies de Milice; on posa des Corps de Garde à l'Hôtel de Ville, & par tout où il étoit necessaire: on nomma des Commissaires dans

chaque quartier ; on pourvût à la subsistance des pauvres, qui par la cessation de toute sorte de travail, se trouvoient reduits aux dernieres extrêmités ; on donna des instructions aux Commissaires ; on les chargea de faire distribuer le pain aux pauvres,de s'informer des malades qu'on laisse pourtant encore dans leurs maisons, & de veiller à tout ce qui convient pour le bon ordre.

Malgré ces belles dispositions, la maladie va toûjours son train ; elle prend d'un jour à l'autre de nouveaux accroissemens; on ne distingue plus les ruës infectées ; le feu de la contagion a pris par tout, & le nombre des morts est si fort augmenté,que les nuits ne sont pas assez longues pour les enlever tous ; on ne peut plus enfin garder pour le Public les ménagemens ordinaires; il fallut se resoudre à porter les morts de jour ; ils ne peuvent même être enlevés un à un ; on prend de force les chevaux & les tomberaux des Bourgeois, on engage tous les Gueux & Vagabonds à servir de Corbeaux, on fait ouvrir de grandes fosses hors la Ville, les Tomberaux vont de jour par les ruës, & le bruit funebre de leur cahot, fait déja fremir les sains & les malades, enfin on voit déja dans toute la Ville le triste apareil d'une contagion declarée.

On n'y trouve plus de boutique ouverte, tous les travaux publics & particuliers ont cessé, le commerce est depuis longtems interdit, les Eglises, le College, la a Loge & tous les lieux publics sont fermés, les Offices divins suspendus, le cours de la Justice arrêté; il n'y a plus parmi les parens & les amis de frequentation, plus de visite, plus de societé ; les Paysans de la campagne n'aportent plus leurs denrées; tout le monde fuit une Ville infectée de peste ; il faut se passer des commodités ordinaires, & on a de la peine à se procurer les alimens les plus necessaires. Telle étoit la face de la Ville, & la triste situation de ses Habitans ; tel étoit l'état des choses, quand le mal entra dans son second periode, ce fut environ le dix du mois d'Août.

CHAPITRE IX.

Second periode de la peste. Etablissement d'un nouvel Hôpital.

CE n'est pas ici la premiere fois qu'on a vû les Habitans d'une Ville affligée de peste douter de la verité de cette mala-

a. *C'est l'endroit où s'assemblent les Negocians.*

die, jusques à ce qu'ils en ayent vû les derniers ravages. La méme chose est arrivée dans toutes les Villes que Dieu a voulu punir de ce fleau. Il semble qu'il ne frape de cet aveuglement, que pour les empêcher de prendre des mesures, pour se soustraire à sa justice ; on peut dire néanmoins que l'incredulité n'a jamais été poussée si loin, qu'elle l'a été dans cette occasion. On pourroit la comparer à celle de ces hommes insensés, qui ménacés d'un déluge prochain, & voyant Noë, qui construisoit l'Arche s'en mocquerent, & ne penserent point à prévenir ce malheur par une semblable précaution, & par une conversion sincere. Telle a été aussi la stupide incredulité de quelques-uns de nos Habitans ; ils ont vû commencer la peste dans les Infirmeries, ils l'ont vûë passer pour ainsi dire, sous leurs yeux de cet endroit dans la Ville, & s'étendre en peu de jours dans tous les quartiers ; elle leur est confirmée par le témoignage de tous les Medecins ; & malgré tout cela ingenieux à se tromper eux-mêmes, ils aiment mieux s'exposer à tous les désordres d'une calamité publique, que de les prévenir par de sages précautions qu'ils n'auroient pas dû negliger, quand même elles auroient pû leur être inutiles.

C'eſt dans le ſecond periode du mal que ces déſordres furent extrêmes, & que l'on vit tout le trouble de la plus affreuſe déſolation. Deux choſes donnerent lieu à ces deſordres : d'une part un excés de ménagement, & de l'autre un défaut de prévoyance. Le premier regardoit le ſoin des malades, le ſecond l'inhumation des morts: c'eſt ce que nous allons déveloper.

Environ le 8. du mois d'Août, les Medecins commis à la viſite des malades s'aperçurent qu'on ne les enlevoit plus, & quon les laiſſoit dans les maiſons, quoi qu'ils en donnaſſent tous les ſoirs l'état aux Echevins; ils allerent leur repreſenter que ces malades laiſſés chez eux en infectoient d'autres, & que leurs ſoins étoient inutiles par la miſere de la plûpart: car alors ils ne viſitoient plus guéres que des pauvres; que l'Hôtel Dieu leur étant fermé, ils n'avoient point d'autre retraite; que les charités de la miſericorde & les autres bonnes œuvres leur manquant, ils languiſſoient dans leurs maiſons dénués de tout ſecours, & periſſoient même d'inanition & de miſere; & qu'enfin on ne pouvoit éviter d'établir un nouvel Hôpital pour ces malades.

Mr. le Gouverneur comprit bientôt la neceſſité de cet établiſſement, il l'ordonna ſur le champ, & comme on étoit en peine

de trouver un endroit qui fût propre, & qui pût être bientôt mis en état de recevoir les Malades, les Medecins lui ſuggererent de prendre la Charité, & lui firent voir que c'étoit l'endroit le plus propre par ſa ſituation, par la diſpoſition interieure de la maiſon, par ſon étenduë, par toutes les commodités neceſſaires aux malades, & ſur tout par le voiſinage de cinq Maiſons Religieuſes, qu'on auroit pû lui joindre dans la ſuite, ſi le nombre des malades augmentoit. Ils donnerent encore les moyens de loger ailleurs les pauvres qui étoient entretenus dans cette Maiſon, & qui étoient au nombre de cinq à ſix cens, y compris les Officiers.

La choſe ayant été concluë, les Recteurs de la Charité ſont appellés & priés en même tems de vuider ſur le champ cette Maiſon, & de faire tranſporter les pauvres qui y ſont, aux endroits qu'on leur indique. Ils opoſent pluſieurs raiſons & divers obſtacles à cette entrepriſe, en préſence de Mr. le Gouverneur, qui les combatit, & ſurmonta toutes les difficultés avec une préſence d'eſprit & une douceur, à laquelle ils ne purent reſiſter. Ce projet pourtant ſi bien concerté & ſi long tems balancé, demeura ſans execution, ſans qu'on en ſache la raiſon; on fut prés de

huit jours à ſe déterminer pour l'établiſſement d'un Hôpital ; les malades cependant s'accumulent de tout côtez & bientôt on vit commencer cette confuſion & ce déſordre, dont le ſeul ſouvenir fait horreur.

Rien n'étoit cependant plus propre à empêcher le progrés de la contagion, & à prévenir les déſordres qu'elle a traîné aprés elle, que l'établiſſement de cet Hôpital;on y auroit d'abord placé du jour au lendemain ſix cens malades, & 800. dans un cas de neceſſité ; & dans la ſuite on auroit pris les cinq Couvents,qui ſont au tour de la Charité : car c'auroit été un moindre inconvenient de déplacer des Religieux & des Religieuſes, que de laiſſer les malades dans les ruës & dans les places publiques. On auroit logé les Religieux dans les autres Couvents, qui ſont en ſi grand nombre dans cette Ville, en réüniſſant ceux dont les regles & les manieres de vivre ont le plus de raport & de conformité. Un de ces Coûvents pouvoit être deſtiné pour les riches qui auroient voulu être traités à leurs dépens ; un autre pour les Prêtres, Confeſſeurs, & les autres Officiers malades, enfin les autres auroient ſervi pour les Convaleſcens, pour loger les Officiers, & le reſte des malades, qu'on

y pouvoit recevoir au nombre de trois mille. On ne devoit pas s'attendre à en avoir un plus grand nombre à la fois, parceque dans cette maladie les morts sont promptes & frequentes ; toutes ces maisons sont fort commodes, étant situées à une extrêmité, & separées du reste de la Ville par une Colline, & dans un quartier fort desert ; elles sont même isolées. Que de malades sauvez par cet établissement, & garantis de la cruelle destinée de mourir dans les ruës.

On se détermine à la fin à former un Hôpital pour les pestiferés, & on choisit pour cela l'Hôpital des Convalesçens de l'Hôtel-Dieu ; il est veritablement bien situé, mais c'est la plus petite maison de toutes celles qui étoient propres à cet usage ; car elle ne pouvoit pas contenir au-delà de deux ou trois cens malades ; aussi fut-elle remplie en moins de deux jours ; & comme les malades y venoient en foule, on fut obligé de les placer dans une grande étable, qui est toute auprès, & où l'on enfermoit ordinairement les Bœufs & les Moutons de la Boucherie, encore s'estimoient-ils heureux de mourir dans un endroit, où le Sauveur du monde a bien voulu naître.

Cet Hôpital fut ouvert vers le milieu

du mois d'Août, sous la direction d'un Chirurgien, tous les Medecins de la Ville se trouvant alors employés, à la reserve d'un seul, qui étoit malade, & l'on y mit tous les Officiers necessaires : quelques jours aprés son établissement, Mrs. Gayon pere & fils, Medecins de Barjols, petite Ville de cette Province, qui depuis longtems meditoient un établissement à Marseille, crurent que c'étoit ici une occasion favorable, & vinrent offrir leurs services à Mrs. les Echevins, qui les reçurent volontiers, & placerent ces deux medecins dans le nouvel Hôpital des pestiferés. Ils s'y enfermerent sans daigner conferer avec les Medecins de la Ville, & sans s'informer de la nature du mal, & des remedes qui lui convenoient, d'ailleurs remplis de nouvelles idées & tout-à-fait contraires à celles qu'ils auroient dû se former de la maladie ; ils donnerent dans une methode toute oposée à celle que le mal demande, & dont le mauvais succés augmenta bientôt la mortalité dans cet Hôpital ; ils employerent les saignées reïterées & les purgatifs, dont on avoit d'abord connu l'inutilité. A peine ces Medecins eurent-ils le tems de se reconnoître, que le pere fut pris du mal & mourut : le fils effrayé de la mort de son pere, se retira, & de retour

dans sa Patrie, il y fut mis hors de la Ville en quarantaine, pendant laquelle il mourut aussi, & aprés sa mort, personne n'osant toucher à son corps pour l'enterrer, on mit le feu à la maison, & avec lui fut brûlé tout son bien qu'il avoit converti en papiers, comptant de faire un établissement fixe à Marseille.

Le Chirurgien & les autres Officiers de cet Hôpital suivirent de près le sort de ces Medecins, & avec eux finit le peu de bon ordre qu'il y avoit. Car comme le trouble croissoit avec la maladie, on les remplaça des premiers sujets que l'on trouva, sans choix & sans examen ; aussi cet Hôpital ne fut plus dans la suite qu'un lieu d'horreur & de confusion, où ceux qui devoient avoir soin des malades, ne les voyoient que pour prendre garde au moment qu'ils expireroient, & se partager leurs depoüilles. Ils en faisoient même un lieu de dépôt pour les vols qu'ils faisoient dans les maisons abandonnées par les malades qui alloient à cet Hôpital. En effet leurs desordres étant connus, ils furent arrêtez & condamnez aux Galeres. Nous passons ici l'état de cet Hôpital, nous le representerons avec celui de la Ville, pour ne pas toucher deux fois à un tableau si hideux & si effrayant.

On reconnut bientôt que l'Hôpital qu'on avoit choisi, étoit trop petit pour le grand nombre de personnes qui tomboient malades chaque jour : on forma donc le projet d'en faire un autre, mais qui par le long tems qu'il fallut pour le mettre en état, devint inutile pour remedier aux desordres presens. On choisit le jeu de mail, dont l'étenduë & la situation fournissoient une place très-propre pour y dresser un Hôpital, qui par la proximité du Couvent des Augustins reformez, & d'un grand corps de maison, qui est à l'entrée du jeu de mail, avoit toutes les commoditez necessaires : d'ailleurs sa situation hors de la Ville le rendoit encore plus propre pour ces sortes de malades. Ce projet étoit bien concerté, mais il auroit fallu pouvoir suspendre la rapidité du mal, jusqu'à ce qu'il fût executé ; car on ne pouvoit déja plus compter les malades, ils étoient sans secours & sans retraite dès le 20. du mois d'Août, & on entreprend seulement alors un Hôpital, qui n'a été prêt qu'au commencement d'Octobre, comme on le verra par la suite ; il n'a pourtant pas laissé d'être d'une grande utilité : nous le dirons en son lieu. Cependant pour donner une retraite aux malades, on éleva des tentes

hors de la Ville le long des remparts, ausquels on fit une breche vis-à-vis pour pouvoir transporter les malades sous ces tentes.

La seconde chose qui donna lieu aux desordres dans le second periode du mal, c'est l'indolence où l'on étoit encore, & l'incertitude que ce fût veritablement la peste. De-là le défaut de prevoyance pour l'inhumation des morts; dans les commencemens on les portoit aux Infirmeries, qui quoique vastes, ne purent pas en contenir un grand nombre, parce que le terrein est presque tout sur le Roc: on fut même obligé d'y combler une vieille Citerne. Les Infirmeries étant donc remplies, on resolut d'ouvrir une fosse du côté de la Cathedrale; mais à peine eut-on commencé d'y travailler, qu'on l'abandonna sur les representations des Religieuses du St. Sacrement, dont la maison étoit tout auprès. On désigna une terre hors la Ville, entre les portes d'Aix & de la Joliete, dans laquelle on ouvrit deux fosses de dix toises de long, d'autant de large, & de quatorze pieds de profondeur. Ce ne fut pas sans peine que l'on obligea des Paysans d'y travailler: il fallut que Mr. Moustier l'Echevin, homme d'un zele infatigable se mît à la tête.

Ces foſſes furent bientôt remplies au moyen d'une mortalité de trois à quatre cens perſonnes par jour, & qui alloit toûjours croiſſant d'un jour à l'autre, & comme on n'en avoit point preparé d'avance, & que les Foſſoyeurs & les Corbeaux manquoient de tems en tems, ou par la fuite, ou par la mort, on fut bientôt hors d'état d'enlever les cadavres, & l'expedition de toutes la plus importante en tems de contagion, celle qui demande le plus de celerité, & qui doit ſouffrir le moins d'interruption, fut conduite le plus lentement. Ainſi d'une part l'établiſſement d'un Hôpital differé, joint au choix de celui des convaleſcens, qui ne pouvoit pas contenir la dixiéme partie des malades; de l'autre le défaut des foſſes qui n'étoient pas preparées, des Foſſoyeurs & des Corbeaux qui auroient dû être engagez d'avance, donnerent lieu à ce deſordre, qui remplit en peu de jours la Ville de morts & de malades.



CHAPITRE X.

La Contagion est portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyez par la Cour. Desertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires de la Ville.

QUOIQUE l'on sçût par tradition qu'en tems de peste, toutes les autres maladies cessent, & semblent ceder à celle-ci, comme à la plus cruelle & la plus dangereuse ; néanmoins on ne laissa pas de fermer l'Hôtel-Dieu, depuis le commencement de la contagion, & de le reserver pour les malades qui s'y trouverent alors, & pour ceux qui pourroient être attaquez dans la suite de toute autre maladie. Malgré cette précaution, le mal contagieux s'y introduisit, & l'infection se répandit dans toute cette Maison, dans laquelle outre les malades, & ceux qui étoient destinez à les servir, on nourrissoit encore trois ou quatre cens enfans trouvez, de l'un & de l'autre sexe ; & comme dans une maison aussi remplie de monde, la communication y est très-aisée, on doit juger par-là quelle y fut la violence & la rapidité de la contagion.

Elle y fut portée par une femme qui échapa de la ruë de l'Escale, dont nous avons déja si souvent parlé, & qui vint se presenter à l'Hôtel-Dieu pour y être reçûë: soit que son mal ne se fût pas encore manifesté, soit qu'il aye échapé à ceux qui la visiterent, ils ne la crurent atteinte que d'une fiévre ordinaire, & ils la reçûrent. Deux des filles de la Maison destinées au service des malades, sont mandées pour soûtenir cette malade, & la conduire à l'apartement des femmes. La Mere Infirmiere la change de linge, selon la coûtume, & la fait coucher à la maniere ordinaire. Le lendemain ces deux filles tombent malades, & meurent presque subitement, c'est-à-dire, en sept ou huit heures de maladie; le jour d'après la Mere Infirmiere est aussi prise, & meurt aussi promptement que ces filles. De ces quatre malades, la contagion se répand si promptement dans toute cette Maison, que des uns aux autres tout y a peri, Directeurs, Confesseurs, Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, & tous les autres Officiers, Valets, Servantes, & tous les enfans trouvez, à la reserve d'une trentaine, qu'une heureuse guerison a sauvez de la fureur du mal.

Nous ne pouvons refuser ici les justes

loüanges qui sont dûës à la memoire de Mr. Bruno Granier, un des Directeurs de cette Maison, qui en l'absence de tous les autres, soûtenoit seul la penible direction de cet Hôpital. On conçoit assez de quel embarras devoit être la conduite & l'entretien de cinq à six cens personnes en des tems aussi difficiles. Il survenoit pourtant à tout avec un zele & un courage digne d'être imité par tous ceux qui sont appellés à ces charitables exercices. Aussi le Seigneur, qui saisit souvent les momens les plus favorables pour nous appeller à lui, se hâta de recompenser sa charité par une mort qui sera toûjours glorieuse devant les hommes, comme elle doit avoir été prétieuse devant Dieu.

Qu'il nous soit permis de mêler aux larmes que nous donnons à la mort de ce zelé Recteur, celles que meritent aussi ceux qui exerçoient la Medecine dans cet Hôpital; le Medecin (c'étoit Mr. Peissonel le pere) plus venerable encore par sa vertu & par son amour invincible pour la verité, que par son grand âge, y visitoit les malades avec un zele & un courage bien au dessus de celui dont d'autres se sont fait un merite dans la suite, & dont ils ont crû donner le premier exemple: il s'asseyoit auprès des malades, touchoit

leurs playes, & les pansoit avec une charité, qui étoit le fruit de cette pieté sincere qui a éclaté dans tout le cours de sa vie. Il étoit Doyen du college des Medecins, & connu parmi les Sçavans, par son nouveau systême de Phisique méchanique, qu'il alloit donner au Public, si Dieu n'eût mieux aimé recompenser sa charité par une gloire immortelle, que de le laisser joüir de celle qu'il se seroit aquise par l'impression de cet ouvrage. Il y avoit aussi un jeune Chirurgien appellé Audibert, & un jeune Apoticaire nommé Carriere; ils donnoient l'un & l'autre de grandes esperances par la justesse de leur genie & par leur aplication. Ils auroient servi utilement le Public dans la suite, & l'on peut dire que leur mort est une veritable perte pour cette Maison & pour la Ville, où la maladie se répandoit avec la même impetuosité. L'incendie etoit general, & néanmoins bien de gens se flattoient encore. Les Echevins avoient donné de trop mauvaises impressions de leurs Medecins, pour que la Cour s'en raportât à eux sur la nature de ce mal : elle ordonna donc à Mrs. Chycoineau & Verny Medecins de Montpellier, de se transporter à Marseille, pour y examiner la nature de la maladie qui y regnoit. Ces Mrs. s'y rendirent le 12. Août avec

avec Mr. Soulier Maître Chirurgien de la même Ville : & ils y furent reçus des Echevins avec tout l'honneur dû à leur merite & à leur commission. Ils ranimerent d'abord la joie du public, qui attendoit d'eux une décision favorable à son incredulité : mais malgré les préventions qu'on tacha de leur donner contre les Medecins de la Ville, ils voulurent pourtant conferer avec eux sur la maladie ; l'assignation donnée, on s'assemble dans l'Hôtel de Ville, chacun raporte ce qu'il a vû,& pour un plus grand éclaircissement, on convint que chaque Medecin & chaque Chirurgien remettroit à ces Messieurs un précis de ce qu'il avoit observé, ce qui fut fait le lendemain,& ces nouveaux Medecins, ayant pris jour pour aller visiter les malades, on leur en donna deux de la Ville, pour adjoints, Mrs. Montagner & Raymond : le premier avoit été rapellé de l'Abaye de St. Victor, pour remplacer le Sr. Bertrand, qui étoit tombé malade ; on y joignit encore deux Maîtres Chirurgiens ; ils visitent tous ensemble les malades pendant deux jours dans les maisons & dans l'Hôpital des Convalescens, où ils firent ouvrir quelques cadavres, & après s'être bien assurés de la maladie, ils en rendirent compte.

à la Cour, & ayant pris heure pour en faire leur raport à Mr. le Gouverneur & à Mrs. les Echevins, ils se rendirent à l'Hôtel de Ville : les Medecins de la Ville qui les avoient accompagnés, se présenterent pour entrer dans cette Assemblée, & oüir le raport des Medecins de Montpellier, mais les Echevins leur en refuserent l'entrée.

On n'a pû sçavoir quel fut précisement le raport des Medecins de Montpellier aux Magistrats ; mais d'abord après cette Assemblée, ceux-ci dirent hautement, qu'ils avoient déclaré, que la maladie, dont on s'allarmoit tant, n'étoit qu'une fiévre maligne causée par la corruption & par les mauvais alimens : & les Medecins de Montpellier étant partis le 20. Août chargés des honneurs & des présens de la Ville, on vit paroître le lendemain cette Affiche.

Avis au public.

„ Sur le raport qui a été fait à Mr. le „ Gouverneur & à Mrs. les Echevins, par „ Mrs. les Medecins de Montpellier, ils „ ont crû devoir avertir le Public, que la „ maladie qui regne présentement dans „ cette Ville, n'est pas pestilentielle, „

„ mais que c'est seulement une fiévre ma-
„ ligne, contagieuse, dont on espere de
„ pouvoir bientôt arrêter le progrès, en
„ separant les personnes qui en peuvent
„ être soupçonnées d'avec celles qui sont
„ saines, par le bon ordre & l'arrange-
„ ment que l'on va prendre incessam-
„ ment.

Cet avis rassura le Peuple, qui dépuis ce tems là se communiqua plus librement; il avoit même commencé à le faire auparavant après la premiere affiche, & Monseigneur l'Evêque avec les Magistrats avoient été obligé de ceder à ses empressemens pour la Procession qui se fait en cette ville toutes les années le jour de St. Roch, parce qu'on ne crût pas devoir refuser de satisfaire la devotion du Peuple envers un Saint, dont les malheurs presens rendoient la protection si necessaire. „ L'Auteur du Journal imprimé,
„ dit que les Medecins de Montpellier
„ trouverent bon, que pour ne pas aug-
„ menter le désordre de la Ville, l'on
„ dissimulât, & que pour tâcher de calmer
„ & de rassûrer les esprits, on affichât un
„ Avis, portant, &c. Les Medecins de Montpellier ont nié dans la suite que cela fût venu d'eux, quoi qu'ils eussent dicté eux-mêmes cet Avis; & ils ont dit

publiquement, qu'ils n'y avoient consenti que par complaisance : de qui que ce soit qu'il soit venu, cet avis, il eût été à souhaiter, qu'il eût produit l'effet qu'on en attendoit, & que pour insinuer que cette maladie n'étoit que l'effet des mauvais alimens, & détourner les esprits de toute autre idée, on n'eût pas negligé les précautions necessaires. Il est surprenant que des Medecins, qui ont refusé à la peste la contagion que tout le monde lui donne, reconnoissent aujourd'hui publiquement des fiévres malignes contagieuses, qui de l'aveu de tous les Medecins ne sçauroient le devenir. De plus le raport que Mrs. Chycoineau & Verny envoyerent à la Cour, n'est pas tout-à-fait conforme à cette affiche. Le voici tel que nous l'a remis une personne digne de foi, à qui Mr. Chycoineau en avoit donné une copie.

„ Nous nous sommes transportés, suivant les ordres de S. A. R. à Marseille le 13. du present mois ; & ayant dès nôtre arrivée prié Mr. le Gouverneur & Mrs les Echevins, de convoquer ou faire assembler tous Mrs. les Medecins & les Chirurgiens commis pour visiter ceux qui sont affectés du mal contagieux, qui regne depuis deux mois

„ dans cette Ville, dans le dessein d'ap-
„ prendre ce qu'ils pensoient de la nature
„ de ce mal, & de connoître si la verifi-
„ cation que nous en devions faire seroit
„ conforme à leur raport : l'assemblée se
„ fit le jour même à l'Hôtel de Ville, &
„ le sentiment de tous ces Messieurs,
„ sans en excepter un seul, se trouva con-
„ forme, non seulement sur le caractere
„ du mal, mais encore sur les causes qui
„ l'avoient produit, & qui en fomentent
„ la propagation.

„ 1°. Que cette maladie enlevoit ou
„ faisoit perir dans deux ou trois jours,
„ quelquefois même dans deux ou trois
„ heures de tems, la plus grande partie de
„ ceux qu'elle attaquoit.

„ 2°. Que quand une personne atta-
„ quée de ce mal dans une maison ou
„ dans une famille en perissoit, tout le
„ reste en étoit bientôt infecté, & subis-
„ soit le même sort, ensorte qu'il y avoit
„ plusieurs exemples de familles entiere-
„ ment détruites par cette contagion ; &
„ que si quelqu'un de la famille s'alloit
„ refugier dans quelqu'autre maison, le
„ mal s'y introduisoit aussi, & y faisoit
„ le même ravage.

„ 3°. Que cette maladie étoit uniforme
„ presque dans tous les sujets, de quel-

„ que condition qu'ils fussent, & carac-
„ terisée par les mêmes accidens, sur tout
„ par les bubons, les charbons, les pu-
„ stules livides, & tâches pourprées,
„ commençant d'ailleurs par les mêmes
„ accidents, qui dénotent ordinairement
„ les fiévres malignes, tels que sont les
„ frissons, les maux de cœur, le grand
„ abatement des forces, la douleur de
„ tête gravative, les vomissemens, &
„ nausées, ensuite la chaleur ardente,
„ les assoupissemens, les délires, la langue
„ séche & noire, les yeux étincelans,
„ égarés, ou mourans, le pouls inégal
„ & concentré, quelquefois fort élevé,
„ la face cadavereuse, les mouvemens
„ convulsifs, & les hemorragies.

„ Pour ce qui concerne les causes, ils
„ convinrent pareillement que ce mal
„ n'avoit commencé à se faire sentir qu'à
„ l'arrivée d'un Vaisseau venu de Seyde,
„ qui avoit perdu dans son trajet sept à
„ huit Matelots par le même genre de
„ mal, & dont quelques marchandises
„ dérobées avoient été transportées furti-
„ vement & sans précaution, dans l'une
„ des ruës de la Ville, qui a été infectée
„ la premiere, & qui n'est habitée que
„ par de menu peuple, quelques Porte-
„ faix qui avoient remué la marchandise,

„ ayant peri eux-mêmes subitement, que „ les habitans de cette ruë ayant trafiqué „ dans les autres quartiers de la Ville y „ avoient répandu insensiblement la con„ tagion, ajoûtant néanmoins que la po„ pulace & les pauvres Artisans dépour„ vûs de bonne nourriture en étoient à „ proportion plus infectés que les gens „ riches & aisés.

„ Après avoir oüi le raport de ces „ Messieurs, nous les priames de vouloir „ bien chacun en particulier dresser & „ nous remettre un memoire des divers „ cas qu'ils avoient observés, ce qui „ ayant été executé, tous ces Memoires „ se sont trouvés conformes au raport „ précedent.

„ Cependant pour remplir avec plus „ d'exactitude la commission, dont S.A.R. „ a bien voulu nous honorer, nous avons „ fait la visite, & de l'Hôpital, auquel „ on transporte les malades soupçonnés „ de contagion, & des principaux quar„ tiers de la Ville, & avons trouvé dans „ ledit Hôpital, placé à l'une des extrê„ mités de la Ville, environ quatre à „ cinq cens malades, dont plus des deux „ tiers étoient attaqués du même genre „ de mal caracterisé ci-dessus avec bu„ bons, pustules livides, tâches pour-

„ prées ; & les uns mourans , & les
„ autres prêts à mourir , quoiqu'ils n'eussent été portés que depuis quelques
„ heures, ou seulement depuis un jour
„ ou deux ; de sorte qu'on y voit jusqu'à
„ quarante ou cinquante cadavres entassés dans un coin , qui répond aux differens courroirs, & qu'on peut compter
„ dans les vingt-quatre heures sur un
„ pareil nombre de morts.

„ Après la visite dudit Hôpital, nous
„ avons fait celle de differens quartiers de la Ville , & nous pouvons assûrer qu'il n'en est aucun dans lequel
„ il n'y ait un nombre considerable de
„ personnes attaquées du même mal ,
„ ayant souvent trouvé dans les mêmes
„ maisons , pere , mere , enfans infectés,
„ prêts à perir , & dépourvûs de toute
„ sorte de secours.

„ Toutes ces visites faites , nous avons
„ crû devoir faire ouvrir trois cadavres ,
„ dans lesquels nous n'avons trouvé que
„ des inflammations gangreneuses ou tendantes à gangrene.

„ Toutes ces observations nous ont
„ convaincu , que la maladie qui regne
„ dans cette Ville , est une veritable
„ fiévre pestilentielle , qui n'est pas encore parvenuë à son dernier degré de ma-

„ lignité, ayant remarqué que quelques
„ personnes du nombre de celles qui en
„ sont infectées, en rechapent, lorsqu'elles sont secouruës dès le commencement, & que la bonne nourriture ne
„ leur manque pas, suposé d'ailleurs que
„ la maladie aille au-delà du cinquiéme
„ ou du sixiéme jour, mais la Ville est
„ si dépourvûë des alimens necessaires en
„ pareils cas, sur tout de la viande de
„ boucherie, & l'on a pris jusqu'ici si
„ peu de précaution pour separer les personnes infectées de ceux qui ne le sont
„ pas, & leur donner les secours convenables, qu'il est aisé de prévoir que
„ sans l'attention particuliere que S. A. R.
„ veut bien y donner, cette espece de
„ peste qui augmente de jour en jour,
„ deviendroit enfin fatale non seulement
„ à cette Ville, mais même aux Provinces voisines, pour ne pas dire à tout
„ le Royaume. A Marseille le 18. Août
„ 1720.

Ce raport dit un peu plus que l'affiche; mais il n'est pas encore clair : ces Messieurs n'osent pas trancher le mot; ce n'est, disent-ils, qu'une espece de peste; attendons que de retour à Marseille, ils y traitent les malades, & ils l'avoüeront alors tout-à-fait. Il semble pourtant qu'a-

près ce raport envoyé à la Cour, on se flattoit encore à Paris comme à Marseille sur cette maladie : car quelque tems après Mr. le Bret Intendant de la Province, qui depuis le commencement de ces malheurs n'a jamais cessé de procurer à nôtre Ville toute sorte de secours, renvoya aux Medecins trois Memoires qu'on leur dit venir de la part de Mr. Chirac premier Medecin de Monseigneur le Regent. Ces Medecins pleins d'estime pour ce celebre Professeur, reçûrent ses Memoires avec la même confiance, avec laquelle ils l'avoient autrefois écouté lui même. Ils y reconnurent d'abord ses principes, sur lesquels ils s'étoient formés dans l'Ecole, mais l'experience leur avoit déja montré, qu'ils ne pouvoient pas être apliqués au cas present : en effet, dans l'un de ces Memoires, il propose des reglemens pour le service des malades aux Magistrats, aux Confesseurs, aux Medecins & aux Chirurgiens. Il veut qu'on laisse les malades dans les maisons, & qu'on établisse dans chaque quartier des Cuisines, où l'on fera le boüillon, & où ceux qui sont auprès des malades, iront le chercher. Mais comment pourvoir à tous les besoins de trois à quatre mille pauvres dans leurs maisons, où ils man-

quoient de tout ? C'est encore un plus grand embarras de les traiter chez eux, que de les enfermer dans des Hôpitaux. Il ajoûte que les Medecins consultent les Magistrats, & qu'ils agissent de concert ; que ceux-ci donnent toute sorte d'attention à leur subsistance, pour entretenir leur santé, en leur donnant le moyen de s'assembler tous les jours dans un lieu agreable, où ils puissent se délasser de leurs exercices, qui deviennent si penibles dans ces tems fâcheux : nos Magistrats n'ont guéres paru disposés à suivre un pareil conseil. Que les Medecins se montrent aux promenades publiques avec une contenance gaye & contente, ils l'ont fait dans le commencement, & on en a formés d'indignes soupçons : Enfin, que *l'on paye des Violons & des Tambours, pour les faire joüer dans les differens quartiers de la Ville, pour donner occasion aux jeunes gens de s'égayer, & pour éloigner la tristesse & la mélancolie ;* il est difficile, selon la pensée d'un Poëte, que ceux qui sont au milieu des horreurs de la mort, soient susceptibles de quelque joie.

Districtus ensis qui super impia
Cervice pendet, non Siculæ dapes

Horat. lib. 3. od. 1.

Dulcem elaborabunt saporem ;
Non avium citharæque cantus
Somnum reducent . . .

Des deux autres Memoires, l'un regarde la maladie, & l'autre traite la question, s'il y a plus d'inconveniens à declarer la peste qu'à la cacher ; il balance ces inconveniens de part & d'autre, & il conclut pour l'affirmative. Cette question paroît pourtant fort inutile ; car outre que la peste se manifeste assez d'elle-même, si en la cachant on neglige les mesures convenables, pour y remedier, à quels desordres ne s'expose-t-on pas ? & si en prenant ces mesures, on veut dissimuler la maladie ; ces mêmes précautions trahissent le dessein qu'on a de la cacher, & l'annoncent au Public. Nous ne pouvons pas suivre ces deux Memoires dans leur détail ; tout ce que nous en pouvons dire, c'est que l'Autheur paroit suposer par tout que la maladie de Marseille n'est qu'une fiévre maligne ordinaire, & qu'il n'y a point de contagion. Il ramene tout à ce principe, lequel une fois posé, l'on n'a pas de peine à convenir de tout ce qu'il avance : mais il s'en faut bien que la chose soit ainsi ; dès qu'on a traitté deux ou trois malades par la methode qu'il propose, on reconnoît bientôt que

l'on a à traiter tout autre mal que celui qu'il a en vûë, & que la fiévre maligne & la peste sont deux maladies réellement distinctes, & qui demandent des methodes toutes oposées ; & de crainte qu'on ne nous impute d'avoir mal entendu les sentimens de ce célebre Medecin, nous avons crû devoir raporter tout au long l'article de son Memoire, où il s'explique le plus clairement sur la maladie & sur son origine.

„ Tout bien consideré, après avoir lû
„ & examiné avec grande attention, les
„ diverses relations qu'on a envoyées de
„ Marseille sur le caractere de la maladie
„ qui y regne, sur le nombre des person-
„ nes qui en sont mortes, & sur les cir-
„ constances de leur mort, qui sont
„ affreuses, par raport à l'indolence & à
„ la barbarie de ceux qui devoient veiller
„ à la conservation d'un peuple malheu-
„ reux, & pourvoir à ses plus pressans
„ besoins ; j'ai jugé que cette maladie,
„ quoique grande en elle-même, & très-
„ dangereuse, n'étoit qu'une fiévre ma-
„ ligne, très-ordinaire dans les conjonc-
„ tures, où elle est arrivée, entierement
„ semblable à celles que j'ai vû regner en
„ 1709. & 1710. revêtuë des mêmes ac-
„ cidents ; que ce n'est point une peste

„ venuë du Levant , & portée dans le
„ Vaiſſeau, qui en eſt arrivé dans le port
„ de Marſeille ; que ce n'eſt qu'une fiévre
„ maligne , cauſée par les mauvaiſes
„ nourritures du petit peuple de Marſeil-
„ le, il n'en faut pas davantage pour cau-
„ ſer une maladie auſſi conſiderable :
„ preuve de cela, c'eſt qu'il n'y a eu juſ-
„ qu'ici que le bas peuple, qui a beau-
„ coup ſouffert depuis ſix mois, qui en
„ ſoit attaqué, comme les Crocheteurs,
„ qui ont porté les bales de marchandiſes
„ du Vaiſſeau prétendu infect, ſe ſont
„ trouvé de la maſſe de ce peuple mal
„ nourri, il n'eſt pas ſurprenant que
„ ceux qui ſe ſont trouvés les plus
„ échauffés par le travail, qui ont ſué
„ dans le tranſport des marchandiſes, &
„ qui ſe ſont expoſés enſuite à un air un
„ peu froid, ayent été attaqués les pre-
„ miers, & que quelques-uns en ſoient
„ morts en peu de jours & en peu d'heu-
„ res, d'autant plus que des gens de cette
„ ſorte ſont rarement ſecourus aſſez tôt :
„ pour ſe convaincre de ce que j'avance
„ à l'égard des Crocheteurs, qui ont été
„ les premiers attaqués de la maladie ; &
„ pour être perſuadé que ce n'eſt pas
„ d'eux, ni de leurs cadavres, que la
„ maladie s'eſt répanduë dans Marſeille,

„ on n'a qu'à examiner l'éloignement
„ des lieux, où ils sont, & où ils ont été
„ enterrés, des maisons, où la maladie
„ s'est déclarée, ou pendant leurs mala-
„ dies, ou le jour de leur mort, ou de
„ leur enterrement; & on jugera fort ai-
„ sement qu'il n'est guere possible que
„ les émanations contagieuses de ces
„ corps ayent pû se répandre jusques dans
„ des maisons très-éloignées de celles où
„ ils sont morts, pour y communiquer
„ de semblables maladies, & qu'il fau-
„ droit necessairement pour cela, que la
„ contagion se fût communiquée de pro-
„ che en proche, dans les maisons voi-
„ sines, avant que d'arriver aux plus
„ éloignées.

En lisant cet article, il est difficile de se refuser à une reflexion, qui se presente naturellement, c'est que les grands hommes comptent quelquefois un peu trop sur leurs lumieres, sur tout quand ils croyent voir plus clair de loin, que les autres ne font de près. Nous ne devons pas omettre un trait de ces Memoires très-offensans contre les Medecins & les Chirurgiens. „ Quel moyen, dit-il,
„ qu'une aussi grande maladie, qui de-
„ mande des secours prompts & efficaces,
„ parce qu'elle est très-grande, & qu'elle

„ conduit souvent en peu de jours le ma-
„ lade à toute extrêmité, puisse guérir,
„ lorsqu'on abandonne les malades à leur
„ mauvaise destinée, si lorsqu'on leur re-
„ fuse les secours les plus ordinaires,
„ qu'on ne les soûtient ni par les reme-
„ des, ni par les nourritures, & qu'on
„ les laisse mourir victimes de l'inhuma-
„ nité barbare des Medecins & des Chi-
„ rurgiens, ignorants ou interessés, qui,
„ par des raisons d'interêt entretiennent
„ dans le public un esprit de terreur & de
„ crainte, dans l'esperance de se rendre
„ plus necessaires, & de faire augmenter
„ considerablement leurs honnoraires,
„ &c.

On ne sçait où l'Autheur de ces Memoires, a vû des Medecins de ce caractere ? Si l'élevation & un merite superieur donnent droit d'instruire les autres, ils ne peuvent jamais devenir un titre legitime pour les mépriser, encore moins pour leur prêter des sentimens indignes de leur honneur & de leur caractere, contraires même à l'humanité. Ces injurieux soupçons doivent encore moins tomber sur les Medecins de Marseille, que sur tous les autres. Nous leur laissons le soin de se justifier de l'ignorance qu'on leur impute sur la maladie ; mais

pouvons-nous refuser à la verité le témoignage de ce que nous avons vû ? On ne peut dénier à ces Medecins la gloire d'avoir rompu la glace, & de s'être mis les premiers au-dessus de cette vaine terreur qu'avoient autrefois les Medecins, comme le reste des hommes, sur le mal contagieux. Bien loin de suivre les avis de leurs Autheurs, qui décident presque tous que les Medecins ne doivent pas visiter les malades en tems de peste, & qu'ils doivent être reservés pour le conseil des Chirurgiens, ils se sont livrés à ce dangereux emploi d'eux-mêmes ; & de la maniere du monde la plus genereuse. On les a vû depuis le commencement essuyer le premier feu de la contagion, aller de ruë en ruë, chercher les malades dans les maisons, les aprocher hardiment, les toucher, même leurs bubons, & leurs playes, les penser même, quand il a été necessaire ; en un mot remplir toutes leurs fonctions avec la même liberté, qu'ils le font à l'égard des malades ordinaires, sans prendre des habits particuliers, & negligeant toutes ces effrayantes précautions si recommandées cependant par tous les Autheurs.

Il est vrai que les premiers jours ils userent de quelques parfums, mais c'é-

toit moins pour ſe garantir de l'infection contagieuſe, à laquelle la plûpart n'ajoûtent que tres peu de foi, que de celle qui s'exhaloit des maiſons mal propres; où ils trouvoient ſouvent quatre ou cinq malades dans une même chambre. Enfin ils ſe ſont prêté genereuſement à tout ce qu'on a demandé d'eux dans la Ville, à la Campagne, & dans les Hôpitaux, & tout cela ſans être à charge à la Ville, ſinon quand ils ont ſervi dans ces deux derniers endroits, ſans autre reconnoiſſance, de la part du Peuple, que d'en eſſuyer des mépris & ſouvent des inſultes; la ſeule qu'ils peuvent attendre des Magiſtrats dépend de leur generoſité, car ils ont regardé comme une choſe indigne de leur profeſſion de faire avec eux aucun traité d'interêt. Ce n'eſt donc pas l'eſpoir de groſſir leurs honnoraires, qui leur a fait declarer le mal; il l'étoit déja quand ils ont été apellés, & tout ce qu'ils auroient pû dire, pour raſſurer le Public auroit toûjours tourné à leur confuſion. Il étoit même neceſſaire alors de le declarer, ce mal, pour obliger ceux qui étoient chargés de l'adminiſtration publique à prendre de promptes meſures pour ſecourir les malades. S'ils n'avoient conſulté que

leur interêt, ils l'auroient caché pour retenir dans la Ville ceux à qui un état aisé permettoit d'en sortir. Et ils devoient bien prévoir qu'en le déclarant, il ne resteroit que les pauvres; & que peuvent attendre des Medecins d'une miserable populace? Pourquoi donc faire entrer le lâche motif d'un sordide interêt, dans une declaration, qui ne fût faite d'abord qu'aux Magistrats, & qui n'a eu d'autre vûë que le bien public. Ce que nous disons des Medecins est commun aux Chirurgiens, c'a été dans les uns & dans les autres même zele, même desinteressement.

Achevons de les justifier sur cette prétenduë désertion, dont on a fait tant de bruit. L'agregation de cette Ville étoit composée alors de douze Medecins. Il y en avoit deux renfermés dans l'Arcenal pour le service des Galeres, Mr. Pellissery, Medecin real, & Mr. Colomb à l'Hôpital des Equipages; un aux Infirmeries, un à l'Hôtel-Dieu, & un cinquiéme renfermé dans l'Abbaye de St. Victor, en vertu d'un engagement que le Medecin ordinaire de cette Abbaye passe avec les Religieux, de s'y renfermer en cas de contagion. Quatre autres Medecins étoient employés à la visite des

malades de la Ville, qu'ils s'étoient partagée en quatre quartiers. Il restoit encore les deux qui avoient fait la proposition des feux, le pere & le fils, qui furent obligés en quelque maniere de se retirer, pour se dérober aux insultes de la populace : le fils d'ailleurs, incommodé de la poitrine, n'auroit pû servir ; en effet, il mourut quelques mois après. Il n'en reste plus qu'un, qui veritablement a quitté la Ville, en s'excusant sur son peu de santé. Voilà donc cette désertion generale des Medecins reduite à un seul.

La désertion des Chirurgiens n'a pas été plus generale que celle des Medecins. Il y a dans cette Ville trois classes de Chirurgiens, sçavoir les Maîtres jurés de la Ville, dont deux seulement ont fui, tous les autres ont travaillé avec beaucoup d'application & de fermeté. Il y a de plus ceux qui ont gagné leur Maîtrise dans les Hôpitaux, dont deux encore ont disparu : les autres ont été employés : il y a encore les Chirurgiens qui tiennent des privileges ; deux de ceux-là avoient déserté, & les autres ont travaillé : peut-on après cela les accuser de désertion ? Ne separons pas les Apoticaires ; il n'y en a qu'un seul qui se soit caché ; tous les autres ont tenu leurs Boutiques ouver-

tes pendant toute la contagion, ou jusqu'à leur mort, & plusieurs ont servi dans les Hôpitaux. On voit par-là, que si l'on a manqué de Medecins & de Chirurgiens dans cette triste conjoncture, & que si l'on a été obligé d'en faire venir de tous côtés, c'est moins par la désertion de ceux de la Ville, que par la mortalité, & par les raisons qu'on trouvera dans la suite de cette relation.

CHAPITRE XI.

Desolation interieure des maisons.

QUAND on n'envisage la contagion que dans ses commencemens, il est difficile qu'on ne s'y laisse surprendre. Ce n'est d'abord qu'un seul malade qui paroît attaqué, dans lequel on trouve toûjours quelque dérangement de conduite, auquel on raporte la cause du mal: quelques jours après il en tombe un autre, même prévention encore; celui-ci est suivi de quelques autres; les progrès du mal sont insensibles; souvent il semble s'arrêter tout court, & puis reprendre de nouvelles forces; enfin, croissant tout à coup, il vient par une progression

très-rapide à ce dernier degré de violence, où repandu dans toutes les ruës, il enleve tout ; riches & pauvres, jeunes & vieux, & remplit en peu de jours toute une Ville de deuil & de pleurs. Ces comparaisons usées d'un torrent rapide, dont les eaux suspenduës, rompent enfin les digues qui les arrêtoient, & débordant avec impetuosité, ravagent au loin les campagnes, & emportent tout ce qui s'oppose à leurs cours ; d'une étincelle de feu, qui après avoir couvé quelque tems, éclate tout d'un coup par les flâmes les plus vives, & fait en un instant, un affreux incendie, qui poussé par un vent impetueux, cause un embrasement general, n'expriment que foiblement la rapidité avec laquelle le feu de la contagion se repandit vers le 25. Août, & fit craindre la ruine entiere de la Ville. Depuis ce tems là elle ravage tout de suite, elle ne prend plus les citoyens un à un, c'est toute une famille qui tombe à la fois, ce sont les ruës entieres, où d'un bout à l'autre, il ne reste pas une maison saine, pas un quartier qui soit sans allarme, & où l'on ne voye le mal gagner d'une maison à l'autre, avec autant de rapidité que de fureur.

Déja tous les Domestiques, Valets, &

Servantes, & tous les Pourvoyeurs ont peri, ou sont tombés malades; on ne trouve plus à les remplacer; les Pauvres, & tous ceux qui se louent au travail, ont eu le même sort, & avec eux ont manqué tous les secours & tous les services qu'on en retire. S'il en reste encore quelqu'un, on se défie de son état, & on n'ose pas s'en servir. Quel embarras pour les familles, pour celles mêmes que le mal n'a pas encore entamées? elles attendent que l'extrêmité de la faim oblige les plus courageux de tous à sortir, pour aller chercher de quoi sustenter les autres. Déja tous ceux qui vendent les denrées publiques, comme les Bouchers & les Boulangers sont morts pour la plûpart, & ceux qui restent ont devant leur porte une foule de monde; il faut donc y aller puiser ses besoins & ses necessités, au peril de recevoir quelque impression maligne. Le poisson, qui pourroit supléer au défaut de la viande, manque entierement par la fuite ou par la mort des Pêcheurs. Déja enfin, ceux qui n'ont pas eu le moyen de faire des provisions, ou qui les ont consumées, sont reduits aux dernieres extrêmités, ils vivent du jour à la journée; les Pauvres ne trouvent rien à gagner, & les Riches ne

trouvent rien à acheter, la misere est aussi generale que la maladie.

Entrons pour un moment dans ces maisons affligées, voyons y une de ces malheureuses victimes de la fureur du mal & de la barbarie des parens. Le malade est sequestré dans un grenier, ou dans l'apartement le plus reculé de la maison, sans meubles, sans commodités, couvert de vieux haillons, & de ce qu'on a de plus usé, sans autre soulagement à ses maux qu'une cruche d'eau, qu'on a mis en fuyant auprès de son lit, & dont il faut qu'il s'abreuve lui-même, malgré sa langueur & sa foiblesse, souvent obligé de venir chercher son boüillon à la porte de la chambre, & de se traîner aprés pour reprendre son lit. Il a beau se plaindre & gémir, personne ne l'écoute, on lui crie du plus loin que l'on peut, qu'il aye bon courage, tandis qu'on l'abat ce courage, par ce cruel délaissement, heureux si on lui livre un Domestique, tout le reste de la famille s'enferme dans l'apartement le plus éloigné de la chambre du malade, si même l'on n'abandonne tout-à-fait la maison. Dans ce triste état, le malade ne voit plus que l'affreuse image de la mort, que cet abandon semble lui presenter : son trouble se fait

fait voir dans des yeux étincelans, dans un regard égaré, & dans un visage tout contrefait : le Medecin emploie vainement son art pour le guerir, & son éloquence pour le rassûrer : souvent les précautions dont il use lui-même, en aprochant le malade, démentent ce qu'il lui dit, & enfin ce malheureux meurt dénué de tout secours & de toute consolation, & laisse à des parens ingrats un bien considerable, qui lui a été inutile dans ces derniers moments.

Passons de cette maison dans les voisines, & nous y trouverons dans la même chambre, & souvent dans le même lit toute une famille accablée sous le poids du même mal, qui par les cris & les differentes plaintes de tant de malades, forme un triste & lugubre concert. L'un brûlé par les ardeurs de la fiévre, demande des rafraîchissemens que personne ne peut lui donner; l'autre agité par des inquiétudes mortelles, interrompt le repos de tous les autres; quelquefois l'un d'eux, un peu moins accablé que ses tristes collegues, se traîne hors du lit, pour leur donner les secours dont il a un grand besoin lui-même. Ici c'est un fils couché auprès

de ſon pere, & qui tourmenté d'un cruel vomiſſement, irrite par ſes efforts redoublés toutes les douleurs de ce malheureux pere. Là c'eſt une mere éplorée auprés de ſa fille, que la violence du mal rend inſenſible à ſes gémiſſemens; empreſſée à la ſecourir, elle ſe donne des ſoins inutiles, une mort ſoudaine enleve la fille, & laiſſe la mere dans la déſolation & dans le deſeſpoir. Ailleurs on voit le mari & la femme couchés dans le même lit, qui mêlent leurs larmes ſur leur commune infortune; ils s'excitent & s'encouragent l'un l'autre, tantôt par des ſentimens d'une amitié reciproque, tantôt par de pieuſes affections envers Dieu; & enfin preſſés par la violence du mal, ils raniment les derniers efforts de leur tendreſſe, & meurent dans la même union, dans laquelle ils ont vêcu toute leur vie.

Quelle inquiétude pour celui qui eſt ainſi auprès de pluſieurs malades, dont l'un demande des ſoulagemens à ſes maux, & l'autre un Prêtre pour ſe confeſſer, & qui ne peut lui procurer aucun de ces ſecours? Quelle ſollicitude ne ſent-il pas pour donner à celui-là quelque adouciſſement, pour exciter celui-

ci à des actes de contrition & d'amour de Dieu, & faire ainsi des fonctions ausquelles on est si peu accoûtumé, sur tout quand il faut les continuer jusqu'au dernier moment ? Le pere est obligé de contenir ses larmes, pour ne pas tout-à-fait éteindre le courage de son fils mourant, & la mere agonisante n'entend pour toute exhortation, que les pleurs & les lamentations d'une fille désolée. On a vû de jeunes enfans, qui, la mort sur les lévres, exhortoient leurs parens affligés, à la patience & à la resignation à la volonté de Dieu ; d'autres refuser leurs soins & leurs empressemens, & les prier de s'éloigner, de crainte de leur communiquer quelque impression mortelle. Etrange situation, où il faut voir expirer ses propres enfans entre ses bras, en s'exposant au même mal qui les enleve, ou prendre le cruel parti de les laisser mourir sans consolation & sans secours.

On ne sçait qui est plus digne de compassion, ou ces familles, qui tombées tout à la fois, sont presque toutes éteintes en même tems ; ou celles que le mal attaque par gradation & dont il enleve un à un ceux qui en sont attaqués. Ceux-là éprouvent tout à la fois

ce qu'il y a de plus triſte & de plus déſolant dans cette calamité : ceux-ci ne le ſentent que peu à peu, & par une affliction qui eſt d'autant plus cruelle, qu'elle eſt plus longue. Les premiers ſouffrent en même tems l'accablement de leur propre mal, l'affliction de celui des autres, la privation de tout ſecours, l'impuiſſance d'en donner à ceux qu'ils aiment autant qu'eux mêmes, le chagrin inévitable de les voir expirer à leurs côtez ; ſouvent l'aproche d'un cadavre, qui eſt encore cher, & dont on n'a pas la force de s'éloigner : tant de malheurs réünis rendent leur ſort bien pitoyable. Les ſeconds eſſuyent tous ces malheurs tour à tour ; le plus courageux de la famille s'eſt livré à ſervir le premier malade, il eſt tombé quelques jours après ſa mort ; quelle frayeur pour les autres ! trois, quatre, cinq, ſix, ſont encore tombés les uns après les autres, ſans qu'aucun ait échapé. Ceux qui reſtent accablés d'affliction de la mort des premiers, épuiſés de veilles & de fatigues, troublés par la crainte d'un pareil ſort, qu'ils voient auſſi prochain qu'inévitable, tombent les uns dans le découragement, & ſe laiſſent mourir de langueur &

de foiblesse ; les autres dans une disette generale, & passent ainsi d'une extrême affliction dans un état d'indolence & d'insensibilité plus triste encore que le premier : quelques-uns manquant de confiance en Dieu, se sont abandonnez au désespoir, & ont terminé leurs chagrins par une mort volontaire, triste & cruelle resolution, qui ne termine des malheurs prêts à finir, que pour en faire recommencer pour toûjours d'autres.

Dans ces familles ainsi désolées, tantôt c'est une mere, qui reste seule avec son petit enfant, & tous deux malades. Si cette mere infortunée pouvoit faire au moins comme autrefois Agar, qui chassée de la maison d'Abraham son Maître, laissa son fils au pied d'un arbre, & s'éloigna dans le désert, pour s'épargner le chagrin de le voir mourir ; mais celle-ci détenuë par les langueurs de la maladie, ne peut éviter une de ces cruelles extrêmités, ou de mourir, en laissant son fils dans l'abandon & dans la necessité de perir après elle, faute de nourriture ; ou de le voir expirer le premier sous ses yeux ; Tantôt c'est une jeune fille, qui a survêcu tous les autres : avant ces malheurs, un grand nombre

de freres ne lui laissoient esperer qu'une mediocre part de l'heritage de leur pere ; la voilà seule heritiere d'une maison & d'un bien, dont elle est embarrassée ; peu sensible à tous ces avantages, elle ne l'est qu'à la perte de ceux qui les lui ont laissés ; seule elle ne sçait que devenir ; elle ne se voit plus ni parens, ni amis, ni voisins ; il ne lui reste que la triste image des morts, dont elle est encore troublée : bientôt elle estime le sort de ses freres décedés plus heureux que le sien ; Tantôt c'est un Domestique que le Seigneur a bien voulu conserver, pour secourir ses Maîtres : il leur a rendu à tous les derniers devoirs : le voilà seul dans une grande maison, qui reste à sa disposition ; il ne sçait quel parti prendre, il ne paroît point d'heritier, il est absent, ou même il n'y en a point de certain : heureux quel qu'il soit, si le Domestique a une fidelité à l'épreuve d'une tentation si delicate ; car l'on en a vû qui ont eu la cruauté d'avancer la mort de leurs maîtres, impatiens d'executer le malheureux projet de les voler, que quelques heures de patience leur auroient donné la liberté d'executer à loisir, sans ajoûter à ce crime celui d'un attentat

aussi cruel qu'inutile. Souvent toute une famille éteinte, laissoit la maison ouverte au pillage, & en proye à la canaille, ou à ceux qui alloient enlever les cadavres.

Representons-nous quel étoit le chagrin, pour ne pas dire, le desespoir de ceux que le mal surprenoit sans domestiques, sans parens, & sans aucun voisin, qui veuille, qui puisse même les secourir. Ils ne manquent ni d'argent, ni des commodités necessaires, mais tout cela leur devient inutile, parce qu'ils n'ont personne pour les servir. Que deviendront-ils ? Iront-ils dans un Hôpital ? Ils ne pourront pas en suporter l'infection & l'horreur. Quelques-uns pourtant ont pris cette étrange resolution ; d'autres ont mieux aimé mourir chez eux dans un entier abandon. Voudra-t-on le croire ? que ceux-même qui se sont sacrifiés au service du Public, & qui ont prêté leur ministere aux pestiferés, se soient trouvés reduits à ces cruelles extrêmités. On l'a vû dans la personne d'un Curé, qui depuis les premiers commencements de la contagion, avoit administré les Sacremens aux malades avec autant de zele que de pieté, & qui saisi du mal à la

fin du mois d'Août, se trouve seul dans sa maison, sans domestiques, sans voisins, & sans espoir de trouver quelqu'un qui veüille lui rendre des services bien moins importans, que ceux qu'il a rendu lui-même aux autres : dans cet état il s'efforce de sortir, il va fraper à diverses portes de ses Parroissiens, il leur demande une retraite & des secours de charité : refusé de tous côtez, il revient dans sa maison y attendre la recompense dûë à ses travaux, & où, abandonné des hommes, il expira seul entre les bras du Seigneur. Est-ce la dureté du tems ou celle des hommes, qui nous fait voir des exemples d'une si cruelle ingratitude ? Un Chanoine de la Cathedrale, d'ailleurs riche & à son aise, se trouvant en sa maison dans le même délaissement, va se refugier dans le Clocher de son Eglise, où il se flatte de trouver quelqu'un pour le servir ; helas ! il y meurt sans aucun secours. Un Medecin est obligé de se refugier chez les Recolets, pour ne se pas voir mourir dans une entiere privation de tout soulagement. Un autre, qui veritablement a la consolation d'être au milieu de sa famille, qu'il ne conservera pas long-tems, manque souvent de ses

necessités dans le cours d'une longue maladie, il ne les trouve pas même à prix d'argent ; ses services rendus au Public ne lui attirent aucune attention de la part de ceux qui devroient plus lui en procurer, il est enfin obligé d'avoir recours à des Communautés Religieuses, & à des amis charitables, tantôt pour du bouillon, tantôt pour de la viande. Tel étoit le trouble & la désolation où se trouvoient reduites les personnes les plus riches & les plus commodes, ceux même que leur ministere sembloit affranchir de la crainte de si fâcheuses extrêmités.

C'étoit encore un objet bien touchant que de voir les femmes enceintes : presque toutes ont eu le malheur de perir, ou par la maladie, ou après un accouchement naturel, ou bien par ceux que le trouble & la frayeur prématuroient. On sçait de quelle necessité sont les secours étrangers à une femme qui est en travail d'enfant ; elle s'épuise en efforts inutiles, quand ils ne sont pas soûtenus par l'aide de ceux qui l'assistent. On doit bien penser que ces secours manquoient dans un tems où tout le monde étoit resserré, & où l'on étoit dans une dé-

fiance reciproque. Un accouchement eſt bien plus difficile & plus laborieux, quand la femme en fait ſeule tout l'effort : & l'on peut juger de tous les autres ſoins & embarras d'une femme qui eſt obligée de ſe ſoigner elle & ſon enfant, ou qui n'a auprès d'elle que des hommes & des perſonnes tout-à fait neuves à cet exercice. L'embarras étoit bien plus grand pour celles qui accouchoient avant le terme. Mais c'étoit une eſpece de déſeſpoir pour celles qui accouchoient dans le mal. Nulle amitié, nulle compaſſion, nulle charité étoit aſſez forte pour mettre quelqu'un audeſſus des frayeurs qu'inſpire le peril de recevoir des vapeurs infectées, & de toucher à ce qui ſort d'un corps peſtiferé : elles meurent dans l'incertitude de leur propre ſalut, comme le reſte des hommes, & aſſûrées de la perte de celui de leur enfant. Une de ces femmes qui ſe trouvoit dans ce penible cas, ſe ſentant aſſez de force pour demander du ſecours pour ſon enfant, mais non pas pour aller elle même prendre l'eau pour le baptiſer, ſe faiſoit entendre des voiſins & de ceux qui paſſoient dans la ruë, les uns & les autres s'attrouperent devant ſa maiſon, & tou-

chés d'une compassion inutile, ils n'avoient ni assez de courage, ni assez de charité, pour aller la secourir. Un jeune homme, plus hardi que les autres, monte, & va donner le Baptême à cet enfant. La maladie suivie d'une prompte mort, fut bientôt le prix de sa charité & de son courage. Adorons ici les jugemens du Seigneur, sans examiner, si, par cette mort prématurée, il a voulu conserver à ce jeune homme le merite d'une action si sainte, qu'il auroit peut-être perdu dans le cours d'une plus longue vie.

Nous pourrions raporter encore un trait plus hardi dans un cas semblable, d'un autre jeune homme. C'est le fils d'un Chirurgien, qui dans son enfance avoit un peu manié le rasoir dans la Boutique de son pere. Il étoit Pensionnaire chez les Peres de l'Oratoire, où il occupoit une des douze places, que Mr. de Matignon Abbé de St. Victor & ancien, Evêque de Condom y a fondées depuis peu. Ce jeune homme entendant dire, que dans le voisinage une femme dans une grossesse fort avancée, étoit prête à expirer, & qu'on ne trouvoit point de Chirurgien, pour delivrer l'en-

fant, & le mettre en état de recevoir le Baptême, animé d'un saint zele, peut-être mal entendu, prend un mauvais rasoir, va chez cette femme qu'il trouve morte, il lui fait l'operation Cesarienne, & comme si le Seigneur eût conduit cette main aveugle, une operation qui est presque toûjours inutile & infructueuse, eut ici un succès entier, car il en tira l'enfant en vie, & le baptisa. Il semble que le Seigneur ait voulu donner à cette action, qui, imprudente en aparence, avoit été pourtant entreprise par un esprit de charité, tout l'éclat & toute la certitude qu'elle meritoit : car l'enfant survêcut quelques jours à sa mere, & ce pieux jeune homme alla bientôt joüir du même bonheur qu'il avoit procuré à cet enfant.

Je n'oserois pousser plus loin le détail des differentes calamités que l'on voyoit dans l'interieur des maisons ; elles ne trouveroient peut-être pas de créance dans l'esprit des Lecteurs, je ne sçai même s'ils ne regarderont pas ce que j'en ai deja dit comme des exagerations d'une personne affligée, qui veut attendrir les autres sur ses propres malheurs. Cependant quelque vive que soit la description

que j'en ai faite, j'ose assûrer qu'elle est infiniment au dessous de la vérité ; & ce qu'il y a de plus pitoyable, c'est que ces désolations particulieres se présentoient vingt fois le jour dans les differentes maisons où l'on entroit : & que la vûë de tant de miseres devenoit encore plus touchante par les cris, les pleurs, les plaintes, & les hurlemens dont ces maisons retentissoient jour & nuit. Mais sortons de ces lieux affligés, pour aller parcourir la Ville, où nous trouverons des objets encore plus touchants & plus affreux.

CHAPITRE XII.

Etat de la Ville.

SI la désolation interieure des maisons a paru extrême, celle du dehors paroîtra encore plus horrible. Je me dispenserois volontiers de la representer ; car comment ménager dans cette relation & la délicatesse de ceux qui ne pourront pas suporter la lecture de tant de recits affreux, & l'honneur des personnes, sur qui la honte de tant de trou-

bles ſemble retomber ; & la verité des faits, que nous avons promis de ne pas déguiſer. Par ménagement pour les premiers, nous ne ferons qu'un recit ſimple de ce que tout le monde a vû, ſans en faire des deſcriptions outrées & faſtueuſes, & nous jetterons un voile ſur tout ce qui pourroit bleſſer leur délicateſſe : par raport aux ſeconds, on ne doit rejetter ces déſordres que ſur la violence du mal plus rapide dans ſes progrès, que la vigilance la plus active ne pouvoit l'être à prendre des meſures pour l'arrêter : & pour la verité, elle ſera toûjours ſacrée, pour nous, & nulle ſorte de conſideration ne pourra jamais nous porter à la trahir.

Juſqu'ici la Ville avoit paru déſerte, il ſembloit que tous les habitans en étoient ſortis, & qu'il n'y étoit pas reſté une ſeule perſonne. Cette ſolitude étoit encore plus ſuportable que la vûë d'un nombre infini de morts & de malades, dont toutes les ruës & toutes les places publiques furent couvertes peu de jours après. Bien des raiſons obligeoient les malades à quitter leurs maiſons. Nous avons déja remarqué que des deux Hôpitaux qu'on avoit établis, l'un n'étoit pas

assez grand pour contenir la sixiéme partie des malades, & l'autre ne pouvoit être prêt de long-tems. Les pauvres étoient donc sans retraite, & manquant de tout chez eux, ils descendoient dans les ruës, ou pour exciter la charité des voisins, ou dans l'esperance de pouvoir se traîner jusqu'à l'Hôpital. Par la même raison, une infinité de gens qui ne manquoient de rien, mais qui vivoient sans domestiques, & étoient sans famille, se voyoient dans la necessité de perir sans aucune sorte de secours & même sans esperance de pouvoir s'en procurer à quelque prix que ce fût. Ceux-là avoient-ils d'autre parti à prendre, que de venir attendre dans les rues un secours qu'ils se flattoient d'y trouver, & dont ils étoient assurés de manquer en restant chez eux? Tel est encore l'état de ceux qui resterent les derniers après la mort de toute leur famille: ils avoient secouru tous les autres, & il ne restoit plus personne dans la maison qui pût les secourir: tout estoit mort; parens, voisins, femme, enfans; triste état qui leur faisoit regreter de leur avoir survêcu, & dont ils ne pouvoient se retirer qu'en abandonnant leurs maisons, pour aller

s'exposer à toutes les injures de l'air, au milieu d'une ruë. Plusieurs s'arrêtoient à la porte de leurs maisons, retenus ou par la foiblesse, ou par la honte de se montrer en pleine ruë reduits aux dernieres extrêmités.

On voyoit encore dans les ruës une autre espece de malades, dont le sort étoit bien plus déplorable. Oserai-je le dire, & pourra-t-on le croire ? c'étoient des enfans que des parens inhumains, en qui la frayeur du mal étouffoit tous les sentimens de la nature, mettoient dehors, & ne leur donnoient pour tout couvert qu'un vieux haillon ; devenant par cette dureté barbare, les meurtriers de ceux à qui peu auparavant ils se glorifioient d'avoir donné la vie. Tous ces malades n'emportoient de leurs maisons qu'une cruche, une écuelle, & quelque vieille couverture. Dans ce triste équipage, ils se traînoient aussi loin qu'ils pouvoient ; les uns après avoir fait quelques pas tomboient tout à coup, & succomboient aux premiers efforts : d'autres s'arrêtoient, dés qu'ils sentoient que les forces leur mãquoient, & se relevant ensuite, ils alloient par reprises au lieu destiné. La plûpart s'estimoient heureux, quand ils

pouvoient faire leur lit sur les dégrés d'une porte, sur un banc de pierre, dans l'enfoncement d'une boutique, ou à l'abri d'un auvent : cependant qui le croiroit ? on leur ôtoit encore cet asile. Tout le monde craint les aproches d'un pestiferé, chacun veut l'éloigner de sa maison ; & pour leur ôter tout moyen de s'y refugier, par une cruauté inoüie, bien de gens jettoient de tems en tems de l'eau sur le seüil de leurs portes & dans la ruë ; d'autres y faisoient un enduit avec de la lie du vin, de sorte que les malades ne pouvoient pas en aprocher. Que deviendront ces malheureux, rebutés de chacun, & chassés de tous côtés ? ils se traînent jusqu'à une Place publique la plus prochaine.

C'est ici où la vûë de cent & de deux cens malades, dont ces Places étoient bordées, saisissoit tout à la fois, & le cœur & les sens. Il falloit avoir perdu tout sentiment, pour n'être pas touché de l'état de tant de miserables, livrés à toute la rigueur d'une violente maladie, dont les douleurs devenoient plus cruelles par la privation de toute sorte de commodités. D'un seul coup d'œil, on voyoit la mort peinte sur cent visages differens,

& de cent couleurs qui n'étoient pas moins differentes, l'un avec un visage pâle & cadavereux, l'autre avec une face rouge & allumée, tantôt blême & livide, tantôt bluâtre & violette, & de cent autres nuances, qui les défiguroient : des yeux éteints, d'autres étincelans, des regards languissants, d'autres égarés, tous avec un air de trouble & de frayeur qui les rendoit tout à fait méconnoissables. Comme la peste adopte les symptomes de toutes les autres maladies, on y entendoit aussi toute sorte de plaintes, des douleurs de tête, & qui se répandoient dans toutes les parties du corps, de cruels vomissemens, des tranchées dans le ventre, des charbons brûlans, enfin tous les accidens & toutes les autres suites de ce terrible mal : l'un étoit languissant, sans dire mot, l'autre dans le délire ne cessoit de parler : enfin c'étoit un assemblage de toute sorte de maux, qui devenoient plus violens & plus cruels par le froid qui les saisissoit pendant la nuit ; car on a reconnu que la transpiration donnoit plus de repos & de soulagement à ces malades, que tous les remedes, & comment l'entretenir cette transpiration, quand l'on est à découvert & exposé nuit

& jour aux impressions d'un air vif & froid ?

Qu'on ne croye pas que cet affreux apareil de tant de malades rassemblés en un même lieu, ne fût que dans une seule Place, toutes celles de la Ville en étoient remplies ; le Cours, qui est l'endroit le plus riant & la promenade la plus agreable, où les femmes venoient étaler leur vanité & leur luxe, en estoit plus couvert que les autres Places. Ils s'y mettoient à l'ombre des arbres, & sous les auvens des boutiques : là brûlés au dehors par la chaleur du Soleil, & en dedans par les ardeurs de la fiévre, ils ne demandoient que le secours le plus commun, l'eau qui se perd dans les ruës, & personne ne leur en donnoit, la charité estoit éteinte dans tous les cœurs : ces malheureux venoient exposer leur misere dans les Places publiques, comme dans les lieux les plus frequentés, dans l'esperance que parmi ceux qui y passeroient dans le jour, quelqu'un seroit touché de pitié pour eux ; & bien loin de-là chacun les fuioit & les évitoit. Si quelque Turc ou quelque Infidelle, y avoit passé il auroit certainement fait comme le Samaritain de l'Evangile, il auroit lavé leurs playes, &

leur auroit donné du soulagement, & par-là eût merité d'être appellé *le prochain* de ces malades : mais malheureusement pour eux, ils ne voyoient passer que des Chrêtiens, qui comme le Prêtre & le Levite du même Evangile, étoient attendris sur leurs malheurs, mais n'ayant pour eux qu'une compassion sterile, passoient outre sans les secourir. Cruel abandon, qui sera toûjours la honte du Christianisme.

Pour voir toute la désolation & toutes les horreurs de la Ville réünies dans un seul point de vûë, il n'y a qu'à jetter les yeux vers la ruë Dauphine, qui va de l'entrée du Cours à l'Hôpital des Convalescens. Tous ceux qui se trouvoient seuls dans leurs maisons, & tous les pauvres faisoient les derniers efforts pour se traîner jusques-là, dans l'esperance d'y être reçus : la plûpart n'y trouvoient pas de place, & n'ayant pas la force de s'en retourner, ils étoient obligés de se coucher dans la ruë, qui longue de cent quatre vingt toises, & large de cinq, a été pourtant toute couverte de malades, pendant un tems assés considerable, & le nombre en étoit si grand, qu'on ne pouvoit pas sortir des maisons, sans leur pas-

ser sur le corps. Qui pourroit décrire toutes les souffrances de tant de malades, toutes les attitudes de tant de corps languissants ? Qui pourroit exprimer leurs plaintes & leurs gemissemens ? Couchés les uns auprès des autres, ils n'avoient pas dans la ruë même autant de place que l'inquiétude du mal en demandoit. Les uns mouroient avant que d'être reçûs dans l'Hôpital, les autres, en y entrant ; on en voyoit tomber par défaillance près du ruisseau, & n'avoir pas la force de s'en tirer ; d'autres pressés par la soif, s'en aprochoient pour y tremper leur langue, & rendoient l'ame au milieu des eaux ; & afin qu'il ne manquât à la désolation de Marseille aucun trait de ressemblance avec celle de Jerusalem, on y voyoit des femmes expirer avec leurs enfans pendus à leurs mammelles.

N'avançons pas plus loin, & ne penetrons pas jusques dans cet Hôpital, dont le seul aspect est capable d'attendrir l'ame la plus dure & la plus insensible. Tout y est couvert de malades, de morts, & de mourants. Ils y sont pêle-mêle couchés à terre, sur des bancs de pierre, & l'on en voit par tout où l'on peut porter la vûë : ceux qui y sont le plus

commodement, n'ont qu'une ſimple paillaſſe ſans draps, ſans couvertures, à la reſerve d'un petit nombre qui occupe les ſales, tout le reſte y eſt ſans ſecours & ſans commodité. Eh! que pouvoient-ils attendre de ceux, qui ne s'étoient deſtinés à les ſervir, que pour exercer plus librement leurs brigandages: des ames venduës au crime, ſont-elles ſuſceptibles de ſentimens de compaſſion & de charité, dont il faut être animé pour ſecourir les malades? Repreſentons-nous donc quel devoit être le trouble & le déſeſpoir de ces malades; livrés à des gens impitoyables, ils ſe trouvoient auſſi abandonnés dans cet Hôpital, qu'ils l'étoient dans leurs maiſons; &, ce qui eſt encore plus affligeant pour eux, c'eſt que la plûpart y ayant porté leur argent, & ce qu'ils avoient de plus précieux, comme dans un lieu de ſûreté, ſe voyoient hors d'eſperance de le conſerver à leurs heritiers; aſſurés d'en être dépoüillés, comme l'étoient ceux qui mouroient à leurs côtés. Il y avoit toûjours dans la cour de cet Hôpital un tas de cadavres mis en confuſion les uns ſur les autres, dont les plus bas écraſez par le poids des autres, teignoient le pavé de ſang, & dont cer-

taines parties, éparses & répanduës de tous côtés, n'étoient pas moins horribles à la vue que l'infection en étoit dangereuse ; n'en disons pas davantage, & hâtons-nous de sortir de ce lieu d'horreur.

Arrêtons-nous pourtant un moment dans l'autre Hôpital, qui étoit destiné pour les petits enfans Orphelins, ils sont le plus digne objet de la charité chrêtienne, & la plus chere portion du troupeau de Jesus-Christ. Helas ! ils ont cependant été les plus negligés ; pour donner une idée de leur état, & nous épargner la peine de le representer ici, nous dirons seulement que de deux à trois mille enfans, il n'en est pas rechapé cent, & que l'œconome, chargé du soin de ces innocentes creatures; convaincu de divers crimes, fut pendu en cette ville dans le mois de Fevrier.

Si la vûë des malades excitoit tour à tour des sentimens d'horreur & de pitié, celle des cadavres jettoit aussi le trouble & l'effroi dans tous les cœurs. Toutes les rûës en étoient remplies, on ne sçavoit plus où faire des fosses, & l'on ne trouvoit plus de Fossoyeurs, plus de Corbeaux ; ceux qui étoient encore sur

pied en faiſoient un indigne commerce, & ils n'enlevoient que les morts, dont les parens étoient en état de les payer. On doit juger par là qu'ils en laiſſoient pluſieurs, auſſi ils s'accumulerent à un point, que l'on ſe vit preſque hors d'état de les enlever. Nous dirons dans la ſuite les meſures que l'on prit pour en venir à bout. Cependant repreſentons-nous le trouble d'une Ville, où il mouroit par jour plus de mille perſonnes, à qui les ruës ſervoient de tombeau; auſſi étoient elles, pour ainſi dire, jonchées de morts & de malades, de ſorte que dans les plus grandes, à peine trouvoit-on à mettre le pied, & en certains endroits, il falloit les mettre ſur les cadavres, pour pouvoir paſſer. C'étoit bien autre choſe dans les Places publiques, & devant les portes des Egliſes, ils y étoient entaſſés les uns ſur les autres; & dans une Eſplanade, ditte *la Tourrete*, qui eſt entre le Fort St. Jean & l'Egliſe Cathedrale, quartier habité par des gens de mer, & par le menu peuple, il y avoit toûjours plus de mille cadavres entaſſés; le Cours même en étoit rempli; tous les bancs, dont il eſt bordé de chaque côté, étoient autant de cer-
cueils

cueils, & le lieu le plus agreable de la ville, où les jeunes gens alloient respirer l'air du monde, étoit devenu l'endroit le plus propre à leur en inspirer le mépris. La présence de tous ces morts étoit pour les malades languissants dans les Places publiques, un nouveau sujet de trouble & d'effroi. La Parroisse de St. Ferreol étoit le seul endroit de la Ville exempt de l'horreur & de l'infection des cadavres, & cela par les soins du Curé & des Commissaires de cette Parroisse. Ils s'étoient reservés un certain nombre de Corbeaux & de Tombereaux, & ils les ménagerent si bien, qu'ils durerent pendant toute la contagion ; d'ailleurs la proximité des fosses favorisoit beaucoup le prompt transport des cadavres, qui étoient enlevés sur le champ, & ne croupissoient jamais sur place.

C'étoit une peine encore bien plus affligeante pour les parens, de sortir les morts des maisons, & de les porter dans les ruës, que de les avoir secourus dans leur maladie. Quelque chere que nous soit une personne, on ne peut plus en suporter la vûë dès qu'elle est morte ; on ne souffre qu'avec peine, pour ne pas

dire avec horreur, l'aproche d'un cadavre, & encore plus celle d'un cadavre peſtiferé ; il étoit inutile d'attendre que quelqu'un, par charité ou par interêt, vînt delivrer de ce triſte ſoin, ceux qui ſe trouvoient dans cette cruelle ſituation, & quand on avoit gardé un cadavre un ou deux jours, il falloit enfin, malgré qu'on en eût, ſe faire une cruelle violence, & forcer la nature à lui rendre encore ce dernier devoir. Le pere le rendoit au fils, le fils au pere, la mere & les filles étoient forcées à ſe le rendre reciproquement ; les uns les portoient les autres les traînoient, & ceux qui ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre, les jettoient par la fenêtre. Cruelle extrêmité, qui renouvelloit toutes les douleurs d'une mort que l'on pleuroit encore ; enfin ſi l'on trouvoit quelqu'un qui voulût ſe livrer au danger d'enlever un mort, & de le porter à la ruë, ou dans la place la plus prochaine, il demandoit une ſomme extraordinaire, & il n'y avoit gueres de familles qui puſſent ſuporter cette dépenſe. De ces cadavres, les uns étoient nuds & découverts, les autres envelopés dans des draps, dans des couvertures, dans de vieux haillons,

ou dans leurs propres habits, & tels étoient ceux que des morts subites, ou extrêmement promptes, avoient surpris. Quelques-uns étoient emballés dans leurs matelas, quelquefois liés sur une planche, qui avoit servi à les porter ; & d'autres, mais fort peu, étoient fermés dans des bieres. Il y avoit sur tout quantité de petits enfans, de tout âge ; car il en est fort peu resté, & les Medecins ont remarqué, qu'ils avoient toûjours le mal dans sa plus grande violence. On voyoit des morts qui étoient assis & apuyés contre les maisons, d'autres accoudés sur une porte, & dans toute sorte d'attitude, & c'étoient ceux, qui mourant dans les ruës, étoient restés dans la même situation, où la mort les avoit surpris. Parmi tant de cadavres épars dans les ruës, combien y en avoit-il qui étoient si hideux & si difformes, qu'on n'y reconnoissoit plus aucun trait ? Ce funeste mal laisse des impressions, dont l'effet subsiste encore après la mort ; & comme s'il exerçoit encore sa violence sur les cadavres, ils sont plûtôt corrompus que les autres, & en dix ou douze heures de tems, ils exhalent une infection insupportable, & combien plus forte devoit être

cette infection plusieurs jours après la mort ? Quelques-uns étoient à demi pourris, & si fort corrompus que les chairs dissoutes par les eaux des ruisseaux, couloient en lambeaux, & faisoient ruisseler le sang dans les ruës. Nous avons vû la plus belle femme de la Ville confonduë avec les autres cadavres dans une Place publique. Helas ! combien de Ministres du Seigneur, qui n'ont pas eu une sepulture plus honorable.

Des horreurs encore plus affreuses se présentoient de tems en tems, à la vuë, & obligeoient les passans à se détourner de ces endroits là : c'étoient des malades qu'une fureur phrenetique avoit porté à se précipiter par les fenêtres. Les uns avoient le crane ouvert & les moëlles éparses de côté & d'autre : on en voyoit qui étoient crevé, & qui flottoient, pour ainsi dire, au milieu de leurs entrailles répanduës, & il y en avoit d'autres qui étoient entierement fracassés. Des difformités encore plus monstrueuses défiguroient ces cadavres abandonnés. Un nombre infini de chiens affamés par l'abandon, ou par la mort de ceux qui les nourrissoient, rodoient par la Ville, & s'acharnant sur ces cadavres, ils les dévoroient:

laissons à l'imagination le soin de peindre l'horreur de ce spectacle, & finissons un recit, que nous ne pourrions continuer sans fremir, & sans inspirer aux autres la même frayeur dont nous avons été saisis en le voyant.

A la vûë de tant de malheurs, ne devons-nous pas nous écrier, comme autrefois le Prophete : a *Est-ce donc là cette Ville, qui étoit la joie & les délices* de la Province ; cette Ville si florissante par son commerce, par son opulence, par le nombre de ses habitans, *cette Ville, autrefois si peuplée, comment est-elle maintenant abandonnée & déserte ? Ses ruës pleurent* leur solitude. *Tout son peuple gémit* & cherche des secours qu'il ne trouve point, *en donnant même ce qu'il a de plus précieux.* Cette superbe Ville *a perdu tout son éclat & toute sa beauté* : ses principaux Citoyens *ont été dispersés, ils se sont enfuïs sans courage & sans force devant l'ennemi qui les poursuivoit.* Peut-on *retenir ses larmes, & ne pas sentir ses entrailles émuës* : quand on voit *sa désolation, & perir au milieu des rues les enfans qui étoient à la mammelle.* N'en cherchons pas la cause dans l'infection de l'air ni

a *Jeremie.*

dans les fruits de la terre, mais dans la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils *ont violé les loix saintes*, a dit un autre Prophete, *qu'ils ont changé les ordonnances, & rompu l'alliance éternelle : cette Ville de faste est détruite, elle n'est plus qu'un désert affreux : toutes ses maisons sont fermées, & personne n'y entre plus : les cris retentissent dans les ruës, & toute la joie en est bannie ; tous les divertissemens sont negligés & oubliés* : voici le tems où *le Seigneur abandonnera nôtre Ville, il la dépouillera* ; il lui fera changer de face, il en dispersera tous les habitans ; *ou voici le tems que le Prêtre sera comme le Peuple, le Seigneur comme l'Esclave, & la Maitresse comme la Servante.* Que ferons-nous en ce jour d'affliction ? A qui aurons-nous recours, pour n'être pas accablés sous le poids de nos maux, *& pour ne pas tomber sous un monceau de corps morts* ? Il faut que *le peu qui reste se convertisse à Dieu, qu'il rende gloire au Seigneur, & qu'il celebre le Nom du Dieu d'Israel dans les Isles de la Mer.*

Les vapeurs qui s'élevoient de ces cadavres croupissans dans tous les quartiers de la Ville, infecterent l'air, & répandirent par tout les traits mortels de la contagion. En effet, elle penetra dès-

a *Isaie.*

lors dans les endroits, qui jusques là lui avoient été inaccessibles; les Monasteres d'une clôture la plus severe en ressentirent même quelque impression; & les maisons les mieux fermées en furent attaquées. On vit alors le moment fatal où il sembloit qu'il ne devoit plus rester personne en santé, & que toute la Ville ne devoit plus être qu'une Infirmerie de malades. Si le Seigneur n'eût arrêté le glaive de sa colere, en inspirant à ceux qui étoient chargés du Gouvernement, les moyens efficaces, que nous exposerons dans la suite de cette relation. Cette infection étoit encore augmentée par une autre, qui n'étoit pas moins dangereuse. Il s'étoit répandu une certaine prevention que les Chiens étoient susceptibles de la contagion, par l'attouchement des hardes & des corps infectés, & qu'ils pouvoient la communiquer de même. C'en fut assez pour faire déclarer une guerre impitoyable à ces animaux: on les chassoit de tous cotés, & chacun tiroit sur eux; & l'on en fit aussi-tôt un massacre, qui remplit en peu de jours toutes les ruës de Chiens morts; on en jetta dans le Port une quantité prodigieuse, que la mer rejetta sur les bords,

& cela joint à la chaleur du Soleil il s'éleva une infection ſi forte, qu'elle fit abandonner cet endroit, un des plus agreables, & le ſeul où l'on pouvoit paſſer librement auparavant ; car toutes les autres ruës étoient impraticables, non ſeulement par les malades & les morts qui les rempliſſoient, mais encore par les hardes infectées, & les autres immondices qu'on y jettoit par les fenêtres de toutes les maiſons ; on y trouvoit en effet de tems en tems des amas de hardes, de matelas, & de bouë, qui faiſoient une eſpece de barriere, qu'on ne pouvoit abſolument point franchir. Si l'infection cauſée par toutes ces faletés étoit fort dangereuſe, celle que cauſoit la fumée & la vapeur des lits & des hardes des peſtiferés qu'on brûloit tous les jours dans les rues, étoit bien plus incommode & bien plus pernicieuſe. On étoit alors tellement allarmé qu'on croyoit ne pouvoir bien purger la contagion que par le feu ; & l'on doit juger par-là du dégat qui ſe fit de nipes, de hardes, & de meubles ſouvent précieux : dans la ſuite on revint un peu de cette erreur, & ſans cela tout le monde alloit ſe trouver ſans linge & ſans hardes, & preſque toutes les maiſons dé-

garnies de meubles. Voilà quel étoit l'état de la Ville dans le fort du mal, ce qui dura jusques vers la fin de Septembre. Voyons à present les moyens dont l'on se servit pour faire cesser ces désordres, mais il faut auparavant dire quelque chose de l'état où se trouverent les malades qui manquerent autant de secours spirituels que de ceux de la Medecine, & de tous les autres. Mais de crainte que la description que nous avons deja faite de l'état & de la désolation de Marseille, ne passe pour une exageration, en voici une encore plus vive & plus élegante, & contre laquelle les plus incredules ne sçauroient s'inscrire en faux.

MANDEMENT

De Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Evêque de Marseille.

HENRY FRANÇOIS-XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace du St. Siége Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons, Conseiller du Roy en tous

ſes Conſeils : Au Clergé Séculier & Regulier, & à tous les Fidéles de nôtre Dioceſe, Salut & Benediction en nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

Malheur à vous & à nous, mes très-chers Freres, ſi tout ce que nous voyons, ſi tout ce que nous éprouvons depuis long-tems, de la colere d'un Dieu, vengeur du crime, n'eſt pas encore capable dans ces jours de mortalité, de nous faire rentrer dans nous-mêmes, de nous faire repaſſer dans l'amertume de nos cœurs, toutes les années de nôtre vie, & de nous porter enfin à avoir recours à la miſericorde du Seigneur, dont la main, en s'apeſantiſſant ſi terriblement ſur nous, nous montre en même tems, la grace qu'il ne veut accorder qu'à la ſincerité de nôtre pénitence ! Ne s'eſt-il donc pas encore aſſez nettement expliqué par tant de fleaux divers, réünis enſemble, pour punir le pécheur ? La rareté, la cherté exceſſive de toutes les choſes neceſſaires à la vie : la miſere extrême & generale, qui augmente chaque jour ; la peſte enfin la plus vive qui fut jamais, annonce la ruine preſque inévitable de cette grande Ville : une quantité prodigieuſe de familles entieres ſont totalement éteintes

par la contagion ; le deüil & les larmes sont introduites dans toutes les maisons ; un nombre infini de victimes est déja immolé dans cette Ville, à la justice d'un Dieu irrité. Et nous, qui ne sommes peut-être pas moins coupables que ceux de nos Freres, sur lequel le Seigneur vient d'exercer ses plus redoutables vengeances, nous pourrions être tranquilles, ne rien craindre pour nous-mêmes, & ne pas faire tous nos efforts, pour tâcher, par nôtre prompte penitence, d'échaper au glaive de l'Ange Destructeur ? Sans entrer dans le secret de tant de maisons désolées par la peste & par la faim, où l'on ne voyoit que des morts & des mourans, où l'on n'entendoit que des gemissemens & des cris, où des cadavres, que l'on n'avoit pû faire enlever, pourrissants depuis plusieurs jours, auprès de ceux qui n'étoient pas encore morts, & souvent dans le même lit, étoient pour ces malheureux un suplice plus dur que la mort elle-même, sans parler de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques : de quels spectacles affreux vous & nous, pendant près de quatre mois, n'avons-nous pas été, & ne sommes-nous pas encore les tristes témoins ? Nous avons

vû ; pourrons-nous jamais, mes très-chers Freres, nous en ſouvenir ſans frémir ? Et les ſiécles futurs pourront-ils y ajoûter foi ? Nous avons vû tout à la fois, toutes les ruës de cette vaſte Ville bordées des deux côtés de morts à demi pourris, ſi remplies de hardes & de meubles peſtiferés jettés par les fenêtres, que nous ne ſçavions où mettre les pieds. Toutes les Places publiques, toutes les portes des Egliſes traverſées de Cadavres entaſſés, & en plus d'un endroit, mangés par les Chiens, ſans qu'il fût poſſible, pendant un nombre très-conſiderable de jours, de leur procurer la ſepulture. Nous avons vû dans le même tems, une infinité de malades devenus un objet d'horreur & d'effroi pour les perſonnes mêmes à qui la nature devoit inſpirer pour eux les ſentimens les plus tendres & les plus reſpectueux, abandonnés de tout ce qu'ils avoient de plus proche, jettés inhumainement hors de leurs propres maiſons, placés ſans aucun ſecours, dans les ruës parmi les morts, dont la vûë & la puanteur étoient intolerables. Combien de fois, dans nôtre très-amere douleur, avons-nous vû ces moribonds tendre vers nous leurs mains tremblantes, pour nous

témoigner leur joie de nous revoir encore une fois avant que de mourir, & nous demander enſuite avec larmes, & dans tous les ſentimens que la foi, la pénitence, la reſignation la plus parfaite, peuvent inſpirer, nôtre Benediction & l'Abſolútion de leurs pechés? Combien de fois auſſi n'avons-nous pas eu le ſenſible regret d'en voir expirer preſque ſous nos yeux faute de ſecours? Nous avons vû les maris traîner eux-mêmes hors de leurs maiſons & dans les ruës les corps de leurs femmes, les femmes ceux de leurs maris, les peres ceux de leurs enfans, & les enfans ceux de leurs peres, témoignant bien plus d'horreur pour eux que de regret de les avoir perdus. Nous avons vû les corps de quelques Riches du ſiécle, envelopés d'un ſimple drap, mêlés & confondus avec ceux des plus pauvres & des plus mépriſables en apparence, jettés comme eux dans de vils & infames Tomberaux, & traînés avec eux, ſaus diſtinction à une ſepulture profane, hors de l'enceinte de nos murs. Dieu l'ordonnant ainſi, pour faire connoître aux hommes la vanité & le néant des richeſſes de la terre, & des honneurs après leſquels ils cou-

rent avec si peu de retenuë. Nous avons vû, & nous devons le regarder comme la plus sensible marque de la punition de Dieu, nous avons vû des Prêtres du Très-haut, de toute sorte d'états, frapés de terreur, chercher leur sûreté dans une honteuse fuite, & un nombre prodigieux de saints, de fidéles & infatigables Ministres du Seigneur, être enlevés du milieu de nous, dans le tems que leur zele & leur charité heroïque paroissoient être le plus necessaire pour le secours & la consolation du Pasteur & pour le salut du Troupeau consterné. Marseille, cette Ville, si florissante, si superbe, si peuplée, il y a peu de mois, cette Ville, si cherie dont vous aimiés à faire remarquer & admirer aux Etrangers, les differentes beautés, dont vous vantiés si souvent, & avec tant de complaisance, la magnificence, comme la singularité du Terroir, cette Ville dont le Commerce s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, où toutes les Nations, même les plus barbares & les plus reculées, venoient aborder chaque jour : Marseille est tout-à-coup abatuë, dénuée de tout secours, abandonnée de la plûpart de ses propres Citoyens, qui

auroient pû, & qui auroient dû, à l'exemple de leurs peres, secourir leur Patrie, & soulager les miseres des pauvres, dans une si pressante necessité : cette Ville enfin, dans les ruës de laquelle on avoit il y a peu de tems, de la peine à passer, par l'affluence extraordinaire du peuple qu'elle contenoit, est aujourd'hui livrée à la solitude, au silence, à l'indigence, à la désolation, à la mort. Toute la France, toute l'Europe est en garde, & est armée contre ses infortunés Habitans, devenus odieux au reste des mortels, & avec lesquels on ne craint rien tant à present, que d'avoir quelque sorte de Commerce. ¿Quel étrange changement ? Et le Seigneur fit-il jamais éclater sa vengeance d'une maniere plus terrible & plus marquée tout à la fois ? N'en doutons pas, mes très-chers Freres, c'est par le débordement de nos crimes, que nous avons merités cette effusion des vases de la colere & de la fureur de Dieu. L'impieté, l'irreligion, la mauvaise foi, l'usure, l'impureté, le luxe monstrueux se multiplioient parmi vous : La sainte Loi du Seigneur n'y étoit presque plus connuë ; la sainteté des Di-

manches & des Fêtes profanée ; les saintes abstinences, ordonnées par l'Eglise, & les jeûnes également indispensables, violés avec une licence scandaleuse ; la voix du Pasteur, celle de cette même Eglise, & ses formidables Censures, méprisées avec orgueïl par quelques Enfans rebelles, qui s'étoient témerairement érigés en Arbitres & en Juges de leur foi : Les Temples Augustes du Dieu vivant, devenus pour plusieurs, des lieux de Rendés-vous, de conversations, d'amusemens ; des misteres d'iniquité, étoient traités jusqu'au pied de l'Autel, & souvent même dans le tems du Divin Sacrifice : Le Saint des Saints étoit personnellement outragé dans les Très-Saint Sacrement, par mille irreverences, & par une infinité de Communions indignes & sacrileges ; sans que tant de differentes calamités, dont il nous a affligé peu à peu, depuis quelques années, ayent pû faire reformer en rien, une conduite aussi criminelle : comme si les pécheurs de nos jours avoient follement entrepris de provoquer avec fierté, la justice de Dieu, & de lui insulter avec mépris, jusques dans sa colere. Si nous en ressentons donc aujourd'hui

les plus funestes effets, si nous éprouvons combien il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu en courroux, si nous avons le malheur de servir d'exemple à nos voisins & à toutes les Nations, n'en cherchons point la cause hors de nous. Envelopés dans les ombres de la mort, voyons-en les aproches avec soumission, benissons la main qui nous frape, adorons sans murmure la rigueur & la justice de ses jugemens. Tout le secours qui nous peut venir de la part des hommes est vain & inutile : nous le sçavons. A qui donc, dans des circonstances aussi terribles que celles où nous nous trouvons, pouvons-nous avoir recours, pour apaiser la colere du Seigneur, & obtenir une guérison que nous ne devons attendre que de lui seul, si ce n'est au divin Sauveur de nos ames, nôtre Mediateur auprès du Pere Celeste ? Il est toûjours prêt à nous écouter, il peut, quand il le jugera à propos, faire cesser les tribulations sous le poids desquelles nous gémissons ; sa bonté est mille fois plus grande que nôtre malice, il ne veut point la mort du Pécheur, mais sa conversion & sa vie. Prosternez donc

à ses pieds avec le sac & la cendre, implorons sa misericorde, & tâchons par nôtre sincere & prompt repentir, de toucher de compassion pour nous son cœur adorable, qui a aimé les hommes, même ingrats & pecheurs, jusqu'à s'épuiser & se consumer pour leur témoigner son amour : si nous nous adressons à lui avec des cœurs veritablement contrits & humiliés, attendons avec confiance que nous n'en serons point rejettés, & que dans ce Dieu fait Homme, source inépuisable de toutes les graces, nous trouverons un remede prompt & assûré à tous nos maux & la fin de nos malheurs. C'est en son Nom que nous devons prier, si nous voulons obtenir l'effet de nos demandes, en son Nom, & par la force & la vertu de son St. Nom, s'operent les plus grands prodiges.

A ces Causes, en vûë d'apaiser la juste colere de Dieu, & de faire cesser le redoutable fleau, qui désole un Troupeau, qui nous fût toûjours si cher, pour faire honorer Jesus-Christ dans le Très-Saint Sacrement, pour reparer les outrages qui lui ont été faits par les indignes & sacrileges Commu-

nions, & les irreverences qu'il ſouffre dans ce Miſtere de ſon amour pour les hommes, pour le faire aimer de tous les Fidéles commis à nos ſoins; enfin, en reparation de tous les crimes qui ont attiré ſur nous la vengeance du Ciel, nous avons établi & établiſſons dans tout nôtre Dioceſe, la Fête du ſacré Cœur de Jesus, qui ſera déſormais celebrée tous les ans, le premier Vendredi qui ſuit immediatement l'Octave du Très-Saint Sacrement, jour auquel elle eſt déja fixée dans pluſieurs Dioceſes de ce Royaume, & nous en faiſons une Fête d'obligation, que nous voulons être fêtée dans tout nôtre Dioceſe, permettant que ce jour-là, le Très-Saint Sacrement ſoit expoſé tous les ans dans toutes les Egliſes des Parroiſſes de cette Ville, & du reſte de nôtre Dioceſe, dans toutes celles des Quartiers du Terroir de Marſeille, comme auſſi dans toutes celles des Communautés Seculieres & Regulieres de tout nôtre Dioceſe, Nous reſervant cependant, à l'égard des Communautés ſeulement d'en donner auparavant la permiſſion par écrit, ſelon l'uſage. Nous ordonnons pareillement aux mêmes fins & aux mêmes in-

tentions, que désormais la Fête du Saint Nom de Jesus soit celebrée & fêtée également dans tout nôtre Diocese, le quatorziéme jour du mois de Janvier avec les mêmes solemnités que celles du Cœur de Jesus, donnant la même permission pour l'exposition du Très-Saint Sacrement. Voulant que l'Office propre composé pour ces deux Fêtes, & que nous ferons incessamment imprimer par nôtre Imprimeur ordinaire, soit double de seconde Classe, dans nôtre Diocese, & recité par tous ceux qui y sont obligés à dire l'Office Divin, & que l'on y dise pareillement la Messe propre de l'une & de l'autre Fête, que l'on trouvera aussi chez nôtre Imprimeur, le tout à commencer dès l'année prochaine 1721. Nous exhortons tous les Chapitres, Curés, Vicaires, Superieurs & Superieures des Communautés de nôtre Diocese, d'entrer dans nos vûës & dans l'esprit, qui nous a fait établir ces deux nouvelles Fêtes, & de les célébrer avec le plus de solemnité qui leur sera possible; à quoi, si le Seigneur par sa misericorde continuë de nous préserver du danger où nous sommes exposés, Nous contribuerons de tout nôtre pouvoir.

Nous enjoignons enfin à tous les Curés, ou Vicaires, de nôtre Diocese, de faire connoître à leurs Parroissiens, de quelle utilité est pour eux une devotion aussi solide & aussi agréable à Dieu, que celle du sacré Cœur, & du saint Nom de Jesus; puisqu'honorer le Cœur & le Nom de Jesus-Christ, c'est honorer la personne elle-même de l'adorable Sauveur de nos ames, auquel nous consacrons en ce jour, nôtre Diocese, d'une maniere particuliere, exhortant chaque Fidéle en particulier de consacrer incessamment son cœur, & de le dévoüer entierement à celui de Jesus.

Heureux, & mille fois heureux les Peuples, qui, par leur éloignement pour les nouveautés prophanes, par leur attachement inviolable à l'ancienne & saine Doctrine, par leur humble & parfaite soumission à toutes les décisions de l'Eglise, Epouse de Jesus-Christ, par la regularité & par la sainteté de leur vie, seront trouvés selon le Cœur de Jesus, & dont les noms seront écrits dans ce Cœur adorable! Il sera *leur guide dans les routes dangereuses de ce monde, leur consolation dans leurs miseres, leur azile dans les persecutions, leur déf-*

fenſeur contre les portes de l'Enfer; & leurs noms ne ſeront jamais effacés du Livre de vie. Et ſera nôtre preſent Mandement envoyé & affiché par tout où beſoin ſera, lû & publié au Prône des Meſſes des Parroiſſes, le plûtôt qu'il ſera poſſible, & les deux Dimanches de l'année prochaine qui précederont les deux Fêtes que nous venons d'établir. DONNE' à Marſeille le 22. Octobre 1720.

✝ HENRY Evêque de Marſeille.

Par Monſeigneur.

VIOLET SECRET.

CHAPITRE XIII.

Les Confesseurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Monseigneur l'Evêque.

SI les malades n'avoient manqué que des secours ordinaires, & que dans l'excés de leurs maux, ils eussent reçu quelque consolation spirituelle, aidés & soûtenus par la vertu des Sacremens, ils auroient pû tirer un plus grand avantage de leurs souffrances; abandonnés des hommes; ils auroient mis toute leur confiance en Dieu, & ces pieux sentimens auroient adouci leurs maux, & les leur auroient fait souffrir avec plus de patience. Mais dans le fort de la contagion, ils ne furent pas moins privés de ce secours que de tous les autres, & si quelques-uns eurent le bonheur de se confesser, l'on peut dire que la pluspart moururent sans confession, non que les Prêtres & les Religieux de cette Ville ayent manqué de charité & de zele; au contraire, formés sur les exemples d'un Prêlat, qui a rempli dans cette occasion tous les devoirs du bon Pasteur, ils se

sont sacrifiez comme lui, pour le salut des peuples, ils n'ont pas cessé de secourir les pestiferés jusqu'au tems où le Seigneur voulut couronner leur charité, qui ne pouvoit être plus grande, puisqu'elle les a portés à donner leur vie pour sauver leurs freres.

Tous ceux qui ont été malades dans le commencement & dans le premier periode du mal, ont joüi d'un bonheur, & d'une consolation, dont les autres ont été privés dans la suite; & même dans le second periode, les Sacremens ont été administrés jusqu'à la fin du mois d'Août, & durant quelques jours de Septembre : les Curés, les autres Prêtres des Parroisses, & les Religieux ne se sont point relâchés; leur zele & leur ferveur se sont soûtenus jusqu'à la mort, ou jusqu'au tems où ils sont tombés malades. Entrons dans le détail de leurs services, pour pouvoir donner à ces genereux Martyrs de la charité, les loüanges qui leur sont dûës.

La maladie ayant commencé dans la Parroisse de St. Martin, les Prêtres de cette Eglise ont donné les premiers exemples de fermeté & de zele à l'égard des malades. Ils ont commencé à leur administrer

niſtrer les Sacremens dès le mois de Juillet ; tous s'y ſont d'abord livrés courageuſement , Chanoines, Curés , & tous les autres Prêtres , & ils ont continué de même juſques au milieu du mois d'Août, tems où le Prevôt & les Chanoines , ſe trouvant les uns incommodés , les autres ſans domeſtiques , & privés des commodités neceſſaires , ils ſe retirerent à la campagne , laiſſant des Prêtres dans l'Egliſe , pour l'adminiſtration des Sacremens , avec Mrs. Martin , Curé , Audibert tenant la place de ſon frere ancien Curé , & deux Beneficiers. Tous ces Prêtres ont deſſervi cette Parroiſſe avec tout le zele qu'on doit attendre de fidéles Miniſtres de l'Egliſe , confeſſant les malades, & portant le Viatique & l'Extrême-Onction depuis le matin juſqu'au ſoir , pendant tout le mois d'Aoüt , & juſqu'au commencement de Septembre , où la plûpart moururent , & où le grand nombre de morts ne permettoient plus d'aller par les ruës : aprés la mort des deux , ou trois Prêtres qui moururent d'abord , Mr. Blanc , Beneficier agit juſques vers le premier Septembre , il adminiſtroit les Sacremens depuis les ſix heures du matin, juſques à ſept heures du ſoir, ſe ſoûtenant toûjours dans le même recueillement , &

avec cet air de modestie & de pieté, qui le distinguoit de la plûpart des personnes de son caractere, une mort glorieuse fut le prix de l'un & de l'autre. Mr. Martin ce digne Curé de la même Eglise, mourut peu de tems aprés dans ce saint exercice, auquel il a continué plusieurs jours, attaqué du mal, tant sa charité étoit vive. Mr. Audibert qui faisoit, comme j'ai déja dit, les fonctions de son frere, suivit de près Mr. Martin, il a servi dans cette Parroisse avec une exactitude qui l'auroit rendu digne de le remplacer, si le Seigneur ne l'eût pas destiné à une place plus élevée. Mrs. Charrier & Gantheaume Prêtres habitués de cette Eglise, tinrent encore quelques jours, mais ils succomberent aussi bientôt après comme tous les autres.

On ne vit pas moins de zele & de charité dans les autres Parroisses. Tout le Chapitre de la Cathedrale, & tous les Prêtres habitués qui y sont attachés s'étoient dispersés au premier bruit de la contagion; il n'y resta que les deux Curés, qui y continuerent leurs fonctions. Mr. Ribies jusqu'à sa mort, & Mr. Laurens jusqu'à sa maladie. Mr. Boujarel resta seul des Chanoines, & nous le verrons bientôt à la suite de son Evêque. Dans la Parroisse des Accoules les deux Curés Mrs. Barens

& Reibas, avec Mr. Fabre Beneficier, & Mr. Arnaud Vicaire, se dèvoüerent à l'administration des Sacremens, qu'ils ont continué de porter aux malades tant que les ruës ont été pratiquables, c'est à dire, jusqu'au commencement de Septembre: ils ont reçu tous quatre le prix de leur charité; Mr. Reibas & les deux autres Prêtres, par une mort précieuse devant Dieu, & Mr. Barens par une violente maladie, pendant laquelle Mr. Paschal, Beneficier, a supleé quelque tems à ses fonctions, & jusqu'à ce qu'il soit tombé lui-même. Pour les Chanoines de cette Eglise, comme leurs Benefices ne les engageoient pas à ces fonctions; quelques-uns disparurent vers la mi-Août & se retirerent à la campagne, & les autres restérent dans la Ville. Parmi ces derniers, Mr. Guerin, attaché à Monseigneur l'Evêque, a toujours travaillé avec son application ordinaire jusqu'à la maladie, dont il s'est heureusement tiré. Mr. Estay, qui s'est livré à tous ceux qui l'ont démãdé, fut le prémier dont le Seigneur s'est hâté de récompenser le zele par une mort, qui l'a fait regreter de ses collegues & de plusieurs personnes pieuses qu'il dirigeoit; il étoit de la Congregation de l'Oratoire, où il s'étoit distingué dans plusieurs emplois, autant par

ſa pieté que par ſon érudition ; il mourut le 28. Août. Mr. Bourgarel ſe trouvant hors de la Ville au commencement de la contagion, y rentra auſſi-tôt, preſſé par les mouvemens de cette charité qu'il a toûjours fait paroître dans ſon miniſtere ; il s'attacha d'abord à confeſſer les malades ; allant librement par tout où il étoit appellé ; il a même tenu aſſez long-tems, n'étant mort que vers la mi-Septembre, plein de merites devant Dieu & devant les hommes. Mrs Surle & Jayet ont ſuivis ſon exemple, mais ils ont eu le bonheur de ſe garantir du mal : le dernier, contraint de quitter ſa maiſon par l'infection des Cadavres, continua ſes fonctions en d'autres quartiers, quand il y étoit demandé.

Dans les deux autres Parroiſſes de St. Laurens & de St. Ferreol, on a vû le même dévouement au ſalut des ames, de la part des Curés & des Vicaires. Mr. Carriere, Prieur de St. Laurens a ſuccombé à une ſeconde maladie ; quelle ardeur de charité, dans les Prêtres qui ne ſe rallentit point par la premiere attaque ? Trois de ſes Prêtres, remplis du même zele, ont eu part à ſon bonheur. Dans celle de St. Ferreol, cinq Prêtres ont peri dans l'exercice de ce dangereux Miniſtere ; Mr.

Pourriere qui en est Curé, a été conservé & accordé aux vœux de ses Parroissiens, dont il s'est attiré l'estime & la confiance, par le don de la parole, & par toutes les autres qualités qui le leur rendent si cher.

Presque toutes les Maisons Religieuses ont été désolées par la contagion. Avant qu'elle fût déclarée, les Eglises étant encore ouvertes, bien de gens alloient s'y confesser, les uns par une pieuse habitude, les autres par une salutaire précaution, que la frayeur du mal leur inspiroit : parmi tout ce monde, plusieurs en avoient déja des ressentimens, & portoient par consequent un poison mortel à ceux de qui ils alloient recevoir la guérison de leur ame. Outre cela, c'est assez l'ordinaire dans cette Ville, d'appeller pour confesser les malades quelque Religieux de la Communauté la plus prochaine. C'est ainsi que la plûpart de nos Communautés Religieuses se sont infectées, &, que la contagion, se répandant des uns aux autres, elles sont devenuës presque toutes desertes. Telles sont celles des Observantins, des Augustins Reformés, des Servites, des Grands Carmes, des Peres de St. Antoine, des Trinitaires, des Carmes Déchaussés, & des Minimes. Il n'est presque resté personne dans toutes ces

Communautés. Parmi les Observantins, les Peres Champecaud & Perron se répandirent dans tous les quartiers de la Ville, & le Pere Roger prit la place du Curé du Fauxbourg, où le feu de la contagion étoit fort ardent, le Pere Reignier, Religieux d'une pieté exemplaire, & quelques autres accoururent au secours de tous ceux qui les demanderent, & les uns & les autres ont fini glorieusement, à la reserve de deux ou trois, qui ont échapé après de longues maladies. Des Carmes Déchaussés, les Peres Olive & Grimod se chargerent seuls du quartier de Rive-Neuve, où ils sont morts autant accablés de travail & de fatigue, que de la violence du mal : les PP. Paulin & Gautier ne purent se refuser au zele qui les pressoit, & échaperent, pour ainsi dire, de leur Couvent, malgré les ordres de leur Superieur, qui vouloit les ménager, par raport à leur grand âge. Les Minimes secoururent tous les malades qui étoient campés à la plaine de St. Michel. Parmi les FF. Prêcheurs, deux se sont livrés courageusement au peril éminent de confesser les malades, le P. Savourin & le P. Gauveau, le dernier a été en cela d'autant plus louable, qu'étant Flamand de Nation, il ne s'étoit trouvé à Marseille que

par hazard, ils ont heureusement échapés l'un & l'autre.

Le mal contagieux ne laissa pas de s'introduire chez les PP. de l'Oratoire, quoique les pouvoirs de confesser leur eussent été ôtés long tems avant que la contagion fût déclarée ; le P. Gaultier leur Superieur avoit donné durant le cours de toute sa vie des preuves trop marquées de son zele pour le salut des ames, pour en manquer dans cette occasion, en effet, animé de cette charité vive qu'il a fait paroître dans les Missions, ausquelles il s'étoit dévoué depuis long-tems, & qui avoient toujours été signalées par des conversions éclatantes ; il alloit dans les maisons infectées, consoler les malades, r'animer leur courage, & inspirer des sentimens de pieté à ceux à qui il ne pouvoit pas communiquer la vertu des Sacremens ; j'ai reçu moi-même quelques-unes de ces visites consolantes dans mes maladies. Quelques autres Peres de l'Oratoire suivirent son exemple, confessant ceux qu'ils trouvoient dans l'état où tout Prêtre peut absoudre, & sur tout le P. Maltre, homme d'une candeur, & d'une simplicité qui le faisoient aimer de tout le monde ; leur charité, resserrée par le défaut des pouvoirs, n'en devint que

plus ingenieuſe à trouver les moyens de ſe ſatisfaire & de ſe répandre. Ils ſe chargerent auprès des Magiſtrats de l'entretien des Pauvres de leur voiſinage, auſquels ils ont diſtribué des aumônes journalieres depuis le commencement de la contagion, juſqu'à la fin du mois d'Octobre, que leurs fonds furent abſolument épuiſés, ſubſtituant ainſi ces ſecours temporels, auſquels toute la Communauté avoit part, à ceux qui n'auroient pû être adminiſtrés que par quelques-uns d'entr'eux, s'ils avoient été libres dans leur Miniſtere. Ce pieux Superieur mourut le 11. Septembre, dans les mêmes exercices de charité, dans leſquels il avoit paſſé toute ſa vie, & ſon interdit n'avoit point diminué l'eſtime & la veneration qui étoient dûës à ſa pieté & à ſon zele. La plus grande partie de ſa Communauté perit peu à peu après lui, fidéles imitateurs de ſes vertus ſur tout de ſon amour pour les pauvres, ils jouiſſent ſans doute de la même recompenſe.

Parmi toutes les Communautés Religieuſes de cette Ville, il y en a trois qui ſe ſont diſtinguées ſur toutes les autres, par le nombre des Ouvriers Evangeliques, qu'elles ont fournis pour le ſervice des malades. Les Capucins, les Recollets, &

les Jeſuites:les deux premieres de ces Communautés ſe diſtribuerent dans les Paroiſſes, & alloient dans tous les quartiers, & dans toutes les ruës infectées, on peut dire que leur zele n'a fini qu'avec leur vie. Ils remplaçoient d'abord ceux qui mouroient, & quand ceux de la Ville ont manqué, ils en ont fait venir des Villes voiſines. Ils portoient le poids du jour & de la chaleur, ils parcouroient les ruës & les places publiques qui étoient l'aſile ordinaire des malades; fidéles Diſciples du Sauveur, ils alloient comme lui, guériſſant & répandant par tout les graces & la vertu des Sacremens. Les Recollets ont perdu vingt-ſix Religieux, & quelques-autres ſont heureuſement échapés. Les Capucins méritent une mention particuliere, ils ont fourni un grand nombre de Confeſſeurs à la Ville & aux Hôpitaux, & ſur tout dans ces lieux d'horreur, dont l'abord auroit rebuté le zele le plus vif & le plus ardent. Ils en ont perdu quarante trois à la violence, & douze ont échapé du mal; parmi tous ceux-là, vingt-neuf étoient venus des autres Villes, pour ſe ſacrifier dans celle-ci au ſervice des peſtiferez.

Les Jeſuites ſe ſont encore fort ſignalés, une ſocieté, dont l'inſtitution n'a pour

objet que la gloire de Dieu, & ne leur dône pour occupation que le salut des ames, ne pouvoit pas manquer de saisir une si belle occasion de satisfaire à l'un & à l'autre ; aussi se sont-ils tous sacrifiés, de sorte que de vingt-neuf qu'ils étoient dans les deux maisons, deux seuls ont été garantis de la maladie, neuf en sont gueris, & dix-huit y ont succombé. Parmi ces derniers, nous distinguons avec justice le Pere Millet, dont le zele n'avoit jamais connu de bornes, qui avoit toûjours été dans toutes les œuvres de charité qui se font dans cette Ville, à qui la conduite de deux nombreuses Congregations, & la direction d'une infinité de personnes pieuses, laissoient encore assez de tems pour le ministere de la parole, pour la visite des Prisons, des Hôpitaux, & pour toutes les autres actions de misericorde ; enfin ce Pere a fait voir dans le cours de cette cõtagion, quelle peut être l'étenduë d'une charité, que l'esprit du Seigneur anime. Il choisit pour son département le quartier le plus scabreux, celui où le mal avoit commencé, où la moisson étoit la plus abondante, & où il y avoit le moins d'Ouvriers ; où en un mot toutes les horreurs de la misere, de la maladie, & de la mort se montroient avec tout ce qu'elles ont de plus hideux &

de plus rebutant ; & comme si l'emploi de Confesseur n'avoit pas suffi à son zele, chargé des aumônes que les gens de bien mettoient entre ses mains, comme autrefois les Fidéles aux pieds des Apôtres, il joignit à cet emploi celui de Commissaire de ces quartiers abandonnés. Il y établit une Cuisine, où des filles charitables faisoient le boüillon pour les pestiferés, il alloit par tout, distribuant des aumônes abondantes aux sains & aux malades, & toûjours suivi d'une multitude de Pauvres; son zele ne se bornoit pas aux quartiers qui étoient commis à ses soins ; il se répandoit encore dans tous les autres, & par tout où le salut de ses freres l'appelloit : & j'ai eu moi-même la consolation d'en être visité dans mes malheurs. Le Pere Dufé, venu de Lyon exprès pour secourir nos malades, acheva bientôt son sacrifice, & reçut la couronne qu'il étoit venu chercher. Le Pere Thioli, qui par son emploi de professeur d'Hydrographie, pouvoit se dispenser de l'exercice de ce dangereux ministere, ne laissa pas de s'y dévoüer avec la même ardeur que les autres, & de faire voir que l'application qu'il donnoit aux sciences abstraites des Mathematiques, n'avoit point éteint en lui ce feu de la charité, qui anime les veritables Ministres du

Seigneur. Enfin le P. Lever est le seul de tous les Jesuites & de tous les Confesseurs qui a tenu bon pendant toute la contagion, & comme si tout le zele & toute la charité des autres avoit passé dans ce venerable viellard, il couroit dans tous les quartiers de la Ville depuis le matin jusqu'au soir, confessant dans les ruës & dans les maisons, entrant par tout, & par tout consolant les malades, leur touchant le pouls, s'asseyant auprès d'eux, leur donnant des avis salutaires & pour l'ame & pour le corps, avec un zele & une fermeté au-dessus de son âge; & dont il donna un grand exemple un jour qu'il passoit dans la ruë de l'Oratoire, ce fut en appercevant un Cadavre tout nud, qui fermoit le passage, alors plein d'un nouveau zele, il le couvrit avec son mouchoir, & le rangea ensuite à côté de la ruë, pour rendre le passage libre. Ce fait est d'autant plus constant, que je le tiens de deux PP. de l'Oratoire, qui ne furent pas moins édifiés de son zele, que surpris de son courage.

Voilà donc l'unique Confesseur qui resta pour toute la Ville pendant presque tout le mois de Septembre; mais le Seigneur qui n'abandonne jamais entierement les siens, dans le fort même de sa colere, nous conserva heureusement celui

qui avoit inspiré à tous ces zelés Ministres ces mouvemens d'une charité si vive & si genereuse. C'est nôtre illustre Evêque qui, dans cette contagion, a fait voir ce qu'on doit attendre du bon Pasteur, toûjours prêt à donner sa vie pour ses Brebis. Au premier bruit de la contagion, & dès le 15. Juillet, il avoit ordonné des Prieres, & sur tout l'Oraison de St. Roch à tous les Prêtres & Religieux qui celebroient la Messe, il déclare par l'Ordonnance publiée sur ce sujet qu'il est prêt de sacrifier sa santé & sa vie pour le service de son Troupeau, & nous verrons bientôt que ce ne sont pas là de vaines démonstrations d'une charité sterile. Le jour même que le mal éclata par la premiere mortalité dont j'ay deja parlé dans la ruë de l'Escale, il vint à la Parroisse de St. Martin, dans le détroit de laquelle se trouve cette ruë, pour s'informer de la chose ; il exhorta les Curés à secourir les malades, & leur donna là-dessus ses ordres. Prévoyant que cette maladie pourroit avoir des suites, il assembla peu de jours après tous les Curés de la Ville, & les Superieurs des Communautés Religieuses. Il les exhorta à ne pas l'abandonner dans une si fâcheuse calamité, & à joindre leurs prieres aux siennes, pour apaiser la

colere du Ciel. Il ranima leur zele, & fortifia leur courage par les discours les plus tendres, & par les motifs les plus forts, par celui sur tout du salut des ames, de la gloire de la Religion, de l'honneur de leur caractere, & enfin par l'atttrait de la récompense promise à tous ceux qui exposent leur vie pour leurs freres. Il leur prescrivit la maniere dont il falloit administrer les Sacremens, dire la Messe, celebrer les Offices, & generalement tout ce qu'il convenoit de faire pour ce tems d'affliction.

Sur la fin du même mois, voyant que le mal contagieux se manifestoit toûjours davantage, & considerant que le Dieu terrible, qui apesantissoit sa main sur nous, étoit un Dieu de paix & de bonté, il exhorte les Fidéles à recourir à sa clemence & à apaiser sa colere par les jeûnes & par les prieres; dans cette vûë il ordonna le 30. Juillet des prieres dans toutes les Eglises, trois jours de jeûne, & des Processions dans les autres Villes du Diocese, ne voulant pas en faire dans celle-ci, pour ne pas donner lieu à une trop grande communication. N'oublions pas un trait de ce Mandement aussi consolant pour nous que glorieux pour lui: „Nous nous flattons, dit-il, qu'en

„ priant pour le Troupeau affligé, l'on
„ voudra bien ne pas oublier le Pasteur,
„ & demander pour lui au Seigneur, non
„ de lui conserver une inutile vie, qu'il
„ expose, & qu'il exposera volontiers,
„ s'il le faut, pour ses Brebis, mais uni-
„ quement de lui faire misericorde.
„ La suite va nous aprendre si cette vie a
été si inutile. Que ne doit-on pas atten-
dre en effet d'un zele si vif & si sincere ?

Après avoir prescrit des moyens si pro-
pres à exciter la misericorde du Seigneur,
il va dans toutes les Parroisses, il y di-
stribuë les Confesseurs, il se montre tous
les jours dans tous les quartiers de la
Ville, il rassûre le peuple par sa présen-
ce, il soulage les pauvres par ses aumô-
nes, il encourage ceux qui se devoüent
au service des malades ; bien loin de don-
ner dans les préventions publiques contre
les Medecins, il louë leur zele, il les
anime & les exhorte à le soûtenir toutes
les fois qu'il les rencontre dans les ruës
visitant les malades ; il est déja sans train,
sans équipage, & bientôt il sera presque
sans domestiques. Il va tous les jours à
l'Hôtel de Ville, pour prendre avec les
Echevins les arrangemens convenables ;
enfin il se porte par tout où le salut du
peuple l'appelle. Le mal cependant crois-

sant à vûë d'œil dans le mois d'Août, son zele ne diminuë point; toujours attentif aux besoins spirituels des malades, il remplace les Confesseurs qui meurent, ou qui tombent malades, par de nouveaux; il continuë à se montrer de tous côtés: quoique le mal commence à devenir formidable, par la vivacité de la contagion, il ne craint rien pour lui, il ne craint que pour le salut des ames confiées à ses soins: en un mot sa sollicitude pastorale s'étend à tout ce qui les regarde.

Cependant le mal se glisse dans sa maison & lui enleve ses domestiques, la peste ainsi que la mort, frape également par tout, aux portes des Palais des Grands, comme à celles des pauvres cabanes & maisons du Peuple. La sienne se trouve bientôt environnée de corps morts, & sa ruë en est remplie comme toutes les autres; enfin il y est comme assiégé, sans pouvoir sortir, & son zele ainsi resserré & contraint, impatient de se mettre au large, lui inspire le dessein de chercher une maison dans un quartier dégagé de cet affreux embarras. Celui de St. Ferreol est le seul où il puisse trouver une maison, dont les avenuës soient libres; il s'y transporte, pour pouvoir de-là se répandre

dans toute la Ville. Le feu de la contagion repandu par tout, ne respecte pas les Ministres du Seigneur, on l'a assés éprouvé : Nous avons déja perdu les plus zelés, & ceux qui les ont suivi de prés ne peuvent presque pas se compter, car la mortalité des Confesseurs a été si nombreuse, qu'il n'en reste deja presque plus aucun vers la mi-Septembre, comme nous l'avons dit plus haut ; ce qui obligea nôtre Evêque de publier une Ordonnance le 2. du même mois, pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne de rentrer dans la Ville, & de venir se joindre à lui, pour exercer les fonctions de leur Ministere. Il ne peut voir, sans un extrême douleur, son peuple privé du secours des Sacremens, & ne peut voir ainsi perir tant de Ministres, qui lui étoient si chers, & dont la memoire nous sera toûjours précieuse. Pressé par les mouvemens de la charité la plus tendre, il va prendre leurs fonctions, & vers la mi-Septembre rien ne peut plus le retenir, ni les conseils des Medecins, ni les prieres de ses amis, ni les larmes de ses domestiques, que le mal n'a pas encore enlevé. La crainte de son propre peril ne l'arrête pas dans le denger commun de son Peuple. Il va par toute

la Ville accompagné de Mr. Boujarel Chanoine de la Cathedrale, de quelques Confesseurs, & de ses Aumoniers. Il parcourt les ruës & les places publiques, qu'il trouve remplies de malades & de gens moribons ; il répand par tout des aumônes & des consolations, il ranime les malades, il les encourage, il les exhorte à souffrir avec patience, & à mourir avec resignation ; ceux qui sont à sa suite les confessent, & se détachent de tems en tems, pour entrer dans les maisons & en confesser d'autres : il passe tous les jours dans le Cours, & dans ces endroits, dont les aproches étoient si formidables par le grād nombre de morts & de malades, & où le feu de la contagion étoit le plus vif en ce tems-là. Tel on vit autrefois Aaron, dans le camp des Israëlites, aller l'Encensoir à la main, *a entre les vivants & les morts*, priant pour le Peuple, & obtenant par ses prieres la cessation d'une playe, qui en tua quatorze mille sept cens dans un moment. Ainsi marche nôtre Prêlat entre les morts & les mourans, présentant au Seigneur l'encens de sa charité & de ses aumônes, pour apaiser sa colere ; dans cet état il aproche les malades, il les excite à des actes de contrition & d'amour de

a *Numer. cap.* 16. *v.* 48.

Dieu, & attendri sur leurs maux, il laisse par tout des marques éclatãtes d'une charité compatissante.

Il étoit difficile que ce Prelat ou ceux de sa suite exposés à tant de perils, ne fussent surpris par quelqu'atteinte contagieuse, il voit bientôt en effet tomber à ses côtés ce zelé Chanoine, qui ne l'a jamais quitté jusqu'à sa mort, qu'on doit regarder comme la juste recompense de sa charité & de son exactitude à remplir ses devoirs pendant toute sa vie; il voit aussi mourir tous ceux de sa suite, & presque tous ses domestiques. Mais le mal n'aproche point de lui; sensible à la mort de ses amis fidéles, *il a mis son esperance dans le Seigneur, & il a pris le Très-Haut pour son refuge*; ainsi il ne lui arrive aucun mal, & la contagion n'aproche point de sa personne: le Seigneur *a donné ordre à ses Anges de le garder en toutes ses voyes*, il semble qu'ils *le portent sur leurs mains*, de peur qu'il ne reçoive quelque impression mortelle. Daigne le Seigneur le combler de jours & d'années, & lui montrer le salut qu'il destine aux vrais Pasteurs.

Les secours de la Medecine manquerent en même tems que les Confesseurs: & il semble que le Seigneur ait voulu nous faire sentir tout le poids de sa colere, en

ajoûtant aux malheurs dont il nous accabloit la privation de toute sorte de secours. Rapellons-nous ce qui a été dit au commencement, qu'il n'y avoit que quatre Medecins destinés pour la visite des malades dans toute la Ville. Mr. Bertrand, un des quatre tomba malade vers le douze du mois d'Août : Il n'eut d'abord qu'une legere atteinte du mal, dont il fut libre en huit jours, après lesquels il reprit ses exercices ; quelques jours après il en eut une seconde, de laquelle il releve encore en peu de jours, mais le chagrin de perdre sa famille le fit retomber pour une troisiéme fois, & cette derniere attaque, qui fut des plus vives, le mit hors d'état de travailler de long-tems. Mr. Montagnier, qui avoit été tiré de l'Abbaye de St. Victor, pour le remplacer, fut aussi bientôt pris du mal, mais il ne fut pas si heureux que son Collegue ; car il mourut au commencement de Septembre, aussi generalement regreté, qu'il avoit été estimé pendant sa vie, par son habileté, par sa droiture, par son aplication & son assiduité auprès des malades, où il joignoit souvent dãs les visites qu'il leur rendoit à la fonction de Medecin celle de Chirurgien, dont on manquoit ordinairement dans cette contagion : Mr. Peissonel le suivit de près,

& nous avons déja parlé de sa mort & de son merite. Mr. Raymond se trouvant sans domestiques, sans Chirurgien, & même sans le pur necessaire, par l'extrême disette où il étoit de toutes choses, & épuisé de fatigues, il fut obligé vers la fin du mois d'Août de s'aller retablir à la campagne, d'où il n'est revenu qu'au commencement du mois d'Octobre. Il ne resta donc plus que deux Medecins dans la Ville, Mrs. Robert & Audon, le premier a tenu ferme pendant toute la contagion, sans aucune incommodité, & a servi avec beaucoup de zele & dans la Ville, & dans les Hôpitaux ; il a pourtant eu le malheur de perdre toute sa famille, le second, se trouvant seul dans sa maison, fut obligé de se refugier chez les Capucins, d'où il se répandit dans tous les quartiers de la Ville, ayant servi depuis le commencement de la contagion jusqu'au commencement d'Octobre, à quelques jours près, qu'il se sentoit ou fatigué ou incommodé. On verra son triste sort dans la suite de cette relation.

Dans le tems que la Ville manquoit de Medecins, on détenoit Mr. Michel aux Infirmeries pour quelques malades qui y restoient encore ; car depuis le 8. du mois d'Août, on n'y en porta plus de nouveaux,

& ceux qui y étoiét alors auroient pû aisément être transportés à l'Hôpital de la Ville. Ce Medecin a donc resté dans cet endroit là jusqu'à la fin de Novembre avec trois garçons Chirurgiens, dont on ne manquoit pas moins dans la Ville que des Medecins : car les Chirurgiens commencerent d'abord à manquer dans les premiers tems. Dès le milieu du mois d'Août, il en mourut quelques-uns, les autres suivirent de près, & chaque jour étoit marqué par la mort de quelque Maître, de sorte que le nombre des morts va à plus de vingt-cinq, parmi lesquels il y a onze Maîtres Jurés, enfin au commencement de Septembre il n'en restoit plus que quatre ou cinq, dont deux étant tombés malades, les autres, effrayés de la mort de leurs Confreres, ou épuisés de fatigue, se retirerent à la campagne. Tous les Garçons avoient eu le même malheur & ils étoient tous morts ou malades, & le peu qu'il en restoit étoit necessaire dans l'Hôpital des Convalescens ; on avoit même pris tous les Chirurgiens destinés à la navigation, & qui se trouvoient sur les Vaisseaux en quarantaine, mais ils ne resisterent pas plus que les autres ; car dans ces tems-là, c'est à dire en Août & en Septembre, la contagion étoit très-vive,

& quelque fermeté qu'on eût à aprocher des malades, on n'y restoit pas longtems. Pour les Apoticaires, la maladie en enleva d'abord cinq, & les autres se trouvant sans Garçons, dont les uns étoient morts, & les autres avoient été pris pour l'Hôpital, seuls dans leurs Boutiques, ils ne pouvoient pas survenir à fournir les remedes à un si grand nombre de malades, ni à faire certaines compositions, que le grand debit avoit consommées : quelques-uns d'entr'eux se sont prévalu des malheurs des tems, & ont vendu leurs drogues à un prix extraordinaire ; désordre d'autant plus criant, que la misere du peuple étoit plus grande & les remedes plus necessaires ; ainsi manquerent tout à la fois, & les secours de l'ame & ceux du corps, & les malades perissoient alors sans aucune sorte de soulagement.

Cependant Mr. le Marquis de Pilles, à l'attention duquel rien n'échapoit, avoit déja rendu une Ordonnance en datte du 9. Août, par laquelle il étoit enjoint à tous les Medecins & Chirurgiens absens, de se rendre dans trois jours à leurs fonctions, sous peine d'être déchûs de l'exercice de leur Profession dans la Ville ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Echevins avoient obtenu un Arrêt du

Parlement le 2. Septembre, portant injonction aux Intendans de la ſanté, aux Medecins & Recteurs des Hôpitaux, de ſe rendre à leur devoir, à peine d'être déclarés indignes & incapables de toute Charge, & de deux mille livres d'amande, & cela pendant que tous les Medecins des Hôpitaux étoient actuellement en exercice dans la Ville ; auſſi reconnoiſſant que s'ils manquoient de Medecins & de Chirurgiens, c'étoit moins par leur déſertion que par le grand nombre de malades, & par la maladie & la mort de ceux qui s'étoient dévoüés dés le commencement à les ſecourir, ils en avoient déja demandé d'autres à Mr. l'Intendant, qui, toûjours attentif à leurs beſoins, avoit prié Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, de leur en envoyer quelques-uns de Montpellier : outre cela, les Echevins avoient envoyé des Affiches dans les Villes & dans les Provinces voiſines, pour inviter les Chirurgiens & Garçons Chirurgiens à venir ſecourir nos malades ſous des offres très-avantageuſes, nous verrons dans la ſuite l'heureux ſuccés de ces ſages précautions.

CHAPITRE XIV.

Progrés de la maladie à Rive-Neuve, sur la Mer, hors la Ville & dans le Terroir

APrés que la fureur de la Contagion se fut répanduë dans toute la Ville, elle s'étendit encore plus loin; car où est-ce que la colere d'un Dieu irrité ne penetre pas? Vains efforts que ceux que font les hommes pour l'éviter, & pour se dérober à ses coups. Quelque part que le pécheur se refugie, elle va le saisir par tout, par tout il trouve la juste peine de son crime. * *Epée du Seigneur*, sanglante par tant de morts, qui fument encore, *ne te reposeras tu jamais? rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frape plus; mais comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé* de fraper cette Ville, *& tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle doit y faire?* Le quartier de Rive-Neuve, qui est delà le Port, qui le separe d'un côté, & l'Arcenal de l'autre, du reste de la Ville, s'étoit conservé sain &

* *Jeremie c. 47. v. 6.*

entier jusques vers la fin du mois d'Août: Mr. le Chevalier Rose y avoit eté établi Commissaire general, & le bon ordre qu'il y avoit mis, avoit garanti jusqu'alors ce quartier; mais il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'y couper tout-à-fait la communication avec la Ville: en effet quelques personnes abandonnant leurs maisons où il y avoit des malades, furent s'y refugier chez leurs parens ou leurs amis, & y porterent la maladie, qui s'y repandit d'abord avec la même rapidité que dans la Ville: cependant on n'y vit point de ces désordres qui l'avoient si fort défigurée. Mr. le Chevalier Rose, homme d'une prompte expedition, & d'une prudence admirable, homme enfin propre pour les grandes occasions, avoit disposé toutes choses pour l'assistance des malades, & pour la sepulture des morts. Il y établit un Hôpital dans les magazins d'une grande Corderie, qui est le long des remparts, & où il mit * un Maître Chirurgien de la Ville, qui relevoit de maladie, un Apoticaire avec une Pharmacie, & Mr. Montagnier, Medecin, qui aprés avoir travaillé le jour dans la Ville se retiroit le soir à St. Victor, fut chargé du soin de ces malades; & par une generosité, qui

* *Mr. Coste.*

n'a point d'exemple, Mr. le Chevalier Rose fit les avances de tous ces frais & de toutes ces dépenses ; ainsi le quartier de la Ville le plus écarté, & qui sembloit devoir être le plus abandonné, fut par les soins, par la vigilance & l'activité d'un seul homme, le plus promtement secouru: heureux, si nous en avions eu plusieurs de cette trempe.

La Contagion fit à Rive-Neuve les progrés ordinaires, elle s'y répandit insensiblement d'une maison à l'autre, & se fit sentir par tout en peu de tems : mais elle y a fini aussi-tôt qu'à la Ville. L'Abbaye de St. Victor est le seul endroit où le mal ne penetra point ; & il paroit avoir respecté un lieu où reposent les Reliques de tant de Saints, & les cendres de tant de pieux Solitaires, d'où s'élevoient l'odeur des Holocaustes, & l'encens des sacrifices, qu'on y offroit tous les jours au Dieu vivant; car c'est la seule Eglise, où l'on a toûjours celebré l'Office Divin sans discontinuer, & où le pieux * Abbé qui y étoit enfermé, levoit nuit & jour, les mains au Ciel,& se répandoit en oraisons, & en prieres au pied des Autels, pour appaiser la colere de Dieu répanduë sur cette Ville infortunée. C'est ainsi qu'autres fois St. Theodore,

* *Mr. de Matignon ancien Evêque de Condom.*

Evêque de Marseille, s'enferma dans cette Abbaye pendant la peste de 588. & que là il ne cessoit par ses veilles & ses prieres d'implorer la misericorde du Seigneur sur son peuple affligé. Telle a été aussi l'occupation du St. Abbé dont je viens de parler, pendant la Contagion, il avoit employé avant qu'elle fût déclarée, des sommes considerables en œuvres pies, & en aumônes; il les continua lorsqu'elle eut éclaté, & il y joignit le sacrifice de ses larmes & de ses prieres qu'il offroit nuit & jour au Seigneur, pour nous le rendre propice. Il est nécessaire que dans des tems de calamité il y aye des gens de bien, qui éloignés du tumulte, & dégagés du trouble & de l'embarras que traînent aprés eux les malheurs publics, se donnent entierement à la priere, & s'immolent eux-mêmes en holocauste de propitiation, tandis que les autres se sacrifient par leurs travaux & leur zele. Ce fut moins la valeur de Josué qui donna la victoire aux Israëlites, que les prieres que Moyse faisoit sur la montagne, & peut-être devons-nous plus la cessation de nos malheurs à la pieté des saintes ames, qui gemissoient devant Dieu dans l'interieur de la retraite, qu'aux soins infatigables de ceux qui ont si genereusement servi leur Patrie.

Ceux qui avoient crû trouver sur la mer un azile assûré contre la Contagion, éprouverent bien-tôt qu'ils s'étoient trompés : obligés de descendre à terre pour aller prendre des provisions, ils s'infecterent, & perirent encore plus miserablement que les autres. En effet nul espoir de secours sur les vaisseaux, nulle commodité, nul moyen de s'éviter les uns les autres : D'ailleurs ceux en qui il restoit quelque sentiment de charité, trouvoient assés de sujets dans la Ville, sur lesquels l'exercer, sans se croire obligés d'avancer sur la mer. Ainsi ces malheureuses familles furent encore plus abandonnées que les autres. Les uns moururent seuls dans des Batteaux, les autres dans les Vaisseaux & dans les Barques, & par tout sans aucun secours ; quelques-uns même troublés par le délire, s'ensevelirent tous vivans dans les eaux, qui servirent aussi de tombeau à tous les autres: on trouve encore de tems en tems sur les bords de la mer les cadavres qu'elle y rejette tous rongés par les poissons ; & d'autres qui flottent au gré des ondes ; enfin ce fut sur la mer la même désolation que sur terre : nul endroit qui ne se ressentît de ce terrible fleau; nul élement où il ne porta sa fureur : car ceux qui sont separés de tout, & qui

campés ſous des tentes en raſe campagne ne tenoient qu'à l'air qui les environnoit, n'échaperent pas au malheur commun. La pureté de l'air qu'ils reſpiroient, l'éloignement de tout commerce & de tout ce qui pouvoit les infecter, ne pût pas les garantir du mal ; & cette heureuſe ſituation, qui ſembloit devoir les conſerver, ne ſervit plus qu'à rendre leur état plus déplorable par l'éloignement de tout ſecours, & par la privation de toute ſorte de commodité;ils ſe flatterent d'en trouver dans la Ville, ils y vinrent groſſir le nombre des malheureux, & dans peu de jours celui des morts. Il eſt aiſé de ſe figurer la déſolation de ces familles, ainſi éparſes dans les campagnes,quand le mal les obligea de décamper,& de rentrer dans la Ville. L'un portoit un enfant mourant ſur ſes épaules,l'autre ſe traînoit à demi mort dans les chemins;tantôt c'étoit toute une famille,qui par la lenteur de ſa marche annonçoit les malheurs à tous ceux qu'elle rencontroit; tantôt c'étoient des enfans qui ſoûtenoient leur pere prêt à expirer, & qui tâchoient de l'amener juſqu'à la Ville, dans l'eſperance de le faire ſecourir. L'un portoit avec lui ſon équipage, l'autre n'avoit pas eu la force de l'emporter, pluſieurs tomboient de défaillance dans

les chemins, & ce tas de cadavres étendus arrêtoit les passants. Enfin tous ces gens-là vinrent augmenter le trouble de la Ville, & l'horreur des Places publiques.

Les portes de la Ville n'étant pas encore alors gardées, les Paysans de la campagne entroient librement dans la Ville, &quoiqu'ils n'y vinssent pas en foule comme à l'ordinaire, retenus par la crainte de prendre le mal, il y en avoit toûjours quelqu'un, qui plus courageux que les autres, ou plus pressé de vendre ses denrées, venoit les apporter dans la Ville. De plus tous les pourvoyeurs des Bourgeois retirés dans leurs Bastides, venoient tous les jours à la Ville prendre leurs nécessités ; ainsi par les uns & par les autres, le mal fut porté dans le Terroir. Il commença par le Village de St. Marcel,& par le quartier de Ste. Marguerite, où il fut communiqué par des gens de la ruë de l'Escale ; de-là il gagna bientôt tous les autres Hameaux, & se répandit insensiblement dans toutes les Bastides. La terreur de la maladie fut encore plus grande à la campagne que dans la Ville ; cependant malgré les précautions qu'elle leur inspiroit de prendre, malgré l'éloignement des habitations, elle y a fait les

mêmes progrés & les mêmes ravages. Elle enleva d'abord tous les Jardiniers, qui sont aux environs de la Ville, & des uns aux autres, elle s'étendit jusques dans les quartiers les plus reculés. C'est là que les malades éprouverent ce que l'abandon le plus absolu & l'inhumanité la plus barbare, ont de plus cruel. Ils étoient ordinairement relegués dans l'endroit le plus éloigné, non pas de la maison, mais du territoire, où ils n'avoient d'autres témoins de leurs souffrances que les oiseaux du Ciel, qui par un morne silence, & par la cessation de leur chant ordinaire sembloient marquer leur sensibilité pour ces malheureux. On mettoit ceux qui étoient plus favorisés, sous des Cabanes couvertes de branches d'arbres, ou de vieux haillons; on a vû dans cette triste conjoncture des amans fidéles, s'exposer à servir leurs maîtresses, ainsi abandonnées, dans l'esperance qu'un mariage prochain seroit le prix d'un amour si courageux; une aveugle passion avoit donc plus de force, pour dissiper les frayeurs du mal, qu'une charité chrêtienne, que dis-je, plus que l'amour paternel.

C'est dans ce territoire que les parens étoient contraints de se donner la sepulture les uns aux autres, & d'essuyer toute

l'amertume de ce triste devoir, faire la fosse, y porter le cadavre, ou l'y traîner & le couvrir de terre; les femmes reduites à cette cruelle extrêmité pour leurs maris: les enfans pour leurs peres, & ceux-ci aprés avoir enterré leurs femmes & tous leurs enfans, restoient souvent eux-mêmes sans sepulture. Extremité si cruelle, que pour l'éviter, un Paysan fit une action qui surpassoit les forces de la nature: étant resté seul avec sa femme, & tous deux pris du même mal, voyant qu'ils n'avoient point de sepulture, s'ils venoient à mourir, dés le premier jour de la maladie le mari fit deux fosses, une pour chacun, & quelques jours aprés sentant ses forces s'affoiblir, il dit le dernier adieu à sa femme, un peu moins accablée du mal, & se traînant jusqu'à la fosse, il s'y laissa tomber, & aprés s'être enseveli même tout vivant, il rendit l'ame au milieu des horreurs du tombeau. A ce trait, ajoûtons celui d'une Paysane, qui joignit à une fermeté aussi rare, une tendresse pour son mari qui l'étoit encore plus; mais d'autant plus admirables l'une & l'autre dans une femme de cette condition, que ces sortes de personnes semblent par leur sexe & par leur état, ne devoir avoir qu'une mediocrité de génie & de sentiment. Cette

femme ayant toûjours refusé les secours de son mari par un effet de sa discretion pendant sa maladie, porta encore plus loin sa tendre prévoyance, & jugeant bien qu'aprés sa mort, qu'elle sentoit approcher, il seroit obligé de la porter lui-même en terre, & qu'en lui rendant ce dernier devoir, il couroit risque de s'infecter; elle lui dit de lui jetter le bout d'une longue corde, qu'elle s'attacha elle-même aux pieds, pour qu'aprés sa mort, son mari pût la traîner dans la fosse, sans être obligé de toucher à son corps, & sans aucun risque pour lui. A quelles épreuves de tendresse ne nous a pas mis cette cruelle maladie? On le voit par ces exemples & par tant d'autres que j'omets. Il y avoit encore moins de charité à la Campagne, personne n'osoit approcher d'une Bastide infectée, on n'osoit pas même entrer dans une terre où un mort avoit été enseveli, les fruits restoient sur les arbres, & les raisins dans les vignes, de sorte qu'à l'entrée de l'hyver, ils étoient dépoüillés de leurs feüilles, & couverts de fruits, ausquels personne n'osoit toucher. Nouveau spectacle d'horreur.

Les rochers les plus escarpés, les antres les plus profonds, les lieux les plus deserts & les plus éloignés ne furent point

une retraite assûrée contre la Contagion ; elle penetroit par tout ; les Bergers qui n'ont d'autre commerce qu'avec leurs troupeaux en furent frapés ; elle n'épargna aucun état ; les Bourgeois retirés dans leurs Bastides en furent attaqués ; inutilement étoient-ils sortis de la Ville, pour se dérober à la fureur du mal, il les vint chercher à la Campagne ; il força, pour ainsi dire, les barrieres qu'ils lui opposerent, & à la faveur desquelles ils se croyoient en sûreté. Ils souffroient dejà les mêmes extrêmités de la disette & de la privation de tout secours, que ceux de la Ville ; les Prêtres des quartiers, qui s'étoient si genereusement sacrifiés, furent enlevés des premiers, & laisserent les malades de la Campagne sans Confesseurs ; la Ville qui en manquoit ne pouvoit en fournir : les secours de la Medecine manquoient également, & l'on n'en devoit pas attendre tant que la Ville seroit pressée par ce mal. Les Chirurgiens établis dans les quartiers, avoient déjà éprouvés le sort des autres ; il ne s'en trouvoit plus pour les remplacer. Quelques Garçons Chirurgiens échaperent de tems en tems de la Ville, & allerent faire des courses en campagne, encore falloit-il les payer à un prix excessif. Le Paysan, qui n'étoit pas en état

de faire cette dépenſe, ſe vit privé de ce ſecours : auſſi le mal enleva tout, des familles nombreuſes furent reduites à une ſeule perſonne, ſouvent une lignée fut entierement éteinte. Les enfans que la mal épargna, perirent par la faim, & faute de nourriture aprés la mort de leurs parens. N'en diſons pas davantage, & épargnons-nous la douleur de conſiderer ces enfans ainſi abandonnés dans les Baſtides, nous avons déja repreſenté l'horreur d'un ſpectacle ſi touchant.

La mortalité fut enfin ſi violente & ſi generale, que dans la plûpart de ces Hameaux & Villages du Terroir, il n'y eſt preſque reſté perſonne. Les terres ont reſté en friche ſans être enſemencées, & on n'y voyoit d'autre culture que celle des foſſes, où l'on avoit enſeveli les morts. De tant de malades, il n'en n'a réchapé que la cinquiéme partie ; en d'autres endroits, ſeulement la ſixiéme : car le dénombrement eſt aiſé à faire dans ces petits Cantons. On juge par-là du fond que l'on peut faire ſur la nature abandonnée à elle-même dans cette maladie, puiſque par quelques petits remedes donnés à propos, & à l'aide des ſoins néceſſaires, on eſt preſque aſſûré de ſauver la moitié des malades. Cela paroit par l'heureux ſuccés que

ces soins ont eu sur les galeres, où rien n'a manqué. Je pourrois encore me citer, & appeller en témoignage ma propre experience, car de huit malades que j'ai eu dans ma maison, j'ai réchapé moi quatriéme. Ce qui suffit pour détruire cette prévention si commune, que cette maladie n'est point susceptible de remedes, & qu'il faut en abandonner la guérison à la nature. Dans ces Paysans dont je viens de parler, il y avoit tout ce qu'on peut souhaiter pour une guerison naturelle, vigueur de temperament, constitution robuste, vie sobre, liberté des passions de l'ame, des corps purgés par le travail & par la transpiration qu'il excite; & malgré toutes ces heureuses dispositions, on a reconnu ici la foiblesse de la nature, & son impuissance à surmonter par elle-même, cette cruelle maladie. Qu'on ne dise pas que ces Paysans avoient usé de mauvais alimens; ils se sont servi des mêmes que les autres années, & ces mauvais alimens, dont ils font leur nourriture ordinaire, leur étant familiers, sont devenus comme naturels à leur égard. Je laisse aux Medecins à faire voir si les fermens tirés de ces alimens, & la force de l'estomach, proportionnée à ces viandes grossieres, leur

donnent la même facilité à les digerer, qu'ont les riches dans la digeſtion d'une nourriture plus legere & plus délicate.

Le ſeul avantage qu'on a eu à la Campagne, a été de n'y pas voir l'horrible ſpectacle des cadavres entaſſés par la facilité qu'il y avoit de les enterrer dans les lieux mêmes où les malades mouroient. Mais à cela prés, on y a vû des déſolations plus cruelles même que dans la Ville. La ſolitude, l'abandon, l'éloignement de tout ſecours, la diſette de toutes choſes, la privation de toutes ſortes de commidités, & des ſoulagemens ſi néceſſaires dans les maladies; en un mot, toutes les miſeres qui ont affligé nos malades, y étoient encore plus extrêmes. Les étables & les endroits les plus ſales étoient la retraite ordinaire des peſtiferés; heureux encore, quand on les ſouffroit ſous le même toit qui couvroit les perſonnes ſaines. L'inhumanité des parens envers leurs enfans y a été pouſſée au dernier excés de cruauté. J'y ai vû une jeune fille qu'on avoit enfermée dans une étable, & aprés qu'on eut condamné la porte qui communiquoit avec le reſte de la maiſon, on fit en déhors une petite ouverture à la muraille, par où on lui donnoit ſes néceſſités. Cruauté qui n'étoit pas moins bar-

bare que si on l'avoit enterrée toute vive. Ceux qui étoient à découvert, éprouvoient toute la violence d'une maladie, dont les symptomes irrités par la chaleur du Soleil, ou par les impressions d'un air froid, en devenoient plus douloureux & plus accablans. L'état de ceux qui se garantissoient du mal n'étoient pas plus tranquille; outre les peines infinies qu'il leur en coûtoit, pour être toûjours en garde contre des impressions étrangeres, ils avoient encore plus à souffrir par la disette, & par la peine qu'ils avoient d'aller chercher fort loin leurs commodités; ils manquoient même des plus communes, car ils étoient obligés d'arracher les arbres pour avoir du bois. Ce terroir, autres fois si agréable, a perdu tous ses agrémens; *Le vin pleure & la vigne languit, & tous ceux qui avoient la joye dans le cœur, sont dans les larmes. Le bru t des tambours*, qui faisoient la joye de nos Campagnes, *a cessé & les cris de rejoüissance ne s'entendent plus. Ils ne boivent plus le vin en chantant des airs, & toutes les liqueurs agréables sont devenuës ameres* *. Tel a été l'état de la campagne dans cette Contagion, & il a duré jusqu'au tems où l'on forma le dessein d'y envoyer du secours comme on le verra dans la suite de cette relation.

* *Isaïe.*

CHAPITRE XV.

Les Echevins demandent des avis & du conſeil. Forçats accordés pour ſervir de Corbeaux. On enleve tous les cadavres.

A Peine vit-on commencer les déſordres, que nous avons décrits ci-deſſus, que les Magiſtrats ſentirent le poids d'une adminiſtration ſi pénible & ſi accablante; il reconnurent qu'ils auroient pû la partager dés les commencemens de la Contagion, avec des perſonnes ſages & prudentes qui les auroient aidé de leurs conſeils & de leurs ſoins; mais il n'étoit plus tems d'en demander: tous ceux qui auroient pû ſeconder leur zele, s'étoient déjà retirés. Dans de ſi terribles extrêmités, & prêts à ſuccomber, ils s'adreſſerent à Mrs. les Officiers des Galeres, & les priérent de les aſſiſter de leurs conſeils; certainement perſonne ne pouvoit leur en donner de meilleurs, & le bon ordre que ces Mrs. avoient établi dans l'Arcenal, pour la conſervation des Galeres, leur répondoient d'avance de ce qu'ils devoient en attendre. Mrs. les

Chevaliers de Langeron, de la Roche, & de Levi voulurent bien se prêter à leurs souhaits, & ils s'assemblerent dans l'Hôtel de Ville avec Mr. le Gouverneur & Mrs. les Echevins, le 21 Août, & les jours suivants.

On prit dans ces assemblées differentes resolutions; & pour que les exhalaisons des fosses ne rendissent la Contagion plus generale par l'infection de l'air, il fut d'abord resolu de les faire visiter, d'y jetter encore de la chaux, & de les recouvrir de terre, de donner des Commissaires aux quartiers qui n'en avoient pas, & au deffaut d'Habitans, de nommer des Religieux, ce qui avoit été pratiqué dans les pestes précedentes; on resolut aussi de prier Mr. l'Evêque de faire cesser entierement les offices divins dans les Eglises, où l'on disoit encore quelques Messes, ce qui étoit necessaire pour empêcher la communication; d'élever des potences dans les Places publiques, pour contenir la populace, & pour intimider les malfaicteurs, enfin l'on fit plusieurs autres reglemens trés-utiles. Mais la principale attention des Consuls fut de faire nettoyer les ruës, & d'en faire promptement enlever tous les cadavres.

Dés le commencement de ce qu'on ap-

pelle le second periode du mal, on établit des tombereaux destinés à porter les morts, & on prit tous les Gueux & Vagabonds de la Ville pour les faire servir de *Corbeaux*, sous les ordres du Sr. Bonnet, Prévôt de la Maréchaussée, qui avoit sous lui quatre Gardes. Les premiers ne durerent pas long-tems, non plus que ceux qui les releverent, & sur les fins, soit qu'il ne s'en trouvât plus dans la Ville, ou que la vûë du peril les rebutât, & les obligeât de se cacher, l'on n'en trouvoit plus, quelque retribution qu'on leur offrît, car on les payoit jusqu'à douze & quinze francs par jour. Où prendre en effet des gens pour ce dangereux & pénible travail, le plus nécessaire cependant de tous? car la mortalité, qui augmentoit à vûë d'œil, le rendoit toûjours plus indispensable: les Magistrats s'adresserent à Mrs. des Galeres, & les prierent de leur accorder quelques Forçats pour les faire servir de Corbeaux, avec offre de les remplacer, ou d'indemniser le Roy? heureuse pensée à laquelle nous devons le salut de la Ville. On accorda vingt-six Forçats, & pour les obliger à se livrer à ce travail avec plus de courage, on leur promit la liberté. Il ne falloit pas moins qu'un aussi puissant

motif, pour les obliger à s'exposer á un danger si terrible. En deux jours les vingt-six Forçats saisis du mal, furent hors de service : on en demande d'autres, & ils furent encore accordés avec la même bonté. Enfin dépuis le 20. Août jusqu'au 28. on en donna cent trente-trois ; ces gens-là peu adroits, & peu accoûtumés à mener des chevaux, & à conduire des tombereaux, briserent tout, harnois, rouës, & ce qu'il y eut de plus facheux, c'est qu'on ne trouva ni Sellier, ni Charron pour raccommoder cette lugubre voiture, & peut-être se faisoient-ils une peine d'y toucher. En un mot tout devint difficile & embarrassant, & tous ces incidens retarderent un travail, de la celerité duquel dépendoit cependant le salut public.

Pour l'accelerer, autant qu'il étoit possible, on mit des Gardes à cheval à la tête des tombereaux, pour presser l'ouvrage, veiller sur les Forçats, & les empêcher de voler dans les maisons où ils alloient enlever les morts. Comme les tombereaux ne pouvoient pas rouler dans toutes les ruës, parce qu'il y en a de fort étroites, & que presque toute la Ville vieille est bâtie sur le panchant d'une Colline, où les chevaux ne sçauroient grimper, on

donna des brancards aux Forçats, sur lesquels ils transportoient les corps morts de ces endroits escarpés, dans les grandes ruës, où ils les renversoient sur les tombereaux, & on obligea tous les Habitans, par une Ordonnance du 2. Septembre de Mr. de Pilles & des Echevins, de transporter les corps morts des maisons dans les ruës, pour faciliter l'enlevement des cadavres, & pour prévenir l'infection qu'ils laissoient dans les endroits où ils étoient. Un autre motif de cette Ordonnance qui n'étoit pas moins important, fut celui d'empêcher les vols que ces Forçats faisoient dans les maisons, où ils alloient lever les cadavres; car il est difficile d'empêcher ces sortes de gens de faire leur métier ordinaire, c'est-à-dire d'exercer le brigandage. On invita même par *un avis au public* du 3. Septembre, & par les offres les plus avantageuses, comme par les motifs les plus pressans, toutes sortes de personnes de vouloir contribuer & aider à l'enlevement des corps des pestiferés par leur presence & par les ordres qu'ils pourroient donner à ceux qui étoient employés à ce ministere. Malgré tout cela l'ouvrage n'avança pas, la fureur du mal étoit si vive, qu'il en

mouroit plus en un seul jour, qu'on ne pouvoit en enlever en quatre. Les Forçats qu'on avoit délivrés étoient, presque déjà tous morts; l'on en accorda de tems en tems de nouveaux; l'on augmenta le nombre des tombereaux, il y en a eu jusques à vingt, & avec tous ces secours on ne pouvoit pas survenir à enlever tous les cadavres, il sembloit même qu'on n'y touchoit pas: à peine avoit-on vuidé une ruë, ou une place que le lendemain elle étoit encore couverte de corps morts; car il mouroit à la fin d'Août, & au commencement de Septembre plus de mille personnes chaque jour.

L'éloignement des fosses étoit un nouvel obstacle à l'avancement de cette œuvre de charité, car elles étoient toutes hors de la Ville. Il y en avoit trois hors de la *porte de Rome*, deux hors de la *porte d'Aix*, trois hors de celle de *la Joliette*, trois à *la Bute*, & une hors de *la porte de Bernard du bois*. De ces fosses, les unes avoient cent cinquante pas de longueur, les autres quarante, les plus petites vingt pas; leur largeur étoit de dix pieds, & la profondeur de huit. Pour les travailler, on faisoit venir des Paysans de la Campagne, qu'on prenoit par force, & qu'il falloit presque faire travailler de

même, Mrs. Julien & Castel, Commissaires generaux dans le Terroir, étoient chargés de faire la levée de ces Paysans, avec une compagnie de Grenadiers, qu'on leur avoit donné pour cela; ce qui ne pouvoit partout se faire sans des peines & des soins extraordinaires; car ils étoient même presens au travail. Le premier mourut dans cet emploi, & le second y a continué de servir utilement sa Patrie jusqu'à fin de la Contagion. On ne sçauroit assés loüer le zele & le courage de ces hommes infatigables qui se dévouënt ainsi pour le public aux fonctions les plus pénibles & les moins brillantes. Cet éloignement des fosses faisoit que le quartier de St. Jean qui en étoit le moins à portée, & qui n'étant plein que de menu peuple, souffroit la plus grande mortalité, étoit aussi le plus embarassé par des cadavres entassés dans ce quartier; on ne pouvoit pas même survenir à enlever ceux de l'Hôpital des Convalescens; ils y croupissoient comme ailleurs, & quelque diligence que l'on fit, on ne pouvoit parvenir à égaler la rapidité de la Contagion.

Dans cet embarras chacun proposoit des moyens & des expediens pour délivrer la Ville d'une infection, qui mena-

çoit le reste des Habitans d'une mort inévitable. Les uns disoient qu'il falloit brûler les cadavres dans les places publiques, & y consumer par le feu ceux qu'on ne pouvoit pas enterrer, comme on le pratiqua dans la derniere peste de Genes, qui fut bien aussi violente que celle-ci; mais l'on considera que l'infection des corps brulés ne seroient pas moins à craindre que celle des cadavres corrompus. Un autre proposa un expedient fort singulier, car la nécessité & la vûë du peril rendent les hommes ingenieux à trouver les moyens de s'en garantir; c'étoit de prendre le plus gros Vaisseau qui seroit dans le Port, de le dénater, & de le vuider entierement pour le remplir de corps morts, le renfermer éxactement, & ensuite le tirer au large dans la mer, & le couler à fond: je ne sçai même si on n'avoit pas déjà commencé d'exécuter ce nouveau projet, qui n'étoit pourtant qu'une vision; car comment ranger les cadavres dans le fond d'un Navire, & ce Navire n'ayant pû être rempli dans un seul jour, qui auroit voulu y descenle lendemain? De plus si un corps noyé reparoît quelque tems aprés sur la mer, quand toutes ses parties gonflées sont en égal volume avec l'eau; n'étoit-il point

à craindre que tous ces cadavres gonflés par l'eau, qui auroit submergé le Vaisseau, n'eussent assés de force pour le relever, & faire ainsi flotter la Contagion sur la Mer.

Un troisiéme expedient fut d'ouvrir de grandes fosses dans toutes les ruës, & d'y jetter les cadavres ; & l'on évitoit par-là la longueur & la peine du transport. Mais il n'est point de ruë dans cette Ville, où il n'y ait des conduits & des fontaines ; & quels sont les ouvriers, qui eussent voulu ensuite travailler au milieu de l'infection des cadavres ? Enfin un quatriéme avis fut de jetter de la chaux dessus les corps, & de les consumer dans les ruës mêmes : mais où prendre une aussi grande quantité de chaux qu'il en auroit fallu, & des hommes pour la charrier ? De plus comme cette consomption des cadavres par la chaux n'est pas l'ouvrage d'un seul jour, les nouveaux qui tomboient journellement entassés sur les premiers, auroient bien-tôt fait des montagnes de corps morts dans les ruës, qui à cause de cela, n'auroient pas été de long-tems praticables, & encore moins la Ville libre de l'infection.

L'expedient qui fut enfin trouvé le plus propre pour accelerer le dégagement des ruës

ruës,& le plus facile à executer ; mais qui étoit aussi le plus dangereux pour les consequences, fut d'ouvrir les Eglises les plus voisines des quartiers qui étoient les plus éloignés des fosses, & d'en remplir tous les cavaux des cadavres exposés dans toutes les ruës. On le propose à Mr. l'Evêque, dont l'agrément étoit necessaire pour une semblable entreprise. Ce sage Prélat,qui ne connoit d'autres regles que celles de la prudence, & qui n'a d'autres vûës que le salut & la conservation des peuples,s'adresse aux Medecins,& leur demande s'il pouvoit permettre qu'on enterrât les pestiferés dans les Eglises.Ils déciderent tous que ces sortes de cadavres devoient être enterrés hors la Ville, & couverts au moins de quatre à cinq pieds de terre, que la chaux qu'on jetteroit sur les cadavres, & les précautions que l'on prendroit pour fermer ces cavaux,n'empêcheroient pas qu'il n'en sortît des exhalaisons infectées,& qu'il faudroit tout au moins après cela condamner pour longtems ces cavaux, qui sont cependant si necessaires pour les morts ordinaires dans une Ville, où il n'y a pas un pouce de terre vuide, pour servir de cimetiere. Sur cette décision, le Prélat s'oposa à l'ouverture des Eglises,& l'embarras où l'on a

été dans la ſuite pour deſinfecter ces caveaux, a parfaitement juſtifié l'opoſition qu'il marqua à ce deſſein & malgré laquelle on ne laiſſa pas que de paſſer outre.

On ouvrit donc les Egliſes de force, on y fit des amas de chaux, on y porta les morts en foule, & on en remplit tous les cavaux: enfin la celerité de cette expedition ſembla d'abord promettre une entiere délivrance de ces objets d'horreur. On fit plus encore, on r'ouvrit deux grandes foſſes du côté de la Cathedrale, qu'on appelle ici *la Major*; elles avoient été abandonnées à la priere des Religieuſes du St. Sacrement, qui ſont tout auprès: mais alors la neceſſité publique prevalut à toutes ces conſiderations, on reprit donc ces foſſes; mais on n'en fut pas plus avancé, la violence du mal l'emporta ſur la vigilance des Magiſtrats: on vit toûjours le même nombre de Cadavres, comme ſi l'on n'en eût levé aucun. Un vent de biſe, qui ſoufla le 2. Septembre r'alluma le feu de la Contagion, fit pour ainſi dire un abatis general de tous les malades, & inonda la Ville de Cadavres; on vit alors le moment où tout ſembloit devoir perir par une infection generale: car les Echevins perdoient d'un jour à

l'autre le peu de monde qu'ils avoient auprés d'eux ; ils étoient déja sans Gardes, sans Valets, sans Soldats ; la maladie enlevoit tout ; & ils furent bien-tôt obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes. Les Forçats manquoient, Mrs les Officiers des Galeres, en accordant les derniers le 28. Août, avoient protesté qu'ils n'en donneroient plus, & ceux qu'ils y avoient donné étoient la plûpart morts ou malades ; les Echevins écrivirent au Conseil de Marine, pour suplier Mr. le Regent de donner ses ordres, pour leur faire remettre un nombre de Forçats qui fût suffisant pour sauver la Ville ; mais les réponses furent long-tems à venir, & la mortalité alla toûjours fort vîte. Ils prirent donc le parti d'écrire à Mr. l'Intendant, & le prierent de leur obtenir encore quelques Forçats, ils le trouvoient toûjours prêt à les secourir, & à sa sollicitation, Mrs. des Galeres leur accorderent encore cent Forçats le 1. Septembre. Avec ce renfort on pouvoit se promettre d'avancer le *grand œuvre*, qui étoit d'enlever tous les Cadavres ; mais il s'agissoit de trouver un homme qui fût en état de faire un coup de main, je veux dire, de faire agir ces gens-là, les conduire, les presser, en

un mot les commander ; sans quoi il n'y avoit rien à attendre de gens accoûtumés à travailler plûtôt par la crainte du châtiment, que par tout autre motif : Mais qui voudroit se charger de ce soin ? Où trouver quelqu'un qui fût & assez courageux, & assez zelé, pour se livrer à cet emploi perilleux ? Mr. Moustier l'Echevin prend la genereuse resolution de s'y donner tout entier, jusqu'à présent ils n'ont agi que par ses ordres ; mais aujourd'hui le voilà qu'il se met, pour ainsi dire, à leur tête, il y est depuis le matin jusques au soir, il vole d'un quartier à l'autre, sans distinction des endroits les plus infectés, sans crainte du peril, sans ménagement pour sa santé, il va de tems en tems visiter les fosses hors de la Ville, il court d'une porte à l'autre, il paroît par tout, & par tout sa présence se fait sentir par l'activité qu'il inspire à ceux qui travaillent sous lui ; il presse les uns par des ménaces, il anime les autres par des liberalités, il fait enlever jusqu'à mille Cadavres par jour, & on peut dire que jamais Magistrat n'a poussé si loin le zele & le desir de sauver sa Patrie.

La Ville alloit bientôt être délivrée par ses soins de tous ces objets d'horreur ; mais d'un jour à l'autre les Corbeaux

diminuerent : les uns tomberent par la violence du mal , les autres par celle du travail , & les chevaux par la lassitude ; tout manqua à la fois , & il n'y eut que le zèle & le courage du Magistrat qui se soûtinrent toûjours dans le même degré d'activité : en moins de six jours , les cents Forçats accordés le 1. Septembre se trouverent reduits à dix ou douze , & le 6. du même mois , il y eut encore plus de deux mille corps exposez dans les ruës ; il en tomboit encore plus de huit cens par jour , & bien-tôt on vit recommencer le tragique spectacle des Cadavres entassés les uns sur les autres dans les Places publiques.

Cette entreprise cependant ne pouvoit pas souffrir d'interruption , c'est la plus serieuse & la plus importante , aussi les Echevins firent de nouveaux efforts ; ils ramasserent le peu de monde qu'ils pouvoient avoir , & ils ne trouverent que Mrs Claude Rose & Rolant , les seuls Intendants de la santé qui n'ont pas abandonné la Ville:ils allerent donc ce même jour 6. Septembre en Corps de Ville se jetter, pour ainsi dire , aux pieds de Mr. *

** Mr. Bouthillier de Rancé frere de feu Mr l'Abbé de la Trape , il est âgé de 95. ans , & après la fin de la Contagion , il est allé à la Cour rendre compte de toutes choses.*

de Rancé Commandant des Galeres, auquel ils representerent l'état pitoyable de la Ville, & l'impossibilité où l'on étoit de la sauver, s'il n'avoit la bonté de leur accorder un nouveau renfort de Forçats, aux conditions qu'il jugeroit à propos : ce Commandant touché de cette tendre pitié qui lui est si naturelle, assembla M. de Vaucresson Intendant des Galeres, & Mrs. les Officiers generaux, qui tous animés des mêmes sentimens, conclurent avec lui d'accorder à la Ville le secours qu'elle demandoit, en conformité de l'acte suivant,

» Ce jour Mrs. les Echevins Protec-
» teurs & Défenseurs des Privileges, li-
» bertés, & immunités de cette Ville de
» Marseille, Conseillers du Roy, Lieute-
» nants generaux de Police : étant assem-
» blés en l'Hôtel de Ville, avec quel-
» ques Officiers municipaux, le Conseil
» Orateur de la Ville, le Procureur du
» Roy de la Police, & autres notables
» Citoyens, ayant consideré, que quoi-
» que le secours de deux cens soixante
» Forçats, que Mrs. du Corps des Ga-
» leres, ont eu la bonté de leur accor-
» der en differentes fois, pour ensevelir
» les Cadavres, depuis que la Ville est
» affligée du mal contagieux, les ait ex-

» trêmement aidés jusqu'à present : il est
» pourtant insuffisant par raport à la
» quantité de plus de d ux mille Cada-
» vres, qui restent actuellement dans les
» ruës depuis plusieurs jours, & qui cau-
» sent une infection generale, il a été
» déliberé pour le salut & la conservation
» de la Ville, de demander un plus grand
» secours, & à l'instant Mrs. les Eche-
» vins, étant sortis en Chaperons, ac-
» compagnés de tous les susdits Officiers
» municipaux & des Notables Citoyens,
» ont été en Corps en l'Hôtel de Mr.
» le Chevalier de Rancé, Lieutenant
» General des Armée du Roi, Comman-
» dant les Galeres de sa Majesté, & lui
» ont representé que la Ville lui a des
» obligations infinies des services signalés
» qu'il a eu la bonté de lui rendre dans
» cette affreuse calamité ; mais qu'il
» ne leur est pas possible de la sauver,
» s'il ne leur fait la grace de leur accor-
» der encore cent Forçats, avec quatre
» Officiers de *Sifflets*, (presque tous ceux
» qui ont été precedemment accordés,
» étant morts ou malades) qu'ils s'en
» serviront si utilement, & que pour les
» faire travailler avec plus d'exactitude à
» la levée de tous les Cadavres, ils s'ex-
» poseront eux-mêmes, comme ils ont
K iiij

„ déja fait, ſe mettant à cheval en Cha-
„ peron, à la tête des tomberaux ; & iront
„ avec eux par toute la Ville, que de
„ plus comme il importe que leur auto-
„ rite ſoit ſoûtenuë de la force, dans un
„ tems où il ne reſte dans la Ville qu'une
„ nombreuſe populace, qu'il faut
„ contenir, pour empêcher toute ſorte de
„ tumulte, & maintenir par tout le bon
„ ordre, ils le prient encore très-inſtam-
„ ment, de vouloir leur donner au moins
„ quarante bons Soldats des Galeres qui
„ ſoient ſous leurs ordres, & qui les
„ ſuivent & empêchent en même tems
„ l'évaſion des Forçats, qu'ils ne ſeront
„ commandés que par eux, qu'ils les di-
„ viſeront en quatre Eſcoüades, dont ils
„ en conduiront une chacun, & com-
„ me il faut au moins qu'un d'eux reſte
„ toûjours dans l'Hôtel de Ville, pour
„ les expeditions des affaires courantes,
„ une deſdites Eſcoüades ſera conduite
„ & commandée par Mr. le Chevalier
„ Roſe ; & qu'en cas d'empêchement de
„ leur part, ils prépoſeront à leur pla-
„ ce des Commiſſaires choiſis parmi les
„ Citoyens les plus diſtingués qu'ils pour-
„ ront trouver pour les conduire & les
„ commander. Sur quoi Mr. le Cheva-
„ lier de Rancé aſſemblé avec Mr. l'In-

„ tendant, & Mrs. les Officiers gene-
„ raux tous sensibles à l'état triste & dé-
„ plorable de cette grande & importante
„ Ville, & étant bien aises d'accorder
„ tout ce qui est necessaire pour parvenir
„ à la sauver, ont eu la bonté d'accor-
„ der à Mrs. les Echevins, & à la Com-
„ munauté encore cent Forçats, & qua-
„ rante Soldats, y compris quatre Ca-
„ poraux, avec quatre Officiers de *Sifflets*,
„ & comme il est necessaire de choisir
„ ceux qui seront de bonne volonté, &
„ de les attacher par la récompense à un
„ service perilleux, il a été déliberé &
„ arrêté, qu'outre la nourriture que la
„ Communauté fournira tant aux uns
„ qu'aux autres, il sera donné par
„ jour à chaque Officier de *Sif-*
„ *flets*, dix livres, à chaque Soldat
„ cinquante sols; & après qu'il aura plû
„ à Dieu de delivrer la Ville de ce mal,
„ cent livres de gratification une fois pa-
„ yées à chacun de ceux qui se trouveront
„ vivans, & chaque Caporal cent sols par
„ jour, & outre cela une pension annuel-
„ le & viagere de cent livres à chacun
„ de ceux que la contagion épargnera,
„ d'autant qu'on a crû ne pouvoir assez
„ les gratifier pour un service aussi im-
„ portant & aussi périlleux, ce que l'as-

„ ſemblée a accordé, attendu le beſoin
„ preſſant, & la neceſſité du tems. Deli-
„ beré à Marſeille le ſixiéme Septem-
„ bre 1720. *Signé*, Eſtelle, Audimar,
„ Mouſtier, Dieudé, Echevins, Pichat-
„ ti de Croiſſainte Orateur, Procureur
„ du Roy, & Capus Archivaire.

Cependant comme c'eſt inutilement que les hommes veillent à la garde d'une Ville, s'ils n'intereſſent le Seigneur à ſa conſervation, & que la peſte étant un fleau du Ciel, tous les ſecours humains ſont abſolument vains & de nul effet, ſi l'on ne tâche de flechir ſa colere, les Echevins reſolurent le 7. du même mois, d'établir par un vœu public & ſolemnel, comme on l'avoit fait alors de la derniere peſte, une penſion annuelle de deux mille livres à perpetuité, en faveur de la maiſon charitable, fondée ſous le titre de *Nôtre-Dame de bon ſecours*, pour l'entretien des pauvres Filles Orphelines de la Ville & du Terroir. Ce vœu fût rendu ſolemnellement dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, entre les mains de Mr. l'Evêque, qui y celebra la Meſſe le lendemain fête de *la Nativité de la Vierge*. Ce Sacrifice étoit bien plus agréable à Dieu, & plus propre à appaiſer ſa colere, que celui que faiſoient les anciens Marſeillois dans de-

semblables occasions. “Toutes les fois „ (dit Petrone) qu'ils étoient affligés „ de la peste, ils prenoient un pauvre, „ qui étoit nourri pendant un an, aux „ dépens du Public, des viandes les plus „ délicates, & à la fin de l'année cette „ victime ainsi engraissée étoit couverte „ de feüilles de *verveine*, & revêtuë d'ha- „ bits sacerdotaux : & dans cet état, con- „ duite par toute la Ville où le Peuple „ la chargeoit d'execrations, pour faire „ retomber sur elle tous les malheurs de „ la Ville, & pour achever le sacrifice „ on precipitoit ce malheureux dévoüé. „ Ce qui fait conjecturer qu'il y a eu dans „ cette Ville des pestes plus anciennes „ que celles que nous avons deja mar- „ quées.

Ce même jour, les Echevins ayant reçû le nouveau secours de Mrs. des Galeres, & animés d'un nouveau zéle, & d'une entiere confiance en la misericorde du Seigneur qu'ils venoient d'implorer, se dévoüerent tous quatre au penible soin de faire nettoyer la Ville & enlever les corps morts; depuis ce moment ils ne parurent plus occupés que de cette affaire, & semblerent negliger toutes les autres, pour ne se livrer qu'à celle-ci, comme la plus pressante ; mais comme l'on ne de-

voit pas interrompre tout-à-fait le cours des autres, & les expeditions journalieres dans l'Hôtel de Ville, ils déterminerent qu'il en resteroit un tour à tour; & qu'afin que la grande affaire ne souffrît point par l'absence de celui qui devoit rester à l'Hôtel de Ville, Mr. le Chevalier Rose tiendroit sa place; depuis le commencement de la contagion ce Chevalier a toûjours agi, & fait pour ainsi dire, les fonctions d'Aide de Camp de Mr. le Gouverneur, qui par surcroît de malheur, épuisé par les soins & les fatigues qu'il se donnoit tomba malade le 27. Août. Sa maladie augmenta la consternation publique, le tronble de la Ville, & l'embarras des Echevins. On fit donc quatre Brigades des Forçats; trois des Echevins, & Mr. le Chevalier Rose à la tête de ces Brigades, chacun dans son quartier. Tous ces Mrs. se signalerent dans cette occasion par leur courage & leur fermeté au-dessus de tous les périls. D'un côté Mr. Moustier, qui a pris cette affaire à cœur, ne la quitta point, & abandonnant à ses Collegues les autres fonctions, il agit avec sa vivacité ordinaire vers la porte d'Aix. D'une autre porte, Mr Audimar prit le quartier de St. Jean, où il y avoit le plus de Cadavres; il fut alors

obligé de sortir de son caractere, & de quitter cet air de douceur, qui rend son abord si gracieux. Car il reconnut bientôt que les Forçats ne sont guéres sensibles aux manieres douces,& qu'il faut crier & tempêter pour les faire travailler. Le voilà donc l'épée à la main, pressant les uns, menaçant les autres, courant par tout où sa présence étoit necessaire; & faisant ceder son temperament à son devoir & à son zéle, il se donne des mouvemens infinis. Mrs. Estelle & Dieudé se livrerent à leur tour à cet exercice, & animés du même zéle, ils montrerent par tout la même activité. Ce n'étoient point de ces lâches Magistrats, qui fuyent, ou qui enfermés dans l'enclos d'un Hôtel de Ville, donnent de-là leurs ordres : ceux-ci se prêtoient à tout, se repandoient dans toute la Ville, ils ne connoissoient plus les dangers; ils étoient même aussi prompts à agir, qu'ils avoient été lents à croire dans les commencemens; ils n'épargnerent ni soins, ni veilles, ni fatigues pour sauver la Ville. L'Histoire nous vante le courage & la valeur des anciens Consuls Romains dans les expeditions militaires, y en a-t-il moins à braver les dangers de la Contagion que ceux de la guerre? Est-ce une moindre gloire de

délivrer sa Patrie d'une peste cruelle, qui la ravage au-dedans, que de la garantir des insultes d'un ennemi, qui ne la ménace que de loin ? En effet, nos Consuls parvinrent enfin par leurs soins, & par leur vigilance, à la gloire de delivrer la Ville de l'infection des Cadavres ; veritablement on ne les vit plus croupir dans les ruës & dans les places publiques ; mais parce que la mortalité va toûjours son train, on n'étoit pas encore, pour ainsi dire, sur le courant.

Le seul endroit qui restoit à netoyer étoit une grande Esplanade appellée *la Tourrete*, où il y avoit depuis long-tems plus de mille Cadavres entassez, on ne sçavoit comment s'y prendre, pour attaquer cet endroit. Mr. le Chevalier Rose, aussi fecond en expediens, que prompt à les mettre en execution, se porta sur le lieu, & visitant les remparts qui soûtiennent ce terrain, & au pied duquel la mer vient battre, il s'aperçût qu'il y avoit deux Bastions, & regardant par une échancrure, il vit qu'ils étoient creux en dedans, & que si l'on pouvoit les découvrir, il seroit aisé de débarrasser cette Place, en les remplissant de Cadavres. Il proposa son projet à Mrs. les Echevins, qui l'aprouverent ; ils lui donnerent cent

Forçats pour cette expedition, il fit découvrir ces Bastions, en faisant ôter deux ou trois pieds de terre qu'il y avoit au-dessus, & d'abord la voute se présenta; il la fit abattre, & elle découvrit un abîme profond, & capable de contenir tous ces Cadavres. Cela fait il disposa son monde si à propos, & pressa le travail avec tant de vigueur, que dans quelques heures, ces abîmes furent comblés de Cadavres, sur lesquels on jetta de la chaux, & on recouvrit les Bastions de terre, comme ils l'étoient auparavant, & par-là cette Place, dont l'abord étoit si formidable par l'infection, fut entierement nette. Parmi ces Cadavres, combien y en avoit-il, dont les membres étoient déja séparés par la pourriture, & qu'il falloit enlever par pieces, & d'autres qui fourmilloient de vers? Il y en avoit certainement plusieurs autres dans cette place, outre ceux qui étoient dans les ruës qu'on ne voyoit pas, & qui étoient restez dans les maisons, car bien de gens avoient été abandonnés seuls, & l'on ne sçavoit qu'ils étoient morts, que par l'infection que ces corps pourris répandoient dans tout le voisinage. Mais ne renouvellons pas ici ces idées affreuses, & épargnons-nous l'horreur de répresenter

une seconde fois ces objets hideux.

Aprés des expeditions si vives ; l'on n'eut plus qu'à suivre l'ordre établi ; on ne vit plus de cadavres entassés dans les ruës. Il faut pourtant avoüer, que quelque diligence & quelque soin que les Magistrats eussent pu employer, ils n'auroient jamais pû en venir à bout, sans le secours que leur fournit Mr. le Bret, premier Président, & Intendant de la Province : ce n'étoit pas assés d'avoir des Forçats, il falloit avoir tout ce qui étoit nécessaire pour les mettre en état de travailler ; car ils sortoient des galeres sans souliers, & presque tous nuds. Il falloit pourvoir à leur subsistance, à celle des malades & du reste des habitans, aux besoins des Hôpitaux, & à une infinité de choses qui manquoient dans cette Ville : Mr. l'Intendant fut leur ressource ordinaire, ils s'adressoient à lui avec une entiere confiance, ils le trouvoient toûjours prêt à leur fournir tout ce qu'ils demandoient. C'étoit de part & d'autre une expedition continuelle de Courriers, qui alloient & venoient nuit & jour. Avoient-ils besoin de toile pour des paillasses, de la paille même pour les garnir, des souliers pour les Forçats, & d'autres marchandises, de la chaux, des chevaux, & d'au-

tres choses ? il leur en envoyoit sur le champ. Leur manquoit-il des Bouchers, des Bergers, des Boulangers? il leur en faisoit venir de tous côtés, & la celerité avec laquelle il leur procuroit ces secours, en augmentoient le prix & les avantages; l'on eût dit qu'il étoit présent dans tous les lieux d'où il les tiroit, ou qu'il tenoit sous sa main tout ce qu'on pouvoit lui demander pour Marseille; mais les secours les plus considerables qu'il leur a fourni, sont ceux de la viande, du bled, & de l'argent, ils étoient les plus nécessaires dans cette calamité, une attention si bienfaisante merite toute nôtre reconnoissance, & le témoignage que je lui rends ici. Tous ces secours passoient par le canal de Mr. Rigord, son Subdelegué en cette Ville, qui malgré sa santé foible & délicate, la multiplication des affaires dont il est chargé, les perils de la communication, la mortalité de sa famille, & celle de plusieurs de ses domestiques qui ont peri les uns aprés les autres, a agi pendant toute la Contagion pour le service du Roi, & pour celui de la Ville, avec un zele & un courage au-dessus de son état & de ses forces.

CHAPITRE XVI.

Le Roi nomme un Commandant. Nouveaux secours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers.

QUelque soins que se donnoient les Magistrats, quelque vif que fût le zele qui les animoit, il n'étoit pas possible, qu'ils pussent resister à tant de fatigues, & soûtenir seuls le poids de l'administration publique. Abandonnés de tout le monde, ils furent obligés d'ordonner & d'exécuter eux-mêmes; ils n'avoient personne à qui ils pussent confier leurs ordres, ils étoient sans Gardes, sans Soldats, & par conséquent, presque sans autorité. L'enlevement des corps morts n'étoit pas la seule affaire qui devoit les occuper; il falloit encore pourvoir à tous les besoins publics, au soin des malades, à l'entretien des pauvres, & à une infinité de choses également pressantes & nécessaires. Ce n'étoit pas assez de trouver des expediens, & de faire des Ordonnances trés-utiles, il falloit encore pouvoir les mettre en exécution, il falloit réta-

blir le bon ordre, ramener l'abondance, rapeller les Officiers absens, punir les malfaicteurs, contenir une populace toûjours prête à profiter des troubles publics, reprimer l'avarice de ceux qui se prévaloient des tems de calamité ; en un mot, remettre toute chose dans l'ordre convenable aux malheurs presens.

Toutes ces dispositions étoient reservées au sage Commandant que le Ciel nous destinoit. Le Roi informé de l'état malheureux de nôtre Ville, envoya un Brevet de Commandant dans la Ville de Marseille & dans son terroir à Mr. le Chevalier de Langeron, Chef d'Escadre des Galeres, & le douze Septembre Mrs. les Echevins ayant apris cette agréable nouvelle, furent le même jour lui témoigner la joye qu'ils en ressentoient. Un semblable Brevet fut envoyé à Mr. le Marquis de Pilles, Gouverneur de la Ville, dont la convalescence avoit ranimé l'esperance & la satisfaction publiques: mais le premier étant Marêchal des Camps & Armées du Roi, eut le commandement en chef : les deux Brevets furent enregistrés à l'Hôtel de Ville. Mr. de Langeron avoit eu trop de part au bon ordre qu'on a vû sur les Galeres, pour ne pas esperer qu'il le mettroit bien-tôt aussi

dans la Ville. En effet, dés le même jour il se porta à l'Hôtel de Ville pour s'informer de l'état des choses ; il continua d'y venir reguliérement soir & matin : & dans peu de jours il fut au fait de toutes les affaires, & en état de pourvoir à tout. Se charger du cõmandement d'une Ville dans un tems de Contagion, & de la Contagion la plus vive, d'une Ville, où tout est dans le plus grand désordre, où l'on ne peut compter sur personne pour l'exécution, que sur des Magistrats veritablement pleins de zele & de bonne volonté, mais épuisés de soins & de fatigues, d'une Ville où la désertion est generale, où tout manque, & où l'on ne peut rien se promettre ; il faut avoir pour cela un courage au-dessus de tous les périls, un génie superieur à tous les évenemens, un zéle à l'épreuve des plus rudes travaux, & des soins les plus accablans.

Le nouveau Commandant comprit bien-tôt que le salut de la Ville dépendoit de trois choses, de rétablir le bon ordre, de donner une prompte retraite aux malades, & d'achever l'enlevement des Cadavres : chaque jour fut marqué par quelque Ordonnance, ou par quelque nouvelle entreprise, qui tendoient à ces trois fins. Il renouvella toutes les ancien-

nes, faites dès le commencement du mal par Mr. de Pilles, pour rapeller les Officiers absens : car ce sage Gouverneur n'avoit rien oublié de ce qu'il falloit faire pour maintenir le bon ordre, s'il avoit pû l'être dans ces premiers troubles. Le dernier objet du nouveau Commandant étoit déja presque rempli par les soins des Echevins, comme nous l'avons déja fait voir; il s'agissoit d'executer entiérement son plan : c'est pour cela que Mr. de Langeron donna de nouveaux ordres, & qu'il procura de nouveaux secours;en effet les Forçats ne manquerent plus, & depuis le 1. Septembre jusques au 26. On en reçut quatre cens quinze des Officiers des Galeres. Les Echevins soûtenus du conseil de Mr. le Commandant, & animés par son exemple, continuerent donc à faire enlever les Cadavres, & ils s'y porterent avec tant d'ardeur, que dans peu de jours ils parvinrent enfin à délivrer la Ville d'une infection qui la ménaçoit d'une perte entiere.Sur la fin de Septembre on ne vit plus dans les ruës que quelques Cadavres qu'on y portoit pendant la nuit & qui étoient enlevés le jour même.

Les fosses cependant étoient déja toutes remplies, & l'on ne sçavoit presque plus où en faire de nouvelles : Mr. le Cheva-

lier de Langeron intrepide à l'égard des dangers de la guerre, ne le fut pas moins par raport à ceux de la Contagion ; il alla lui-même sur les lieux visiter les fosses comblées, & portant ses vûës plus loin, il voulut prevenir tout ce qui pourroit entretenir le mal, ou le renouveller, il fit donc recouvrir ces fosses de terre, & en désigna de nouvelles, une hors la porte d'Aix de 10. toises de long sur 15. de large ; & afin qu'elle fût bien-tôt en état, il donna des ordres aux Capitaines du Terroir, de faire venir cent Paysans de gré ou de force, pour travailler, l'exactitude avec laquelle ses ordres furent executés, l'activité même des travailleurs firent bien-tôt voir que la prompte expedition dépend plus de la fermeté de celui qui ordonne, que de la soumission de ceux qui executent. Ce Commandant fit ouvrir une autre fosse le 18. Septembre de l'autre côté de la même porte de 10. toises de long sur 5. de large, & d'autres encore pour l'agrandissement des anciennes, du côté de St. Ferreol, & le 22. il en fit commencer une de 22. toises de long sur 8. de large, & de 14. pieds de profondeur dans le jardin des Observantins, & on employa cent cinquante Paysans qu'on fit venir du Terroir. Ses or-

dres furent executés par tout avec la même rapidité, par les soins de Mr. de Soissan Officier de Galere, qu'il choisit pour son Aide de Camp, & qui secondant le zéle, & formé sur les exemples de ce General agit par tout avec autant de prudence que de courage.

Le soin des malades parut encore à Mr. le Commandant un objet bien digne de son attention, & il comprit bien-tôt que c'étoit un grand inconvenient, pour ne pas dire, une espece de barbarie, de laisser les malades sans retraite languir dans les ruës & dans les places publiques. L'Hôpital du Jeu de Mail qu'on avoit commencé dès le mois d'Août, n'étoit pas fort avancé, soit par la longueur du travail, soit par la negligence des Ouvriers. Un coup de vent avoit même renversé ce qui étoit deja fini : Mr. de Langeron fit d'abord venir des Charpentiers & des Turcs des Galeres, , qui reparerent bien-tôt ce désordre, & avancerent l'ouvrage en peu de tems. On prépara des logemens pour les Medecins, les Chirurgiens, les Apoticaires, & pour les autres Officiers de ce nouvel Hôpital, dans le Couvent des Augustins Reformés, qui sont tout auprès, & dans les Bastides voisines, & l'on désigna des fosses dans

le terrein le plus proche. Mais le Commandant jugeant que cet Hôpital ne seroit pas encore assés grand pour contenir tous les malades, & qu'ils ne pourroient pas y être transportés aisément des quartiers les plus éloignés : la maison de la Charité, qu'on n'avoit pas voulu prendre dés le commencement de la Contagion, lui parut d'abord avoir toutes les commodités nécessaires pour remplir sur cela toutes ses vuës. Il ordonna donc d'en faire un Hôpital pour les pestiferés. L'Hôtel-Dieu se trouvant vuide par la mort de tous les malades qui y étoient, & par celle de presque tous les Enfans trouvés, fut aussi destiné pour y enfermer les pauvres de la Charité, & pendant qu'on travailloit à le désinfecter, ces pauvres furent mis par maniere d'entrepos dans les Infirmeries. Enfin tout fut si sagement ordonné de la part du nouveau Commandant, & exécuté avec tant de diligence de la part des Echevins, que dans peu de jours l'on vit ces deux Hôpitaux prêts à recevoir les malades. Ceux qui resterent dans leurs maisons manquant des necessaires, de ceux même qui étoient les plus communs, tels que sont les onguens & les emplâtres pour les playes ; parce que les Apoticai-

res avoient épuiſé leurs drogues & leurs compoſitions par le grand débit, & que toutes les Boutiques des Droguiſtes étoient fermées, ils n'avoient plus de drogues pour en faire de nouvelles, Mr. de Langeron envoya ſes Gardes dans le Terroir, pour faire revenir les Droguiſtes ; il en uſa de même à l'égard des Notaires, car tous les malades mouroient ſans pouvoir faire leurs dernieres diſpoſitions : il fit auſſi revenir les Sages Femmes, dont l'abſence avoit fait perir tant de femmes groſſes & une ſi grande quantité d'enfans. Tous ces gens-là ſe rendirent donc à leurs fonctions, & bien-tôt les malades eurent les ſecours dont ils avoient manqué juſqu'alors.

Les Echevins cependant ne pouvoient pas fournir à tout ; juſqu'au tems dont je parle ils s'étoient livrés par un excès de zèle à des fonctions qui ſont pour ainſi dire, hors de leur miniſtere. Cette diverſion fit languir les affaires courantes, & comme rien n'échapoit à l'attention de Mr. le Commandant, il rendit une Ordonnance le 15. Septembre, portant injonction à tous les Intendants de la ſanté, & à tous les Officiers municipaux, de venir reprendre leurs fonctions dans vingt-quatre heures ſous peine de déſobéiſſan-

ce. Assûrés de trouver un meilleur ordre dans la Ville par le soin de ce Commandant, ils reparurent bientôt, & les Echevins reprirent aussi leurs fonctions ordinaires. Mr. de Langeron tant pour leur propre soulagement que pour le bien public, qu'il a toûjours eu en vûë, leur conseilla de partager entr'eux les affaires. Mr. Estelle se chargea de l'expedition des affaires courantes, des correspondances, & de la police; Mr. Audimar du soin des Boucheries; Mr. Moustier s'étoit trop signalé dans la levée des Cadavres & dans tout ce qui concerne le bon ordre & la conservation de la Ville, pour ceder encore ce soin à un autre; Mr. Dieudé demeura chargé de tout ce qui regardoit le bled, la farine, les Boulangers, & le bois. Car il faut remarquer que toutes les fermes de la Ville ayant cessé dans ces malheureux tems, les Echevins se trouvoient chargés de fournir à toutes les necessités publiques; d'ailleurs la maladie ayant enlevé tous les Commis préposés à ces differentes operations, ils furent obligés d'y vaquer eux-mêmes: ainsi toutes ces affaires mises en regle reprirent leur cours ordinaire.

Il ne suffisoit pas d'avoir purgé la Ville de l'infection des Cadavres, il falloit

encore la nettoyer de toutes les hardes infectées, qui fermoient le passage dans les ruës, & de toutes les autres immondices, dont elles étoient remplies depuis que les Païsans de la Campagne ne venoient plus les enlever. Cette expedition n'étoit pas moins importante que l'autre. On ne pouvoit plus aller par la Ville qu'à Cheval, tant elle étoit pleine de bourbier & d'ordures. Nombre de Forçats & de Tomberaux furent destinés à ce travail, qui par les soins de Mr. Moustier fut poussé aussi vivement que celui de la levée des corps morts; & dans peu de jours l'on put aller librement par tout; l'on ordonna en même tems aux *Prud-hommes*, qui sont les Chefs des Pêcheurs, de faire traîner au loin dans la mer avec des fillets ce nombre prodigieux de chiens morts qui flottoient sur l'eau dans le Port, & qui y répandoient une odeur insuportable, ce qui fut d'abord executé.

Pendant que Mr. le Commandant travailloit si efficacement à reparer le desordre de la Ville, & à pourvoir au soin des malades, Mr. le Duc d'Orleans sensible aux malheurs des habitans, avoit donné des ordres pour leur faire donner tous les mois une somme considerable pour la viande; & avoit écrit aux Intendants des

autres Provinces, de leur procurer tous les ſecours qui dépendoient d'eux. Mr. de Bernage, Intendant du Languedoc, avoit envoyé à Aix Mr. Pons Medecin de Pezenas, & Mr. Bouthillier Medecin pratiquant à Montpellier, avec Mrs. Moutet & Rabaton Chirurgiens de la même Ville. Le premier demandoit ſix mille francs par mois, & une penſion annuelle de trois mille pendant ſa vie, celle de ſa femme & de ſes enfans. Le ſecond ne demandoit que mille francs par mois & une penſion annuelle de la même ſomme, & les Chirurgiens trois mille livres, outre les frais de leur voyage ; & leur entretien pendant leur ſéjour à Marſeille. On vit alors de quel prix étoient les Medecins dans un tems de contagion, & ces demandes firent aſſés comprendre à nos Magiſtrats le cas qu'ils devoient faire des leurs, qui s'étoient ſi genereuſement ſacrifiés au ſervice du Public. Enfin le beſoin que l'on avoit de Medecins & de Chirurgiens fit accepter ces conditions, quelques dures qu'elles paruſſent, & les Conventions ayant été paſſées à Aix, dans une forme juridique, ces Meſſieurs vinrent à Marſeille, Mr. Bouthillier le 10. & Mr. Pons le 14. Septembre, & les deux Chirurgiens à peu près dans le mê-

me tems. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils se répandirent dans toute la Ville, visitant les malades avec beaucoup de zele & de fermeté. Mrs. Chycoineau & Verni, qui depuis leur premier voyage à Marseille étoient restés à Aix en quarantaine, eurent ordre de la Cour d'y revenir pour y traiter les malades. En même tems Mr. Deidier Professeur en Medecine de Montpellier, & Mr. Fiobesse Chirurgien de la même Ville reçurent le même ordre, en consequence duquel ils vinrent à Aix joindre Mrs. Chycoineau, Verny & Souliers. Mr. Deidier écrivit d'Aix une lettre particuliere à chacun des Medecins de Marseille à laquelle il joignit un mémoire, en forme de consultation dans lequel il proposoit de saigner les malades jusqu'à défaillance, dans l'idée qu'il avoit que cette maladie n'étoit que des inflammations gangreneuses, & se hâtoit de donner à ces Medecins, une methode de traiter les pestiferés qu'il n'avoit pas encore vûs; & de peur qu'on ne nous soupçonne de prêter un sentiment aussi extraordinaire à ce Professeur, voilà la lettre circulaire qu'il leur écrivit.

A Aix, ce Septembre 1720.

„ Eſt-il vrai, Monſieur, qu'outre la
„ cruelle maladie, qui afflige vôtre Vil-
„ le, le menu peuple y eſt accablé de fa-
„ mine & de ſedition! ſi cela eſt, com-
„ ment pouvez-vous y exercer la Mede-
„ cine? Ne voudriez-vous pas me mar-
„ quer au vrai ce qui en eſt pour que je
„ puiſſe tabler ſur quelque choſe de poſi-
„ tif? Je voudrois de plus être informé
„ de l'effet de vos remedes; n'avez-vous
„ pas eſſayé, comme dit Sidenham, *
„ de mettre d'abord vos malades à la liti-
„ ere, par de copieuſes ſaignées? & ne
„ ſeriez-vous pas d'avis d'en faire d'abord
„ une au pied juſqu'à la défaillance, ſauf
„ de donner d'abord après un petit cordial
„ Les promptes morts ne ſçauroient venir
„ dans le cas preſent que d'un engorge-
„ ment des viſceres internes, qui ſe ſont
„ trouvés ſaiſis d'inflammations gangre-
„ neuſes; ainſi ſans avoir égard aux ac-
„ cidens, ni même à la nature du pouls,
„ il ſeroit bon de faire quelques épreuves
„ de cette ſaignée: ayez la bonté de m'in-
„ former de la réüſſite de ce remede, &
„ croyez-moi toûjours avec toute la ſin-
„ cerité poſſible, Monſieur, vôtre très-
„ humble & très-obéïſſant ſerviteur. *Si-
gné* Deidier.

* *Fameux Medecin Anglois.*

On peut penser de quel usage fut aux Medecins de Marseille la consultation du Professeur. On le vit bien-tôt reformer lui-même son sentiment, quand il visita les malades : en attendant, laissons aux connoisseurs à déterminer les cas où la saignée convient, & à distinguer les inflammations internes qui la demandent, de celles où elle est tout-à-fait inutile, pour ne pas dire, nuisible. Trois autres Medecins furent envoyés de Paris, Mrs. Maille Professeur en Medecine dans l'université de Cahors, Labadie de Bannieres, & Boyer de Marseille, qui se trouvoient alors tous trois à Paris ils étoient veritablement fort jeunes ; mais l'on comptoit avec raison sur leur genie, & l'on esperoit que les instructions qu'ils reçurent de M. Chirac supleroient en eux au défaut de l'experience. D'ailleurs cette maladie étant nouvelle, les vieux Medecins n'en avoient pas plus de connoissance que les jeunes. On envoya encore de Paris des Chirurgiens, Mrs. Nelatton, Campredon, & Desclos, & un nombre assez considerable de Garçons ; plusieurs autres Chirurgiens des Villes de la Province, invités par les affiches que les Echevins y avoient fait repandre, se déterminerent aussi à venir offrir leurs services à la Ville de

Marſeille. Tous ces nouveaux ſecours de Medecins & de Chirurgiens y furent fournis aſſez tôt pour ſignaler le zele de ceux qui venoient les offrir, & pour ſoulager nos malades : ils arriverent tous du 18. au 20. Septembre: & ce ne fut pas un leger embarras pour les Echevins que le ſoin de les loger, & de leur fournir une ſubſiſtance convenable avec toutes les autres neceſſités de la vie. On les mit dans les plus belles maiſons de la ruë de *S. Ferreol*, qui étoit la plus ſaine & la plus propre de la Ville : on leur donna des Domeſtiques, un Cuiſinier, un Pourvoyeur, & on leur établit une table magnifique. On ne ſçauroit en effet trop bien traitter des gens qui viennent ſe dévoüer au ſalut d'une Ville, au peril de leur propre vie. Tous ces Medecins viſiterent quelques malades çà & là dans le mois de Septembre : mais ils ne ſe mirent en regle que dans le mois d'Octobre,

Confondrons-nous parmi tant de Sçavants Medecins & d'habiles Chirurgiens un Mr. *Varin*, qui n'étant ni l'un ni l'autre, ſe donnoit pourtant pour habile dans ſes deux fonctions Envoïé de Paris, il arriva à Merſeille peu de tems aprés ces Meſſieurs avec ſa Femme & ſon Neveu. Ils furent tous trois logés dans la meilleure Auberge par les Echevins ; qui leur pa-

yoient grassement leur entretien, & permirent à ce nouveau venu de debiter son remede, ce qu'il aima beaucoup mieux que tous les honoraires qu'on auroit pu lui donner. Il se vantoit d'avoir été employé dans les pestes de Hambourg & des autres Villes d'Allemagne : & ils alloient tous trois visiter les malades ; ce ne fut donc pas sans surprise, que l'on vit une Femme se mettre au dessus de la timidité naturelle à son sexe, & entrer courageusement dans les maisons des Pestiferés ; Ils donnoient pour tout remede une liqueur en forme d'Elixir, qu'ils vendoient aussi en guise de préservatif vingt francs la Bouteille, le seul nom de *preservatif* contre une maladie, que l'on craint, est capable de faire rechercher un Remede avec empressement, & de l'acheter quoi qu'il coute, Mr. Varin donnoit du crédit au sien par sa propre experience, sa Femme, son Neveu & lui usant de ce prétendu *preservatif* ; & attribuant à la confiance qu'ils avoient en ce remede la hardiesse avec la quelle ils approchoient des malades. Ils pretendoient même qu'il leur donnoit cet air fleuri, & cet embonpoint dont ils se glorifioient. On savoit pourtant d'ailleurs qu'ils usoient ordinairement d'un préservatif plus agreable. Le

Sr. Varin ne laissa pas de s'attirer la confiance des Magistrats, d'être mis en rang avec les Medecins : & de leur être même souvent preferé pour des malades de consideration. Les nouveautés en Medecine plaisent comme toutes les autres ; mais elles ont aussi le même sort, c'est-à-dire que le goût en passe aussi rapidement. Telle a été la destinée de ce remede, on reconnut bien-tôt & l'inutilité du prétendu préservatif, & la vanité des promesses de ceux qui le distribuoient.

Les secours de la Medecine ne furent pas les seuls que la providence avoit conservez à nos Malades. Toutes les personnes riches avoient remis dès les commencemens & dans le progrés du mal, des sommes considerables aux Curés, aux Confesseurs, & à des gens de bien, qui avoient assez de courage & de charité pour les distribuer aux Pauvres. Il en vint même des autres Villes du Royaume, Mr. l'Evêque continuoit ses aumônes journalieres, il se reduisit à n'avoir plus d'équipage & bien-tôt on ne le vit plus suivi que d'une foule de Pauvres, fidelles témoins de sa charité, & de son zèle, & la plûpart encore infectés de la Contagion. Il épuisa tous ses revenus, & à peine se reserva-t'il le necessaire ; car non seule-

ment il distribuoit journellement de grosses sommes à sa porte ; mais il en envoyoit encore dans les Maisons afligées, il entretenoit un nombre considerable de familles reduites par les malheurs présens, aux dernieres extremités, il prevenoit par les offres les plus obligeantes les besoins de ceux, qu'il sçavoit être dans l'affliction, il les consoloit par des lettres pleines de sentiments les plus pieux, & des offres les plus tendres ; & une semblable Lettre fut ma plus douce consolation dans l'excès de mes malheurs. Enfin sa charité se dilatoit à mesure que les objets s'en multiplioient. La pluspart des Prélats du Royaume lui envoyerent des sommes d'argent, qu'il répandit avec largesse dans le sein des Pauvres, & cela en consequence des quêtes ordonnées dans tous les Dioceses par l'Assemblée du Clergé, dont les Agens avoient communiqué les ordres à tous les Evêques du Royaume. La vraye charité ne se borne pas aux sujets qui l'environnent, tous les necessiteux quelque part qu'ils soient, sont de son ressort ; le cri de nos miseres se fait entendre par tout, de ceux-même que l'embarras de leurs emplois, & l'élevation de leur fortune semblent mettre audessus de pareille attention, Mr. Lauv dont la France ne conserve pas d'ail-

leurs un souvenir fort cher, envoya aux Echevins cent mille francs pour les Pauvres. Enfin le souverain Pontife † attendri sur les malheurs d'un peuple, qui s'est toûjours conservé dans la foy la plus pure, & dont le Pasteur lui est si cher par son zele, par sa pieté, & par toutes les autres vertus, qui ornent en lui la dignité Episcopale, ouvrit en nôtre faveur, & ses propres thrésors & ceux de l'Eglise. Il adressa à Mr. l'Evêque une Bulle contenant des indulgences pour ceux qui se devoüioient au service des malades, & joignant à ces graces spirituelles les secours temporels, il lui envoya encore trois mille charges de bled pour distribuer aux pauvres de la Ville. Rare & merveilleux exemple d'une sollicitude digne du Pere commun des fidelles. On verra sans doute avec plaisir le Bref qu'il envoya à ce sujet à nôtre Prelat.

† *Le feu Pape Clement XI.*

BREF DE N. S. PERE LE PAPE

A M L'EVEQUE DE MARSEILLE.

A Nôtre Venerable Frere HENRY, Evéque de Marseille, CLEMENT P. P. XI.

NÔTRE Venerable Frere, Salut & Benediction Apostolique. Nôtre affection particuliere & nôtre tendresse paternelle pour vôtre Ville, nous a fait ressentir une vive & juste douleur en aprenant par les nouvelles publiques qu'elle est affligée par la Peste. Quoique nous craignions que les pechés des hommes, & les nôtres principalement, n'ayent pas peu contribüé à cette calamité, puisque le Seigneur a coûtume de se servir de ces sortes de fleaux pour faire éclater d'une maniere indubitable, sa colere contre les peuples; Cependant nôtre cœur affligé n'a pas été peu consolé dans la pensée que cette même Ville est gouvernée par un Evêque plein de probité, de vigilance, de pieté & de zele, qui ne manquera pas, non-seulement de procurer exactement à ceux qui seront atteints de cette maladie, tous les secours

ſpirituels & temporels qui pourront dépendre de lui, mais qui encore, dans ces jours de colere, faiſant la fonction de Reconciliateur, fera tous ſes efforts pour détourner l'indignation divine par ſes pieuſes & ferventes prieres. Cette idée avantageuſe que nous avions déjà conçûë de vous, a pleinement été confirmée, par tout ce que nous en avons entendu dire, par les lettres de pluſieurs perſonnes; & même par celle que vous avez écrite le quatriéme du mois d'Août, à nôtre cher Fils de Gay, Chanoine Penitentier d'Avignon, & que l'on nous a fait voir depuis peu de jours; c'eſt par toutes ces lettres que nous avons appris qu'à l'exemple du bon Paſteur, vous êtes prêt de donner vôtre vie pour les brebis confiées à vos ſoins, que vous viſitez même ſouvent ceux qui ſont frappés de peſte, & les conſolez avec une tendreſſe paternelle, que vous les excitez par des avis convenables à leur état, d'avoir recours à la divine bonté pour en obtenir le pardon de leurs pechés, que vous leur adminiſtrez vous-même & de vos propres mains les Sacremens de l'Egliſe, & qu'à l'égard de ceux qui ont moins à ſouffrir de la maladie que de la faim, vous recherchez tous les moyens de leur fournir les

alimens nécessaires pour la conservation de leur vie, & enfin que vous remplissez parfaitement tous les devoirs d'un bon & vigilant Evêque. Nous sommes donc remplis de consolation, & penetrés de joye, en vous voyant animé de cette parfaite charité, qui ne connoit plus de peril, qui dans un tems aussi calamiteux vous fait surmonter toutes les peines, & tous les dangers inseparables de la Contagion, & vous éleve au-dessus de la crainte d'une mort qui a paru à la pieté des premiers fideles n'être guere moins glorieuse que le martyre, lorsque l'on s'y est volontairement exposé par les motifs d'une veritable pieté & d'une foy accompagnée de force & de courage ! C'est ce qui nous fait croire que Dieu a envoyé cette funeste Contagion, afin que les pecheurs endurcis & opiniâtres, les rebelles à nos décisions * sentant la peine du peché soient forcés à baisser enfin leurs têtes orgueilleuses, & à rendre à ce St. Siége l'obéissance qu'ils lui doivent; & afin que vous ayez vous-même un plus vaste champ pour exercer vôtre singuliére vertu, & augmenter vos merites. Mais comme la

* *Clement XI. parle ici des Appellans, & les veut rendre responsables de la Peste qui a desolé la Provence.*

ſollicitude Pontificale exige de nous que nous ne nous contentions pas de vous donner les loüanges que vous meritez en rempliſſant ſi dignement le devoir Paſtoral ; & que ſans attendre que vous nous en priés, nous donnions à vôtre zele tous les ſecours ſpirituels & temporels qui dépendent de nous, nous avons crû devoir ouvrir les treſors de l'Egliſe, dont le trés-Haut a confié la dipenſation à nôtre humilité, & d'accorder dans les preſentes néceſſités pluſieurs Indulgences au Clergé & au peuple commis à vos ſoins, comme vous le verrez plus amplement dans le bref particulier qui vous ſera remis avec celui-ci. Nous avons outre cela, ordonnné que l'on achetât de nos deniers & que l'on vous envoyât le plûtôt qu'il ſera poſſible, environ deux mille boiſſeaux, ou *Roubiés* de Froment, meſure Romaine, afin que vous puſſiez, ainſi que vous le jugerez à propos, le diſtribuer gratuitement aux pauvres, comme un témoignage de nôtre tendreſſe paternelle. Nous ne ceſſerons au reſte, de conjurer avec humilité le Dieu tout-puiſſant de faire reſſentir au plûtôt à vôtre Troupeau les effets de ſes miſericordes, afin qu'elles en banniſſent efficacement toutes ſortes d'erreurs,

& le delivrent de tout ce qui peut occasionner sa perte. En vous souhaitant enfin de tout nôtre cœur, nôtre Venerable Frere, le secours continuel de la grace de Dieu, nous vous donnons avec tendresse nôtre Benediction Apostolique. Donné à Rome à sainte Marie majeure sous l'anneau du Pecheur le 14. jour de Septembre 1720. & de nôtre Pontificat le vingtieme.

JEAN CHRISTOPHLE,
Archevêque d'Amasie.

AUTRE BREF A M. L'EVEQUE DE MARSEILLE.

A Nôtre Venerable Frere, l'Evêque de Marseille CLEMENT Pape XI.

NÔTRE Venerable Frere, Salut & Benediction Apostolique. Ayant appris avec une trés-sensible douleur que la peste est dans vôtre Ville de Marseille & peut-être dans d'autres lieux de vôtre Diocese, & comme il est à craindre, ce qu'à Dieu ne plaise, que la Contagion ne passe encore dans d'autres endroits du même Diocése, nous voulant contribuer à la consolation spirituelle & au salut de ceux

qui sont frappés de la peste ou qui le seront dans la suite, (ce que nous souhaitons fort qui n'arrive pas) ainsi qu'à la consolation & au salut de ceux qui serviront ces sortes de malades, & nous confiant en la misericorde du Dieu tout-puissant, & à l'autorité de ses bien-heureux Apotres Pierre & Paul, nous accordons Indulgence pleniere de tous leurs pechés à tous les fideles de l'un & l'autre sexe de la Ville & du Diocése de Marseille, qui seront infectés de la peste, (ce que nous prions la bonté divine de ne pas permettre,) Nous accordons une semblable Indulgence aux Prêtres qui administreront les Sacremens aux Pestiferés, ou à ceux qui sont soupçonnés de l'être; aux Medecins & aux Chirurgiens qui travailleront à leur guerison, à tous ceux qui donneront du secours à ces sortes de malades dans leurs nécessités, aux sages femmes qui assisteront dans leur accouchement les femmes atteintes de peste ou soupçonnées de l'avoir, aux Nourrices qui allaiteront leurs enfans, à ceux qui conduiront des personnes qui ont la peste, ou qui en sont soupçonnées, aux Hôpitaux, aux petites Habitations, ou aux autres lieux qui leur sont destinés, ou qui le seront dans la suite, &

qui en prendront soin, à ceux qui porteront à la sepulture les corps de ces sortes de personnes, ou qui les enseveliront, & enfin à tous les fideles de l'un & l'autre sexe, qui donneront aux pestiferez ou a ceux qui sont soupçonnés de l'être, à manger ou à boire, ou qui leur rendront quelqu'autre service nécessaire; à ceux qui les visiteront & les consoleront, ou qui auront soin d'eux de quelque maniere que ce puisse être, pour le spirituel ou le temporel, ou qui exerceront à leur égard, quelque œuvre de misericorde une fois la semaine, si étant veritablement pénitens & confessés, & ayant reçû la sainte Communion, ils recitent le Chapelet ou la troisiéme partie du Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, ou les sept pseaumes penitentiaux. Nous accordons aussi au nom du Seigneur, Indulgence pleniére & remission de leurs péché à l'article de leur mort, à ceux qui, frappés de peste, & veritablement pénitens, aprés s'être confessez & avoir reçû la sainte Communion, ou s'ils ne le peuvent faire, qui étant au moins dûëment contrits, invoqueront de bouche, ou s'ils ne le peuvent, au moins interieurement, le sacré nom de Jesus. Voulant encore tirer des tresors de l'Eglise, & donner aux morts les secours convena-

bles ; Nous voulons & consentons que toutes les fois que quelque Prêtre que ce soit, séculier ou regulier, dira à un des autels que vous aurez désigné dans la Ville, ou dans le Diocese de Marseille, la Messe pendant le tems de la Contagion, pour le repos de l'ame de quelque Fidéle que ce puisse être, décedé de peste, & détenu en purgatoire, il gagne Indulgence par voye de suffrage, de sorte que par les merites de Jesus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie, & des Saints, il soit delivré des peines du Purgatoire. Dérogeant en tantque de besoin à nôtre Constitution *de non concedendis indulgentiis ad instar*, & à toute autre Constitution & Ordonnance Apostolique qui y soit contraire. Les presentes valables seulement pour six mois, à compter du jour de leur publication, & seulement pendant que la Contagion durera. Donné à Rome à Ste. Marie majeure, sous l'Anneau du pécheur, le 15. jour de Septembre 1720. & de nôtre Pontificat le 20.

F. CAROL. OLIVIERI.

HENRY-FRANÇOIS XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la providence divine, & la grace du St. Sié-

ge Apostolique, Evêque de Marseille Abbé de Nôtre Dame des Chambons, & Conseiller du Roy en tous ses Conseils: Au Clergé séculier & régulier de cette Ville; Salut & Benediction en nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Les Prêtres, tant séculiers que reguliers, pourront gagner l'Indulgence accordée pour les morts par Nôtre saint Pere le Pape, en disant la Messe dans nôtre Cathedrale, à l'autel du St. Sacrement, & dans toutes les Eglises des Paroisses & des Communautés de cette Ville, au Maître Autel; dans les Eglises des Paroisses, des Succursales, ou des autres quartiers du reste de nôtre Diocese, également au Maître Autel: dans la Ville de la Ciotat, au Maître Autel de la Paroisse, & à celui des Peres Capucins & Minimes, & dans celle d'Aubagne, à celui de la Paroisse & des Observantins seulement. Nous conjurons tous les Prêtres de nôtre Diocese, séculiers & reguliers, de profiter de cette occasion, pour procurer la délivrance de tant de milliers de personnes qui sont mortes pendant cette Contagion, & pour lesquelles l'on ne pense pas encore à faire faire aucune priere. Nous leur recommandons expressément de demander à Dieu dans leurs prie-

res, la conservation du saint & charitable Pontife, dont nous recevons dans ce jour de larmes & de désolation, des marques de bonté si consolantes, si précieuses pour nous, si avantageuses & si honorables pour la Ville de Marseille. Nous ordonnons enfin à tous les Prêtres de nôtre Diocese, séculiers & reguliers, de dire chaque semaine une fois & lorsqu'il y aura un jour libre, la Messe *pro vitandâ mortalitate*, qu'ils trouveront dans le Missel. Donné à Marseille le 9. Octobre 1720.

† HENRY EVÊQUE DE MARSEILLE.

La Contagion cependant continua ses ravages pendant tout le mois de Septembre, & si sur la fin de ce mois elle sembla s'adoucir, c'est que bien-tôt elle ne trouva rien plus à dévorer. Les familles étoient déjà fort éclaircies, la plûpart des maisons désertes, & le peuple effrayé de tant de malheurs, se reserroit plus que jamais. On commença pourtant alors à voir quelques personnes dans les ruës, mais c'étoient des malades échapés à la fureur du mal, & qui étoient obligés de sortir, pour aller chercher leurs besoins & leurs nécessités, ils alloient tous boitant, s'appuyant sur un bâton, ayant des visages pâles & défaits, marchant

d'un pas lent, contraints de s'arrêter de tems en tems pour reprendre des forces. C'est ici un changement de décoration dans toute la Ville, non moins pitoyable que la premiere. L'un gemit d'être resté seul de toute sa famille, l'autre d'avoir perdu son pere & sa mere, ceux-ci de n'avoir pû conserver aucun de leurs enfants; chacun tâche enfin d'exciter la pitié des autres par le recit touchant de ses pertes & de ses disgraces, & tous cependant s'en consolent par le plaisir d'être échapés à la fureur du mal. Une heureuse prévention se répandit alors que cette maladie n'étoit pas sujette aux rechûtes,& que ceux qui en avoient été guéris,ne pouvoient plus la reprendre,nous aurons occasion de dire dans la suite ce qu'il en est. Cette opinion publique procura de nouveaux secours à nos malades; car ceux qui étoient réchapés, se livrerent librement à servir les autres malades. Il est vrai qu'ils les faisoient composer & qu'ils les rançonnoient; mais que ne donneroit-on pas quand on est dans cet état? Tous ces nouveaux secours releverent les courages abatus, ranimerent la confiance, les malades commencerent d'être secourus. Ainsi finit avec le mois de Sep-

tembre, le ſecond periode de cette peſte ſi terrible, & dont l'on ſe ſouviendra long-tems par les cruelles déſolations qu'elle a faites dans les familles, & par la plus affreuſe mortalité dans toute la Ville.

CHAPITRE XVII.

Troiſiéme Periode de la peſte. On ouvre les Hôpitaux.

QUoique la Peſte ſoit un mal ſuperieur à tous les remedes, quoique elle ſoit plûtôt un châtiment que Dieu exerce ſur les hommes criminels, que l'effet d'une revolution naturelle, & que par là elle ſoit au-deſſus des précautions ordinaires, l'on ne ſçauroit pourtant diſconvenir que le bon ordre & une ſevere police n'en diminuent les progrés & les ravages, & ne la faſſent même finir plûtôt: deux verités certaines & inconteſtables: nous avons donné des exemples de la premiere, on va voir les preuves de la ſeconde dans le troiſiéme periode, que nous allons décrire, & qui conmmençant avec le mois d'Octobre, dura juſqu'à la fin de Novembre.

La

La Ville étoit déja delivrée par les ordres de Mr. le Commandant, & par le soin de Mrs. les Echevins, de tous ces objets affreux, qui rendoient son aspect si triste & si terrible. Les affaires commençoient à être en regle, les emplois remplis, les malades secourus, les boutiques ouvertes, les denrées en vente, les ordonnances les plus utiles renduës & executées en partie, il n'y avoit plus qu'à les faire observer dans toute leur étenduë, & à maintenir l'ordre établi. Il falloit pour cela, une fermeté dans le commandement, audessus de toutes les complaisances; une integrité à l'épreuve des sollicitations & des prieres, une attention continuelle à éviter les surprises, un esprit toûjours en garde contre la prévention. Il falloit de plus oposer à ce relâchement dans lequel l'on avoit laissé tomber les affaires, un arrangement convenable aux conjonctures, & à ce desordre general où étoient toutes choses, il falloit opposer un ordre constant & fixe; en un mot il étoit question de reprimer une licence effrenée par une severité capable de la contenir. Telle a été la conduite de Mr. de Langeron, il n'a jamais connu d'autre raison, que celle du bien public, d'autres regles, que celles de l'équité & de la justice,

d'autres ménagemens, que ceux qui regardoient le salut de la patrie. Aussi, tous les Habitans prévenus de sa fermeté, de la justice de ses ordres, & de la droiture de ses intentions, se rendoient chacun à son devoir : les Intendants de la santé venoient en foule reprendre la regie des Infirmeries, les Officiers de Ville, leurs emplois, les Directeurs des Hôpitaux, le soin de leurs maisons, les Commissaires, celui de leurs quartiers ; en un mot la ville réprit en peu de tems une nouvelle face. On a honte de se cacher, quand on voit un Commandant se montrer hardiment par tout ; son courage releve celui de tous les Citoyens ; son intrepidité à braver les perils de la contagion, enhardit les plus timides ; son zele pour le bien public, donne de l'émulation, & sert d'exemple à tous les autres : le nôtre sembloit s'être familiarisé avec la maladie ; sa maison estoit ouverte à tout le monde, lorsque toutes celles de la Ville estoient encore fermées : il se laissoit approcher par tous ceux qui avoiẽt à lui parler, par ceux mêmes qui paroissoient si formidables par leur communication avec les pestiferez, je veux dire, les Medecins & les Chirurgiens, & sur tout ceux qui travailloient dans les Hôpitaux ; on eût dit à le voir si tranquille, qu'il charmoit les traits de la contagion.

Les Troupes qu'on attendoit pour la garde de la Ville arriverent, le 3. d'Octobre ; on leur marqua un Camp hors de la Ville dans la Chartreuse : ces pieux Solitaires ne firent pas difficulté de sacrifier au bien public le repos dont ils joüissoient dans leur retraite, & la tranquilité qu'ils goutoient dans leur solitude, ils firent plus, car ils donnerent un refuge à des familles entieres dans l'enceinte exterieure de leur maison. On assigna des logemens aux Officiers dans les Bastides voisines : il fallut ensuite pourvoir ce Camp d'utensiles, & de toutes les choses necessaires tant aux soldats qu'à ceux qui les commandoient. Mr. Rigord, Subdelegué de Mr. l'Intendant, fut le seul homme capable d'un pareil détail ; il mit tout en mouvement, & en peu de jours il fit trouver à ces Troupes dans ce Camp, plus de commodités qu'elles n'en eussent trouvées dans la Ville. On fit d'abord un détachement de Soldats de ce corps, dont on établit des Corps de Garde aux principales portes & en quelques endroits de la Ville : par là l'entrée en fut fermée aux gens de la Campagne, & à tous les vagabonds. Cette précaution étoit d'autant plus necessaire, que la maladie y étant dans toute sa force, il étoit à craindre que pour

être plus à portée des secours, les malades de la Campagne ne vinssent grossir le nombre de ceux de la Ville.

Les deux Hôpitaux furent enfin achevés ,& on les ouvrit le 4. d'Octobre : on donna la direction de celui de la Charité aux Recteurs de l'Hôtel-Dieu que la contagion avoit laissé vuide , & qui étoit fermé. Mrs. Robert & Bouthillier y furent mis pour Medecins ; on y mit aussi des Chirurgiens étrangers & un Apoticaire de la Ville ; on donna des Garçons & des *Servans* aux uns & aux autres , & l'on y établit tous les Officiers necessaires. On en fit de même à l'Hôpital *du Mail*, dont la direction fut donnée à Mrs. Beaussier & Marin , Negocians de cette Ville , qui se sont distingués dans cet emploi & dans ceux qu'ils ont remplis pendant toute la contagion. On y mit deux Medecins, Mrs. Pons & Guilhermin : ce dernier étoit venu depuis peu de Boulene , petite Ville du Comtat , pour offrir ses services à nos Magistrats , mais il ne tint que quelques jours. Une prompte mort lui donna bientôt lieu de se repentir d'être venu de si loin , s'exposer volontairement à un danger qu'il ne croyoit peut-être pas si grand qu'on le disoit. Mr. Audon , Medecin de la Ville , lui succeda en cette place , &

eut un sort aussi triste. Qu'il nous soit permis de justifier ici la memoire de ce Medecin par raport aux mauvaises plaisanteries qu'on a faites sur son compte. Quoique jeune il donnoit cependant de grandes esperances par son application ; & par l'étenduë de son genie : il aimoit beaucoup sa profession, & avoit le cœur au mêtier autant qu'on peut l'avoir. Ce Medecin ayant été appellé pour une jeune fille, qui ne voulut absolument point se laisser aprocher ni visiter, par ménagement pour sa pudeur, il porta le bout de sa canne sur ses aînes, pour juger par la douleur, si elle avoit quelque bubon, ce qui donna lieu à quelques mauvais plaisans de répandre dans le Public, qu'il touchoit le pouls aux malades avec le bout de sa canne, mais sa triste fin fit bien voir qu'il n'a pas toûjours agi de même, & qu'il a approché les malades de plus près.

Ces deux Hôpitaux étant donc ouverts, on y porta les malades en foule, & ils y furent traités regulierement, & avec toutes les commodités convenables ; la Ville fournissant tout ce qui estoit necessaire. Les Directeurs s'y signalerent par leur zele & par leur attention, les Medecins & les Chirurgiens par leur aplication &

par leur exactitude. Enfin tout concourut au ſoulagement des malades : on ne les vit plus languir dans les ruës & dans les places publiques, ni dans les maiſons, ils alloient d'eux mêmes à ces Hôpitaux aſſurés d'y trouver une retraite ſûre & toutes leurs neceſſités ; ainſi la Ville devint entierement libre & tout-à-fait ſaine. Il ne reſtoit plus qu'à procurer les mêmes ſecours aux malades qui vouloient reſter dans leurs maiſons : pour cet effet l'on diſtribua tous les autres Medecins & Chirurgiens dans les differens quartiers de la Ville : on donna la direction de tout ce qui regarde la Medecine à Mr. Chycoineau ; elle lui étoit dûë par ſon rang & par ſon merite : & l'inſpection de la Chirurgie à Mrs. Souliers & Nelatton, qui s'en acquitterent parfaitement bien. Voilà donc les choſes en regle, par la ſageſſe de celui qui ordonnoit, & par la vigilance de ceux qui executoient. Il ne tint donc plus à la prudence humaine que la contagion ne ceſſât, & l'on ne devoit plus rien eſperer que de la miſericorde du Seigneur ; ſa colere n'eſtoit pourtant pas encore appaiſée, ni ſa juſtice ſatisfaite. Le mal ne ſe repandit plus avec la même rapidité, mais il parut toûjours dans la même violence; on vit toûjours des morts

promptes, les mêmes ſymptomes, la même malignité.

Les Medecins étrangers éprouverent inutilement tour à tour, differentes methodes, tantôt les ſaignées réïterées, tantôt les violens émetiques, aujourd'hui les purgatifs & les tiſannes laxatives, demain les volatils & les cordiaux les plus actifs, à double & triple doſe, ils mirent en uſage divers remedes, envoyés de Paris, & de pluſieurs autres Villes : la maladie cependant ſe jouoit de leurs vains efforts & les obligeoit d'avoüer que ſa malignité eſt au-deſſus de tous les ſecours de l'art. On mouroit en ce tems-là avec des Medecins, comme l'on mouroit auparavant ſans eux. Ils commencerent alors d'abandonner ces grandes idées, ces inflammations gangreneuſes, & le mauvais ſuccès des ſaignées leur fit voir que cette maladie dépend d'un autre principe, & que ces inflammations internes ſont plûtôt des ſymptomes & des productions du mal que ſa cauſe ; de plus le funeſte effet des purgatifs, & des tiſannes laxatives les convainquit bientôt que ce n'étoient pas ici ces fiévres malignes, ſur leſquelles ils avoient reçûs de ſi belles inſtructions. Enfin ils furent obligés d'avoüer que la peſte eſt toute autre maladie que celle

qu'ils avoient jugés regner à Marseille & qu'ils n'avoient point crû être veritablemẽt la peste. Nous n'avons garde de pousser plus loin des raisonnemens, qui sont, pour ainsi dire, au-delà de nôtre Sphere, & au dessus de nôtre portée; mais nous ne devons pas dissimuler qu'ils auroient pû s'épargner la peine de faire ces épreuves; & aux malades le chagrin d'en essuier tout le danger, s'ils avoient daigné en conferer avec les autres Medecins, qui étoient déja au fait de la maladie, qui, l'ayant reconnuë dès qu'elle se manifesta, saisirent aussi très promptement la seule methode de la traitter. Les Chirurgiens étrangers firent de leur côté diverses épreuves dans le *traittement* exterieur; les uns par l'extirpation des glandes, les autres par des incisions & des scarifications profondes, & tous avec peu de succès; on vit alors de ces hemorragies mortelles par les playes, dont il n'avoit point encore paru d'exemple. Dans la suite ils redresserent leur methode, & travaillerent avec plus de succès pour les malades, & avec plus d'honneur pour eux mêmes.

On ne sçait ce que veut dire l'Auteur du Journal imprimé, lorsqu'après avoir annoncé l'arrivée des Medecins de Montpellier à Marseille, il ajoûte. „ La peste

„ jusqu'alors avoit été traitée comme la
„ peste : les malades jugeoient aisément
„ du peril & de l'horreur de leur mal,
„ par la maniere avec laquelle les Mede-
„ cins les visitoient : le Chancelier de
„ l'Université de Montpellier, Mr. de
„ Chicoineau, Mr. Verny, & Mr. Dei-
„ dier leur donnerent au contraire lieu de
„ croire, que c'est de tous les maux le
„ moins dangereux & le plus ordinaire ;
„ ils approchoient des malades avec beau-
„ coup de sang froid, sans répugnance &
„ même sans précaution : ils poussoient
„ même la fermeté jusqu'à s'asseoir sur
„ leurs lits, & toucher leurs bubons &
„ leurs charbons, & ils restoient-là avec
„ tranquillité, autant de tems qu'il en
„ faut pour bien s'informer de l'état d'une
„ maladie, des accidens de celle qui
„ regnoit alors à Marseille, & pour voir
„ executer par les Chirurgiens les opera-
„ tions qu'ils ordonnoient ; &c. On ne
releve rien dans cet article qui n'eût été
pratiqué par les Medecins de la Ville,
long-tems avant l'arrivée de ceux des
Villes étrangeres. Nous l'avons déja re-
marqué, mais cet Auteur ne pouvoit pas
se dispenser d'entrer dans les préventions
de ceux à qui il vouloit plaire. Il pouvoit
pourtant le faire d'une maniere moins

marquée ; une complaisance mal entenduë, n'a pas dû l'empêcher de rendre à ses compatriotes la justice qu'il leur devoit, & l'engager d'exalter des minuties qu'ils ne se seroient jamais eux-mêmes avisés de relever, s'il ne l'avoit fait en faveur de gens qui ne l'exigeoient pas de lui. Mais ne le chicanons pas là-dessus, peut-être parle-t-il mieux qu'il ne pense, quand il dit que *la peste jusqu'alors avoit été traitée comme la peste.*

Quoique nous disions que le mal fût toûjours dans la même violence, cela n'étoit pourtant pas general. Le plus grand nombre de ceux qui furent attaqués dans ce troisiéme periode, n'avoient qu'un mal, pour ainsi dire, assés benin & très-leger ; les uns paroissoient à peine malades, & ne souffroient aucun prejudice ni aucune interruption dans leurs fonctions ; les autres en étoient quittes pour quelques jours de fiévre ; & tous sans aucune marque exterieure, ou s'ils en avoient ce n'étoit presque rien ; de sorte que dans ceux-là les bubons & les autres éruptions ne faisoient que se montrer, & disparoissoient sur le champ, ou peu de tems aprés, & qu'en quelques-uns ils meurissoient après un certain tems d'une telle maniere, que le venin se ménageant peu à peu une heu-

reuse issuë par la supuration, il épargnoit aux malades les douleurs de l'incision : & que dans quelques autres les bubons parvenoient d'abord à une *loüable supuration.* Si nous osions hazarder ici nos conjectures, nous dirions que dans les premiers le venin trouvoit des humeurs visqueuses où il s'égageoit, & que lié par ces entraves, il restoit sans action & sans mouvement, & qu'il s'y amortissoit tout à-fait ; que dans les autres il reprenoit son activité après un certain tems ; lorsque quelque cause externe le mettoit en jeu, & qu'alors il formoit un *abus* ; ou bien que se précipitant tout à coup dans ces parties que les Medecins appellent *émonctoires*, il y attiroit un dépôt d'humeurs assez abondant, pour faire une prompte & *loüable* supuration ; mais laissons aux maîtres de l'art à expliquer ces sortes de revolutions. Nous ajoûterons seulement que tous ces malades n'avoient guére besoin ni de remedes, ni de Medecins ; & que la nature plus forte que les premiers, & plus sage que les seconds, faisoit elle seule les frais de la guérison, & en avoit tout l'honneur.

☞ Jusqu'ici le quartier de St. Ferreol avoit été épargné : les ruës y sont vastes, les maisons fort grandes & habitées par des

gens riches & commodes ; aussi la contagion n'y avoit pas fait de grands progrès : mais dans ce troisiéme periode, elle s'y raluma vivement, & dans le tems qu'elle commençoit à se calmer dans tout le reste de la Ville. La maladie y fit ses ravages ordinaires, & y suivit son cours comme elle avoit fait ailleurs ; mais si les Habitans de ce quartier ne purent pas échaper au malheur commun, ils ont au moins eu l'avantage de n'en être affligés que dans un tems où ils avoient tous les secours qu'ils pouvoient souhaiter : le bon ordre étoit retabli, on voyoit à Marseille de sçavans Medecins, des Chirurgiens habiles, des gens réchapés du mal qui se presentoient pour les servir, des Confesseurs heureusement relevés, & generalement tout ce qui peut contribuer à sauver un malade, ou tout au moins à lui rendre la mort plus douce & moins affreuse qui s'offroient à eux. Il est vrai que les malades des autres quartiers eurent le même bonheur dans ce troisiéme periode, qui dura pendant tout le mois d'Octobre & de Novembre, pendant lesquels la contagion alla toûjours en diminuant, elle garda dans son declin les mêmes proportions qu'elle avoit suivi dans son progrès, où elle avoit monté à ce dernier dégré de

violence que nous venons de decrire.

Ce premier calme rassûra un peu nos habitans, & sur tout, ceux qui étoient renfermés dans leurs maisons, lesquels ennuyés d'une si longue retraite, & voyant la ville libre de toute infection, commencerent vers la mi-Octobre à se montrer & à se répandre dans les ruës, mais c'étoit avec des précautions qui faisoient bien voir qu'ils n'étoient pas encore bien rassurés; on ne se parloit que de loin, sans se donner aucune de ces démonstrations exterieures d'amitié, qu'on se donne reciproquement, quand on a été long-tems sans se voir: quelque bon ami, ou quelque proche parent que l'on fût, l'on ne s'abordoit, pour ainsi dire, qu'en étranger, & les complimens ne rouloient que sur les felicitations reciproques de se voir échapés du commun naufrage: ce qui ne doit être entendu que des hommes; car les femmes ne sortoient pas encore. Ces convalescens portoient des bâtons ou des cannes de huit à dix pieds de long, qu'on appelloit communement *les batons de St. Roch.* Ils allongeoient de tems en tems leurs bâtons, pour faire écarter ceux qui passoient auprès d'eux, de peur d'en être touchés, & sur tout les chiens qui étoient devenus si formidables par la con-

tagion. Rien n'étoit certainement si risible, que de voir tous les hommes armés de ces longs bâtons ; on les eût pris volontiers pour des voyageurs nouvellement débarqués, & fatigués du chemin : le désordre de leur équipage, la simplicité des habits, une longue barbe, un visage pâle & triste, contribuoient fort à leur donner cette apparence. C'étoit bien pis dans ceux qui s'étoient refugiés à la Campagne, ils commencerent alors à venir faire quelques tournées à la Ville, les uns par curiosité, & les autres par necessité. Ils étoient halés & brûlés du Soleil, avec des pieds poudreux, & apuyés sur de longues cannes, ils paroissoient consternés de voir l'aspect de la Ville si changé & si affreux ; & soit qu'ils se promenassent ensemble, soit qu'ils se réünissent en cercle, ils se tenoient les uns des autres éloignés de cinq ou six pieds, de sorte que cinq ou six personnes occupoient toute une grande place. Les désordres de la contagion étoient la matiere ordinaire de leurs entretiens. Tous raportoient ce qu'ils avoient vû, & chacun s'estimoit heureux de pouvoir s'entretenir du malheur des autres. Vers la fin d'Octobre la contagion sembla s'arrêter & finir tout à coup ; car on fut cinq ou six jours, sans

qu'il parut aucun nouveau malade. Profitons de ce calme, pour raconter quelques évenemens singuliers, qui se passerent en ce tems-là.

CHAPITRE XVIII.

Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépossedés de leurs Benefices.

QUOIQUE les calamités publiques, dont Dieu afflige une Ville, soient un effet de sa colere sur tous ses habitans, il s'y trouve pourtant toûjours dans le grand nombre quelque homme de bien digne de la protection divine, ou que le Seigneur distingue des autres par quelque faveur singuliere; les exemples en sont trop familiers dans l'Ecriture, pour devoir être raportés ici. Dieu a agi de même dans tous les tems, & il n'est point de désolation publique, qui ne soit signalée par quelque évenement de cette nature. C'est à ces ames saintes & choisies que le Seigneur aime à se communiquer, c'est par elles qu'il se plaît quelques fois à nous manifester ses volontés. Il ne faut donc pas toûjours regarder les revelations

qu'ont les personnes pieuses, comme des visions qui viennent plûtôt d'une imagination forte & échauffée, que d'une inspiration divine; mais aussi il faut qu'elles soient fondées sur une sincere & solide pieté. Je ne sçay si la revelation qu'eut une fille dévote de cette Ville, pendant le cours de la contagion, est de ce dernier caractere, mais quand elle ne le seroit pas, nous n'avons pas crû devoir nous dispenser de raconter ce qui s'est passé à son occasion.

Une Fille d'une éminente pieté, se trouvant attaquée du mal, peu de tems avant sa mort, communiqua à son Confesseur une Revelation, qu'elle prétendoit avoir euë. Ce Confesseur, qui est un Religieux Observantin, respectable par sa pieté, à laquelle il joint toute l'habileté d'un sçavant Directeur, avoit éprouvé plusieurs fois la vertu de sa pénitente, & l'avoit crû favorisée de frequentes aparitions de la sainte Vierge. Depuis le commencement de la contagion elle avoit prédit bien de choses que l'évenement verifia; c'est ce que le bruit public m'en a appris, & dont je ne me donne pas pour garant. Cette Fille dit donc à son Confesseur que le fleau, qui affligeoit Marseille, ne cesseroit que quand les

deux Eglises de *la Major* & de *St. Victor*, réünies en une Procession génerale, exposeroient leurs Reliques à la pieté des Fidelles. Le pieux Directeur communiqua la revelation de la Devote à Mr. l'Evêque, qui, toûjours attentif à profiter de tous les moïens, qui luy paroissoient propres à apaiser la colere du Ciel, ne crût pas devoir négliger celuy-cy que la Providence sembloit luy presenter. Il comptoit sur la droiture & sur les lumieres du Confesseur, & il savoit combien ces saintes Reliques sont en veneration au peuple de Marseille. Dans cette idée, il se hâta d'en faire part à Mr. l'Evêque de Condom, Abbé de saint Victor, par une lettre, qu'il luy écrivit le 12. de Septembre, & dans laquelle il luy apprenoit cette revelation, dont il fondoit la certitude sur la pieté du Directeur & sur la vertu de la Pénitente, qui avoit eu de fréquentes communications avec Dieu: Il luy marqua donc le désir qu'il avoit d'executer l'avis donné dans cette revelation, ajoûtant que la réunion des deux Eglises marqueroit celle des Pécheurs avec Dieu. Il luy demanda son avis là-dessus, & lui fit esperer de pouvoir surmonter les difficultez que la conjoncture du tems sembloit opposer à cette Procession, pourveu qu'il voulût bien l'approuver.

Mr. l'Abbé de S. Victor ayant reçu cette lettre, la communiqua à son Chapitre, & ayant examiné la chose tous ensemble, ils ne crûrent pas cette Revelation assez authorisée pour luy donner leur créance, & lui prêter leur ministere; Mr. l'Abbé répondit sur ce ton à Mr. l'Evêque, & il ajoûta que s'il étoit assuré de la verité de cette Revelation, & du succès de la ceremonie, l'amour du salut public qu'il ne souhaittoit pas moins que luy, le feroit passer sur toutes les considerations, pour concourir tous ensemble au bien de la Ville. Cependant le bruit de cette Revelation se repandoit dans le Public, & parvint jusqu'aux Consuls, qui ne voulant rien negliger de tout ce qui pouvoit mettre fin à nos malheurs, delibererent de prier Mrs. de *la Major* & de *saint Victor* de se réünir pour satisfaire la devotion du peuple, toûjours ardent pour ces exercices exterieurs de Religion. Mrs. de S. Victor, ayant appris la resolution des Echevins voulurent la prévenir, & dans cette vûë ils écrivirent une lettre à Mr. le Commandant, dans laquelle ils luy exposerent leurs raisons avec plus d'élegance que nous ne pourrions les raporter nous mêmes. C'est ce qui nous oblige de l'inserer icy, quoy qu'elle soit un peu longue.

MONSIEUR,

„ Nôtre Chapitre ayant été prévenu que Mrs. les Consuls devoient les prier " de faire, conjointement avec l'Eglise " Cathedrale, une Procession, où seront " portées toutes les Reliques des deux " Eglises, pour demander à Dieu la cessa- " tion du fleau, qui nous afflige, nous " avons crû devoir vous representer, à " vous, Monsieur, à qui l'authorité dans " cette Ville a été deferée avec autant de " justice, que de bonheur pour elle, que " cette Procession, ayant pour objet le " salut d'un peuple qui nous est entiere- " ment cher, ce seroit pour nous un " motif pressant d'y prêter nôtre ministe- " re, si son principe qui nous est connu, " & les suites qui nous en paroissent dan- " gereuses pour l'honneur de la Religion " ne nous faisoient une juste peine. Nous " ne pouvons ignorer ce qui a donné " lieu à ce projet de Procession, une let- " tre de Monseigneur l'Evêque à Mon- " seigneur nôtre Abbé, nous l'a appris " depuis plus de quinze jours. Ce Prélat " luy fait part d'une vision qu'a euë une " fille, dont la pieté est connuë. Cette " fille selon le raport qu'il en fait, a vû "

„ plusieurs fois la Sainte Vierge luy ap-
„ paroître, & qui luy disoit que la con-
„ tagion ne cesseroit que quand les deux
„ Eglises principales de cette ville, unies
„ dans une seule Procession, y expose-
„ roient leurs saintes Reliques, & dans
„ la maladie dont elle est morte, elle a
„ chargé de la foy & du rapport de cette
„ vision le Pere .... Religieux Obser-
„ vantin, qui fidele depositaire de ses
„ dernieres volontez, en a fait la confi-
„ dence à son Evêque. Voilà, Monsieur,
„ l'origine de la Procession projettée.
„ Mr. l'Abbé de saint Victor, consulté
„ là-dessus, repondit en Prélat sage, &
„ Nous à qui il fit l'honneur de commu-
„ niquer la lettre de Mr. de Marseille,
„ nous ne crûmes pas devoir prêter lege-
„ rement nôtre foy à une vision, où nous
„ ne voyons aucune marque, qui doive
„ nous la rendre respectable, ni approu-
„ ver que l'on agit en consequence, ce
„ qui nous authorise dans ce sentiment &
„ dans cette conduite, c'est que l'Apôtre
„ nous avertit de ne pas croire à tout es-
„ prit, & de ne pas donner dans toute
„ aparence de pieté. Nous savons que la
„ volonté de Dieu, manifestée par le
„ ministere des ames saintes, avant
„ qu'elle soit executée, les prieres des

principaux ministres du Seigneur & les «
informations prises avec toute l'exacti- «
tude possible, doivent en assurer la ve- «
rité; que c'est là pratique que l'Eglise «
a toûjours observée en pareille occa- «
sion, & que ses annales ne nous four- «
nissent aucun exemple de cette nature, «
qui ne doive nous rendre circonspects «
& sages, ce qui nous a encore arrêté. «
C'est qu'il est dangereux pour la Reli- «
gion de l'assujettir à toutes les preten- «
dues communications divines, si elles «
ne sont auparavant bien éprouvées; que «
les ennemis de l'Eglise sont attentifs à «
tourner en ridicule les pieuses pratiques «
de devotion & qu'il est à craindre que «
ces mêmes ennemis, qui sont en assez «
grand nombre dans cette Ville, ne fas- «
sent de la Procession projettée, dont le «
principe leur sera connu, un sujet de «
risée & de mépris, si elle n'est pas sui- «
vie de l'effet que l'on s'est promis, il est «
à craindre, nous le repetons qu'une «
nouveauté capable d'affoiblir la foy de «
plusieurs personnes, ne soit à leur égard «
un pretexte de se fortifier dans leur ob- «
stination, crainte qui n'est que trop «
bien fondée, & que l'exemple de ce qui «
arriva il y a quelques années dans l'E- «
glise des Observantins de cette Ville, ne «

„ donne que trop sujet d'avoir. Toutes „ ces raisons Monsieur, doivent nous rendre difficiles à accorder nôtre ministere „ pour un acte de Religion, qui a un „ principe si suspect, & qui peut avoir „ des suites si dangereuses. Prévenus que „ nous sommes sur cette vision par la lettre qui nous l'apprend, nous ne pouvons douter que la demande qui doit „ nous être faite n'en soit une suite ; & „ comment pourrions-nous penser que des „ Magistrats attentifs à arrêter le mal, „ pûssent proposer dans un temps où il est „ encor si répandu dans la Ville, une „ Procession qui pourroit donner occasion à l'augmenter ? Nos Registres consultés, ne nous apprennent pas que nos „ Peres ayent mis en usage cet acte de „ Religion pour appaiser la colere de „ Dieu, dans les differents temps de Contagion, où elle s'est fait si terriblement „ sentir en cette Ville ; prévoyant sans „ doute qu'il ne pouvoit être mis en usage „ sans danger pour des Ministres du Seigneur, & pour des fidelles qui y assisteroient, & qui difficilement pourroient éviter la communication entre „ eux, si dangereuse dans de pareilles conjonctures, ou l'exhalaison de quelque „ vapeur contagieuse, également funeste „ aux uns & aux autres, & nous con-

noissons trop la sagesse des Magistrats " de ce tems pour croire qu'ils suivront " une autre route que celle qui leur " a été marquée par leurs ancêtres ; s'ils " pouvoient s'en éloigner, nous sommes " persuadés, Monsieur, que vous qui avez " l'authorité, l'interposeriés pour les en " détourner. Si nos Registres ne nous " fournissent aucun exemple qui authorise " cette Procession, des annales fideles " nous en ont conservé un qui merite " d'être rapporté, & qui peut regler " nôtre conduite presente. Nous y voyons " que St. Theodore, Evêque de Marseille, " dans une pareille calamité, chargé de la " foy & de la pieté de son peuple envers les " saintes Reliques, de cette Eglise bien " loin de demander qu'on les exposât aux " yeux des fidelles par une Procession, " vint lui-même dans ce Monastere por- " ter & offrir le dépôt pretieux qui lui " avoit été confié & qu'après y avoir " passé plusieurs jours & plusieurs nuits en " prieres dans les gemissements, les lar- " mes & les jeunes, le Seigneur s'atten- " drit sur son peuple, & le delivra de l'af- " fliction où il étoit. Cet exemple, attesté " par Gregoire de Tours, nous instruit de " ce que nous devons faire aujourd'hui " Si le Peuple de cette Ville a àpresent la " même foy, & la même pieté envers nos "

„ saintes Reliques, nous nous ferons un
„ devoir d'y satisfaire. Nous les expose-
„ rons, s'il le faut, au jour qui aura été
„ marqué & indiqué devant la porte de
„ nôtre Eglise, & sur l'Autel, où elles
„ seront placées, nous y celebrerons le
„ saint-Sacrifice de la Messe en leur hon-
„ neur, & pour reclamer l'assistance de
„ nos saints protecteurs auprès de Dieu,
„ & si ce Dieu de misericorde se laisse
„ toucher à de si puissantes intercessions,
„ nous irons par toute la Ville chanter ses
„ loüanges, & publier les merveilles de
„ ses Saints. Il nous paroît, Monsieur,
„ qu'il y a plus de sagesse dans cette con-
„ duite que dans toute autre, qu'elle est
„ plus conforme à la pratique des Saints,
„ & qu'elle met à couvert l'honneur de
„ la Religion. Nous vous la proposons,
„ persuadés que les lumieres de vôtre pieté
„ vous la feront approuver, & que vôtre
„ prudence la trouvera plus convenable à
„ la conjoncture du temps. A l'égard de
„ celle que l'on voudroit exiger de nous,
„ nous vous prions de faire attention à
„ toutes les raisons que nous avons crû
„ devoir vous exposer, & d'avoir égard
„ à la juste peine que nous nous faisons
„ à l'égard d'une procession qui a un prin-
„ cipe si suspect, & qui peut avoir des
suites

suites si dangereuses, soit pour la Religion, soit pour le progrès du mal. Nous avons l'honneur d'être avec respect &c. "

De S. Victor ce 27.
Septembre 1720.

A peine cette Lettre eut-elle été envoïée à Mr. le Commandant, que Mr. Estelle, un des Echevins, vint à saint Victor accompagné de Mr. le Chevalier Rose, pour prier ces Messieurs de consentir à cette Procession. Monsieur de Condom & tous les Chanoines qui composent ce chapitre regulier luy opposerent d'abord les mêmes raisons, qu'ils avoient exposées dans leur lettre à Mr. de Langeron. Mais comme le Consul ne paroissoit pas s'y rendre, ils crurent devoir luy en oposer de plus sensibles; ils luy representerent donc qu'il seroit difficile de regler l'ordre de la Procession d'une maniere, qui ne blessât pas leurs droits & leurs privileges, que les frequentes contestations qu'ils avoient eües avec le Chapitre de la *Major* ne leur permettoient gueres de se trouver ensemble dans les ceremonies publiques, qu'ils étoient en possession de marcher avec certaines marques de distinction, & d'independance; que le Chapitre de la *Major*

ne souffriroit qu'avec peine, & dont ils ne voudroient pas eux-mêmes non plus se relâcher, & qu'enfin avant de conclure la chose, il falloit convenir de l'ordre, selon lequel se feroit la jonction des deux Eglises, tant pour la conservation de leurs droits, que pour éviter le scandale que causeroient de pareilles contestations. Ces nouvelles difficultés firent un peu plus d'impression que les precedentes sur Mr. Estelle, qui proposa aprés y avoir pensé un moment un expedient pour les faire cesser; ce fut de réünir les deux Eglises dans la place, qui est au-devant de l'Hotel de Ville, où l'on dresseroit deux Autels, & sur chacun desquels chaque Eglise exposeroit ses Reliques, & où les deux Prélats celebreroient la Messe en même temps; après quoy les deux Eglises se separeroient en portant chacune ses Reliques. Cet expedient convint d'autant plus à Mrs. de saint Victor, qu'il conservoit leurs droits, & que cet ordre avoit été suivi en plusieurs autres occasions, il ne s'agissoit plus que de le faire agréer à Mr. de Marseille; Mr. Estelle se chargea d'avoir son agrément, & sur la parole qu'il leur en donna, ces Messieurs luy promirent aussi de s'y tenir.

Je ne sçay neanmoins par quel incident

la Lettre de Mrs. de S. Victor à Mr. de Langeron ne luy fut renduë que quelques jours après. Il entra pourtant dans leurs raisons, & il les communiqua à Mrs. les Echevins, qui ne faisant pas attention à la datte, regarderent cette Lettre comme une atteinte que Mrs. de saint-Victor donnoient à leur parole & à l'accord qu'ils avoient fait ensemble. Sur cela Mr. Estelle se rendit une seconde fois à cette Abaïe pour se plaindre à ces Mrs. & leur marquer son ressentiment sur ce prétendu outrage. L'équivoque fut bien-tôt levée par l'inspection de la datte de la Lettre, anterieure à sa premiere visite & à l'engagement qu'ils avoient pris avec lui. Ainsi Mrs. de saint-Victor s'étant justifiés auprés de Mr. Estelle, luy renouvellerent la parole qu'ils lui avoient donnée pour cette Ceremonie aux conditions convenuës : mais en même temps ils luy apprirent par une lettre que Mr. de Marseille venoit d'écrire depuis deux jours à leur Abbé, que cet ordre pour la réunion des deux Eglises, ne luy convenoit point, qu'il ne devoit y avoir à l'Hôtel de Ville qu'un seul Autel, sur lequel on reposeroit les Reliques des deux Eglises, & où il celebreroit luy seul la Messe, qu'on y prépareroit un prie-Dieu & un fauteüil pour

Mr. l'Abbé, & qu'il le salueroit à la fin de la Messe, avant que de bénir le Peuple. Ce nouvel ordre, ne convenoit ny à Mr. l'Abbé, ny à Mrs. les Chanoines de saint-Victor. Celuy-là, comme Evêque & un des plus anciens du Royaume, prétendoit d'autres distinctions, & se croyoit en droit de partager les fonctions de cette ceremonie avec Mr de Marseille, & ceux-cy independans de Mr. l'Evêque, ne crurent pas devoir se soûmettre à un acte de jurisdiction, qu'il auroit exercé sur eux, & en consequence duquel il auroit pû s'établir un droit pour l'avenir. Mr. Estelle avoüa alors qu'il seroit difficile de faire consentir Mr. de Marseille à ce partage, & pressa ces Mrs. de se relacher de leurs prétentions par la vûë du salut public, & par la crainte de l'indignatiō du peuple, qu'un pareil refus pourroit leur attirer. Ces raisons qui étoient communes aux deux parties, n'ébranlerent par Mrs. de saint-Victor, qui, pour marquer de leur part un desir sincere de concourir au bien commun, ouvrirent de nouveaux moïens de faire cette réünion.

Ils proposerent d'ériger un seul Autel dans la même place de l'Hôtel de Ville, où un seul Prêtre, étranger aux deux Eglises, diroit la Messe; & où chaque Eglise fe-

roit sa priere l'une après l'autre ; ou bien que si l'on en érigeoit deux, ce seroit également deux Prêtres étrangers qui y celebreroient. Ils prierent Mr. Estelle de proposer cet expedient à Mr. de Marseille, ce qu'il promit de faire, & d'apuïer leurs raisons. Pour s'assurer de la justice de ces propositions, Mrs. de saint-Victor foüillerent dans leurs anciens Registres, & ils trouverent que cela s'étoit pratiqué de même en d'autres occasions, ils en prirent des extraits qu'ils envoïerent à Mr l'Evêque & aux Echevins, les priant de vouloir bien s'y conformer; la Reponse des Echevins à ces Messieurs fut un peu vive, & ils continuerent à les menacer de l'indignation du Public sur ce refus. Mrs. de saint-Victor sensibles à un traitement qu'ils crurent n'avoir pas merité, & si contraire aux sentimens de paix & d'union qu'ils venoient de marquer, firent une deputation de trois de leurs confreres à Mr. le Commandant, pour luy representer la triste situation où ils se trouvoient, ou de sacrifier leurs droits & leurs privileges, ou de s'attirer la haine du public, dont on les menaçoit. Le Commandant entra dans leurs raisons, & leur promit de menager leurs interets & leur honneur dans cette affaire.

Les mêmes Deputez allerent ensuite à l'Hôtel de Ville voir Mrs. les Echevins, & se plaindre à eux d'une lettre si peu mesurée. Ces Messieurs croïoient avec raison devoir être un peu plus menagés : Ils avoient dejà donné des preuves bien réelles de leur sensibilité pour les malheurs Publics ; ils distribuoient depuis le commencement de la Contagion, du pain, du boüillon, des remedes & des aumônes considerables aux Pauvres de leur Quartier ; ils avoient ménagé un Autel qui avoit vûë sur une grande esplanade, où ils celebroient tous les jours la Messe, & d'où le peuple de ce Quartier avoit la consolation de l'entendre, pendant que tous les autres habitans étoient privés de ce bonheur ; de plus ils celebroient regulierement l'office divin, auquel ils ajoûtoient des prieres extraordinaires pour ces temps de calamités ; & ils avoient encore donné retraite dans l'enclos de leur Abaïe à plusieurs familles de la Ville. Enfin les Deputés, après avoir témoigné aux Echevins le chagrin qu'ils avoient de ne pouvoir pas donner à la Ville un secours en argent comme ils l'avoient fait dans les autres pestes, leur offrirent l'argenterie de leur Eglise pour les necessités publiques. Les Echevins répondirent de la maniere

qu'ils devoient à des offres si obligeantes, & s'étant tous separés bons amis, il ne fut plus parlé ny de la ceremonie, ny de la revelation de la Devote.

Toute cette affaire ne pût être traittée si secrettement, que le bruit ne s'en répandît dans la Ville. Le peuple, privé depuis long-temps de la consolation d'assister à des exercices de Religion, & mettant toute sa confiance en ces actes de pieté exterieurs, attendoit avec impatience le moment si desiré de voir cette nouvelle ceremonie ; il se promettoit d'y trouver la fin & la cessation de ses malheurs par cette réünion des deux Eglises, qu'il regardoit déjà comme l'heureux présage de celle que Dieu feroit avec des pecheurs affligés. Nôtre Prélat, qui ne cherchoit que les occasions de satisfaire sa pieté & celle des fidelles, ne les laissa pas languir long-temps dans cette esperance. Il suplea à cette ceremonie par une action de pieté moins éclatante, à la verité, mais aussi plus propre à porter le peuple à une sincere conversion. Le jour de la Toussaints il fit dresser un Autel au milieu du Cours, & le matin il sortit de sa maison, pieds nuds, un flambeau à la main, precedé de son Clergé, & alla dans cette figure d'amende

honorable jusqu'à l'endroit où étoit cet Autel. C'est dans cet état que voiant, comme autrefois David, a que l'Ange du Seigneur *avoit* toûjours *sa main étenduë sur la Ville* pour la ravager, & qu'il continuoit de *fraper le peuple*, il disoit comme ce Prophete au Seigneur, *c'est moy qui ay peché, c'est moy qui suis le coupable, qu'ont fait ceux-cy, qui ne sont que des Brebis; que vôtre main, je vous conjure Seigneur, se tourne contre moy*. Arrivé à l'Autel il se revêtit de ses ornemens, & celebra la Messe, offrant des holocaustes & des Hosties pacifiques; le peuple qui avoit accouru en foule à ce spectacle, fondoit en larmes; & lui rendoit les benedictions qu'il en recevoit. Après la Messe, l'Evêque fit un discours au peuple, joignant ainsi l'onction des paroles à la force de l'exemple, & le 15. Novembre, il se rendit avec le reste de son Clergé à la Parroisse des *Accoules*, où ayant pris le saint Sacrement, il monta jusqu'à la cime du Clocher de cette Eglise, d'où il donna sa benediction à toute la Ville au bruit des Cloches & du Canon que les Galeres tirerent pour avertir les habitans de cette grande Ville, de se mettre en prieres, pendant que leur Evêque conjuroit le Seigneur d'apaiser sa

a 2. *Reg*. 24.

colere,& qu'il employoit les mêmes prieres que le Pape faisoit faire à Rome, pour nous obtenir cette grace.

Un autre évenement arrivé dans ce même temps, & qui fit du bruit, ce fût la destitution des Chanoines de saint Martin. La disette des Confesseurs étoit plus sensible dans cette Parroisse, qu'ailleurs; parce qu'elle est la plus grande de toutes les autres de la Ville. Les Vicaires & les Prêtres que le Chapitre y avoit laissé, étant tous morts ou malades, les Parroissiens se trouverent presque sans aucun secours spirituel; ce qui obligea Mr. l'Evêque,& les Echevins, à proceder contre les Chanoines qui étoient absens. Mais pour nous mettre mieux au fait de ces procedures, nous devons observer que cette Parroisse aïant été érigée en Collegiale par Paul III. en 1576. Le Chapitre fut composé d'un Prevôt, de six Chanoines, & de deux Vicaires, auxquels on joignit dans la suite deux Beneficiers pour les aider dans leurs fonctions. La bulle d'érection donne toute la superiorité & la jurisdiction au Prévot, le soin des ames aux Vicaires, & porte que les Chanoines composeront le Chapitre. Elle affranchit le Prévôt de tout soin des ames, & le reserve entierement aux Vi-

caires ; ajoûtant neanmoins que les Chanoines seront obligés en Carême, & dans le temps de necessités pressantes, en un mot toutes les fois qu'ils en seront requis, d'entendre les Confessions, d'administrer les Sacremẽts, & de pourvoir à tous les besoins spirituels des Parroissiens tant au dedans qu'au dehors de l'Eglise ; ce sont là les propres termes de la Bulle sur lesquels on fondoit l'obligation où étoient ces Chanoines de desservir la Cure pendant la Contagion.

Quoyque l'article soit précis, ces Chanoines ne se crûrent pas cependant obligés de resider en temps de peste, soit par ce qu'ils n'en étoient pas requis, soit par ce qu'ils laissoient dans la Parroisse un nombre suffisant de Prêtres pour la servir, & que leurs Predecesseurs l'avoient pratiqué de même dans les pestes précedentes ; & ils paroissoient d'autant mieux fondés à le pretendre, qu'ils n'avoient pas été apellés à cette assemblée que Mr. l'Evêque convoqua dans le mois de Juillet de tous les Curés & Superieurs des Communautés Religieuses de la Ville. Ils s'assemblerent donc le 18. Aoust, & ils firent une deliberation par laquelle ils pourvûrent à l'entretien des Curés ou Vicaires,

des Beneficiers, & des Prêtres qu'ils leur donnerent pour adjoints, d'un Diacre & de quelques Clercs, & aprés leur avoir confié la regie de la Cure, ils crurent pouvoir se retirer à la campagne.

Un des Curés cependant étant mort, & la plusspart des Prêtres de cette Paroisse étant malades, Mr. l'Evêque rendit une Ordonnance le 31. Aoust à la requisition de son Promoteur contenue dans une requête du 30. par laquelle il fut ordonné à ces Chanoines de se rendre en trois jours dans la Ville pour y servir leurs bénefices, faute dequoi ils seroient declarés vacants. La plusspart des Confesseurs ayant manqué ensuite dans la Ville, ou par la mort ou par la maladie, ce Prelat rendit une nouvelle ordonnance, mais plus generale pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne, de rentrer dans la Ville pour y exercer les fonctions de leur ministere. On prétendoit que ces deux Ordonnances tenoient lieu de *monitions canoniques* contre ces Chanoines : Et les Echevins d'un autre coté croïant cette Parroisse abandonnée par leur absence, présenterent requête le 4. Septembre à Mr. l'Evêque, pour demander qu'il leur fût enjoint de revenir incessamment ser-

vir la Cure, sinon que leurs benefices fussent declarés vacants. Cette Requête, communiquée au Promoteur, & *rechargée* par une nouvelle du 8. Septembre, fut suivie d'une Ordonnance de l'Evêque portant injonction aux Chanoines de saint Martin, de se rendre en 24. heures dans la Ville, sous peine de voir declarer leurs benefices vacants. Enfin les Echevins presenterent une autre Requête le 27. Septembre tendante aux mêmes fins, & sur les conclusions du Promoteur, il y eut sentence le 10. Octobre qui declare leurs benefices vacants, & en consequence l'Evêque y nomma le 12. Cette Sentence ne fut pourtant signifiée à ces Chanoines que le 18. du même mois.

Ils étoient cependant déja rentrés dans la Ville, & s'étant rassemblés capitulairement, ils presenterent le 15. du même mois un acte, dit *comparant* à l'Evêque, pour luy signifier leur retour, de même qu'aux Echevins, & par ce même acte ils demanderent à ces derniers une maison & leur entretien, d'autant que leur revenus ne consistant que dans le asuel de l'Eglise, que la contagion avoit fait entierement cesser, il ne leur restoit rien pour subsister : Sur cette signification il fut ré-

pondu par le premier, qu'il avoit déja nommé aux benefices vacans, & par les seconds, qu'ils demandoient des choses inutiles. Ce qui obligea les anciens Chanoines à interjetter appel de cette sentence. Les Chanoines nommés par Mr. l'Evêque avoient déjà pris possession à la porte de l'Eglise, mais ils ne pouvoient y faire aucune fonction, ils n'en avoient pas les clefs, & tout étoit entre les mains des anciens, & qui n'étoient pas fort disposés à les leur remettre de gré; ce qui obligea ces nouveaux chanoines à faire fracture aux portes de l'Eglise, à celles de la Sacristie, & de la Sale capitulaire, & de s'emparer ainsi de l'Eglise, des Ornemens, & des titres du Chapitre. Les anciens Chanoines, irrités d'une entreprise si violente, voulurent faire *acceder* un ancien Avocat en l'absence du Lieutenant general pour informer sur cette fracture de portes. Mais Mr. l'Evêque interposa son authorité pour faire arrêter toutes ces procedures. C'est ainsi que les anciens Chanoines furent expulsés de leurs benefices & de leur Eglise, & que les Nouveaux demeurerent alors paisibles possesseurs de l'un & de l'autre. Je ne sçay s'ils le seront long-temps, l'évenement du procès

pendant au Parlement, nous l'apprendra.

CHAPITRE XX.

Continuation de la Maladie au mois de Novembre. Chambre de Police. Le Peuple tombe dans ses anciens desordres, & les Medecins se livrent à leurs opinions & à leurs vieux préjugez.

LE calme qui avoit paru à la fin d'Octobre ne fut pas de longue durée. Tel est le caractere de cette cruelle maladie, après qu'elle a poussé tout son feu, elle semble tout-à-coup cesser & s'amortir, mais elle ne finit pas pour cela. Trop heureux, même les lieux où elle a éclaté quand ce n'est pas pour recommencer avec plus de violence, ses impressions *sont* trop fortes pour qu'elles puissent s'effacer & se detruire sur le champ. Ses progrès dans ce declin furent encore plus lents, & pour ainsi dire, plus insensibles, que lorsqu'elle commença. En effet après la Toussaints l'on vit reparoître de nouveaux malades en differents Quartiers de la Ville, & surtout dans celuy de saint Ferreol, qui avoit été le dernier attaqué.

Mais si les malades sembloient attaqués par de nouveaux accidens, la maladie estoit pourtant toûjours la même ; même caractere; mêmes symptomes, même malignité , tout decouvroit le même genre de contagion, mais non pas si generale ; car dès le mois d'Octobre les éruptions étant un peu plus favorables , on voyoit guerir quelques malades , au lieu que dans les precedens une prompte mort avoit rendu inutiles & les assiduités des Medecins auprès des malades, & les soins de ceux qui les servoient.

La diminution du mal devint pourtant sensible en ce temps-là , car il ne tomboit pas plus de sept ou huit malades par semaine, sans y comprendre ceux que l'on portoit dans les Hôpitaux , qui dès lors furent réduits à deux à cause du ralentissement de la maladie. L'hôpital des convalescens, dechargé par la mort de quantité de malades & par la guérison de plusieurs autres se trouva entierement vuide, & pour le reste des malades qui y étoient on les transporta dans celuy du Mail. Dans l'Hopital de la Charité , l'on avoit receu au mois d'Octobre 512. malades,& dans tout Novembre l'on n'y en recû que 181. Dans le premier mois il en mourut

275. & dans le ſecond 172. ſeulement. Dans ce même mois l'on en ſortit 94. Convaleſcents. Ils n'en ſortit aucun en Octobre, les malades de ce premier mois ne pouvant être gueris qu'en Novembre, parce qu'il faut trente ou quarante jours de ſupuration aux plaïes, ce qui étoit la plus ſeure guériſon de cette maladie. Dans l'Hôpital du Mail on reçeut en Octobre 350 malades de la Ville, & 7. de la Campagne, & en Novembre 225 .& 49. du Terroir, ce qui faiſoit en tout 274. Il y eut en Octobre 183. morts de la Ville, & 7. du Terroir, en tout 190. & en Novembre il n'y en eut que 86. de la Ville & 29. du Terroir, en tout 115. Les Convaleſcents paſſoient de l'Hôpital dans le Couvent des Auguſtins reformés. On avoit determiné que ceux de l'Hôpital de la Charité ſeroient logez dans la maiſon des Peres de l'Oratoire, qui s'offrirent eux-mêmes avec leur maiſon, pour le ſervice des malades dès qu'ils apprirent qu'on en avoit formé ce projet. Mr. Reboul negociant de cette Ville, qui pendant toute la Contagion a fait la fonction de Commiſſaire avec autant de zele que de courage, chargé de dreſſer ce nouvel Hôpital pour les Convaleſcents, s'y porta avec

tant d'ardeur, que du jour au lendemain il y disposa deux cents lits en état de recevoir les Malades, & ces Peres en fournirent cinquante de leurs propres. mais les Echevins ayant consideré que cette Maison étoit trop engagée dans la Ville , ils abandonnerent ce projet, & l'on mit les Convalescens dans le Couvent des Observantins, qui est plus prés de la charité. Les Forçats continuoient cependant d'enterrer les morts, de transporter les malades, de servir dans les Hôpitaux,& de nettoyer les Ruës;on en reçût encore 142.au mois d'Octobre,lesquels joints à ceux qui étoient restés des premiers delivrez , continuerent les mêmes exercices pendant tout le reste du temps que dura la Contagion. Le nombre de ces Forçats delivrés pour le service de la Ville depuis le 20. Aoust jusques au 3. Novembre montoit à 691. Marseille doit à ces Malheureux une partie de sa delivrance : quelques miserables qu'ils soient, les services qu'ils nous ont rendus n'en sont pas moins importants, & nôtre reconnoissance n'en doit pas être moindre. Adorons icy la providence , qui a voulu nous faire trouver un nouveau sujet d'humiliation dans la necessité,où nous avons été de nous servir si utilement de ce qu'il y a de plus vil & de

plus mépriſable dans cette Ville, ou pour mieux dire, excitons nôtre reconnoiſſance à l'egard du Prince, qui a eu la bonté de nous accorder un ſecours ſi neceſſaire, ainſi que pour ceux qui ont executé ſes ordres avec tant de ſageſſe & de zele.

Deux choſes augmenterent le nombre de ces nouveaux malades. Le mal étant alors dans toute ſa violence à la Campagne, pluſieurs de ceux qui avoient leurs Paiſans malades, ou leurs familles attaquées fuioient de leurs Baſtides & venoient ſe refugier dans la Ville, où les impreſſions malignes qu'ils y apportoient, ſe developant, leur faiſoient trouver dans le lieu même de leur azile le mal qu'ils vouloient éviter. Mr. le Commandant, dont l'attention ne ſouffroit rien de tout ce qui pouvoit entretenir ou donner lieu à la durée des malheurs publics, donna d'abord de nouveaux ordres pour prévenir les ſurpriſes & l'entrée furtive de ces ſortes de gens dans la Ville ; l'entrée fut donc interdite à toutes ſortes de perſonnes, & on ne l'accordoit qu'à ceux qui produiſoient des certificats de ſanté de leur Commiſſaire, qui témoignoit que depuis quarante jours, ils n'avoient point eu de malades dans leurs Baſtides, & à l'egard de ceux qui venoient journellement dans la

Ville, comme les Païsans, qui aportoient des denrées, ils étoient obligez de faire renouveller leurs Certificats de huit en huit jours. De pareils ordres firent bientôt cesser cette fatale communication de la Ville avec la Campagne, & par là le mal commença à diminuër, & le declin en fut encore une fois très-sensible.

L'avidité de recueillir de nouveaux heritages, fut pour plusieurs Citoyens la funeste cause de leur malheur. Après une si grande mortalité, ils se trouvoient souvent apellez à la succession des familles entieres, ausquelles ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné. Impatiens de savoir en quoi consistoient ces nouvelles richesses, qu'ils n'avoient eu garde de se promettre, ils entroient dans ces maisons infectées, ils foüilloient dans les hardes des morts, & souvent ils y trouvoient ce qu'ils ne cherchoient pas. Une impression de mort étoit quelque-fois le prix de leur avidité, & faisoit passer ce nouvel heritage à d'autres Parents encore plus reculez, qui, profitant de leur exemple & de leur malheur, savoient s'en garantir par de plus sages précautions. Ce n'étoient pas toûjours les Heritiers legiti-

mes, qui emportoient ces hardes infectées, c'étoient souvent des gens qui trouvoient dans ce qu'ils voloient, la juste peine de leur crime. Inutilement depuis le commencement du mal, Mr. le Gouverneur avoit deffendu ces transports de hardes & de meubles d'une maison à l'autre, une aveugle & insatiable avarice faisoit negliger ces sages ordonnances, & les perils de la Contagion. Mr. le Commandant les renouvella dans la suite, & les fit executer dans des temps plus tranquilles, avec encore plus de severité.

Un autre abus bien singulier contribua aussi à grossir le nombre de nos malades. Le croira-t-on ? à peine le feu de la Contagion se fut-il un peu ralenti, que le Peuple, impatient d'en réparer les désordres, ne pensa plus qu'à répeupler la Ville par de nouveaux Mariages ; semblable à ceux qui arrivez au Port, & oubliant le danger de la Tempéte, dont ils viennent d'échaper, cherchent à s'étourdir & à noyer dans de nouveaux plaisirs le souvenir de leurs malheurs passez. Nos Temples fermez depuis si long-tems, ne furent presqu'ouverts alors que pour l'administration de ce Sacrement. Une nouvelle fureur saisit, pour ainsi dire, les personnes de l'un & de l'autre sexe, & les

portoit à conclure dans 24. heures l'affaire du monde la plus importante, & à la conſommer preſque ſur le champ. On voïoit des Veuves, encore trempées des larmes, que la Bienſeance venoit de leur arracher ſur la mort de leurs Maris, s'en conſoler avec un Nouveau, qui leur étoit enlevé peu de jours après, & pour la memoire duquel elles n'avoient pas plus d'égard que pour celle du premier. Ces Mariages publiez à la porte de nos Egliſes, ſembloient inſpirer la même fureur à tous les Habitans. Cette paſſion de multiplier l'eſpece, ſe perpetua, & prit encore de nouveaux accroiſſemens dans les autres mois, de ſorte que nous pouvons aſſûrer que ſi le terme ordinaire des accouchemens avoit pû être abregé, nous aurions bientôt vû la Ville auſſi peuplée qu'auparavant. Laiſſons decider aux Medecins ſi cette folle paſſion eſt une ſuite de la maladie populaire, pendant que nous chercherons des raiſons plus ſenſibles, & les motifs vrai-ſemblables de ces nouveaux Mariages.

Un nombre infini d'Artiſans & de Gens de toute ſorte d'état, étoient reſtez ſans Femme, ſans Famille, ſans Parens, & même ſans Voiſins. Ils ne ſavoient que devenir : occupez à leur travail ordinaire,

ils n'avoient pas le temps de se préparer les moyens de se soûtenir, & de survenir à leurs besoins ordinaires. Cette raison jointe à bien d'autres, les mit dans la necessité de se marier. Plusieurs, à qui la misere & la pauvreté ne permettoient pas auparavant de penser au Mariage devenus riches tout-à-coup ou par des gains immenses qu'ils avoient faits en servant les malades, en aportant les morts des maisons à la Rûë, & dans les Places publiques, & souvent par des voïes plus courtes & plus aisées, ou enfin par la mort d'une ou de plusieurs familles, auxquelles ils ne tenoient que par quelque degré *de parenté* fort éloigné, se virent d'abord en état d'être recherchés. D'un autre côté quantité de filles de tout âge, autant embarrassées de leur état que d'un bien considerable, dont elles venoient d'hériter par la mort de tous leurs Parents, ne croïoient pas avoir de meilleure ressource que celle d'un Mari qui les débarasseroit bien-tôt des soins penibles d'une administration, & surtout celles que quelque difformité naturelle rendoit le rebut de leur famille, & qui avant l'extinction totale de cette même famille ne pouvoient se promettre qu'un Couvent pour partage. Car c'étoit souvent ces sor-

tes de filles qui avoient survêcu à toutes leurs familles. Des jeunes Gens, que la crainte d'un pere avoit empêché jusqu'alors de contracter un Mariage peu sortable, affranchis de cette dependance, & devenus leurs maîtres, se hâtoient de satisfaire une aveugle passion, qui les possedoit depuis long-temps, & de dissiper un bien, dont ils ne s'attendoient pas de joüir si-tôt. Tels furent les motifs de la pluspart de ces mariages, qui firent bientôt disparoître du milieu du peuple la tristesse & la consternation, que la terreur du mal y avoit répanduës. C'est alors que toutes ces maisons où peu de jours auparavant l'on n'entendoit que pleurs & que gemissemens, ne retentirent plus que de cris de joye, & d'allegresse & que l'on y vît succeder à la plus triste desolation les jeux, les plaisirs, les festins, le diray-je? les Bals, & les Danses. Etrange aveuglement! qui en nous rendant insensibles à tant de malheurs, peut nous en attirer encore de plus grands pour l'avenir!

Tous ces Mariages, cependant conclus avec tant de hâte & consommés de même, firent de nouveaux malades. Car tantôt c'étoit un jeune-homme nouvellement débarqué, que de charitables entremeteuses saisissoient, pour ainsi dire, au

collet, & dont elles arrachoient le consentement, en lui faisant signer un Contrat de mariage, sans qu'il sçût presque de quoi il s'agissoit. Un autre surpris, autant par l'infection de l'air que par l'agitation de ce nouvel exercice, ne tardoit gueres de contracter aussi la maladie. Tantôt c'étoit une femme, ou un homme qui se marioient avec des plaïes encore fumantes de peste, qu'ils ne manquoient pas de se communiquer mutuellement. C'étoient enfin des gens, dont le mal ne s'étoit purgé par aucune supuration exterieure; en ceux-là sur tout, le venin pestilentiel n'étant ny détruit ny évacué, mais seulement assoupi, reprenoit bien-tôt son action par celle du mariage. Pour prévenir tous ces abus & tous ces desordres, qui ne pouvoient que perpetuer le mal; il fut convenu entre Mr. l'Evêque & Mr. le Commandant, qu'on ne donneroit des lettres ou permission de se marier, qu'à ceux qui rapporteroient des Certificats de santé des Medecins, que le calme de la maladie rendoit presque tous oisifs. En effet ils furent plus occupez depuis ce tems-là de ces visites desagréables de gens qui vouloient se marier, que de celles des malades, qui étoient en fort petit nombre vers la fin de Novembre.

Si

Si le peuple n'avoit paru oublier ses malheurs que par la joye, & par le mouvement de ces nouveaux mariages, l'on n'auroit pas dû craindre, qu'un engagement & une cerémonie honorés par le premier miracle du Sauveur, autorisés par les loix, nécessaires à la société, irritassent de nouveau le Seigneur contre nous, surtout si tout s'y étoit passé selon les regles de la bienséance chrêtienne: mais ce qui pouvoit nous attirer encore le poids de sa colere, c'étoient les vols, les brigandages, & une infinité d'autres crimes, dont nous n'oserions retracer icy les horreurs, & dont les auteurs se promettoient l'impunité de la part des hommes à la faveur des troubles que la contagion traînoit aprés elle, & du côté du Ciel par la grace qu'il venoit de leur faire en les garantissant, ou en les sauvant d'un mal, dont ils avoient vû perir tant d'autres. Ce qu'il y a de certain en tout cela, c'est que le bras du Seigneur étoit encore levé sur nous, que l'on voyoit parmi le peuple un débordement general, une licence effrenée, une dissolution affreuse. Les uns s'emparoient des maisons desertes par la mortalité, les autres forçoient celles qui étoientfermées, ou qui n'étoient gardées que par des gens

hors d'état de faire quelque résistance. On entroit sans façon dans celles où il ne restoit que quelque malade languissant, on enfonçoit les garderobes, & on enlevoit ce qu'il y avoit de plus précieux, souvent on poussoit le crime & la sceleratesse jusqu'à se délivrer de la vûë d'un témoin importun, qui n'avoit plus que quelques momens de vie, & ces énormes forfaits, beaucoup plus fréquens dans le fort du mal, que dans les derniers periodes, étoient souvent commis par ceux qui servoient les malades, par les Corbeaux, qui alloient enlever les morts, par ceux qui servoient dans les Hôpitaux, & qui par les déclarations qu'ils arrachoient des malades, étoient informés de l'état de ces maisons abandonnées, dont les malades eux-mêmes leur remetroient souvent les clefs : nous en avons déjà touché quelque chose ailleurs. Cette licence étoit encore plus grande à la campagne où l'éloignement des Bastides, & la liberté de rouler & de fureter dans les tenebres, favorisoient ces affreuses & criminelles expeditons. On peut juger que dans la suite ces hardes volées dans des maisons infectées, dûrent nous donner beaucoup de nouveaux malades, & contribuer à entretenir le mal.

Des désordres aussi criants ne pouvoient pas long-tems durer sous un Commandant, dont la droiture & la fermeté tenoient toute la Ville en régle & en respect. Comme c'est à la faveur des ténebres que les scelerats s'enhardissent à commettre leurs crimes, il fit une Ordonnance qui défendoit aux gens inconnus d'aller par la Ville dés l'entrée de la nuit, & aux personnes connuës, aprés la retraite sonnée, à 9. heures, & jusqu'à cette heure il leur étoit ordonné de ne sortir qu'à la lueur d'un flambeau. Il fit fermer les lieux publics, les Cabarets, & surtout ces maisons de débauche si pernicieuses à l'innocence; les Patroüilles & les Rondes se faisoient réguliérement, on fit par son ordre des recherches exactes & severes dans la Ville, & à la Campagne. Les Prisons furent bien-tôt remplies de ces malfaiteurs, & de ces ouvriers d'iniquité ; l'on découvrit bien-tôt toutes les hardes volées & recelées tant à la Ville qu'à la campagne ; on dénicha toutes ces sortes de femmes qui n'ont d'autre occupation, que celle de corrompre la jeunesse, & l'on soûtint ce bon ordre par de frequentes exécutions qui reprimerent la licence, & firent bien-tôt cesser ces crimes publics si capables d'enflammer toûjours davan-

tage le courroux du Ciel.

Ces ſortes de criminels étoient jugés par la Chambre de Police : ce Tribunal où préſidoit Mr. le Commandant, devenu comme Souverain, & jugeant prévotablement & en dernier reſſort, pendant la Contagion, étoit composé des quatre Echevins, de trois Procureurs & de quelques Praticiens, & Mr. Pichaty Avocat de la Communauté y faiſoit la fonction de Procureur du Roy. Cette Chambre fut établie par des Lettres patentes obtenuës par les Echevins dans le cours des peſtes précédentes, des Roys prédéceſſeurs de celui, qui à preſent le tendre objet de nos vœux & de nos plus douces eſperances, ne paroît cependant pas avoir eu la même intention, puiſque par ſa déclaration du 27. Octobre dernier, concernant les procés criminels qu'il faudra inſtruire dans les Villes & lieux infectés du mal conta-
» gieux, il ordonne, *que dans les cas*
» ordinaires, qui ſe jugent à la charge
» de l'appel, les procés criminels qu'il
» ſera queſtion d'inſtruire dans les Vil-
» les & lieux infectés du mal conta-
» gieux, ou qui en ſont, ou ſeront ſuſ-
» pects pourront & devront être inſtruits
» & jugés par les Juges ordinaires, s'il
» y en a de reſidans auſdits lieux, ou

en leur absence par les Consuls avec »
des Avocats, ou Gradués, au nom- »
bre de trois, au moins deux : 2°. que »
les Sentences par eux renduës, & qui »
ne contiendront point de condamnation »
à des peines corporelles, ou infaman- »
tes, & qui n'imposeront que des peines »
pécuniaires jusqu'à cent livres & au- »
dessous, seront éxécutées, par pro- »
vision, nonobstant oppositions, ou ap »
pellations quelconques, & sans y pré- »
judicier. 3°. Et qu'à l'égard des Sen- »
tences, qui porteront peine de mort, »
de Torture, de Galeres, ou qui im- »
poseront autres peines corporelles ou »
infamantes, même des peines pécu- »
niaires, excedantes la somme de cent »
livres, il sera surcis à l'éxécution des- »
dites Sentences, jusqu'à ce qu'autre- »
ment en ait été ordonné par nôtre »
Parlement de Provence, à l'effet de »
quoy les procés sur lesquels lesdites »
Sentences auront été renduës, seront »
employés au Greffe de nôtredite Cour »
aprés avoir été trempés dans le vi- »
naigre, &c. 4°. Lesdits procés seront »
distribués aux Conseillers de nôtredite »
Cour, pour en être par eux le ra- »
port fait dans les Chambres où lesdits »
procés devront être jugés, aprés le- »
quel raport il sera ordonné que les- «

» dits Accusés seront de nouveau oüis,
» & interrogés par devant les Juges,
» dont est appel, sur les faits resultans
» du procés, dont l'extrait sera joint à
» l'expedition de l'Arrêt, qui ordonnera
» le dernier interrogatoire, & qui sera
» envoyé ausdits Juges, sur le vû du-
» quel Interrogatoire, il sera procedé
» au jugement du procés, ainsi que nô-
» tredite Cour l'auroit pu faire, si l'Ac-
» cusé avoit pû être entendu sur la selet-
» te, ou derriere le Bureau, suivant
» l'usage ordinaire, &c.

Cette Déclaration, enregistrée au Parlement le 18. Novembre, fut envoyée par les gens du Roy dans tout le ressort. Mr. Pelissier, Avocat du Roy en ce Siége, l'ayant reçûë, la fit publier & afficher, & il la fit signifier aux Echevins qui ne crûrent pas d'abord qu'elle regardât les Villes où il y avoit des Commandans, comme Marseille, d'autant plus que tous les Officiers de justice se trouvoient absens; sur cette signification, Mr. de Langeron ayant fait mettre un Corps de Garde au Palais, la Chambre de Police continua d'administrer la justice pendant la contagion, & de juger les Criminels; elle fit diverses condamnations à mort, aux Galeres, & à d'autres peines, dont l'exécu-

tion ne contribua pas peu à reprimer ce débordement general de toutes sortes de crimes, dont nous avons déjà parlé, & à contenir les brigands & les malfaiteurs. Toutes les affaires civiles furent aussi portées à ce Tribunal, auquel l'on voyoit plaider de jeunes Etudians en droit, qui par ces fruits precoces de leur genie, ont fait voir ce que l'on doit attendre d'eux dans la maturité de leur âge. Cette Chambre se trouva d'abord accablée d'une infinité d'affaires que les malheurs du tems faisoient naître, & surtout par ces bizarres successions ouvertes par tant de morts *ab intestat*, & par l'extinction de tant de familles entieres. On établit aussi un Commissaire pour les Inventaires qui ne manquoit pas d'occupation dans ce triste tems, & un Tresorier pour recevoir les dépôts, c'est-à-dire, l'argent que l'on trouvoit dans les maisons abandonnées, & dans celles où il ne se presentoit point d'heritier certain; car l'on trouvoit beaucoup d'argent surtout chez les petites gens; ce qui nous fait voir qu'ils avoient au moins de quoy se garantir de cette extrême misere, à laquelle on voudroit attribuer aujourd'huy la maladie qui a ravagé Marseille.

Si le peuple oublia bien-tôt ses malheurs passés, les Medecins de Montpellier

perdirent bien-tôt aussi le souvenir du danger qu'ils avoient couru. Ce peuple toûjours déterminé par les objets presents, se replonga dans ses anciens désordres : dés que la Contagion parut calmée, & ces Médecins étrangers se livrerent de nouveau à leur premiere erreur, dés que le danger parût un peu diminué. Ils étoient venus à Marseille dans le mois d'Août prévenus de cette vieille opinion de l'Ecole qu'il n'y a point de maladie contagieuse, & que celle-cy n'étant qu'une fiévre maligne ordinaire, n'avoit d'autre contagion, que celle de la terreur qu'elle inspiroit. Fortifiés dans leur sentiment par celui d'un sçavant Médecin, auquel ils ne tiennent pas moins par les sentimens d'estime qui lui sont dûs, que par les liaisons du sang & de l'amitié, ils furent pourtant ébranlés à la premiere vûë de nos malades. Ils commencerent à chanceler, & n'osant pas déclarer dans leur raport à S. A. R., Monseigneur le Regent, que c'étoit la peste, ils attribuerent pourtant la propagation du mal au peu de *précaution*, disoient-ils, *qu'on a prise jusqu'icy de separer les malades infectés de ceux qui ne le sont pas.* Précaution inutile, si la maladie n'étoit pas contagieuse. Ils la croyoient donc alors possible, & à en juger par leur ra-

port à Monsieur le Duc d'Orléans, ce n'etoit pas une chimere enfantée par la peur, cette Contagion ? Ce fut bien pis quand ils revinrent à Marseille y traiter les malades, car dans ce premier voïage, ils n'avoient fait que les visiter sans en traiter aucun : frappés de l'état affreux de tant de malades, des accidens de la maladie, de la resistance du mal à tous leurs remedes, du grand nombre de morts, de celle même de leurs domestiques, & des Chirurgiens, qui étoient venus avec eux, ils avoüerent hautement la Contagion, & firent même voir qu'ils la craignoient; non qu'ils n'ayent toûjours bien payé de leurs personnes, car ils se sont toûjours approché des malades avec beaucoup de fermeté & de courage, & nous leur devons la justice de le publier ici; mais ils nous laissoient entrevoir qu'ils n'étoient pas tout-à-fait sans crainte pour la Contagion, tant par leurs discours, que par certaines reserves qu'on remarquoit dans leurs manieres d'agir, & par les précautions qu'ils prenoient en particulier. Vers la fin du mois d'Octobre, & dans celui de Novembre où le danger de la Contagion étoit presque passé, se voyant heureusement échapés de ce peril, ils commencerent

à chanceler dans leurs sentimens, & enhardis d'un jour à l'autre par la diminution du mal & par celle du danger, ils s'aviserent de nier hautement la Contagion, pousserent le paradoxe jusqu'à en nier la possibilité. De là ils commencerent d'insulter en quelque maniére à la timidité de ceux, qui la craignoient; oubliant alors qu'ils avoient été eux-mêmes du nombre de ces pusillanimes. On verra bien-tôt les preuves de ce que je dis ici, lorsque je parleray des ouvrages qu'ils ont publié sur la maladie.

Il n'en fut pas de même des Médecins de Marseille, dont quelques-uns prévenus comme ceux de Montpellier de la même opinion contre la réalité des maladies contagieuses, & également pleins d'estime pour l'Auteur de cette opinion irréguliére, s'étourdissoient d'abord de la vûë du peril & de la mort, à la faveur de ce préjugé, mais que la verité & la certitude des faits contraires leur fit bien-tôt abandonner; ceux qui étoient les plus affermis dans ce sentiment, furent les premiers frappés de mort, ou de la maladie. Cependant en changeant d'opinion, ils ne changerent pas de conduite, & convaincus de l'existence de la Contagion, ils visiterent les malades avec la même liberté

& le même courage qu'ils avoient fait voir, avant d'être détrompés & désabusés de leur erreur, qu'ils n'eurent pas honte d'avoüer, mais qu'ils se garderent bien d'adopter une seconde fois, quand le danger fut passé : rien ne leur paroissant plus injuste & plus contraire au bien public, que d'entretenir les peuples dans une fausse sécurité contre une maladie, dont les suites sont si funestes, ne poussons pas plus loin nos réflexions sur une matiere qne nous aurons bientôt encore occasion de traiter.

Le public attendoit cependant des uns & des autres, qu'occupés d'une seule espece de maladie, ils se réüniroient pour convenir entre eux de la maniere de la traiter. Qui le croira? Que douze Médecins ayent été rassemblés prés de dix mois dans une Ville, pour le traitement d'une seule maladie, sans avoir jamais daigné se réünir & conferer ensemble pour trouver, si non la veritable cause du mal, du moins un remede efficace, pour y remedier, ou pour fixer la veritable méthode de le traiter. On les voyoit au contraire se partager en diverses bandes & former, pour ainsi dire, differentes sectes; le public fut d'autant plus scandalisé de cette division qu'il avoit vû au commencement du mal les

Médecins de la Ville s'assembler tous les soirs aux Capucins avec leurs Chirurgiens pour se communiquer leurs observations, & tenter même plus d'une fois dans la suite de faire cette rêünion avec les étrangers, qui l'ont toûjours refusée ; que dis-je ? Ceux qui auroient dû la ménager avec plus d'empressement, l'ont toûjours rejettée avec hauteûr, gardant en cela une conduite bien contraire aux avis & aux ordres du celebre * Médecin, pour lequel ils on marqué tant de déference, & qu'ils déclarent dans leur Livre avoir choisi pour guide.

CHAPITRE XXI.

Quatriéme & dernier période de la peste. Médecins envoyés dans le Terroir.

NOus voici enfin parvenus au dernier periode de la maladie, & au terme de nos malheurs. La Ville avoit déjà repris un aspect bien plus agréable ; on commençoit à voir du monde dans les ruës, les approches de l'hiver en faisoient revenir quelques-uns de la Campagne, la nécessité des affaires courantes rappelloit les autres ; mais cependant on ne laissoit pas de s'appercevoir que la

* *Mr. Chirac premier Médecin de Monseig. le Regent.*

mortalité avoit laissé un vuide affreux dans la Ville ; ce n'étoit pas tant alors la crainte du mal qui empêchoit le monde de sortir que la solitude de nos ruës & des places publiques ; car dans ce dernier période qui comprend le mois de Décembre & de Janvier de la nouvelle année *, à peine tomboit-il cinq ou six malades par semaine. La consternation cependant où nous ont laissé tant de calamités, étoit encore bien grande, & personne ne se rejoüissoit encore que ceux à qui une folle passion pour le mariage, avoit fait oublier les maux qu'ils venoient d'essuyer, & le danger dont ils ne faisoient que de réchaper.

Les Hôpitaux commençoient aussi d'être un peu au large, & l'on en avoit même déja diminué le nombre ; car dés la fin du mois de Novembre, l'on avoit détruit ceux des *Convalescens* & de Rive-Neufve, en transportant le reste des malades qui s'y trouvoient dans celui du *Mail*. Il n'a pas été possible d'avoir un état juste de cet Hôpital des *Convalescens*, nous avons déja remarqué qu'il a toûjours été dans une confusion, qui n'a pas permis d'en sçavoir aucun détail : celui de Rive-Neufve n'étant que pour ce quartier, n'étoit pas d'une consideration à meriter qu'on en donne ici

* 1721.

une deſcription, n'y ayant gueres eu au-delà de cent malades. Il ne reſta donc plus que deux Hôpitaux, celui du *Mail* & celui de la Charité. Dans celui-cy on reçût au mois de Décembre 153. malades, on en perdit 85. & il en ſortit 86. Convaleſcens: de ſorte qu'il n'y reſta plus que 225. malades. Dans celuy du *Mail* il entra dans le courant du même mois 40. malades de la Ville & 63. du Terroir en tout 103. & il en mourut 58. de la Ville, & 37. du Terroir; en tout 95. par où l'on voit que la maladie avoit fort diminué dans la Ville, mais qu'elle continuoit avec feu dans le Terroir.

Le calme de la maladie excita encore plus le zele & l'ardeur du peuple pour entendre la Meſſe. Le déreglement dont nous avons parlé, n'étoit pas ſi general qu'il n'y eût encore des ames fideles, qui ne ſe laiſſoient point entraîner au torrent de la corruption; & qui touchées de leur malheur, & de celui des autres, ne penſoient qu'à fléchir la colere du Ciel par une ſincere converſion, & par de ferventes prieres; des ames enfin perſuadées que la Meſſe eſt la plus efficace de toutes les prieres, marquoient un grand empreſſement d'aſſiſter à ce ſaint Sacrifice. Mr. l'Evêque ne crût pas devoir

differer davantage à satisfaire la devotion des fideles. Tout l'invitoit à se rendre à leurs vifs empressemens, son zele pour la gloire de Dieu, & le salut des ames, l'ardeur du peuple, le calme de la maladie, la liberté & la sûreté de la communication, à laquelle les Habitans commençoient de s'accoûtumer; pressé par d'aussi puissans motifs, il fit une Ordonnance le 6. Decembre par laquelle il regla que l'on dresseroit un autel à la porte de chaque Eglise, où l'on diroit tous les jours une Messe à la même heure qu'il marqua, afin que par là, le peuple étant plus dispersé, la communication fût moins dangereuse. On disoit les autres Messes dans l'interieur des Eglises, les portes fermées, & pour donner la consolation de l'entendre à ceux, que la crainte du mal retenoit encore dans leurs maisons: on avoit soin de les avertir par differens coups de cloche, qui marquoient les differentes parties de la Messe. On ne sçauroit pousser plus loin l'attention pour contenter la pieté des fideles que le fit nôtre Prélat dans ces tristes occasions. Une semblable Ordonnance fut renduë le 13. du même mois pour les Eglises de la Campagne, où il y avoit encore bien du monde & cet ordre a été continué tous les mois suivans.

Lorsque la Ville commençoit à être tranquille, la campagne étoit encore dans le trouble & la consternation ; les Médecins de Marseille, qui ont toûjours eu fort à cœur le salut de leurs Compatriotes, se trouvant oisifs comme tous les autres, par le grand nombre de gens de leur profession qui s'y trouvoient alors, & par le peu de malades qu'il y avoit dans la Ville, & voyant ceux de la Campagne denués de tout secours, presenterent un Mémoire à Mr. de Langeron, où ils proposoient les moyens de les secourir, & s'offroient eux-mêmes pour cela. Un projet si conforme aux intentions d'un Commandant, qui travailloit avec autant de succés à prévenir tout ce qui pouvoit entretenir le mal, ne pouvoit pas manquer d'être bien reçû ; il en ordonna en effet l'éxécution sur le champ, & dans cette vûë l'on divisa tout le Terroir en quatre parties, à chacune desquelles on destina un Médecin, un Chirurgien & un Garçon, & les Medecins de la Ville furent chargés de cet employ. Ils partoient tons les matins, & revenoient le soir coucher à la Ville : ils portoient avec eux les remedes nécessaires, qu'ils distribuoient eux-mêmes aux malades, & comme le Terroir de Marseille est vaste, ils alloient à cheval, & chacun dans le

Département qui lui avoit été marqué, étoit accompagné de son Chirurgien & du Garçon, qu'il envoyoit quelques fois d'un côté & d'autres suivant les besoins des malades. Ces Médecins commencerent ce pénible exercice vers la mi-Decembre, & le continuerent tous les mois suivans jusqu'à la fin du mal. Les Capitaines des Quartiers du Terroir recevoient des Commissaires, les Rôles des malades de leur Département, & les remettroient tous les jours aux Médecins, qui sur ces Rôles alloient visiter les malades dans les Bastides, & par tout où ils étoient appellés; car l'ordre n'étoit pas moins exact à la Campagne que dans la Ville, & le Commandant y avoit si bien reglé toutes choses, que ce peuple dispersé dans une vaste Campagne gardoit la même police, que s'il avoit été rassemblé dans une même enceinte.

Les Médecins trouverent dans ces Bastides une aussi grande désolation qu'ils l'avoient trouvée dans la Ville; c'est là qu'ils virent tout ce que la misere, la frayeur, & le délaissement ont de plus triste & de plus affreux; ils trouvoient la plûpart de ces malades rélegués dans des Etables, dans des greniers à foin, & dans les endroits les plus sales: plu-

ſieurs même couchés ſur la dure, d'autres abandonnés dans des grottes & dans des lieux écartés hors de la portée de tout ſecours. Tantôt l'on voyoit toute une famille languiſſante du même mal ſans pouvoir ſe ſecourir les uns les autres; tantôt c'étoit un Pere qui avoit ſecouru ſa femme & ſes enfans, & qui aprés avoir rendu à tous le dernier devoir, ſe voyoit lui-même privé de tout, ou bien une Mere autant accablée de l'affliction de ſe voir ſeule, que de la violence de ſon mal; tantôt enfin c'étoit de petits enfans, reſtes infortunés d'une nombreuſe famille entierement éteinte, à qui on n'a laiſſé pour tout héritage que la cruelle maladie, qui les fait perir; mais ne reveillons plus ces triſtes idées, tout ce que nous en avons déjà dit les retracera aſſés. Nous remarquerons ſeulement qu'il falloit que ces Médecins fuſſent animés d'un zele bien vif & bien charitable, pour courir ainſi la Campagne dans la ſaiſon de l'année la plus rigoureuſe, expoſés à toutes les injures de l'air, à la vûë des plus affreuſes miſeres, aux travaux les plus rudes & les plus des agrébles. De plus la terreur étoit ſi grande dans ces Baſtides, qu'on ne vouloit leur donner aucune retraite lors qu'ils arrivoient, ou qu'ils

passoient, on n'osoit pas seulement les approcher, & ils étoient obligés de porter avec eux de l'avoine pour leurs chevaux; & de quoi faire leur halte, qu'ils faisoient souvent en rase Campagne; heureux même quand on leur ouvroit quelques fois une écurie pour s'y retirer. Ce sont pourtant là ces Médecins contre lesquels on a formé de si indignes soupçons, & qu'on a osé accuser d'inaction & de pusillanimité.

Comme l'on sait par tradition que dans le Levant la peste finit ordinairement au solstice d'Eté, c'est-à-dire, vers la saint Jean, on s'attendoit que celle-cy, qui avoit commencé en ce tems-là, finiroit aussi au solstice d'hiver, c'est-à-dire, vers la Noël; d'autant mieux que l'on voit souvent les constitutions des maladies épidemiques, ou populaires, suivre les revolutions des saisons, dont le cours est ordinairement d'un équinoxe, ou d'un solstice à l'autre. La nôtre a suivi à peu prés le même cours. Nous pouvons assûrer qu'il n'a paru que trés peu de malades dans le reste de ce période, qui a duré jusqu'à la fin de Janvier. Cependant l'on ne peut pas dire qu'il ait fini tout-à fait au solstice d'hiver, puisqu'aprés ce tems-là, il tomba encore quelques nouveaux malades,

& qu'il y en avoit encore beaucoup à la Campagne. On paſſa même les fêtes de la Noël ſans pouvoir les ſolemniſer dans les éxercices ordinaires de Religion, il falut ſe contenter d'entendre une Meſſe baſſe fort à la hâte : l'on continuoit toûjours d'en dire à la porte des Egliſes, & l'on n'entroit point encore dans l'interieur. Mr. l'Evêque cependant n'oublioit pas de reveiller de tems en tems la pieté des fideles par tous les actes de Religion, que la conjoncture du tems lui permettoit de faire. Le dernier jour de l'année il fit une proceſſion au tour des remparts, portant le ſaint Sacrement, & précedé du reſte de ſon Clergé, que le mal avoit épargné ; il donna la benediction aux portes de la Ville, & dans les endroits où étoient les foſſes, pour attirer la miſericorde du Seigneur ſur nous, & ſur ces infortunés défunts, que cette calamité avoit privé de la ſepulture Eccleſiaſtique. Le peuple édifié de la pieté de ſon Paſteur, témoignoit beaucoup d'empreſſement à le ſuivre dans cette proceſſion, & ce ne fut qu'avec peine qu'on le retint par le moyen des ſoldats, qui ſuivoient la proceſſion, avec une modeſtie tout-à-fait édifiante. *

Enfin la nouvelle année 1721. com-

* 1721.

mença, & l'on n'y voit point cesser la consternation publique, les amis & les parens ne se renouvellerent point par des visites reciproques, les marques d'amitié & de tendresse, qu'ils avoient coutume de se donner le premier jour de l'an, & toute cette céremonie d'amitié & de civilité se reduisit à se souhaiter dans les ruës, à mesure que l'on se rencontroit, une année plus heureuse que la précedente. Il sembloit même que l'on pouvoit se le promettre ; car il n'y avoit presque plus de malades dans la Ville: ce qui paroissoit encore mieux par l'état des Hôpitaux, où le nombre des malades diminuoit considerablement d'un mois à l'autre. En effet dans celuy de *la Charité*, l'on ne reçût dans tout le mois de Janvier que 113. malades, il n'en mourut que 53. & il en sortit 115. Convalescens. Dans l'Hôpital *du Mail*, on reçût dans le cours de Janvier 41. malades de la Ville, & 165. du Terroir, en tout 206. Il n'y en mourut en ce même mois des premiers, que 17. & 73. des seconds, ce qui fait en tout 90. C'est dés ce tems-là que l'on commençoit à faire transporter dans l'Hôpital *du Mail* tous les malades de la Campagne, où le mal faisoit encore beaucoup de ravage: ce qui donnoit beaucoup d'embarras, & aux

Commiſſaires du Terroir, & à ceux qui commandoient dans la Ville, où le mal diminuoit toûjours à vûë d'œil; car l'on ne voyoit plus tomber alors les malades que de loin à loin, encore n'étoient-ce que de petites gens, que la pauvreté ou l'avarice portoit à ſe ſervir des hardes infectées, ou qui, par imprudence, entroient dans les maiſons encore ſuſpectes.

On commençoit donc à ſe raſſûrer, lorſqu'un nouveau malade qui fut frappé le 15. Janvier, & en qui on ne pouvoit ſoupçonner rien de contagieux, troubla toute la Ville; c'étoit la femme d'un Médecin, un des quatre deſtinés à viſiter les malades de la Campagne, & ce qui effraya encore davantage, c'eſt la mort prompte & extraordinaire de cette femme qui ne fut malade que 24. heures, & la chûte de ſon fils le même jour, qui étoit l'unique qui lui reſtoit. Tout le monde fut touché du malheur de ce Médecin, qui avoit déjà eſſuyé lui-même diverſes atteintes du mal, & vû perir le reſte de ſa famille dans le mois de Septembre. A des chagrins ſi cuiſans, l'on ajouta encore celui de lui faire faire Quarantaine dans ſa maiſon aprés la mort de ſa femme, & de l'y laiſſer pendant quarante jours en proye à ſa douleur, & à tous les objets qui

la renouvelloient sans cesse On crût apparemment sa communication plus dangereuse quand il traittoit son fils malade chez lui, que quand il visitoit 30. ou 40. malades par jour à la Ville ou à la Campagne; plus dangereuse même que celle des autres Médecins & Chirurgiens, à qui le soin des Hôpitaux, n'ôtoit pas la liberté d'aller dans la Ville : ou bien peut-être voulut-on qu'il donnât lui-même l'exemple de cette severe police, qu'il avoit inspiré aux Magistrats dés le commencement de la Contagion, & qui avoit été si peu observée jusqu'alors. Un homme cependant, qui avoit si bien servi sa patrie, sembloit meriter d'autres égards. * Cette maladie n'eut point d'autre suite, & l'on ne vît presque plus de malades de consideration dans la Ville depuis ce tems-là. Ce dernier période finit donc fort tranquillement. Le calme dont on avoit joüi pendant ces deux derniers mois, avoit donné le tems aux Médecins de faire imprimer leurs ouvrages, & aux Magistrats de travailler à la désinfection des maisons & des Eglises; c'est de quoi nous allons rendre compte à present.

* *L'auteur de cette Relation paroit prendre un interêt bien vif au traitement fait à ce Médecin, il y en a qui en lisant cet endroit ont pû croire que l'Auteur parloit de lui-même.*

CHAPITRE XXII.

Divers ouvrages imprimés sur la peste.

LA maladie diminuant sensiblement tous les jours dans ce dernier periode, & les tems devenans toûjours plus riants & plus tranquilles, donnerent lieu à toutes sortes de personnes d'exercer leurs talens en divers genres, surtout à ceux qui avoient celuy de la plûme. Le Champ étoit vaste, & la matiere feconde. Les troubles & les désordres de la Contagion, une desolation extrême & generale, une mortalité presque universelle, des évenemens bizarres & singuliers, tout étoit devenu un sujet bien digne de l'histoire. Une maladie aussi extraordinaire ne pouvoit donc qu'exciter la curiosité des Médecins, & une aussi grande calamité fournissoit aux Poëtes de grandes idées, & de quoi exercer leurs talens. On vit donc dans ces premiers jours la Ville inondée de ces trois sortes d'écrits, qui ne servirent pas moins à divertir le public, qu'à l'amuser. Nous avons crû devoir rendre compte de tous ces differens ouvrages; & ce chapitre sera pour ainsi dire, l'histoire litteraire de nôtre peste, dans lequel nous nous contenterons de raporter, en

en historien fidele, le jugement du public sur tous ces ouvrages, sans y rien mettre du nôtre que quelques reflexions qui naîtront naturellement du sujet.

On vit d'abord paroître diverses relations fort courtes & fort succintes de la contagion, qui n'étoient à proprement parler que des lettres écrites à des amis, où on se contentoit de décrire le desordre de nos ruës & de nos places publiques, comme l'objet le plus touchant & le plus extraordinaire que l'on puisse se representer. A ces petites relations succeda un *discours sur ce qui s'est passé de plus considerable à Marseille pendant la contagion.* Je ne sçay si ce discours a été prononcé quelque part, mais je sçay bien qu'il meritoit de l'être. Les malheurs de la contagion y sont décrits d'une maniere bien touchante, & bien vive ; les frequents passages de l'Ecriture, & les sentimens de pieté dont il est rempli, nous font croire que quelque Ecclesiastique en est l'Auteur. Mais en quoy il est trés réprehensible, c'est d'avoir reproché à nos Curés, leur fuite prétenduë, pendant qu'il est de notorieté qu'ils ont tous faits publiquement leurs fonctions, avec zele & avec courage, & que la plûpart sont morts dans le glorieux exercice de ce Ministere Divin. Ce

ſont des faits qu'il n'eſt pas permis d'ignorer à ceux qui écrivent de ſemblables hiſtoires, & l'Auteur de celle-cy n'eſt pas excuſable ſur ce point. La Relation la plus étenduë, eſt celle de Mr. Pichaty Avocat de la communauté, qui eſt intitulée, *Journal abregé de ce qui s'eſt paſſé en la Ville de Marſeille pendant la Peſte, tiré du Memorial de la Chambre du Conſeil de l'Hôtel de Ville.* Une Relation fondée ſur un ſemblable titre ne peut être que très fidelle; & c'eſt peut-être pour l'avoir trop été qu'elle fut ſupprimée, & les exemplaires enlevés dès qu'elle parut. Ce fruit de ſix mois de travail, quoyque très legitime, puiſqu'il étoit né le 10. Decembre dans la maiſon paternelle de l'Auteur, fut pourtant étouffé dans la naiſſance, ſans qu'on en ſçache au juſte la raiſon. Ce que l'on ſçait de plus certain, c'eſt que ceux pour la gloire de qui il avoit été fait, en furent les plus mécontens. On trouva mauvais que le Conſeil de la Communauté révelât des choſes qu'on avoit intereſt de tenir ſecrettes. L'un ſe plaint qu'il paſſoit legerement ſur ſes exploits: l'autre n'aimoit pas à s'y voir de niveau avec ceux, à qui il ſe croioit ſuperieur en tout genre; celuy-cy trouvoit à dire qu'on relevât en luy des petiteſſes, pendant

qu'il pouvoit fournir la matiere d'un éloge le plus magnifique ; & tous se recrierent qu'il mettoit le gouvernail de la Ville en d'autres mains, que celles qui devoient naturellement le tenir. Enfin quoyque l'Autheur y repandît par tout des loüanges à pleines mains, il eut le malheur de ne contenter personne. Le Public de son côté auroit souhaité n'y pas voir certains faits deguisés, d'autres alterés, & d'autres passés sous silence. Cet Ouvrage est pourtant assés exact, les traits y sont vifs, les tours variés, nos malheurs y sont décrits avec une éloquence fastueuse, & la maladie *faisant rafle de tout* y est peinte au naturel. Le malheureux succès de cette relation couta la vie à toutes les autres, & fut cause qu'elles ne virent pas le jour ; chacun craignit le même sort pour la sienne, & chaque Autheur aimoit mieux suprimer la sienne, que de renoncer au droit de dire la verité.

Il n'en fut pas de même de nos Poëtes ; plus hardis que les Historiens, ils donnerent un libre essor à leur esprit, & userent de toute la liberté * de la Poësie. On vit paroître diverses odes sur la Peste : toutes marquoient quelque talent

* *Pictoribus atque Poëtis,*
Quidlibet audendi fuit semper æqua potestas.

dans leurs Autheurs, mais aucune ne rempliſſoit parfaitement un ſujet ſi vaſte, ſi intereſſant, & qui fourniſſoit de ſi belles & de ſi tragiques idées. La ſincerité ſe fait diſtinguer dans les unes, la pieté dans les autres, & en toutes c'eſt toujours le triſte ſpectacle des mourants & des morts. Quelques-unes étoient accompagnées d'une Paraphraſe ſur le *miſerere*, & d'autres prieres en vers ſi néceſſaires dans la triſte conjoncture où nous nous trouvions. Les Provençaux aiment à rimer, ainſi, chacun tachoit de charmer l'ennuy de ſa retraite par ces ſortes d'amuſemens. De jeunes gens que la ceſſation des divertiſſements publics mettoient dans la neceſſité de chercher des plaiſirs innocens, voulurent s'en procurer un par l'impreſſion d'une Epitre en vers, qu'avoit fait un jeune Capucin pour éprouver ſon talent pour la Poëſie. Le bon Religieux ne ſe méfiant pas du deſſein de cette Jeuneſſe badine, leur lacha ces vers qu'ils firent imprimer avec ce titre, qui marque aſſés le caractere de la piece, *fruit precoce, ou opération admirable de l'eſprit original du ſeraphique Pere Frere Corneille qui n'a encore que vingt-deux ans.* Cependant l'etat & la profeſſion de l'auteur, ainſi que le ſujet de ſon Epitre ſembloient meriter un peu plus de ſérieux &

de ménagement. Le dernier ouvrage de Poëſie, qui parut, fut une *Epître à Damon*, qui contenoit le recit de nos malheurs & qui étoit precedée d'une autre Epître dedicatoire à Mr. de Marſeille, & ſuivie d'une Paraphraſe en vers ſur le *Miſerere*; cette piece eſt pleine des ſentimens de cette pieté ſincere qui éclate en la perſonne de l'Auteur : on voit qu'il a de l'eſprit, mais peu de talent pour la Poëſie.

Les Médecins ſont ceux qui ont fait le plus gémir la preſſe & les Imprimeurs, car leurs Ouvrages à parler ſincerement ont eu le moins de débit. Un Medecin de cette Ville ayant envoyé un mémoire à un de ſes amis à Lion, qui luy avoit demandé quelques éclairciſſemens ſur la maladie contagieuſe, on crut qu'il pourroit être de quelque utilité : un fameux Medecin de Lion le fit imprimer, tout informe qu'il étoit, avec un avertiſſement à la tête, qui ternit un peu le mémoire du Médecin Provençal. Celuy-cy ſe reſſentoit un peu trop de la négligence qui regne ordinairement dans les lettres particulieres ; l'autre au contraire eſtoit un ouvrage travaillé & fort poly, dans lequel le ſiſtême des vers peſtilentiels eſtoit mis dans tout ſon jour, & ſoutenu dans toutes ſes parties d'une maniere ca-

pable de luy donner toute la vraye-semblance, que peut recevoir la plus ingénieuse fiction. Le Medecin de Marseille retoucha dans la suite ses observations. Il ne les fit pas imprimer, mais il les fit passer entre les mains de Mrs. Chicoyneau & Verny pour leur inspirer le dessein de se réünir tous ensemble dans un ouvrage de ce genre, en faveur des autres Villes de la Province qui commençoient d'être affligées du même fleau: mais ces Messieurs bien loin d'entrer dans ses vûës, crûrent qu'il vouloit faire imprimer ses observations, & prendre avantage sur eux; à quoy certainement il ne pensoit pas. Pour le prévenir ils se hâterent de composer un autre ouvrage sous le titre *de Relation succinte touchant les accidents de la Peste de Marseille, son prognostic & sa curation.* Il fut d'abord suivi d'une Lettre latine en forme de reponse à Mr. de Fornés Medecin de Barcelonne envoyé par le Viceroy de Catalogne à Montpellier, pour s'informer de la maladie de Marseille. Dans la suite ils firent réimprimer leur relation, & y joignirent des observations faites sur les malades & sur les ouvertures des cadavres, & des reflexions sur toutes ces operations differentes.

Cet ouvrage excita d'abord les plaintes

& les murmures de tous les autre Médecins & Chirurgiens Etrangers, & de ceux de la Ville, ainsi que du Public & de tous les honnêtes gens. Les premiers furent indignés de voir Mrs. Chicoyneau & Verny se separer d'eux, & faire bande à part avec Mr. Soulier Chirurgien, & sur tout ceux à qui la qualité de *Professeur* sembloit donner plus de droit d'y être unis. Les Chirurgiens étrangers, qui avoient travaillé avec eux, & qui croyoient meriter autant de confiance & de distinction que Mr. Soulier, ne virent une predilection aussi marquée qu'avec peine, principalement M. Nelatton, qui par sa fermeté & son application superieures à celle des autres, meritoit bien d'y avoir part. Les Medecins de la Ville furent moins surpris de cette reserve, à laquelle ces Messieurs leur avoient déja donné lieu de s'attendre par leurs manieres d'agir; mais ils ne purent voir de sang froid qu'ils osassent leur reprocher publiquement leur désertion & leur inaction, * d'autant plus que dans leur premier voyage à Marseille ils les trouverent tous en exercice, & que c'est par eux qu'ils furent conduits eux-mêmes chez les differents malades de la Ville, & que dans le second ils les trouverent la

* *Page* 14. *de la Relation.*

plûpart morts ou malades : est-ce donc par l'inaction qu'ils ont gagné la mort ou la contagion ? D'ailleurs tous ceux qui en ont été garantis, ont travaillé pendant tout le cours de la maladie dans la Ville, dans les Hôpitaux & à la Campagne. Enfin les uns les autres ne trouverent rien moins dans cet Ouvrage que cette sincerité qu'on y fait sonner si haut par tout.

* 1°. Ils disent que leurs observations sont conformes à celles de leurs collegues, qui ont travaillé de concert avec eux ; pendant qu'il est de notorieté publique qu'ils ont toûjours restés unis tous trois sans se communiquer ny conferer avec aucun des autres Medecins & Chirurgiens ; que bien loin que leurs observations ayent été conformes à celles des autres, elles leur sont tout-à-fait contraires ; puisqu'aucun d'eux n'a aprouvé cette division de cinq classes de malades dont ils parlent, & encore moins la troisiéme composée de la premiere & de la seconde, qui, à ce qu'on dit, n'a jamais existé que dans leur relation ; & qu'enfin de tous ceux qui ont traité les malades, aucun n'a éprouvé un succès favorable des purgatifs donnés aprés l'émetique, dans le cours de la maladie, & encore moins des ptisanes laxati-

* *Page* 11. *de la Relation.*

ves avec le sené, * 2°. Ils disent qu'ils se sont conformés aux intentions de l'Illustre Mr. Chirac, premier Medecin de S. A. R. On sçait pourtant que dans toutes ses Lettres il leur recommandoit de s'unir, & de conferer avec les autres Medecins, & qu'ils n'ont jamais daigné le faire. * 3°. Ils avancent hardiment qu'ils *ont crû devoir rejetter la méthode d'extirper ces tumeurs* (les Bubons) *qui étoit en usage avant qu'ils entrassent dans cette Ville.* Quoy que ce soit un fait public & constant, que cette méthode étoit inconnuë en cette Ville avant leur arrivée, & qu'ils sont les seuls Medecins qui l'ayent fait pratiquer ; parce qu'ils étoient seuls dans cette opinion que tout le venin se cantonnoit dans la glande, & qu'en l'extirpant on emportoit par là tout le venin. Enfin on a remarqué que les observations qu'ils donnent comme singulieres ne sont rien moins que telles, & qu'elles roulent sur des cas, qui ont été trés communs & très familiers dans cette maladie. Nous passons tous les autres sujets de plainte des Medecins qui ont travaillé à Marseille contre cet ouvrage. Il ne nous convient point d'entrer dans leur querelle ; entre eux le débat, mais qu'il me soit permis de

* *Page 4. & 134. des observations.*
* *Page 24. de la Relation.*

le dire. Ne verrons-nous jamais les Medecins d'accord entre eux, & ferons-nous toûjours obligés de confier nôtre vie à des gens, qui ne s'accordent le plus ſouvent, que pour trouver les moyens de la détruire ?

Le public ne fut pas plus ſatisfait de l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau & Verny que les Médecins eux-mêmes. Quoiqu'ils euſſent pris le ſoin de faire diſtribuer des exemplaires de leurs obſervations dans les meilleures maiſons de la Ville, elles ne firent que confirmer le jugement qu'on avoit formé ſur la premiere relation. On attendoit d'eux un ouvrage qui répondît à leur reputation, & à l'idée qu'on en avoit conçûë : on eſperoit d'eux des explications ſçavantes, & recherchées ſur la nature de la maladie & ſur la cauſe, des découvertes utiles ſur les moyens de la guérir. On comptoit que de fameux Médecins, qui n'avoient jamais voulu ſe confondre avec les autres, ſe diſtingueroient d'eux par la beauté de leurs ouvrages, par leur érudition, par la nouveauté de leurs découvertes, par la ſûreté de leurs prognoſtics, & par le ſuccés de leur pratique : que ceux qui avoient oſé reprocher aux uns leur inaction, aux autres des préventions indignes, * agi-

* *pag. 11. de la Relat.*

roient eux-mêmes plus efficacement, & ne donneroient pas dans des préventions encore plus vaines : que ceux qui attribuoient la grande mortalité de cete Ville au préjugé, où l'on y étoit de *l'incurabilité* du mal, feroient bien-tôt cesser ce faux préjugé par la guérison de plusieurs malades. Enfin on croioit que des Médecins distingués par leur rang & par leur merite, sçauroient se mettre au dessus de cette indigne passion de vouloir détruire & de déprimer les autres, si ordinaire au commun des Praticiens en Médecine ; au-dessus de ces vaines *jactances*, ce sont leurs termes, de cet esprit de vanité basse & ridicule, qui porte à se tout attribuer & à vouloir insinuer que les autres n'ont rien fait ; au-dessus, dis-je, de cette petite complaisance, qui s'applaudit des moindres choses, & qui tire avantage de tout.

On doit penser quelle fut la surprise du public, quand il ne trouva dans cette relation, qu'une énumeration simple & décharnée des simptomes de la maladie, dont il avoit déjà fait une triste experience, quand au lieu d'une explication exacte de la nature du mal & de sa cause, il ne vit dans la Lettre latine * qu'un aveu sincere de leur indi-

* Pag. 4.

gence sur ce point, disons plus, de leur ignorance qui ôte méme toute esperance de pouvoir jamais y parvenir ; quand il ne trouva pour toute cause du mal que la terreur, qui mettoit en jeu les causes ordinaires des maladies; quand il vit que dans le 3. période les malades traités par ces Médecins si actifs, & soûtenus de tous les secours, ne laissoient pas de mourir comme auparavant: ces habiles gens n'avoient tiré d'autre utilité des ouvertures des cadavres, que celle d'appuyer leur nouveau sistême, & de donner pour cause du mal, ce qui n'en est que l'effet: qu'enfin leur pratique n'étoit ni plus sure, ni leur prognostic plus fidele, que la pratique & le prognostic des autres : qu'ils y mettoient la peste de niveau avec les fiévres putrides & malignes, dont les personnes les moins éclairées avoient si bien senti la difference : qu'ils ne proposoient d'autre remede, que ceux dont on avoit déjà reconnu la foiblesse, & pour tout dire, l'inutilité : que bien loin de corriger le préjugé *d'incurabilité* du mal, ils n'avoient fait que le fortifier davantage par le petit nombre de malades, qu'ils avoient guéris : qu'enfin leur ouvrage étoit rempli de traits malins &

inutiles, * & qu'ils n'y avoient eu d'autre vûë, que celle de déprimer leurs Collegues, & de jetter d'injustes soupçons sur leur conduite.

Tel est le jugement du public sur l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier; dans lequel il sembleroit presque qu'il y auroit de l'ingratitude à juger si peu favorablemēt des personnes, qui se sont dévouées à son salut. Si l'on ne sçavoit qu'il est en droit d'éxiger de ces mêmes personnes, qu'ils n'abusent pas de sa credulité, & qu'ils ne fassent pas entrer dans les instructions qu'ils lui donnent, des vûës particulieres, plus capables d'affoiblir sa confiance que de la ranimer. Je ne sçai même si la plûpart de ceux qui ont ainsi jugé de l'ouvrage des Médecins de Montpellier, ne s'autoriseront point dans cette espece d'ingratitude par le sentiment qui y est touchant la Contagion. Quoiqu'il en soit il est constant qu'on ne sçauroit prendre le change, ni le donner sur des faits publics, & qui se sont passés à la vûë de toute une Ville.

Aprés cela oserions-nous hazarder icy quelques réfléxions. Que ceux qui ne voyent la peste que de loin, ne la re-

* *Pag. 11. de la Relat. Pag. 33. 74. 349. des Observ.*

gardent que comme l'effet d'une terreur publique, c'est une opinion qu'on peut leur passer : s'ils la voyoient de plus prés, je suis sûr qu'ils auroient assés de bonne foy pour avoüer leur méprise, & qu'ils seroient assés jaloux de leur reputation, pour ne pas s'entêter mal à propos contre l'experienee. Mais que des Médecins, qui sont sur les lieux, témoins des ravages de cette contagieuse maladie, de la rapidité de ses progrés, de sa resistance à tous les remedes, de la violence & de la bizarrerie de ses symptomes, * s'opiniâtrent à soûtenir un paradoxe aussi extraordinaire, c'est vouloir dementir l'experience, c'est compromettre son honneur & celui de sa profession, c'est vouloir en un mot imposer à la credulité publique. Quand l'on voit ces Médecins ramener tout au principe de *la peur*, la donner pour unique cause du mal, de la *communicabilité* de la maladie, de la mort des malades, & d'un nombre infini de gens, raporter la guérison de tous les autres à un caractere d'esprit, ferme dans les personnes mêmes les plus timides, & les plus foibles par leur âge & par leur sexe, & faire entrer dans les causes de ces guérisons, la fermeté de ceux, qui

* Page 85.

les traitoient. Quand on les voit, dis-je, faire revenir à toutes les pages d'un Livre ces mêmes idées, & les mêmes manieres de les exprimer ; peut-on se refuser au legitime soupçon que ces Médecins s'abandonnent aveuglement à leurs préventions ; ne poussons pas plus loin cette refléxion, contentons-nous de les renvoyer là-dessus aux agréables *Lettres à la Duchesse*.

Je passe ce qu'ils disent des mauvais alimens, & des autres sources du mal : & je veux bien leur rendre la justice de croire qu'ils ne les regardent que comme des causes occasionnelles à l'égard de quelques malades. Car aprés tout, ces causes particulieres peuvent-elles être le principe de la maladie, & lui donner naissance ? Sont-elles capables de la perpetuer ; & peuvent-elles avoir raport à tous ceux qui en ont été attaqués ? Ils reconnoissent, il est vray, une premiere cause, un levain pestilentiel ; ils le font sortir dans leur Lettre latine, ce fatal levain, de ces caisses fatales apportées du Levant, & ils relevent la fatalité de ces caisses par cette comparaison plus osée que celebre de la boëte de Pandore ; mais la peur & les autres causes reviennent encore plus souvent sur la scene

que le levain peſtilentiel ; elles y joüent par tout le premier Rôle, & le levain ſemble n'y être amené que par bienſéance, & pour l'honneur de la profeſſion, car les Médecins doivent chérir & affecter les charmes de l'art. Que peut-on penſer enſuite de leur ſentiment ſur la Contagion ? D'un jour à l'autre ils ſe ſont enhardis à la nier. Nous les avons vû varier là-deſſus ; mais n'entamons pas cette matiere, c'eſt un ſujet trop rebattu. Si la mort de 40. mille perſonnes n'a pû les en convaincre, tous les raiſonnemens du monde ne ſçauroient le faire.

Il ſemble pourtant qu'il eſt néceſſaire de détruire les préventions des habitans ſur la terreur du mal, qui les empêchent de ſe ſecourir les uns & les autres, auſſi bien que celles, qui regardent la Contagion, & qui cauſent ordinairement un ſi grand dérangement dans les Provinces, dans les Royaumes, & ſi je l'oſe dire, dans toute l'Europe ; cela eſt vrai, rien n'eſt ſi important que de détruire un pareil préjugé ; mais pour le ſurmonter, il ne faut pas donner dans l'extrêmité oppoſée, qui n'eſt pas moins contraire au bien public. Pouſſer la terreur du mal juſqu'au délaiſſement abſo-

lu des malades, c'est une cruauté barbare : étendre la crainte de la Contagion au-delà du tems, & des mesures suffisantes pour en ôter tout soupçon legitime, c'est troubler la société, c'est y mettre un dérangement géneral. Mais aussi regarder la peste comme une maladie ordinaire, & persuader à tout un peuple de s'y livrer avec une entiere liberté & une pleine confiance; c'est l'exposer au danger de perir, & de faire perir tous les voisins. Nier absolument la Contagion & inspirer au peuple une témeraire assûrance; c'est encore donner lieu à tous les désordres & à tous les malheurs, dont nous gémirons long-tems; de se répandre dans toute une Province, & dans tout un Royaume. Il ne faut rien outrer dans une matiere de cette importance; & pour ne pas tomber dans aucune de ces facheuses extrêmités, il n'y a à l'égard de la Contagion, qu'à la réduire dans ses justes bornes, & d'établir sur des faits constans, & bien averés, des regles sûres pour le commerce, & pour la communication, lorsqu'elle s'est une fois déclarée dans quelque contrée. C'est ce que les Médecins auroient pû faire dans cette occasion, s'ils avoient été plus unis, & un peu plus dégagés de leurs préventions & de leurs vûës

particulieres ; ils auroient pû faire un traité commun, où ils auroient donné des regles sûres & sinceres pour tout ce qui regarde cette maladie : ce travail auroit été plus glorieux pour eux, & plus utile pour le public, que tous ces ouvrages particuliers qui ne donnent que des idées fausses, ou tout au moins, imparfaites de la peste, & où ils n'ont fait entrer que des vûës & des raisons particulieres. Il seroit donc à souhaiter que quelqu'un de ceux, qui ont été employés en ce pays ici pendant la Contagion, libre de tout engagement, répondît à l'attente du public dans un dessein de cette nature.

Pour ce qui est de la terreur du mal, ce n'est pas dans les idées creuses & abstraites d'une vaine Philosophie qu'il faut chercher des motifs propres à porter les hommes à la surmonter. La Religion est une resource plus sûre & plus abondante, où l'on doit puiser des motifs plus forts aussi & plus puissants, pour exciter la charité des fideles, que tous ces specieux raisonnemens d'une fausse & sterile spéculation. Qu'on leur laisse prendre les mesures & les sages précautions que la prudence humaine suggere, que la Médecine enseigne, que l'experience auto-

rise, & que la Relegion permet à la bonne heure? Mais en même tems qu'on leur dise avec l'Apôtre saint Jean, * *qu'ils doivent donner leur vie pour leurs freres*, que *personne ne peut avoir un plus grand amour pour ses amis, que de donner sa vie pour eux*. Qu'il y a une étroite obligation de le faire par un principe de charité, * & que c'est un précepte formel, où il n'y a ni équivoque, ni obscurité, nous devons, suivant la maxime de cet Apôtre, de ce Docteur de la charité, *leur representer*, comme autrefois saint Cyprien aux habitans de Carthage, que cette Contagion & cette peste, dont leur Ville a été affligée, n'étoit qu'une épreuve * generale que Dieu a voulu faire de leur charité. Qu'on leur apprenne ce que les sains doivent aux malades, ce que les enfans doivent à leurs Peres. ce que les Peres doivent à leurs enfans, ce que les Maris & les Femmes, les Maîtres & Domestiques se doivent reciproquement? Qu'on leur dise qu'ils doivent s'exposer les uns pour les autres, & sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire? Qu'on leur

* 1. *Joan. c.* 3. *v.* 11.
* *Joan. c.* 15. *v.* 13.
* *Quale illud est dilectissimi, quod pestis illa grassatur? Explorat justitiam singulorum.*

propose l'éxemple de J. C. sur lequel St. Jean fonde cette obligation, celui de tant de Saints, celui même des infideles du Levant: qu'on leur rapelle encore l'exemple des premiers Chrêtiens, * & surtout de ceux d'Alexandrie, qui, au raport de saint Denis leur Evêque, *sans crainte du peril visitoient les malades, les servoient assiduëment, & leur donnoient des remedes*, quoiqu'ils fussent assûrés qu'en exerçant ces actes de charité, ils contracteroient bien-tôt la même maladie, ce que saint Denis exprime d'une maniere, qui fait comprendre qu'ils le faisoient de gayeté de cœur, & avec une entiere liberté; qu'ils poussoient même leur charité plus loin, *ils fermoient*, dit-il, *les yeux & la bouche aux mourans, ils* » *lavoient les morts. les habilloient, & les* » *portoient en terre sur leurs épaules, & ceux* » *qui leur rendoient ce pieux devoir, le* » *recevoient bien-tôt des autres qui éprou-* » *voient aussi à leur tour bien-tôt aprés le* » *même sort, les Gentils*, continuë-t'il, » *faisoient tout le contraire*, dés que quel- » qu'un tomboit malade, *ils le mettoient* » *déhors, ils fuyoient ceux qui leur étoient les* » *plus chers*, & s'ils venoient à mourir, *ils*

* *Act. Martyrum. Ruinard. Edition. Amstelodam. Fol.* 185.

les jettoient dans la ruë, où ils les laissoient sans sepulture; fuyant leur approche & leur rencontre, penétrés qu'ils étoient de la crainte de la mort *qu'ils ne pouvoient pas éviter avec toutes leurs précautions*.

Tels sont les motifs, dont on doit se servir pour rassûrer le peuple, motifs infiniment plus puissants & plus propres à enhardir les habitans d'une Ville attaquée de la Contagion, à se secourir les uns les autres, que tous les vains sistêmes d'une nouvelle Médecine, qui ne font tout au plus qu'étourdir l'esprit, ou pour mieux dire, échauffer l'imagination sur la vûë du peril, mais qui sont incapables d'inspirer cette charité chrêtienne & héroique, qui peut seule nous mettre au-dessus de la crainte des dangers, nous rassûrer contre les frayeurs de la mort, quand il faut nous y exposer pour sauver nos freres. Cette digression nous a paru nécessaire pour détruire une erreur, d'autant plus dangereuse, qu'elle est soûtenuë par de celebres Médecins; nous ne prétendons pas en parlant ainsi, extenuer tout-à-fait leur merite, mais seulement rendre à la verité ce que nous lui devons. Revenons à present à nôtre histoire litteraire.

CHAPITRE XXIII.

Suite des Ouvrages imprimés sur la Peste. Nouvelles decouvertes.

POur appaiser les murmures des Medecins & des Chirurgiens étrangers, Mrs. Chicoyneau & Verny leur proposerent de réünir leurs observations pour en faire un corps d'ouvrage avec la *Relation succinte*. Ils firent entre eux sur cette proposition diverses conferences où chacun raporta ses remarques particulieres, mais il leur fut impossible de convenir, soit par raport au rang où chacun devoit être placé dans cet ouvrage, soit parce que la plûpart des observations des autres Medecins se trouvoient contraires au cinq Classes, & à la méthode proposée dans la *Relation succinte*, dont Mrs. Chicoyneau & Verny ne voulurent jamais se desister.

Mr. Deidier avoit déjà donné au Public ses observations, dont trois differens recueils avoient été imprimés à Lyon, & quatre autres à Valence. Ces observations paroissent faites avec beaucoup d'exactitude; l'inspection des excremens marque en ce Medecin une attention fort

ſcrupuleuſe, & une grande tranquilité de la part de cet *Obſervateur*. On remarque dans tout l'ouvrage que ce ſont les mauvais alimens, & la terreur du mal, qui ſont les vrayes cauſes de la maladie: & la couleur verdatre des excremens ſoutient cette conjecture; il n'a garde de reconnoître la Contagion, il ne donne pas dans une idée ſi commune & ſi populaire, il l'abandonne an commun des Medecins, il aime mieux recourir aux cauſes ordinaires des maladies: il nous donna enſuite diverſes Lettres, qu'il avoit écrites à quelques amis ſur le mal contagieux, la premiere à Mr. Montreſſe, Medecin de Valence avoit paru à la tête des Obſervations dont je viens de parler. La ſeconde à M. Fize Medecin & Profeſſeur de Mathematiques à Montpellier. & la troiſiéme à M. Maugue Medecin de l'Hopital Royal à Strasbourg. Ces deux dernieres ſont pourtant les mêmes à quelques mots près; on trouve enſuite une réponſe de Mr. Maugue qui eſt très bien écrite, une Lettre de Mr. Montreſſe à Mr. Deidier avec la reponſe de celuy-cy au même. Enfin la derniere lettre eſt de Mr. Fabre, Medecin du Martigue, à Mr. Deidier. Nous ne ſçaurions entrer dans tous les raiſonnemens de Medecine, qui ſont ré-

pandus dans toutes ces lettres, ce ſont toûjours les mêmes idées des mauvais alimens, des indigeſtions, de la peur, qui reviennent dans les lettres comme dans les obſervations, où on voit que l'un s'eſt gorgé de figues, que l'autre a mangé du mauvais pain, que celuy-cy a commencé d'avoir peur, & qu'enfin il n'y en a point qui ait pris ſon mal par la communication avec un autre malade. C'eſt toûjours le même entêtement contre la contagion, & ſur-tout contre celle qui s'exhale des marchandiſes infectées; on explique bien la nature de la maladie par la coagulation du ſang, & celle-cy par les diſpoſitions, que luy donnent les cauſes ordinaires; mais on garde un profond ſilence ſur la premiere cauſe, qui le coagule ce ſang, & qui met en œuvre ces funeſtes diſpoſitions. Enfin toutes ces lettres ne ſont qu'un commerce reciproque de loüanges, que ces Medecins ſe donnent, & auſquelles le Public ne doit guere prendre de part.

On vit paroître dans le même temps une lettre de Mr. Pons Medecin à Mr. Bon, premier Preſident de la Cour des Comptes à Montpellier, qui la fit imprimer. Ce Medecin avoit eu beaucoup de facilité pour examiner & pour connoître la maladie, dans l'Hôpital

dans l'Hôpital du jeu *du Mail*, où il avoit été placé, & où il a travaillé avec autant d'application que de succés. Il établit dans cette Lettre une analogie entre la petite verole & la peste, & il admet dans l'air des semences de l'une & de l'autre : ce parallelle paroît assés bien soûtenu, & il n'y auroit qu'à le vérifier, & à le perfectionner pour rendre la méthode de traitter la peste aussi sûre que celle de la petite verole. Quoique ce Médecin fasse montre de bonne foy & de sincerité, & qu'il ait reconnu avec assés de candeur, n'avoir pas donné cette analogie comme une pensée nouvelle, mais seulement comme une idée que tout Médecin pouvoit saisir, & appliquer à sa maniere, on n'a pas laissé de lui en faire un crime, & même de lui disputer l'honneur, qui pouvoit lui en revenir. Gens accoûtumés à se tout attribuer, & à rabaisser le merite des autres, ont revendiqué cette pensée comme un vol, * qui leur avoit été fait : nous verrons peut-être bien-tôt quelque action intentée sur ce vol, la chose n'est pas sans exemple, en matiere de découvertes sur les arts, & les sciences.

On vit ensuite les observations de Mr.

* Page 7. *observ.*

Maille, un des trois Medecins envoyés de Paris, & Professeur à Cahors; elles sont précedées d'une Lettre à Mr. Calvet son Collegue & son Doyen, auquel il envoye ses observations. La Lettre découvre du premier coup d'œil la fin qu'il s'y propose; car elle débute par des loüanges qu'il donne successivement à tous ceux qu'il veut se rendre favorables. Aprés des éloges si bien amenés, ce Professeur fait une legere description de l'état de nôtre Ville, & il ne manque pas de se donner comme les autres la gloire *d'en avoir banni l'esprit de crainte & de terreur*, de nous *avoir rassuré par son exemple*, & de nous *avoir inspiré de la confiance.* A voir ce Médecin faire ainsi le brave & le magnanime, ne diroit-on pas qu'il a visité tous les pestiferés de Marseille? Peut-on voir sans émotion, franchissons le mot sans indignation un Médecin insulter aux autres par une fausse bravoure & des exploits tout-à-fait chimériques, aprés une legere description de la maladie, qu'il ne nomme pourtant jamais par son veritable nom, il fait quelques raisonnemens sur la cause qui l'a produit. Il ne veut point que ce soient des *miasmes* contagieux, apportés dans des marchandises du Levant, & cela pour

deux raisons. * 1° Parce qu'*on entre*, dit-il, *dans les maisons infectées, qu'on manie les hardes des morts, qu'on transporte & qu'on refait leurs matelas sans prendre le mal.* De quel front ose-t-on avancer des faits aussi contraires à la verité que ceux là? Ce n'étoit pas par un simple attouchement passager, mais par l'usage des hardes infectées que le mal se communiquoit, c'est une verité sur laquelle tout Marseille peut déposer. 2° parce qu'*il ne connoit pas l'action de ces miasmes*, comment *ils peuvent agir puissamment sur d'autres corps sans se détruire, passer de l'un à l'autre & porter dans tous le desordre & l'abbattement.* Il n'y a rien en tout cela qu'on ne puisse bien concevoir avec une attention même trés médiocre, & quand on ne le pourroit pas, devons-nous mesurer les forces de la nature par celles de nôtre génie? Je ne le conçois point, donc cela n'est pas; un Professeur peut-il trouver cette conséquence légitime? Il aime mieux reconnoître pour cause du mal les mauvais alimens, le bled pourri dans le fond des Vaisseaux, les fruits, les *feves*, il pouvoit y mettre encore les pois. Que ce Médecin étoit peu instruit de l'état de nôtre Ville! S'il avoit daig-

* *Page* 9.

né s'en informer, on lui auroit dit que ni avant la peste ni pendant sa durée, il n'y a jamais eu disettte de bled, que ces bleds pourris dans le fond des Vaisseaux ne sont jamais achetés que pour la volaille & pour les cochons, & qu'il n'y a en cette Ville que les Forçats, dont les féves soient la nourriture ordinaire, ils n'ont pourtant pas été les plus maltraités par la maladie; & la Contagion semble plus les avoir épargné que le reste des habitans; enfin dans tout le cours de l'ouvrage l'on ne donne d'autre cause du mal que la digestion troublée par la frayeur & par la crainte; sur ce pied là personne n'auroit échapé à la maladie, car il n'en est aucun qui ait été exempt de cette terreur; Eh! comment s'en seroit-il garanti lui-même, qui parle aujourd'huy avec tant de confiance? C'est pourtant à la faveur de cette crainte que les plus prudens se sont sauvés du malheur commun de la calamité publique.

Les observations ne contiennent rien d'extraordinaire & de singulier, que l'attention du Médecin à suivre les malades jour par jour; au reste il y regne le même esprit que dans la Lettre, si une mere meurt en 24. heures, c'est parce qu'*elle étoit occupée du danger qui mena-*

çoit son fils, & si le fils tombe en phrenesie, c'est parce qu'*il est effrayé de la mort de sa mere*. Voilà donc toûjours nos gens qui ramenent tout à la peur, & qui n'en parlent peut-être tant, que parce qu'ils en ont eu une excessive. Mais c'est là leur grand ressort qu'ils font mouvoir comme ils veulent. Ils n'osent pas *mordre*, pour ainsi dire, *à la pomme*, & nous apprendre d'où est venuë cette peur dans le premier malade, & dans les enfans, car ce seroit là le point capital. Ce sont toûjours les indigestions,les mauvais alimens, & autres verbiages qui decelent une grande disette de raisons dans ceux qui s'en servent, qu'ils nous disent donc de grace par quelle fatalité les indigestions de 1720. ont produit la peste, tandis qu'elles ne produisoient que des maladies ordinaires les autres années? Comment la produisent-elle dans des Villes séparées l'une & l'autre par une troisiéme, qui reste saine? S'ils y joignent une cause génerale, qui donne le ton, & le mouvement aux causes ordinaires, qu'ils la nomment donc cette cause génerale, s'ils veulent nous persuader qu'ils la connoissent. Enfin dans tout cet ouvrage le mot de *Peste*, & celui de *Contagion*, ne s'y trouvent pas une seule

fois, l'auteur a toûjours été ſur ſes gardes là-deſſus; comme il envoyoit ſes obſervations dans ſon pays, il a craint ſans doute que ces mots n'y portaſſent la terreur, & par conſéquent la maladie.

Tous ces ouvrages des Médecins étrangers firent comprendre aux gens ſages qu'ils avoient d'autres vûës que celle d'éclaircir la maladie, & qu'ils ne faiſoient que ſuivre le ton qu'on leur avoit donné; & déslors la peſte devint un pays de conquête, où chacun crût avoir droit de faire des excurſions. Il n'y eut pas juſqu'à deux Marchands oiſifs par la ſuſpenſion de leur commerce, qui ne s'aviſaſſent de redreſſer les idées des Médecins par un petit ouvrage intitulé *le ſiſtême populaire ſur la peſte.* Il conſiſte en differentes lettres, que ces Négocians s'écrivirent l'un à l'autre; les premieres roulent ſur ces plaiſanteries ſi ſouvent rebatuës, que l'on fait ſur les Médecins & ſur leur art, quand on n'a beſoin ni de l'un ni de l'autre. Ils y expoſent les variations de ceux de Marſeille ſur la maladie preſente, & enfin dans la troiſiéme, ils expliquent ce ſiſtême populaire, qui conſiſte à croire que la peſte étant un fleau du Ciel, elle n'eſt pas moins au-deſſus de la connoiſſance des

Médecins que de leurs remedes. Ils prouvent le premier article par l'Ecriture, & le second par le propre aveu des plus habiles dans cet art équivoque, & par le petit nombre des guérisons qu'ils ont operées ; ils leur reprochent même de n'avoir pû sauver aucun de leurs Chirurgiens & de leurs Garçons dont il a peri un si grand nombre pendant le cours de la Contagion. Ils se retranchent pour tout remede à la simple ptisanne & à quelques legers cordiaux selon l'usage du Levant, où la maladie est familiere & plus violente. Ils appuyent leur pratique sur cette refléxion que la peste attaquant plus les pauvres que les riches, elle ne demande que les alimens & les remedes les plus simples; comme si Dieu eût voulu les proportionner à leur état, & nous marquer par là qu'il s'en reserve la guérison, que nous ne devons attendre que de lui. Voilà quel est ce sistême populaire, dont la Contagion fait le principal fondement. Un ouvrage qui attaquoit de front la faculté, ne pouvoit pas paroître long-tems impunement : un Ecclesiastique de cette Ville prit la défense des Médecins, & il y eut de part & d'autre une multitude de petits écrits qui divertirent le public pendant quelques mois.

Un adversaire, infiniment plus redoutable, s'éleva contre ce sistême populaire, c'est Mr. Boyer Médecin de la Marine à Toulon, qui dés le commencement de la Contagion nous avoit envoyé de cette Ville une *dissertation sur la peste de Marseille*, dans laquelle il attribuë cette maladie à des sels vitrioliques, & dont nous ne rendrons point de compte ici, parce qu'elle ne fut pas imprimée en cette Ville Ce Médecin donc, soit qu'ayant lû le sistême populaire, il ne pût souffrir que des profanes eussent la temerité de percer dans les mysteres de la Médecine, soit qu'il voulût combattre l'erreur accreditée de la Contagion, qui commençoit à se répandre à Toulon comme ici, ce Médecin,dis je,nous envoya de cette Ville là, où il étoit enfermé dans l'Arcénal, un écrit intitulé, *Refutation des anciennes opinions touchant la peste.* Il prétend par cet ouvrage détruire * *les préjugés de l'enfance & de la credulité publique*, & combatre *les erreurs & les préventions populaires* qu'il reduit à quatre. 1o. *Que la peste est un fleau du Ciel, qui ravage les peuples qui ont irrité sa colere.* 2o. *Que c'est une maladie cruelle que l'on ne guerit pas.* 3o. *Qu'elle se communique.* 4o. *Que ses vrais préservatifs sont la flam-*

* Page 5. 6.

me, & la fuite, quatre chefs dont cet Auteur, s'il l'en faut ctoire, va *nous montrer le faux en étalant aux yeux de toute la Provence les abus funestes qui naissent de semblables préventions.* Il attaque donc le premier chef par la difference des tems, *nous ne sommes plus sous le regne de David*, la peste de ce tems-là ne dura que trois jours, & celle de Marseille *a duré prés de dix mois*; de plus, *les circonstances du lieu lui ont donné l'être.* Sur le second chef, il fait ce rare raisonnement, *qui osera*, dit-il, *nier que la peste soit une maladie ordinaire? Les pa s Orientaux n'en sont-ils pas tous les ans infectés? Le Nord en est-il exempt?* Il soûtient ces raisons par la comparaison des *peripneumonies, des fievres malignes & pourpreuses, de la petite verole, &c, ce sont*, dit-il, a *autant de pestes qui n'épouventent point, parce qu'on est accoûtumé à leurs ravages*, & aprés il s'écrie, *quel aveuglement!* Il cessera cet aveuglement, quand on verra qu'il guérit la peste aussi facilement que toutes ces maladies dont il parle. Il décrit ensuite les maux que cause la terreur de la peste. *C'est un cahos*, dit-il, *où chacun court au précipice*, b il regarde la peste *comme un mal connu* &

Q v

a Page 7. b Page 9.

qui *n'est pas incurable*, il se déchaîne contre tous ceux qui veulent insinuer le contraire, & cela en homme qui veut désabuser le monde & corriger les erreurs & les préventions populaires. Contre le troisiéme chef, qui est celui de la Contagion ou de la *communicabilité* de la peste, & qu'il avouë être le plus difficile à combattre; * il oppose les raisons, à ce qu'il croit, les plus victorieuses. Qu'on en juge? 1° Il oppose la Lettre latine de Mrs. Chicoyneau & Verny, qui nient la Contagion. Mais n'est-ce point là ce qu'on appelle dans l'Ecole une puerile *petition de principe*, & supposer comme prouvé ce qui est en question. 2o. Il fait bouclier de l'exemple de ces celebres Médecins, en ce qu'ayant communiqué de prés avec les malades, ils se sont garantis du mal; pour deux hommes sauvés malgré la commnnication, combien d'autres en a-t-elle fait perir? 3o. En 1654. dit-il, la Ville d'Arras a été désolée par la peste, & *elle n'a nulle correspondance dans le Levant*, mais n'y a-t-il point d'autre peste que celle qui vient par contagion, & par communication? L'Auteur reconnoit qu'il y en a, puisqu'il cite une autre peste qui affligea la même Ville en 1710. & qu'il dit être venuë par l'usage excessif des cham-

* Page 11. 12.

pignons. Nous passons les autres raisonnemens de l'Auteur, ils sont tous de la même force. Enfin aprés s'être bien escrimé contre la Contagion, qui le croiroit, il se radoucit tout d'un coup, & il en avouë le danger, en reduisant à certaines bornes la communication qui met en danger de contracter le mal, *il faut*, dit-il, * *habiter sous le même toit, boire, manger, & coucher ensemble*; c'est ainsi qu'on l'entend de la Contagion des personnes. De tous ces raisonnemens il en tire cette maxime que *la crainte d'une communication mal entenduë ne doit pas nous empêcher de faire nôtre devoir: cette proposition*, dit-il, *n'est pas censurable*; cela est vrai, mais celle qui la suit merite une severe censure, *les mauvais alimens seuls semblent déclarer les veritables fondemens de la peste, & la terreur qui la suit, les sources inévitables de la mortalité.* C'est ici l'écho de Mrs. Chicoyneau & Verny, il ne fait que répeter ce qu'ils ont dit: il décrit dans le même stile les inconveniens des préservatifs de la fuite & du feu, qui sont le quatriéme chef qu'il essaye de detruire; on lui passera celui-ci, pourvû qu'il nous accorde le premier. Ce Médecin a eu occasion de

* *Page* 17.

faire valoir ſes maximes, mais les ravages que la peſte a fait à Toulon nous les rendent toûjours plus ſuſpectes.

Le Traité du Medecin de le Marine ne fut pas long-tems ſans réponſe. Mr. Peiſſonel * jeune Medecin de cette Ville le refuta, & le ſuivit pied à pied dans un ouvrage qui a pour titre, *Diſſertation ſur les opinions anciennes & nouvelles touchant la peſte*; il ne faut pourtant pas prendre ce titre à la rigueur, car l'Auteur n'entre pas fort avant dans ſa matiere : il ſe contente ſeulement de faire quelques raiſonnemens très-communs; mais très-ſenſibles ſur les quatre chefs ſoûtenus par Mr. Boyer. Il regarde ces chefs comme l'opinion de tous les Modernes, & il leur opoſe les ſentimens populaires qu'il prend pour celui des Anciens. Enfin il balance les inconveniens de part & d'autre, & il ſe déclare pour les derniers. Si l'on doit loüer l'émulation des jeunes gens qui ſe hâtent de donner des preuves de leur application & de leur zele pour le Public, on doit auſſi les avertir que ces productions prématurées, qu'on ne ſe

* *Fils de celui dont on a parlé dans le commencement de cette relation, & qui écrivit ſur la mort de cet illuſtre pere une très belle lettre à Mr. Le Duc D'Eſcalone ami de la famille, qui a été imprimée.*

donne pas le tems de digerer, & qui ne remplissent pas tout ce qu'elles promettent par un titre fastueux & magnifique, marquent souvent un défaut de justesse & d'exactitude dans l'esprit; cependant toute la Ville applaudit à cet ouvrage, qui favorisoit l'opinion commune. Il n'y eut que le Medecin de Toulon, qui la regarda comme l'effort impuissant d'un Pygmée, peu digne de sa colere & de son ressentiment, il n'a pas été aussi insensible à l'égard de Mr. Déidier, ils se sont rudement touchés par des lettres très-aigres & tres-vives, dont les copies ont couru dans le monde; & nous pouvons dire que cette scene n'a pas été la moins divertissante de celles que les Medecins ont donné dans cette Ville.

Il n'est pas jusqu'au Frere Victorin, Quêteur des Augustins reformés, qui ne se soit crû en droit d'écrire sur la peste par une lettre à un de ses amis. Ce Frere avoit bien fait voir d'autres talens que celui d'habile Quêteur, mais on ne sçavoit pas encore qu'il fût Phisicien ni Chimiste: il se propose dans cette lettre d'expliquer la nature du mal, ses remedes, & la maniere de s'en préserver. Il reconnoit diverses pestes qui affligent les hommes, les animaux, & même les plantes; il les attribue

aux exhalaiſons minerales, & pour celle de Marſeille il la met ſur le compte de la contagion des marchandiſes infectées aportées du Levant, au hazard d'encourir toute l'indignation des medecins étrangers. Auſſi n'étoit-il gueres poſſible qu'un Frere-Laï, s'élevât au deſſus de ces idées communes & ſurmontât ſi aiſément les préjugés de l'éducation. Il attribuë la nature & la cauſe du mal à un ſel volatil acre, d'une nature vitriolique & arſenicale, qui coagule le ſang. Pour guerir cette maladie, il ne demande qu'un remede propre à détruire ce ſel veneneux, & il croit l'avoir trouvé dans le mercure, en le combinant avec les autres remedes, ſelon les indications que preſente l'état du malade, tels que ſont les ſudorifiques, les abſorbans, & les évacuants, ce qui lui donne lieu de parcourir les differentes préparations du mercure, parmi leſquelles il adopte l'*æthyops mineral*, & *le cinabre*, qu'il préfere même au premier. On ne ſçait où ce Frere a ſi bien appris à connoitre le mercure & à en raiſonner ſi juſte. Il continuë par la maniere de traitter les bubons & les charbons, & il apuye ſa methode par ſa propre experience & par celle de quelques malades qu'il dit avoir guéri, il propoſe enſuite les pré-

servatifs les plus propres contre ce mal, il les fait consister dans l'éloignement de tout commerce, dans l'usage des bons alimens, dans des remedes propres à rendre le sang fluide, & dans les parfums. Quoique cet ouvrage ne soit pas fort regulier, on peut dire cependant que le nom de l'Auteur en releve le prix. Je ne sçait même s'il ne pourroit pas entrer en parallele avec les autres, ce que je sçai bien au moins c'est que le Public lui a donné la préference.

Enfin Mrs. Chicoyneau & Deidier voulurent nous faire leurs adieux par un ouvrage qu'ils nous laisserent chacun en partant. Le premier par une lettre de Mr. de la Moniere Medecin de Lyon, * & sa réponse à ce Medecin; il laissa l'une & l'autre chez l'Imprimeur en quittant Marseille, & elles parurent après son départ. Et le second par une découverte singuliere qu'il communiqua aux puissances de cette Ville, avant que de partir. Les lettres du premier ne roulent comme les autres que sur des complimens reciproques, & la réponse n'est qu'une confirmation des sentimens avancés & répandus dans ses autres ouvrages. La terreur & la crainte y sont mises dans tout leur jour, & posées com-

* *Doyen du College de Medecine de Lion.*

me cauſe de la maladie, & la prétenduë Contagion y eſt détruite de fond en comble : il eſt vrai qu'il y reconnoît une premiere cauſe qui met en mouvement toutes les autres ; mais il garde toûjours un profond ſilence ſur la nature de cette premiere cauſe ; il dit ſeulement qu'elle n'eſt autre que celle des maladies épidemiques. Mais en voilà aſſez pour une matiere ſi ſouvent rebatuë. Mr. Deidier nous a laiſſé quelque choſe de plus curieux & de plus nouveau, car non ſeulement il a travaillé pour l'avenir ; mais il a encore pouſſé ſes recherches juſques dans les tems paſſés. Mr. Pons l'avoit déjà fait avant lui, & il avoit découvert que la peſte étoit dans Marſeille, non-ſeulement avant le mois de May de l'année 1720. qui eſt le tems de l'arrivée de ce Vaiſſeau, que nous regardons comme la ſource de nos malheurs, mais même dés l'année précedente 1719. & pour cela il a foüillé dans nos Regiſtres mortuaires, & il a trouvé qu'en ce tems-là pluſieurs perſonnes en étoient mortes. Il a cherché dans les familles, & il a reconnnu des gens de tout âge & de tout ſexe, qui en cette même année,* avoient eu des ſymptomes de cette terrible

* 1721.

maladie. Pour prouver le premier article, il nous cite des morts ſubites de quelques perſonnes connuës, arrivées en cette même année, & il nous dit que ces morts ſubites étoient des avant-coureurs de la peſte. Si cela eſt, cette peſte a été bien lente dans ſes progrés, & il faut avoüer que * Horace a bien raiſon de dire, que la peine qui pourſuit le coupable eſt d'autant plus terrible, qu'elle eſt plus lente & plus long-tems ſuſpenduë. Pour le ſecond article, il a fait une exacte recherche de tous ceux qui avoient eu des *boutons*, des *froncles*, des *charbons*, & autres tumeurs dans cette même année ; il a, pour ainſi dire, *gratté* leurs cicatrices, & il a apperçû d'anciens veſtiges de peſte. Malheureux aveugles que nous étions ; Marſeille nourriſſoit la peſte dans ſon ſein ſans que nous le ſçûſſions.

Mr. Deidier s'y eſt pris d'une autre maniere, il a employé tour à tour, les experiences, & les raiſonnemens, pour prouver que la peſte qui fut à peine reconnuë par ſes Collégues dans le mois d'Août, étoit pourtant établie dans Marſeille avant le mois de May, & même dés l'année précedente. L'Apoticaire de l'Hôpital *du Mail*, qui eſt auſſi Méde-

* *Ode 2. Lib. 3.*

cin, fit quelques experiences sur des chiens, il *injecta* aux uns, par diverses veines quelques doses de bile des pestiferés, & il en fit couler à d'autres dans des playes faites exprés; ces animaux parurent malades, & moururent dans quatre jours, avec des charbons & des bubons, à ce qu'il dit, cette bile mêlée avec de l'esprit de vitriol, devint verte, d'un vert d'herbe, l'esprit de nitre la rendit ensuite noire, & le sel ou l'huile de tartre, la rétablit enfin dans sa couleur jaune & naturelle. Il avoit remarqué qu'un chien, qui rodoit dépuis long-tems dans cet Hôpital, où il mangeoit les glandes arrachées des bubons, lêchoit le pus & le sang des pestiferés, n'avoit jamais paru malade, & voulant pousser l'experience le plus loin qu'il pourroit, il *injecta* dans ce même chien une dose de bile d'un pestiferé, & aussi-tôt ce chien fut réellement frappé de la peste. Ayant communiqué ses experiences à Mr. Deidier, ce Médecin les jugea propres à ses desseins & à mettre en crédit son sistême, & voulant profiter d'une si bonne *trouvaille*; il fit sur cela une douzaine d'observations * raisonnées dans lesquelles il prétendit démontrer, 1°. que la peste reside dans une bile verdâtre; 2°. que les

* *Imprimées chez Duplain Libraire à Lyon.*

mauvais alimens, qui produisent cette bile, sont les seules causes de la peste. De ces deux principes il en tira deux conséquences ; la premiere que l'air, ni les marchandises infectées ne peuvent point avoir produit cette maladie ; & la seconde, que la peste étoit à Marseille avant le mois de May, & par conséquent avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Châtaud. Il faut suivre l'auteur dans tous ces raisonnemens, & nous serons bientôt convaincus que ses principes ne sont pas plus certains que les conséquences qu'il en tire.

Les raisons qui prouvent le premier principe, sont 1o. que la bile seule injectée dans un chien, ou versée dans une playe qu'on lui a faite exprés, lui donne la peste bien marquée par tous les symptomes propres à caracteriser cette maladie ; mais quoiqu'il en soit de cette peste communiquée au chien, & que l'on affecte dans ces observations, de revêtir de tous les caracteres de la maladie, il s'agit de sçavoir si l'on y a injecté quelqu'une des autres humeurs d'un pestiferé ? Cette épreuve étoit-elle plus difficile que l'autre ? Devoit-elle échaper à un Médecin, qui veut établir un nouveau sistême, qu'il ne sçauroit trop bien

fonder, & nous dira-t-il que l'experience du chien de l'Hôpital, qui se nourrissoit des chairs, du sang, & du pus des pestiferés, tient lieu de toutes ses experiences? Mais en voici une toute contraire: dans l'Hôpital des pestiferés des Galeres, il y avoit un chien qui y lêchoit de tems en tems, les appareils que l'on ôtoit des playes: ce chien parut malade quelques jours aprés, & il lui survint une tumeur à l'aîne, ce qui fit prendre la resolution de le tuer d'un coup de fusil; s'il m'est permis de me servir de la fameuse comparaison de la petite verole avec la peste, dont tant de gens veulent se faire honneur, ne sçait-on pas qu'on ente * la petite verole, en versant du pus d'un verolé dans une incision que l'on fait à un homme sain, qui prend d'abord la même maladie. Sur ce fondement que penser du chien qui s'est nourri si long-tems de ces humeurs pestiferées, sans en avoir paru incommodé, & qui a pris la peste dés qu'on lui a injecté un peu de la bile infectée, si non, que,

* *On a voulu introduire cette methode dans quelques Etats d'Allemagne & en Angleterre, mais elle a paru si dangereuse, & même d'une si grande conséquance par raport à la conscience qu'on a proposé par une déliberation dans le Parlement de la grande Brétagne de la defendre.*

s'étant accoûtumé peu à peu au venin de ces alimens infectés, il n'en recevoit aucune impreſſion fâcheuſe, comme ceux qui ſe ſont accoûtumés peu à peu à l'*opium* & aux poiſons les plus actifs, & que la bile injectée immédiatement dans ſon ſang n'a dû y faire des impreſſions plus fortes que les alimens corrompus par le mal de ceux qui les avoient pris, & qui ſouffrent des alterations dans l'eſtomach & dans les premieres voyes. La ſeconde raiſon qui ſert à établir le premier principe, c'eſt qu'on a trouvé la veſſicule du fiel pleine d'une bile verdâtre dans tous les chiens à qui l'on avoit communiqué la peſte par l'injection de cette liqueur; or ſi c'eſt la bile injectée qui a rendu les chiens malades, celle que l'on a trouvé dans leurs veſſicules, ne pouvoit donc pas être la cauſe du mal, & elle n'en étoit par conſéquent que l'effet. Il en eſt de méme de celle qui a été trouvée dans la veſſicule des cadavres qui ont été ouverts; & pourquoi ne ſera-t-elle pas en ceux-ci, une production de la maladie, comme dans les chiens? Remarquons en paſſant, qu'on n'a pas manqué d'obſerver dans ces Cadavres, dont il eſt parlé dans les *obſervations*, que le cœur & les autres viſceres, étoient

engorgés d'un ſang noir & épaiſſi par cette bile verdâtre, ſans faire attention que ces malades, cités dans la ſeconde *obſervation*, étoient morts ſubitement, & peut-être de quelqu'autre maladie que la peſte; car en ce tems-là, elle ne cauſoit plus de morts ſubites, & ce n'a été que dans ſes commencemens, comme on le vit à l'égard du Sr. Bourget, dont il eſt parlé dans cet ouvrage, & qui étoit un homme fort gros & fort replet, lequel aprés avoir bien ſoupé le ſoir, fut trouvé mort le lendemain matin dans ſon lit, ſans aucune marque, ni indice de peſte; or c'eſt un langage trivial parmi les Médecins, & que ceux dont il s'agit ici, font encore valoir, que l'on trouve toûjours de ces *engorgemens de ſang* dans les ſujets, qui ſont morts ſubitement, & dont la maladie a été fort courte. Du reſte toutes les autres circonſtances des découvertes faites par les ouvertures des cadavres peſtiferés, ſont trés bien accommodées au ſiſtême regnant, & donnent lieu de croire qu'elles ont été faites avec la même exactitude, que celles où l'on a découvert que le ſang des peſtiferés étoit toûjours coagulé, & dont Mr. Chicoyneau a voulu parler dans ſes *Obſervations*. *

* *Page* 149.

Si nous soumettons les experiences & les principes de l'Auteur au raisonnement, nous les trouverons tout-à-fait contraires à l'œconomie, selon laquelle il faut convenir que les differentes humeurs se produisent, & se distribuent dans le corps humain : car si dans un malade pestiferé il n'y a que la bile verdâtre, produite par les mauvais alimens, qui soit infectée, & que toutes les autres humeurs restent dans leur pureté naturelle, comment ces mauvais alimens ont ils pû gâter & infecter la bile, sans communiquer leurs mauvaises qualités au sang dont elle se separe dans son *couloir* ordinaire : & par quel canal toute l'infection du sang penetre celle de la bile & dans la vessicule du fiel, sans se communiquer aux autres humeurs, qui se separent du sang, par la même mechanique à peu près que la bile ? Si le pus qui sort des playes d'un pestiferé est exempt d'infection, & ne peut point communiquer le mal, pourquoi la supuration guerit-elle la maladie, & pour quoi en voit-on diminuer les symptomes à vûë d'œil, à mesure que cette supuration s'accroit ? Si le bubon doit être regardé comme la crise de la peste, ainsi que l'Auteur l'a dit dans ses *lettres* imprimées, comment peut-il l'être,

ſi l'humeur morbifique ne s'évacuë par la ſupuration du bubon, & ſi elle s'êvacuë, qui pourra la garantir de l'infection & comment ne communiquera-t-elle point la maladie ? Enfin ſi la bile verdâtre eſt l'unique cauſe prochaine de la maladie, elle doit l'être auſſi des ſymptomes ; & elle doit donc ſe mêler à cette limphe épaiſſie qui produit ces ſortes de tumeurs; mais peut-elle s'y mêler ſans lui communiquer ſon vice & ſon venin ? Un Auteur ſi fecond en nouvelles découvertes, & ſi ingenieux à en tirer des conſequences favorables, ne manquera pas ſans doute de concilier ces contrarietés, & de nous aplanir des difficultés, qui ſeroient embarraſſantes pour tout autre que pour lui.

Pour nous faire recevoir le ſecond principe, c'eſt à dire que les mauvais alimens ſeuls ont produit cette bile verdâtre, & ſont la ſeule cauſe de la peſte, l'Autheur devoit nous faire voir comment les mauvais alimens de l'année precedente, ont pû infecter la bile à un tel point qu'elle nous ait donné la peſte. Car enfin nous avons bien paſſé les années cruelles de diſette, & de ſterilité ſans être affligés de ce fleau. En 1709. l'une & l'autre furent extrêmes, le froid de l'hyver

ver fut excessif, le suc des plantes fut si épaissi qu'elles moururent presque toutes; cependant cette disette extrême & ce desordre géneral des Elemens & de toute la nature, ne nous produisirent que des fiévres malignes ordinaires, bien differentes de la maladie d'aujourd'huy, quoy qu'on en dise, puisque les mêmes remedes qui guérissoient celles-là, ont été nuisibles, pour ne pas dire mortels, dans celle-ci. Mais nous allons être bien-tôt satisfaits ; car quand on sçait accommoder les ouvertures des Cadavres à son sistême, on n'est plus en peine d'arranger les revolutions des saisons selon ses idées. Voici comme l'Autheur se tire d'affaire là-dessus dans l'*observation* 11. *Il y eut en* « 1719 une disette de bled *occasionnée* « *par l'irregularité des saisons & pendant* « les quatre mois, qui précederent la « peste le peuple de Marseille mangea « du Bled du Levant mêlangé d'un tiers » d'orge, d'avoine & de seigle. L'Eté de « 1719. les chaleurs & la sécheresse fu- « rent excessives dans la basse-Provence, « il n'y eut presque pas de recolte de « Bled, peu de vin, & peu d'huile ; pen- « dant ces chaleurs qui durerent tous les » mois de Juin, Juillet & Août, il ne « fit presque pas de vent, celui *d'Est* fut «

» le ſeul qui regna, encore fut-il très petit » & fort chaud ; le ſuc des plantes ne fut » pas aſſés detrempé ; les pores de la » peau des habitants de cette contrée fu- » rent ſi ouverts à la tranſpiration, que » le ſang des hommes, & le ſuc des plan- » tes ſe trouverent tout à la fois dépour- » vûs de cette ſeroſité dont ils ſont ordi- » nairement chargés, & qui leur eſt né- » ceſſaire pour conſerver leur liquidité » naturelle. Aux mois de Septembre, „ d'Octobre & de Novembre de la mê- „ me année il ſurvint dans ce pays quan- „ tité de pluyes abondantes avec de fu- „ rieux vents d'*Oüeſt*, & ſouvent redou- „ blés ſurtout le 8. le 20. de Septembre „ & le 19. de Novembre ; ces pluyes „ delayerent un peu les liqueurs du ſang „ humain, & le ſuc des plantes, mais ſe » trouvant trés-ſouvent mêlées avec des » vents trés-orageux, elles ne furent pas » capables de ſurmonter l'épaiſiſſement » dont je viens de parler, & c'eſt à cette » irrégularité des ſaiſons, qu'on doit at- » tribuer la conſtitution d'un ſang épais » qui s'eſt diſpoſé peu à peu à s'infecter » & à recevoir la peſte, tandis que le » vice de la bile, qui l'a produite, s'eſt » ſans doute formé par des indigeſtions » *réiterées que les paſſions de l'ame, ſurtout*

» *la peur & la crainte ont occasionnées.* Il paroît que l'auteur n'a travaillé que sur de faux memoires ; peut-être même sur l'Almanach de Marseille de 1719., car il faut beaucoup compter sur la credulité du public, pour oser débiter une fable si mal concertée ; quel autre nom en effet peut-on donner à ce bisarre arrangement, que cet Auteur fait de nos saisons, si peu conforme à la verité, & si peu capable aussi de produire l'effet qu'il lui attribuë. Ces vaines suppositions ne meritent pas d'être refutées sérieusement & le témoignage des personnes encore vivantes, suffit pour les détruire. Nous allons seulement relever un raisonnement singulier qu'il y fait ; il dit que les pluyes de l'Automne ne furent pas capables de surmonter l'épaisissement du suc des plantes, & des liqueurs du sang humain causé par les chaleurs de l'Eté, parce qu'elles étoient mêlées avec des vents trés-orageux. Veut-il dire par là que les vents, en dispersant les pluyes, les empêchent de tomber sur la terre ? quand cela seroit, elles devroient au moins causer quelque changement dans nos corps à en juger par celuy qu'elles font dans l'air. Qu'il nous dise encore comment les alterations produites dans nos

humeurs par les chaleurs de l Eté de 1719. & par les mauvais alimens de cette même année, ne nous ont donné la peste que dans le mois de Juillet de 1720. Si j'osois le renvoier à son *Hypocrate*, il y apprendroit que les dérangemens que les saisons irregulieres font dans nos humeurs, se manifestent dans la saison, qui les suit immediatement. Or nous n'avons eu aucune maladie épidemique dans l'Automne, & dans l'Hyver, qui ont suivi l'Eté de 1719. Ils ont été même plus sains que ceux des autres années, & ce n'est pas sur la foi d'autruy ; mais sur nôtre propre experience que nous osons l'assurer.

De ces principes, si mal établis il n'en peut naître que des consequences encore plus fausses ; la premiere que Mr. Deidier en tire dans sa 8e *observation*, c'est que l'air ny les marchandises infectées ne sauroient donner la peste, & voicy son raisonnement ; De tous les animaux qui respirent le même air, l'homme seul est attaqué de peste, or par les experiences raportées ci-dessus, tout chien est susceptible de peste & aucun chien cependant n'en a été attaqué ; donc la peste ne vient point de l'air ; mais de quelqu'autre cause, qui ne peut être autre que les mauvais alimens *seuls capables d'attaquer la*

bile préferablement aux autres humeurs. Qu'il me soit permis de retorquer l'argument contre cet habile Professeur. Les chiens usent des mêmes alimens que l'homme, or tout chien est susceptible de peste, donc les alimens, qui ont donné la peste à l'homme ont dû aussi la donner aux chiens. Après cela faisons-lui quartier pour le reste, & laissons lui dire tant qu'il voudra que *ces mauvais alimens attaquent la bile préferablement aux autres humeurs.*

La seconde consequence qu'il tire de ces principes, c'est que la peste étoit à Marseille avant le mois de May, & par consequent, avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud. La preuve en est decisive selon lui, l'on en va juger. Il pose pour principe dans la premiere *observation* que les Bubons, les Charbons, les Parotides &c. sont les symptomes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille, & ensuite dans les *observations* 9. & 10. il prouve que quelques personnes dans les mois d'Avril, de May, de Juin, 1720. & même en 1719. avoient eu des Bubons, des Charbons & des parotides; il nomme les malades jusqu'aux ruës où ils demeurent; & il fait l'histoire de leur maladie avec autant de confiance que s'il

les avoit traités. De-là il conclut que ces perſonnes avoient la peſte, & que par conſequent, la peſte étoit à Marſeille, avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud. Il pouvoit également conclure qu'elle étoit par tout le Royaume, car il eſt peu de Villes, où l'on ne voye toutes les années quelques malades atteints de ces ſortes de tumeurs ; mais comme nous avons à faire à un Profeſſeur, reduiſons ſon raiſonnement à la forme ſyllogiſtique, pour pouvoir le convaincre que ce n'eſt qu'un vray paralogiſme : & il ne trouvera pas mauvais que nous lui rapellions icy les premieres regles de la dialectique qu'il ne lui eſt pas permis d'ignorer. Voici donc ſon argument. Les Bubons, Charbons, & parotides &c. ſont les ſymptomes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille. Or il y avoit à Marſeille avant le mois de May, des perſonnes, qui avoient de ces ſortes de tumeurs, donc il y avoit à Marſeille des perſonnes qui avoient la peſte avant le mois de May. Pour ne pas enfoncer ici dans un jargon, qui ne ſeroit entendu que de peu de perſonnes, contentons-nous de renvoyer le Profeſſeur à *l'art de penſer* *

* *Logique de port Royal, le plus excellent livre en ce genre que nous ayons.*

où il apprendra que son argument n'est qu'un sophisme des plus grossiers, & dont le vice saute au yeux de ceux mêmes qui n'ont aucune idée de la logique, car tout ce raisonnement ne porte que sur cette proposition, que les Bubons, les Charbons & les Parotides &c. *a* sont les symptomes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille. Il falloit y ajoûter encore le concours des symptomes internes, les pronostics de la maladie, & de ceux qui l'accompagnent, il falloit aussi parler de plusieurs malades atteints du même mal; de plusieurs qui en sont morts dans le même temps, de la communication du mal à ceux qui assistent les malades; en un mot de la contagion ; car le tout ensemble caracterise la maladie de Marseille, cette idée de la maladie, qui est certainement la veritable, une fois supposée, tout le reste du raisonnement tombe de lui-même ; car on voit d'abord que tous ces malades cités dans *l'observation* 11. n'ont eu que de simples tumeurs, qui n'étoient point revêtuës de ce terrible apareil de symptomes, qui constituent & annoncent la

a 1. *obs.*
Part. 3. *chap* 11. 2. *exemple.*

maladie de Marſeille : pour en être convaincu, il n'y a qu'à conſtater les dates de la naiſſance & du commencement de leur maladie, de la manifeſtation des ſymptomes, & de leur mort. L'Autheur n'a point vû ces malades ; il n'en parle que ſur le témoignage des autres, qui peut-être ne les ont pas vû eux-mêmes non plus. A ces témoins ſuſpects, j'oſe en opoſer un, dont la probité & l'experience ne ſçauroient être conteſtées. C'eſt le Medecin qui deſſervoit l'Hôtel-Dieu, dans les mois d'Avril, de May, & de Juin de 1720. qui avoit encore un quartier de la miſericorde des plus étendus, & qui joignit à cela beaucoup de pratiques en Ville, ce Medecin aſſure cependant n'avoir vû dans tous ces endroits aucun malade peſtiferé avant le mois de Juillet de la même année ; tous les autres Medecins de la Ville aſſurent la même choſe. Mais c'eſt trop s'arrêter à combattre des raiſonnemens, qui tombent d'eux-mêmes, & à détruire des faits, qui ſont publiquement démentis par le témoignage de toute une grande Ville.

Voilà donc tout le myſtere découvert;ce dernier ouvrage de Mr. Deidier vient

de le dévoiler,& de manifester les moyens mis en usage par les autres Médecins pour le cacher ; tant de nouveaux sistêmes inventés sur la peste, tant de fictions ingenieuses sur ses causes, tant de découvertes sur les cadavres, accommodées aux vûës de ces Messieurs, tant de Lettres imprimées, tant d'observations arrangées avec tant d'art, tant d'experiences si bien concertées, tant de menus ouvrages, donnés au public, qui ne les demandoit pas, enfin tant de travaux & de peines que Mrs. les Médecins de Montpellier se sont donnés, tout cela n'a d'autre objet que de nous persuader que la peste étoit à Marseille avant le mois de May & avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud, & qu'elle ne nous a pas été communiquée par l'infection des marchandises, ou des personnes qui étoient dans ce Vaisseau. Ils ne l'ont déclaré qu'en partant, & jusqu'alors nous ne sçavions que penser, quand nous voions de fameux Médecins, qui ne manquent ni de lumieres, ni d'experience, donner dans des opinions si extraordinaires, & affecter de ramener sans cesse certaines idées très-singulieres dans tous leurs ouvrages ; c'est ce qui nous confirmoit dans l'ancien préjugé, & nous faisoit croire

que la peste étoit au-dessus de la connoissance des Médecins & de leurs remedes. Il n'en est pas de même à present que leurs vûës nous sont connuës ; nôtre surprise cesse, nous voyons de quoi il s'agit, & nous laissons aussi à chacun la liberté d'en juger.

Il faut cependant avoüer que nous avons de grandes obligations à Mrs. les Médecins de Montpellier ; ils nous ont desillé les yeux, & appris à connoître la peste. Nous n'avons rien plus à craindre du commerce du Levant, nos infirmeries vont devenir inutiles, & desormais nous n'aurons plus besoin de prendre ces gênantes précautions contre les personnes & les marchandises infectées ; la peste ne peut plus nous venir de ces contrées suspectes ; elle ne peut nous attaquer de nouveau, selon M. Pons, que quand le tems d'éclorre, marqué par la providence à cette fatale semence de peste, qui est répanduë dans l'air, sera arrivé ; & ce ne sera selon Mr. Deidier, que quand les mauvais alimens & les révolutions des saisons infecteront nôtre bile, & lui donneront une surface verdâtre ; c'est ce qu'ils nous assurent ; & quand ce malheur nous arrivera, nous n'aurons qu'à tenir ferme, avoir bonne contenance,

en un mot n'avoir point de peur. Mrs. Chicoineau & Verny, nous sont garans que le courage & la fermeté nous préserveront du mal, ou du moins que nous en guérirons, si nous sommes d'un caractere d'esprit ferme & constant. Que si nous ne pouvons pas surmonter cette terreur panique, & que malgré leurs assurances, elle s'empare de nous, nous prierons Mr. Maille de venir ranimer nôtre confiance, & nous rassurer par son exemple. Si enfin nonobstant ces secours, nous sommes saisis du mal, nous aurons de quoi nous consoler par la découverte de Mr. Deidier, qui nous a fait connoître cette maladie, en nous apprenant qu'elle ne reside que dans la bile; ainsi nous n'aurons qu'à ne pas user de mauvais alimens, à nous tenir sur nos gardes, pour ne pas exalter cette bile verdâtre, ou tout au moins, pour la reprimer; & si nous ne pouvons pas y réüssir, nous aurons recours au sel de tartre, qui la rendra jaune, & la remettra dans son état naturel. Nous voilà donc pour les tems futurs, à l'abri de la peste qui va devenir de toutes les maladies la plus facile à guerir.

Tels sont les ouvrages & les découvertes que la Contagion nous a procu-

rés : mais malgré tous ces travaux la maladie n'en est ni mieux connuë ni plus aisée à guerir. Elle n'en fait pas moins de ravages. Du reste l'on voit que tous ces Médecins ont tenu à peu-prés le même langage, & ont tous parlé sur le même ton ; ils avoient apparemment les mêmes raisons & les mêmes motifs ; il n'y a parmi eux que Mrs. Bouthilier & Labadie qui ayent paru dans des sentimens un peu contraires, aussi n'ont-ils rien écrit : ils n'ont pourtant pas laissé de travailler avec beaucoup d'application, de zele, & de succés. Nous ne sçaurions leur refuser ce témoignage : ils le meritent.

CHAPITRE XXIV.

Désinfection generale.

PEndant que les Médecins & les autres gens de lettres, s'amusoient à écrire, Mr. le Commandant & les Magistrats étoient occupés par des affaires plus importantes & plus utiles au public. Bien loin de donner dans les préventions des Médecins étrangers sur la Contagion, ils considererent que ce n'étoit pas assés

de voir cesser le mal, si l'on ne prenoit de justes mesures pour empêcher qu'il ne se renouvellât ; & c'est en quoi, aussi nôtre Commandant a signalé sa prudence. Comme rien n'étoit plus propre à reveiller la peste que les hardes & les maisons infectées, il tourna toute son attention de ce côté-là, & il l'étendit même jusqu'aux Eglises, dont on avoit été obligé de remplir les caveaux dans le fort de la mortalité. Il y avoit donc trois sortes de desinfection à faire, celle des hardes & meubles, celle des maisons, & celle des Eglises. L'entreprise étoit difficile : desinfecter toute une grande Ville, où il étoit resté fort peu de maisons saines, tous les meubles de ces maisons suspectes, toutes les hardes qui avoient servi aux malades, le linge & les meubles de celles qui se trouvoient abandonnées par l'extinction des familles entieres, & par l'absence de l'heritier legitime, ou par la difficulté qu'il y avoit à le demêler dans une foule de cohéritiers ou de prétendants ; Purger toutes les Eglises & les caveaux de l'infection, que les cadavres pestiferés y avoient laissée ; c'étoit un ouvrage aussi difficile à ordonner que pénible à executer. Nous allons décrire ici tout ce qu'on a fait pour ces desinfections, & les mesures qu'on a prises pour y réüssir.

On s'adressa d'abord à Mrs. Chicoyneau & Verny, pour sçavoir de quelle maniere, on devoit travailler à cette desinfection; ils étoient alors les seuls Medecins que l'on consultoit sur tout ce qu'il y avoit à faire. Ces Mrs. donnerent donc un mémoire fort étendu sur la maniere de desinfecter les personnes, les ruës, les maisons, & generalement toutes sortes de meubles, de hardes, de linges, & d'ustensiles. Ce mémoire est fait d'après ceux de Mr. Ranchin, & j'ose dire même qu'on a rencheri, & qu'on l'a poussé encore plus loin. On n'y reconnoît plus dans ce mémoire ces Medecins hardis, qui nient absolument la contagion, qui disent que la peste ne se communique point, pas même en aprochant les malades, ni en les pratiquant de près; au contraire ils y paroissent des Medecins timides jusqu'au scrupule, qui semblent craindre que quelque étincelle contagieuse restée dans les hardes infectées, ne rallume l'incendie, que quelque corpuscule ou atome pestilentiel, répandu dans l'air, ou accroché aux murailles, aux planchers, aux meubles, ne renouvelle la maladie; jamais ils n'indiquerent plus de précaution pour les détruire; ils y employerent les quatre élemens, l'air, l'eau, le feu, & la chaux,

qui tient lieu de la terre ; ils se servirent des parfums doux & aromatiques, des acres & des forts, du vinaigre, & generalement de tout ce qui est propre à éteindre & à consumer ce que la peste peut avoir laissé d'infection dans un lieu. Enfin pour donner une preuve de l'attention scrupuleuse de ces Medecins à la désinfection, nous allons raporter ici un seul article de leur mémoire, & comme nous le rendrons mot à mot ; on pourra juger par celui-là des autres. Quant aux Mulets, Chevaux, Asnes, &c. on se contentera de les laver souvent dans la riviere, de les y faire nager, & puis de les frotter : on pourra même les parfumer dans l'écurie, prenant bien garde aux scelles & aux bats qu'il faudra battre & ensuite parfumer.

Le Medecin le plus credule sur le fait de communication contagieuse, pourroit-il en dire davantage ? Après cela nos Medecins n'ont-ils pas bonne grace, de nous venir dire d'un air dogmatique, qu'il n'y a point eu de contagion à Marseille. Avoüons qu'ils se joüent de la Medecine & de la credulité du Public.

On reçût en même tems un mémoire de Mr. Chirac sur les parfums. Ce sçavant Medecin remarque fort à propos, qu'on

ne doit point faire entrer dans les parfums des drogues dangereuſes, telles que ſont l'arſenic, le reagal, & d'autres
» de cette nature, qui ſont, dit-il, incor-
» rigibles, par raport à l'uſage interne,
» & qui porteroient une infection parti-
» culiere, qui ſeroit tout auſſi à craindre
» pour les Habitans de Marſeille, que la
» contagion dont on veut purger les maiſons & les meubles. Il ſubſtitue à ces drogues pernicieuſes, les plantes & arbuſtes aromatiques qui croiſſent en abondance dans le Terroir de Marſeille. Sur cela on mit en déliberation ſi l'on ſe ſerviroit du parfum ordinaire de la Ville, qui y eſt en uſage depuis long-tems pour les infirmeries, & dans lequel on fait entrer toutes ces drogues dangereuſes, ou bien ſimplement de la poudre à canon : ce dernier moyen avoit été ſuggeré par un Négociant de cette Ville qui s'étoit autrefois mêlé de Pharmacie, & qui y avoit fait une eſpece de fortune en 1709. à la faveur d'une eſſence qu'il debita pour les fiévres malignes de cette année-là. Il oſa même préſenter un mémoire là-deſſus, dans lequel il pretendoit prouver que la poudre allumée dans une chambre, en chaſſoit tout l'air infecté qui faiſoit place à un air pur & nouveau ; on voit bien qu'il n'eſt guére

versé dans la Physique ; car une pincée de poudre qu'on allume dans une chambre, ne peut qu'y rarefier l'air qu'elle contient, mais non pas le vuider entierement : de plus son effet est trop prompt, & se dissipe trop vîte, pour croire qu'on puisse purger par là une maison de toute infection. Enfin un autre proposa de laver les murailles & les planchers des maisons avec du vinaigre, ne faisant pas reflexion sans doute, que la chaux est beaucoup plus propre à détruire les *miasmes* contagieux ; qu'elle est d'ailleurs un embelissement pour les maisons, au lieu que le vinaigre n'y laisseroit qu'une saleté hideuse, outre la difficulté qu'il y auroit eu d'en trouver une quantité suffisante pour une telle expedition.

Pour parvenir à cette désinfection génerale, l'on commença par marquer d'une croix rouge toutes les maisons infectées. C'est alors que l'on vit bien à découvert les ravages que la peste avoit fait dans la Ville. Car il n'y avoit pas une seule ruë qui n'eût été désolée, & très-peu où il fût resté quelques maisons saines. Dans la plûpart des autres ruës elle avoit tout ravagé, & rien n'avoit échapé à sa fureur. Toutes ces croix rouges nous retracerent d'abord l'image natu-

relle des horreurs du plus cruel maſſacre qu'on ait jamais vû, & rien ne pouvoit s'offrir de plus éffraïant à la vûë. Sur les mémoires dont nous venons de parler Mr. le Commandant rendit une Ordonnânce pour la deſinfection le 30. de Decembre 1720. il y regla la maniere dont cette déſinfection devoit être faite. Ce furent les Commiſſaires particuliers des Iſles des Parroiſſes qu'il en chargea,& pour que la complaiſance ne fit pas omettre quelques maiſons ,ou quelques hardes ſans les purger ; on nomma par la même Ordonnance des Commiſſaires géneraux dans chaque Parroiſſe qui avoient inſpection ſur tous les autres;les uns & les autres ſe partagoient en quatre Brigades,& chaque Brigade, avoit des hommes de travail,que l'on choiſit parmi ceux même qui avoient eu le mal, & outre cela on établit un homme de confiance, qui entroit avec eux dans les maiſons, tant pour prendre garde que tout ſe fit dans l'ordre requis, que pour empêcher qu'ils ne volaſſent quelques-uns des effets qui s'y trouvoient. Ces Brigades ainſi diviſées, commencerent d'agir chacune dans ſon département le mois de Janvier ; & comme l'Ordonnance laiſſoit à chacun la liberté de deſinfecter ſa maiſon & ſes meubles, ils

se contentoient alors de visiter ces maisons désinfectées par les particuliers, & de leur faire réparer ou recommencer ce qui n'avoit pas été fait selon l'ordre prescrit. Mais comme il y avoit beaucoup de gens pauvres ou négligens qui ne pouvoient pas se donner ce soin, alors ils se chargeoient eux mêmes de ces travaux, & leurs peines en cela ne furent pas mediocres.

Les gens destinés pour ce gros & penible travail entroient dans les maisons avec l'homme de confiance preposé par les Magistrats, ils jettoient sur le champ par les fenêtres toutes les hardes qui devoient être lavées & le linge qui devoit être lessivé, & tout ce qui n'étoit pas d'une valeur à meriter d'être conservé, étoit brûlé dans la place la plus prochaine. Ils faisoient ensuite trois parfums dans chaque apartement de la maison, un avec des herbes aromatiques ; l'autre avec la poudre à canon ; & le dernier étoit le parfum *fort* & ordinaire de la Ville. Les meubles recevoient également tous ces parfums, après quoi on nettoyoit & l'on baleyoit bien la maison d'un bout à l'autre, & ensuite l'on y passoit un ou deux blancs de chaux.

Les Commissaires particuliers avoient

chacun dans leur Isle un Magazin, où ils mettoient toutes ces hardes infectées, matelas, couvertures, linges & chaque chose avec son billet, & dont ils tenoient un compte exact, & sur tout de celles des maisons abandonnées. Ils firent ensuite porter sur des charrettes toutes ces hardes dans un enclos désigné, hors la Ville, où elles étoient lavées & exposées à l'air, & le linge lessivé par des personnes échapées du mal, que la Ville avoit commis pour cela, avec des gens de confiance pour tenir compte de tout, & prendre soin que chaque harde conservât son étiquete ; ce qui étant fait, ces hardes étoient raportées dans un autre Magazin, pour être renduës à ceux à qui elles appartenoient, à la diligence des Commissaires particuliers, qui avoient aussi le soin d'en retirer les frais, dont la Ville avoit fait les avances: Ils se faisoient aussi payer les frais des parfums par ceux qui étoient en état de les payer, & l'on en faisoit grace aux pauvres.

On avoit permis aux particuliers de désinfecter leurs maisons, leurs hardes, leurs linges, & leurs meubles, par une Ordonnance du 10. Janvier, qui leur donnoit jusqu'au 15. du même mois pour

le faire sous peine de saisie & de confiscation en faveur des Hopitaux pour tout ce qui seroit trouvé par les commissaires n'être pas alors desinfecté ; mais comme l'on considera que ce terme étoit trop court pour un si penible & un si long travail : par une autre Ordonnance du 6. Fevrier, on le prorogea jusqu'à la fin de ce mois, auquel tems tout ce qui seroit trouvé en contrevention, seroit confisqué irremissiblement. Les ordres étoient trop precis, & tout le monde avoit trop d'interêt à cette désinfection, pour qu'elle ne se fit pas avec toute l'exactitude possible ; & lorsque cela étoit fait, ces maisons bien désinfectées, étoient marquées d'une croix blanche, qui sembloit effacer toute l'horreur qu'avoit donné la vûë de la premiere marque; lors qu'après la désinfection quelque nouveau malade se déclaroit dans une maison, l'on étoit obligé de la désinfecter de nouveau, tout comme la premiere fois. Mr. le Commandant fit encore une Ordonnance génerale pour la désinfection des Bastides dans le Terroir en datte du 6. Janvier 1721. Elle regloit la désinfection de ces Bastides, à peu prés comme celle de la Ville, en s'accommodant toutefois à la situation des lieux. C'étoient les

Commiſſaires particuliers de la campagne avec les Capitaines de chaque quartier, qui en furent chargés. La déſinfection y fut donc faite avec la même exactitude que dans la Ville. Il y avoit encore en bien des endroits quantité de marchandiſes à déſinfecter : La plûpart de nos Négocians font des Magazins du veſtibule de leurs maiſons, & comme en fuyant ils y avoient laiſſé des Domeſtiques pour les garder, il étoit à préſumer que ces mêmes domeſtiques, attaqués du mal, avoient pû ſe coucher ſur ces balles : car cette maladie donne une telle inquiétude qu'on ſe jette par tout, où l'on ſe trouve ; en effet on trouvoit des Cadavres le long des montées & dans tous les endroits les plus écartés des maiſons. Il y avoit encore dans le Port pluſieurs Bâtimens de mer, chargés de diverſes marchandiſes, que la contagion avoit empêché de partir. Les familles des gens de mer embarqués ſur ces Bâtimens, s'y étoient auſſi refugiés, où ayant été ſaiſis du mal, & ne pouvant prendre d'autre parti que de ſe coucher ſur ces marchandiſes, Nôtre Commandant, qui portoit ſes vûës & ſon attention auſſi loin que le mal pouvoit porter ſa fureur, ne crut pas devoir negliger le ſoin & la précauti-

on de les déſinfecter. Il fit donc une Ordonnance le 16. Decembre, dans laquelle, en conformité de la déliberation priſe avec les Intendants de la ſanté, il regla que toutes les marchandiſes ſujettes à la *purge* ſeroient portées ſur des Batteaux dans les Iſles voiſines de Marſeille, avec les emballages de celles qui n'y ſont pas ſujettes, & les voiles des Bâtimens, qui étoient dans le port, pour y être déſinfectés à la diligence des intendans de la ſanté, & aux frais des proprietaires, dont la Ville feroit les avances. Cette Ordonnance enjoignoit encore aux particuliers & aux patrons & autres gens de mer de venir déclarer ces marchandiſes ſuſpectes, ſous les peines convenables dans un tems marqué. Le tout fut executé avec ſoin & exactitude; & par ces ſages précautions l'on ne fut pas moins en ſureté ſur mer contre le retour de la contagion que ſur terre.

Il falloit auſſi déſinfecter les Egliſes, tant celles dont on avoit rempli les caveaux de Cadavres peſtiferés, que les autres, car il n'y en avoit point ou au moins très-peu où l'on n'eût enterré quelques perſonnes mortes de la contagion. Mr. l'Evêque qui n'avoit rien tant à cœur que de mettre les Egliſes en état d'être

bien-tôt ouvertes, fit une Ordonnance le 25. Janvier dans laquelle il regla la maniere dont les Eglises devoient être désinfectées; par cette même Ordonnance il défendit d'ouvrir les caveaux infectés, interdit tous les Cimetieres, où l'on avoit aussi enterré des pestiferés, & ordonna qu'il en seroit fait de nouveaux dans toutes les Parroisses de la Ville. Les Echevins se persuadant que la désinfection des Eglises leur appartenoit, voulurent aussi l'ordonner de leur côté; ce qui forma quelques contestations de part & d'autre: mais qui furent bien-tôt terminées entre des personnes qui avoient toutes la même vûë, je veux dire celle du bien public. On convint donc que la désinfection des Eglises & des Chapelles seroit faite par les Commissaires generaux, conjointement avec les Prêtres ou Religieux commis par Mr. l'Evêque, chacun dans son département. La même chose fut reglée pour les Eglises & les Chapelles du Terroir, la desinfection devoit être faite par les Capitaines, Commissaires, & Inspecteurs, conjointement avec le Prêtre à ce commis par l'Ordonnance du 17. Fevrier 1721.

Cette désinfection des Eglises n'a consisté qu'en differens parfums qu'on a y rependus

pandus celle des Vases Sacrés & autres Ornemens reservés fut faite par les Prêtres seuls, & d'une maniere convenable. On desinfecta aussi avec les mêmes précautions les Maisons Religieuses d'hommes & de filles, où il y avoit eu des malades de la Contagion.

La désinfection des caveaux étoit beaucoup plus embarrassante, & plus perilleuse, l'on craignoit avec raison, que l'ouverture de ces lieux infects, ne répandît de nouveau la Contagion dans la Ville : d'un autre côté les Echevins craignoient d'être obligés à des dommages & interêts à l'égard des Prêtres & des Religieux de ces Eglises, & à l'égard des Proprietaires de ces caveaux : dans cet embarras l'on assembla des Medecins, des Chirurgiens, des Architectes, & des Massons, pour sçavoir de quelle maniere il falloit proceder à l'ouverture & à la désinfection de ces lieux soûterrains. Chacun proposa son avis ; ceux qui avoient déja soutenu qu'il n'y a point de vraye Contagion, disoient qu'on pouvoit ouvrir ces caveaux sans danger & y jetter de la chaux, pour consumer les Cadavres ; mais on ne se fia pas absolument à leur décision, & l'opinion de la *non Contagion*, avoit eu d'ailleurs si peu de cré-

dit, qu'on la regardoit comme une vaine idée & une chimere dont les Medecins étrangers s'étoient coëffés. D'autres proposerent d'introduire dans ces caveaux, par un petit trou, les uns du vinaigre, & les autres des liqueurs aromatiques, ou de la chaux détrempée, &c. Mais tous ces moyens paroissoient fort insuffisants pour consumer ces Cadavres infectés. Quelques-uns vouloient qu'on fit la machine & le pavillon, qui est décrit dans le *Capucin charitable*, & à la faveur duquel on y introduit un parfum très-fort, & extrêmement acre. Tout cela paroissoit aussi embarrassant que dangereux dans l'execution. Mr. l'Evêque toûjours attentif à nôtre conservation, agit en cette affaire avec sa prudence ordinaire; il raporta une consultation de quelques Medecins de la Ville, dans laquelle ils faisoient voir qu'outre le danger qu'il y avoit à ouvrir ces tombes, la chaux qu'on y jetteroit, ne pouvant toucher qu'aux prémiers Cadavres qui se presenteroient à l'entrée, laisseroit les autres en entier sans les consumer, & que tous les autres moyens proposés étant insuffisans, il étoit plus sûr de laisser ces caveaux, & de ne les ouvrir qu'après un tems considerable. Cet avis fut suivi,

mais il étoit à craindre que dans la suite ces caveaux ne fussent ouverts ou par oubli, ou même par un motif d'avarice. Il falloit donc les fermer, d'une maniere qu'ils ne pussent plus être ouverts, au moins si facilement. On proposa pour cela divers expediens, entre autres celui de relever le sol des Eglises avec de la terre qu'on y porteroit, & de les repaver par-dessus. L'expedient qui fut trouvé le plus facile & le moins dispendieux, fut celui de seller les ouvertures de ces tombes avec des crampons de fer, & d'en boucher exactement les fentes avec du ciment, ce qui fut executé bien-tôt après dans toutes les Eglises.

Il étoit pourtant difficile que dans une Ville aussi grande & aussi peuplée que l'est Marseille, quelque maison ou quelque appartement n'échapât à cette désinfection generale : d'ailleurs le faux bruit, qui s'étoit d'abord répandu, que l'on devoit brûler toutes les hardes infectées, porta plusieurs personnes à les cacher. Telle est l'avidité des hommes, un modique interêt leur fait souvent risquer une vie qu'ils conservent d'ailleurs avec tant de soin. Pour prevenir cet abus presque inevitable, il fut ordonné que les Commissaires, generaux feroient une seconde vi-

site des maisons, chacun dans son département, & que dans cette visite on feroit des recherches encore plus exactes, & que les parfums seroient employés par tout où on les jugeroit necessaires : ce qui ne fut pas inutile, car l'on trouva dans des caves & d'autres lieux cachés des amas de hardes volées ou ramassées dans les ruës pendant le plus grand feu de la maladie. Enfin pour une plus grande sûreté l'on fit une troisiéme visite, qui purgea entierement la Ville de tout soupçon d'infection. On ne sçauroit assez loüer l'ardeur infatigable avec la quelle nos Commissaires ont travaillé à cette désinfection : Animés par le zele & par la fermeté du Commandant, ils ont rempli dignement dans ce pénible travail, & les devoirs de bons Citoyens, & ceux d'une charité bien chrêtienne. Nous pouvons dire que leurs soins ne contribuerent pas peu au calme & à la tranquillité dont l'on commença à joüir à la fin de ce quatriéme & dernier période de la peste, qui finit avec le mois de Janvier 1721. Calme si parfait, que tous les Medecins & tous les Chirurgiens étant oisifs & sans travail, l'on pensa d'en envoyer aux Villes voisines qui en demandoient. La Ville d'Aix étoit alors

fort pressée par le mal, & commençoit a manquer des secours de la Medecine. Sur le refus que firent quelques Medecins d'y aller, Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier, s'offrirent genereusement pour cette expedition à Mr. le Commandant, à qui le bon état où se trouvoit alors Marseille, permit de profiter d'une offre aussi avantageuse pour cette Capitale de la Province : ces Messieurs partirent donc sur la fin de Janvier pour cette Ville là, accompagnés de quelques Chirurgiens & de quelques Garçons. Cependant la nôtre resta entierement libre & saine, & ce qui est arrivé dans les mois suivans, doit être plûtôt regardé comme les suites, que comme une continuation de la maladie, & ce sont ces suites dont il nous reste à parler.

CHAPITRE XXV.

Suites de la Peste.

CE qu'on appelle les suites de la peste comprent tout ce qui est arrivé depuis le mois de Fevrier jusqu'à la fin de Juin, tems où nous terminons cette

relation. Quoique nous regardions la Peste comme éteinte dans ce dernier periode, cependant le mal n'étoit pas encore fini; il tomboit toûjours quelque malade de loin à loin, c'est à dire de quinze en quinze jours. C'est ainsi que cette maladie se dissipe ordinairement peu à peu, car elle ne finit jamais brusquement. En fixant donc en ce tems la fin de la peste, nous suivons l'usage du Levant, où elle est très familiere, & où l'on la regarde comme finie, quand on voit cesser la mortalité, & qu'il ne paroît plus que quelque malade en des tems fort éloignez les uns des autres, comme il est arrivé ici dans tous les autres mois dont il nous reste à parler. La Ville étant bien désinfectée & entierement purgée de tout ce qui peut s'appeller infection, le bon ordre ne permettoit pas que l'on y souffrît aucun malade, non plus qu'à la campagne, aussi les faisoit-on enlever dès le mois de Janvier, pour les transporter dans les Hôpitaux dès qu'on en découvroit quelqu'un, & l'on fut encore plus exact dans les mois suivans. Mais de peur que la honte ou la peine que certains malades auroient pû se faire d'être transportés dans les Hôpitaux, ne les obligeât à se cacher, & n'exposât ceux qui étoient

dans ces maisons, & les autres parens ou voisins à s'infecter, Mr. le Commandant toûjours très attentif à prevenir tous les abus, rendit diverses Ordonnances, pour obliger toutes sortes de personnes qui pourroient tomber malades à la Ville, ou à la Campagne, de se déclarer sur le champ aux Commissaires, & ceux-ci à les faire visiter par les Medecins, & sur leur raport les faire transporter à l'Hôpital designé : mais craignant que cet abus ne devînt d'une plus dangereuse consequence, à mesure que la Ville devenoit plus saine ; il renouvella ces Ordonnances par une nouvelle du premier Mars, dans laquelle il ordonna la même chose *sous peine de la vie irremissiblement.* Et enjoignit aux parens & aux autres personnes des maisons où il y auroit des malades, & enfin generalement à tous ceux qui auroient connoissance de ces sortes de malades de les déclarer aux Commissaires, *sous la même peine, & en outre la confiscation de tous les meubles & effets de leurs maisons & bastides.* Avec de pareils ordres & aussi bien executés, il étoit difficile qu'il restât aucun malade dans la Ville. En effet on n'y en vit plus aucun depuis ce tems-là ; à peine en tom-

boit-il un ou deux dans le mois, & c'étoit toûjours ſans aucune ſuite facheuſe pour le reſte de la famille, qu'on ne laiſſoit pourtant pas de mettre en quarantaine dans un lieu deſtiné à cet uſage, précaution dont on uſoit pour une plus grande ſûreté. Nous avons déja remarqué que ſur la fin la maladie étoit moins contagieuſe & qu'il y avoit moins de perils à aprocher des malades. Je ſçai bien que les Medecins me feront un procès là-deſſus; car enfin comment concevoir qu'une même maladie produite & entretenuë par la même cauſe, ſoit moins contagieuſe ſur la fin de la conſtitution épidemique, que dans les commencemens, & dans ſon plus grand progrés; mais c'eſt de quoi je m'embarraſſe fort peu; c'eſt à eux à en trouver la raiſon, & en attendant qu'ils l'ayent trouvée, ils agréeront que je m'en tienne à l'experience, qui en matiere de peſte prévaut & eſt ſuperieure à tous les raiſonnemens.

L'état des Hôpitaux diminuoit à vûë d'œil, & ils n'étoient plus groſſis alors que par les malades de la Campagne. Dans celui de *la Charité*, on reçût au mois de Fevrier 54. malades, & il en ſortit 63. convaleſcens au commence-

ment du mois de Mars, c'est alors qu'on trouva à propos de fermer cet Hôpital, & d'en transporter les malades qui y restoient seulement au nombre de 110. dans celui *du Mail*. Pendant cinq mois que cet Hôpital a subsisté c'est-à-dire depuis le mois d'Octobre jusqu'à celui de Fevrier inclusivement, on y a reçû en tout 1013. malades, dont il en est mort 545. Il est sorti pendant ces cinq mois 468. convalescens, ce qui fait le total de 1013. Voilà donc presque la moitié des malades sauvés; c'est le fruit des soins & de l'aplication de ceux qui dirigeoient cet Hôpital, & qui y traittoient les malades. La diminution du mal ne fut pas moins sensible dans l'Hôpital *du Mail*, car on n'y reçût au mois de Fevrier que 33. malades de la Ville, & 91. du Terroir, ce qui fait en tout 124. Il en mourut 15. des premiers & 53. des derniers, ce qui monte pour le tout 68. L'on voit par là que l'on commençoit alors à jouir du calme que la diminution presqu'insensible de la maladie sembloit nous promettre d'un mois à l'autre.

Cependant le secours du bled que le Souverain Pontife * nous envoyoit,

* *Le feu Pape Clement XI.*

étant arrivé, Mr. l'Evêque se mit en devoir de le distribuer aux pauvres, & pour le leur rendre plus utile, & plus à leur portée, il trouva à propos de le convertir moitié en pain & moitié en argent, & de faire distribuer l'un & l'autre dans les Parroisses de la Ville, & dans tous les quartiers de la campagne, & pour nous donner lieu de marquer nôtre reconnoissance à l'égard de nôtre bienfacteur, il ordonna par son Mandement du 15. Fevrier des prieres pour le Souverain Pontife, qui ont continuées jusqu'à Pâques: il en ordonna encore d'autres après sa mort, & de plus un service solemnel dans toutes les Eglises, pour le repos de son ame. Ce Prélat toûjours attentif à entretenir l'esprit de pieté dans les fidéles, voulut aussi nous donner des preuves bien marquées de son zele pour la santé publique, considerant donc que dans un tems de maladie contagieuse les viandes maigres & les mauvais alimens, pouvoient être à plusieurs personnes une occasion de la contracter; il nous permit par une Ordonnance du 24. du même mois, l'usage de la viande pendant quatre jours de la semaine substituant à cette abstinence, l'obligation de faire certaines prieres particulieres,

& ce ne fut, dit-il, qu'aprés en avoir conferé, avec des Casuistes & des Medecins, ainsi en se rélâchant de la severité de l'abstinence du Carême, il tâcha de fléchir la colere du Ciel par les exercices de pieté les plus propres à l'appaiser, & à inspirer aux fidéles des sentimens de componction & de pénitence.

Le 4 de Mars il commença une neuvaine de St. François-Xavier dans l'Eglise des PP. Jesuites de St. Jaume, pour obtenir par l'intercession de ce Saint la cessation de nos maux; & le 21. du même mois il en commença une autre au Sacré Cœur de Jesus, dans l'Eglise des PP. Capucins, pendant laquelle il fit une retraite de dix jours, portant tous les jours le St. Sacrement à l'Autel, qui étoit à la porte de cette Eglise, d'où il faisoit un discours au Peuple assemblé en foule dans la place, qui est devant l'Eglise; il disoit ensuite la sainte Messe, donnoit la Communion aux Fidéles, & enfin la Benediction du St. Sacrement. Il fit après tous ces exercices une Mission pour les Soldats, où il prêchoit soir & matin. La vraie charité ne cesse jamais d'agir, & lors qu'elle n'a plus de malades à secourir, elle sçait

se ménager les moyens d'instruire les Fidéles & de les édifier.

Le calme que la maladie sembloit donner alors,ne rassûroit pas entierement le monde ; on le regardoit encore plûtôt comme l'effet ordinaire de la saison, que comme une vraye diminution du mal. On croyoit que le froid avoit seulement amorti la peste sans la détruire, & l'on attendoit le mois de Mars pour voir si le renouvellement de la saison ne produiroit point celui de la maladie. Il arriva, ce nouveau mois mais ni dans ce terme critique ni dans les tems qui le suivirent, nous n'eumes point de nouveaux troubles. Un seul malade fit quelque bruit dans la Ville au commencement de Mars, ce fut la femme d'un Capitaine de Vaisseau appellée *Rouviere*. Elle revenoit de la Campagne, où elle avoit vû ses amies dans quelque bastide suspecte : peu de jours après son arrivée dans la Ville, elle fut prise du mal, sans que ses parens s'en défiassent. Ils appellerent un Medecin de cette même Ville, qui le leur déclara ; aussi-tôt le Commissaire du quartier lui envoya un des Medecins étrangers, qui avoit cette ruë dans son département. Il soûtint que ce n'étoit pas la peste, il la saigna abondamment

& la traitta comme pour une maladie ordinaire ; le bubon parut, & la malade mourut, ce qui justifia le jugement du premier Medecin. Cette dame avoit déja été transportée dans l'Hôpital *du Mail*, & tous ses parens mis en quarantaine, d'où ils sortirent ensuite sains & sauves.

Tout ce que fit la nouvelle saison, ce fut de nous donner des malades pestiferés d'une nouvelle espece, je veux dire quantité de rechutes ; l'on étoit déja alors revenu de cette dangereuse prévention, que le mal ne pouvoit se prendre qu'une seule fois ; car l'on avoit vû quelques rechutes dans le cours, & dans le fort même de la maladie : on avoit vû, dis-je, des rechûtes, dès que les malades avoient été guéris de la premiere attaque, & d'autres long-tems après, par des excès qu'ils avoient fait ; mais les exemples en étoient si rares, qu'on les auroit aisément comptés. Elles furent plus fréquentes dans la suite ces rechutes qui nous allarmerent tant, & sur tout dans le mois de Mars, où le cours de cette relation nous a conduit.

Il faut se rapeller ici ce que nous avons déja dit ci-dessus, que dans le fort du mal, & sur tout vers la fin du second periode, & pendant tout le troisiéme

plusieurs avoient eu le mal; mais d'une maniere douce & si moderée, & avec des éruptions si favorables, qu'elles n'avoient donné aucune supuration, ce qui doit s'entendre principalement des bubons, qui disparoissoient en peu de jours, & se terminoient tous par une heureuse resolution, sans aucun symptome fâcheux pour les malades: mais plusieurs de ceux qui l'avoient été, essuyerent dans le Printems, une nouvelle atteinte du mal, soit par la revolution que la nouvelle saison fait ordinairement dans les humeurs, soit par d'autres raisons dont nous laissons aux Medecins l'explication : voici donc ce qui donna lieu de découvrir ces nouveaux malades. On tint dans l'Arsenal un conseil pour examiner si l'on renvoyeroit les équipages des Galeres : un des Chirurgiens de la Marine representa que plusieurs femmes de ceux qui composent ces équipages, n'ayant eu qu'un mal fort leger, pourroient facilement le reprendre & le commnniquer à leurs maris, & que l'on commençoit même à voir dans la Ville quelques-uns de ces malades nouvellement retomber. Mr. de Langeron, que ses soins pour la Ville n'empêchoient

pas de donner encore beaucoup d'attention au service des Galeres, dit à ce Chirurgien de lui dresser un memoire sur cela ; ce Chirurgien fit son memoire où il distinguoit trois sortes de malades, dont il falloit craindre les rechûtes. 1°. Ceux dont les bubons, n'ayant été ouverts que par une simple ponction, sans aucune supuration complette, étoient restés fistuleux. 2°. Ceux dont les bubons n'avoient donné qu'une legere supuration de quelques jours, & dans lesquels la glande n'avoit été ni détruite, ni emportée, ni pourrie par la supuration. 3°. Ceux dont les bubons n'avoient du tout point supuré, dont la glande étoit encore *tumefiée*, & dont la matiere n'avoit pas été divertie par aucune évacuation sensible, ni par les purgatifs ; & il fit voir que dans ces trois cas la maladie pouvoit se reveiller, & les malades essuier des rechutes fâcheuses. Ce memoire fut remis à Mr. Deidier, qui en l'absence de Mrs. Chicoyneau & Verny, se trouvoit à la tête des Medecins : mais se persuadant que ce memoire avoit été donné par quelque Medecin de la Ville, il crut que c'étoit là une occasion favorable, pour achever de les confon-

dre, & pour fortifier les impressions que ses collegues & lui avoient déja données contre eux par leur nouvelle doctrine sur la maladie & sur la Contagion. Il convoqua donc dans la maison de Mr. le Commandant, & par son ordre une assemblée generale de tous les Medecins & Chirurgiens qui se trouvoient alors dans la Ville & l'on doit bien juger quelle fut la surprise des Medecins de Marseille de s'y voir appellés, eux qu'on avoit toûjours negligé & éloigné de ces sortes d'assemblées, quelque affaire importante qui s'y fût traitée. Prevenus sur le dessein de ce Professeur, ils ne laisserent pas de s'y trouver.

Mr. Deidier fit lire dans cette assemblée le memoire dont l'on vient de parler par un des plus jeunes Medecins étrangers, qui après cette lecture, ouvrit les opinions par un discours préparé & apris exactement par cœur, dans lequel il tacha de prouver que l'Auteur du *Memoire* ne paroissoit point initié dans les principes de la Medecine, & de la veritable Chymie, que les fermens se détruisant par la fermentation, & les malades énoncés dans les trois cas du *Memoire*, ayant souffert une rude fermentation par la fiévre pestilentielle, ce

ferment étoit détruit en eux, & ne pouvoit plus être animé. Tout le reste de son discours ne roula que sur ce principe, & il fut debité avec un air de confiance, qui sembloit lui promettre les suffrages de toute l'Assemblée. Après cette lecture, Mr. Deidier opina, en confirmant ce qu'avoit dit ce Medecin, & se contenta d'ajoûter à ses raisons & à ses preuves celle qu'il tira de l'honneur de la Faculté, en consideration de laquelle il invita tous les autres à se réünir dans un même sentiment ; ce qu'ils firent tous, à la reserve des Medecins de la Ville, qui crurent ne devoir oposer à ces brillans raisonnemens que l'experience qui doit seule décider dans les cas de peste.

Si quelque connoissance de Physique pouvoit nous donner droit d'entrer dans ces mysteres de Chymie, qu'il acusoit l'Auteur du *Memoire* d'avoir ignoré, nous remarquerions volontiers qu'il n'est pas generalement vrai que les fermens se détruisent par la fermentation, qu'ils ne font quelque fois que s'engager dans des sels contraires, comme dans des gaines, & avec les sels ils en composent un troisiéme, ou bien qu'ils s'embarrassent dans des matieres visqueuses ou sulphureuses, qui les lient comme des

entraves, & que dans ces deux cas ils peuvent ſe débarraſſer & paroître de nouveau, ou par leur propre mouvement, ou par l'action de quelqu'autre corps, ou par quelque agitation étrangere qui arrivera à cette humeur. C'eſt ainſi que le ferment peſtilentiel renaît de ces bubons, dont il eſt parlé dans le *Memoire* dont on vient de parler. En effet, l'on vit dans ce mois de Mars quantité de ces rechûtes. Il eſt vrai qu'elles n'arriverent gueres qu'à l'egard des petites gens, parce que c'êtoient ceux qui ſe négligérent le plus, tant dans le traittement de la maladie, que dans les précautions qu'il falloit prendre, pour en prévenir le retour. On en peut juger par l'état de l'Hôpital *du Mail*, où l'on reçut dans le mois de Mars 127. malades de la Ville, & 67. du Terroir, ce qui fait en tout 194. & où il n'y eut dans le courant du même mois que 8. morts de la Ville, & 57. du Terroir, ce qui fait en tout 65. on peut juger par là que la plûpart de ces malades de là Ville n'étoient que par des rechûtes, qui étoient moins dangereuſes que le premier mal, & par conſequent, moins contagieuſes : elles n'étoient pourtant pas tout-à-fait exemptes, ni de danger, ni de contagion,

car l'on en a vû mourir pluſieurs , & d'autres communiquer le mal ; les femmes & les maris entre autres , ſe le donner réciproquement.

Pour faire ceſſer ces rechûtes , qui cauſoient preſque les ſeules maladies qui nous affligeoient alors ; on fit afficher un *Avis* , par lequel on invitoit tous ceux qui avoient quelques reſtes de la maladie , de ſe déclarer avec offre aux pauvres de les faire traitter aux dépens de la Ville , & avec permiſſion aux riches de ſe faire traitter dans leurs maiſons , & on aſſigna en même tems , aux prémiers un endroit , où l'on mit des Chirurgiens pour les panſer & médicamenter ; enfin par tous ces ordres ſi ſagement reglés , & executés , & malgré l'avis des Medecins étrangers , on diſſipa ces reſtes de la maladie , qui ne finit pourtant pas ſi bien , que l'on ne vît encore dans la ſuite quelques malades ; car au commencement d'Avril , un Marchand , appellé *Galien* revenu de la Campagne avec toutes les précautions preſcrites par les Ordonnances du Commandant , eut quelques jours après une petite allarme par la maladie de ſa ſervante , & comme il ne la crût atteinte que d'une maladie ordinaire , il l'en-

voya à l'Hôtel-Dieu : où ſa maladie donna encore le change au Medecin de la Ville, qui en étoit chargé, & qui ne laiſſoit pas de s'en douter. Il eſt vrai que cette ſervante affectoit une contenance gaye, & qu'elle cachoit avec ſoin tous les ſymptomes, ſur leſquels on l'interrogeoit : mais au bout de quelques jours la femme même du Marchand étant tombée malade, on ne douta plus que la ſervante ne fût auſſi attaquée du mal, qui ne tarda pas à ſe manifeſter par un bubon, dès qu'elle fut à l'Hôpital du Mail, où elle fut tranſportée, & où elle mourut peu de jours après. On y porta auſſi la maîtreſſe, qui plus heureuſe que la ſervante rechapa. Pour prévenir ces mépriſes, qui étoient preſque inévitables dans un tems, où le mal radouci, ne ſe montroit pas d'abord dans ſa violence naturelle, l'on établit un Hôpital d'entrepôt dans le Couvent de l'Obſervance, où les malades ſuſpects étoient portés avant que d'aller à l'Hôtel-Dieu, & où l'on les laiſſoit quelques jours, pour donner au mal le tems de ſe mieux déclarer. Tant on étoit attentif à prévenir tout ce qui pouvoit favoriſer le retour de cette funeſte maladie.

On eut lieu néanmoins de se rassûrer dans le mois d'Avril , car les maladies ordinaires , qui avoient cessé pendant la peste , commencerent à reprendre le dessus , & à reparoître selon le cours ordinaire ; il s'en éleva même en ce tems-là une nouvelle , qui fut comme épidemique ; c'étoient des éresipéles qui paroissoient être une suite de la peste : car les Medecins disent que la peste dans son declin , dégenere toûjours en quelque maladie maligne , comme fiévre maligne , petite verole , &c. celle de Marseille parut donc avoir dégeneré en éresipeles , rougeoles , & autres maladies , avec des éruptions cutanées : elles ne furent pourtant pas dangereuses , car presque tous les malades qui en étoient attaqués , guérissoient.

L'état de l'Hôpital des pestiferés diminua considerablement dans ce mois-ci , car il n'y entra que 19. malades de la Ville , & 65. du Terroir , ce qui fit en tout 84. dont il en mourut 13. de la Ville , & 57. du Terroir , ainsi la totalité des morts fut de 70. La proportion qu'il y a toûjours euë entre la Ville & le Terroir , par raport au tems que le mal y a commencé , nous fait juger que le nombre des malades

de la Campagne ne fut grossi ce mois ci, que par ces rechûtes semblables à celles qui avoient allarmé la Ville le mois précedent.

Enfin la diminution du, mal les soins qu'on prenoit pour en arrêter les progres, ranimerent la confiance du peuple, qui commença à se répandre & à se communiquer plus librement. Mais comme les Fêtes de Pâques aprochoient, Mr. l'Evêque ne trouva pas à propos, de se trop exposer à une libre communication, & il jugea à propos de differer le devoir de la Communion Paschale jusqu'es a la Fête de l'Ascension. On commença pourtant dès la Semaine Sainte à celebrer l'Office Divin dans toutes les Eglises, mais les portes fermées; & le jour de Pâques, le peuple, emporté par un zele extraordinaire de devotion, & sur tout par une pieuse avidité d'entendre l'Office Divin, fit irruption en plusieurs Eglises, & principalement à la Cathedrale, où il s'assembla en foule, Mr. le Commandant, craignant les suites de cette grande communication dans des lieux enfermés, fit mettre le lendemain des Gardes aux portes des Eglises, pour empêcher le peuple d'y entrer, & Mr. l'Evê-

que, pour satisfaire en quelque maniere, à ces pieux empressemens, dit la Messe ce jour-là, à un Autel dressé au milieu du Cours, & continua de la dire les jours de Fête, & les Dimanches suivans, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de nos Places publiques. Il voulut bien même ne pas interrompre l'ancien usage où il est de porter le Viatique à tous les malades dans chaque Parroisse, pendant la quinzaine de Pâques.

Le mois de May fut encore plus tranquille que les autres; le monde se répandoit toûjours avec plus de liberté, les femmes sortant de leurs retraites, commencerent à orner nos ruës, & faire cesser cette affreuse solitude, qui les rendoit auparavant si tristes; elles frequentoient les promenades, & rendoient par leur presence au Cours & au Port leurs embelissemens ordinaires. Les assemblées furent ouvertes, les cotteries se réünirent, on renoüa les parties de plaisirs; en un mot, l'on commença à se rendre les devoirs d'amitié & d'honnêteté, que la contagion avoit entierement abolis. Nos Citoyens, que la crainte du mal avoit dispersé, dans les Provinces voisines, se rendirent à leur famille, & à leur Patrie, les uns pour y

venir reprendre leurs affaires, les autres pour recueillir des succeſſions imprévûës: bien-tôt la Ville auroit repris ſon ancien luſtre; ſi la terreur du mal répanduë dans tout le Royaume, portée même chez les étrangers, ne tenoit encore ſon commerce ſuſpendu. Les Négocians impatiens de le renoüer, & de reparer leurs pertes, s'aſſembloient tous les jours auprés de la Loge, quoique fermée, & y traittoient leurs affaires en pleine ruë. Mais ce ne ſont plus ces vaſtes projets, ni ces grandes entrepriſes, qui inondoient auparavant les pays lointains de nos marchandiſes: l'on n'y faiſoit plus que de petites négociations plus capables d'entretenir, que d'avancer la fortune d'un Marchand: & ce commerce, ainſi reſſerré, fit bien-tôt comprendre à nos Habitans de quelle importance il eſt de prévenir un malheur, qui après l'avoir tout-à-fait interrompu pendant un tems conſiderable, le reſſerre & le borne encore pour pluſieurs années.

Il ne parut point dans ce mois ci de malades de conſideration, ſi non quelques-uns à la Campagne, quelques rechûtes à la Ville, & quelques nouveaux malades; mais de loin en loin. L'Hôpital des Peſtiferés ſe reſſentit de cette diminution

diminution ; l'on n'y reçût que 52. malades de la Ville ou de la Campagne, & l'on n'en perdit que 39. La plûpart de ces malades & de ceux du mois suivant, ne furent pas même dans le cas de peste ; car toutes les maladies se déclaroient alors par quelque éruption cutanée, qui dénuée des autres symptomes internes, ne pouvoit pas caractériser une veritable peste. On pensoit donc déjà à remercier les Médecins & les Chirurgiens étrangers, qui depuis long-tems ne faisoient plus que grossir le nombre des gens oisifs dans les promenades publiques, & ne s'occupoient plus aussi qu'à recueillir les fruits de leurs travaux passés. On demanda des Passeports pour eux à Mr. le Duc de Roquelaure Commandant en Languedoc, qui leur assigna un lieu de quarantaine dans cette Province. On rapella d'Aix Mr. Chicoyneau, Verny, & Soulier, afin qu'ils pussent s'embarquer avec les autres : & comme ils venoient d'une Ville moins saine que Marseille, ils ne furent reçûs que dans les Infirmeries. Ils partirent donc tous ensemble, pour aller faire quarantaine dans un Port sain de cette Province, ce fut à la Ciotat, où ils commencerent à prêcher leur doctrine relâchée sur la Con-

tagion, dont ils ne raporterent d'autre fruit, que le chagrin de se voir reserrés par une bonne barriere, & sequestrés de tout commerce avec les habitans de cette Ville, tant cette doctrine trouva de créance dans les esprits de cette contrée.

Enfin dans le cours du mois de Juin, l'on fut presque entierement rassûré sur la crainte du retour de la maladie, surtout lorsqu'on vit passer toutes les revolutions des saisons, sans qu'elle parût se reveiller. On vit passer en effet le tems du solstice, & la St. Jean, tems fort critiques, sans aucun nouveau trouble. Il n'y avoit plus dans l'Hôpital des Pestiferés que 43. malades, & presque tous convalescens; on n'y en avoit reçu jusqu'alors que 26. ou de la Ville, ou de la Campagne, parmi lesquels il y avoit plusieurs malades de rechûte & quelques scorbutiques; de sorte qu'il n'y avoit dans ce nombre que très-peu de nouveaux malades pestiferés, & il n'y mourut dans ce mois que 20. malades; cette securité fut cependant un peu alterée par huit nouveaux malades, qui se déclarerent du 25. au 29. Chacun crût voir alors la peste se rallumer par les chaleurs de l'Eté, dans tous les quartiers de

la Ville ; on commencoit déja à faire de nouveaux préparatifs pour repartir & se retirer à la Campagne ; mais ils furent inutiles par la nouvelle attention que l'on donna à tous ces malades , & l'on reconnut par là que la plûpart n'étoient pas dans le veritable cas de la peste , ce qui rassura toute la Ville. Comme nous n'avons donné jusques à present l'état de l'Hôpital du jeu de Mail que par mois, nous avons crû devoir tous les reünir ici, en disant que depuis le 4. d'Octobre où il fût ouvert , jusques au dernier de Juin,qui est la fin de nôtre Histoire,on reçut dans cet Hôpital des Pestiferés 1512. malades, dont il en est mort 820.Tout le le reste ayant heureusement échapé à la violence du mal , par les soins des Directeurs , & par l'aplication du Medecin & des Chirurgiens.

Il nous resteroit à rendre un compte exact du nombre des personnes que la peste a fait perir dans cette Ville. Nous nous flattions de pouvoir le donner sur le dénombrement que les Commissaires en ont fait dans toutes les Parroisses ; mais le maniere vague & superficielle dont l'on a procedé à ce dénombrement , ne nous permet pas de nous y tenir. Dans quelques Parroisses l'on n'a pris que le

nom de ceux qui sont morts dans les maisons & dans la ruë, à la vûë des voisins, & l'on n'a pas marqué ceux qui s'étant dispersés, sont morts en d'autres ruës, dans les Places publiques, à la Campagne, dans les Hôpitaux, & en d'autres maisons où ils s'étoient retirés. Quelques Commissaires ayant voulu repasser ce qui s'étoit passé dans leur département, ont trouvé des omissions considerables. Il étoit même difficile que dans ces maisons où il y avoit plusieurs familles très-nombreuses, la seule personne qui est quelque fois restée pût se rapeller tous ceux qui les composoient. Combien de maisons voyoit-on tout de suite dans une même ruë, entierement désertes, & où tout avoit péri? Quelle aparence que les voisins les plus éloignés pussent sçavoir le nombre de toutes ces familles éteintes? Combien d'étrangers, de gens inconnus, d'autres qui n'avoient point de domicile fixe, ni de demeure certaine avoient été les victimes de la Contagion? Combien de gens obscurs, inconnus aux plus proches voisins? Combien d'enfans entre les mains des Nourrices dispersées, & ignorés de tous les voisins avoient aussi peri? Or tous ces gens-là manquoient dans les dénombre-

mens, qui avoient été faits dans toutes les Parroisses, & qui se montoient à 30000. personnes;ainsi en y ajoûtant tout ce qu'on voit qui y manquoit, nous pouvons, sans rien exagerer, le faire monter à 40000. Celui du Terroir va tout au moins à 10000. ce qui feroit en tout 50000. personnes peris pendant la Peste. On trouve à peu près le même nombre, quand on fait ce dénombrement par un calcul proportionel, sur celui des morts, dont on avoit tenu un compte exact jour par jour jusques vers le 15. du mois d'Août, en suivant les Proportions, selon lesquelles la mortalité est allée en croissant jusqu'au 15. Septembre, & de là toûjours en diminuant, jusqu'à la fin de la contagion.

Mais pour donner une idée encore plus juste de cette mortalité génerale, il n'y a qu'à la regler par proportion sur celle des differens Corps des Arts & Mêtiers. Nous allons en raporter quelques exemples, qui serviront de regle & de mesure pour faire cette estimation. De cent Maîtres Chapeliers fabriquants, il en est mort cinquante trois. De trois cens Garçons, qu'on appelle communement *Compagnons*, qui étoient dans la Ville, les autres ayant fuy, il n'en est resté que

trente. Il eſt mort quatre vingt & quatre Menuiſiers, ſur cent-trente quatre qu'ils étoient. Les Tailleurs qui étoient au nombre de cent trente-huit, ont perdu ſoixante dix-huit Maîtres. Des Cordonniers, qui étoient au nombre de deux cens, il en eſt mort cent & dix ; & les Savetiers ſont reduits à cinquante, de quatre cens qu'ils étoient ; & de cinq cens & quelques Maſſons, il en a peri trois cens cinquante. Si nous deſcendons dans les états plus bas, comme les Crocheteurs, les Porteurs de Chaiſes, &c. Nous trouverons qu'à peine en eſt-il reſté une ſixiéme partie. La perte fut encore plus grande dans leurs familles, car les femmes & les enfans étoient bien plus ſuſceptibles du mal que les hommes : on doit juger par là, quelle a été la mortalité generale qu'on peut aſſurer avoir enlevé la moitié de nos Habitans.

Enfin le jour de la Fête Dieu, qui étoit le 12. Juin, on fit la Proceſſion génerale du St. Sacrement, à la maniere ordinaire, avec un grand concours de peuple, à qui l'on ne permit pourtant pas d'entrer dans l'Egliſe. Les Parroiſſes firent auſſi leurs Proceſſions particulieres dans le cours de l'Octave ; & le 20. du même mois, jour auquel Mr. l'Evêque avoit

indiqué la Fête du *Sacré Cœur de Jesus*, qu'il avoit voüée solemnellement dans le mois d'Octobre, par son Mandement que j'ay rapporté plus haut; ce jour-là, dis-je, il fit célebrer cette Fête avec toutes les solemnités que l'Eglise pratique en de semblables occasions. Il y eut encore ensuite une Procession génerale, dans laquelle ce Prélat porta le St. Sacrement suivi d'une foule extraordinaire de peuple, dont la communication ne causa point cependant, de nouveaux desordres. Ainsi ce calme, qui se soûtenoit depuis le mois d'Avril, malgré la communication la plus libre, malgré toutes les revolutions des saisons, fit regarder la Contagion comme finie depuis ce tems-là. En effet le retour des maladies ordinaires dès le mois d'Avril, quelques autres qui se déclarerent alors, & dans lesquelles la peste a coûtume de dégenerer en finissant l'heureuse liberté avec laquelle l'on aprochoit des malades, qui en ce tems là étoient fort rares, nous confirmerent non seulement la cessation de la peste; mais encore celle de toutes les suites de cette dangereuse maladie. Cependant la Contagion sembloit toûjours donner le ton à toutes les autres maladies, qui avoient encore quelque caractére du

mal dominant, ce qui donnoit quelquefois le change à ceux qui étoient commis à la visite des malades, & leur faisoit prendre pour peste ce qui n'en est qu'une suite très-éloignée, sans considerer qu'un seul symptome dénué de tous les autres ne suffit pas pour caractériser la maladie; néanmoins ces sortes de malades étoient sequestrés, & leur enlevement excitoit de tems en tems quelque trouble dans la Ville; mais l'on se rassura dans la suite, & l'on distingua sans peine les malades pestiferés de ceux qui n'étoient atteints que d'une maladie ordinaire, quoiqu'elle poussât au dehors quelque éruption cutanée & qu'elle emprûtât même quelque symptome de la maladie contagieuse. Toutes ces raisons sembloient nous permettre de regarder la Contagion comme finie au mois de Juin; & nous nous flattions que quelques malades qui pussent encore alors se declarer dans le caractere de ceux, dont nous venons de parler, ne pourroient faire une continuation de la maladie contagieuse. Puisqu'on a vû des pestes déja passées, traîner après elles de longues suites, qui donnoient de tems en tems quelques allarmes, comme nous en eumes pendant quelques mois; mais les maladies qui nous ont allarmé n'ont

jamais marqué un veritable retour de la Contagion ni une rechûte generale. Nous esperons que le Seigneur voudra nous en garantir à l'avenir & que le bon ordre qui regne à present dans la Ville, nous mettra à couvert de ce nouveau malheur pour long-tems.

Ainsi finit cette peste si rapide dans ses progrès, si violente par ses accidents, si terrible par ses ravages, si ruineuse & si funeste par sa durée, si fatale à tant de familles; cette peste qui a enlevé la moitié de nos habitans, & a laissé tout le reste dans le deüil & dans la désolation, qui a fait en même tems un affreux désert d'une Ville la plus peuplée du Royaume, & a reduit dans la derniere misere un peuple peut-être trop fier & trop glorieux de son opulence & de ses richesses. Il doit sa délivrance, ce peuple, & la cessation de ce terrible fleau à la misericorde du Seigneur, qui a bien voulu apaiser, sa colere & se rendre aux vœux d'un saint Evêque, à la sagesse d'un zélé Commandant, à la vigilance des Magistrats, aux soins des Citoyens qui les ont assistés, aux prieres & aux aumônes des gens de bien, à celles surtout du Souverain Pontife Clement XI. d'heureuse mémoire, & de plusieurs Evêques

du Royaume, à l'attention infatigable d'un Intendant qui a toûjours eu les yeux ouverts sur toutes ses necessités, enfin aux liberalités de l'Illustre Prince qui nous gouverne, & aux nouveaux secours qu'il vient de nous accorder. Heureux si le souvenir de nos malheurs passés peut nous servir de regle & de leçon pour l'avenir, nous inspirer de sages précautions, & nous servir de motif, pour ne plus irriter la colere du Seigneur.

FIN.

AVIS.

LES observations suivantes étant toutes sur le principe qui regne dans cette Relation, on a crû qu'on les verroit avec plaisir à la suite de cette même Relation. Cela a obligé le Libraire de les joindre, en attendant le Traité complet de la peste, que l'Auteur espere de donner au public.

OBSERVATIONS.

OBSERVATIONS

Sur la maladie Contagieuse de Marseille.

ON ne se propose ici que de donner quelques Observations generales, fondées sur des faits & des experiences bien averées ; c'est pourquoi l'on n'entrera dans aucun examen sur la nature du mal & sur sa cause, ni dans aucune explication des symptomes qui le caracterisent ; l'on ne rendra pas même raison des changemens frequens qui arrivent dans le cours de la maladie, ni des observations qu'on en a faites ; toutes ces choses se présenteront d'elles-mêmes à ceux qui sont initiés dans nos misteres ; on se dispensera encore de marquer l'origine du mal, & d'en suivre les progrès, cela est tout-à-fait étranger & inutile au but qu'on se propose ; on va seulement en distinguer les periodes, & en marquer exactement le tems, parce que tout cela influë dans la connoissance de la maladie.

Elle commença cette terrible maladie

au commencement de Juillet 1720. chez des pauvres gens, & dans une ruë qui n'est habitée que par du menu peuple. Le premier malade n'eut qu'un simple charbon; quelques jours après d'autres dans la même ruë furent attaqués de fiévres, qu'on crût simplement malignes avec des pustules gangreneuses, & moururent.

Insensiblement le mal pullula dans cette ruë, & les signes & autres symptomes de malignité, & les marques exterieures de Contagion se multiplierent avec les malades, jusqu'à ce que le mal éclatât enfin par une plus grande mortalité dans un seul jour, ce qui arriva environ le 20. de ce même mois.

En peu de jours le mal se communiqua dans les ruës voisines; & dès les premiers jours du mois d'Août, il fut répandu dans tous les quartiers, avant le 10. de ce mois presque dans toutes les ruës, & enfin au milieu du même mois presque dans toutes les maisons de la Ville; tout le reste de ce mois & pendant tout celui de Septembre, la maladie fut d'une violence extraordinaire, & fit un affreux carnage.

Dans le mois d'Octobre le mal s'adoucit, il fut moins mortel, & le nombre des malades moins grand, ce qui alla

toûjours en diminuant les mois suivants. On peut donc fixer le premier periode du mal ou ses commencemens, au mois de Juillet ; le second où il fut dans sa plus grande vigueur, à ceux d'Août & de Septembre ; le troisiéme, à celui d'Octobre & de Novembre ; & le qutriéme à ceux de Decembre & de Janvier : ce qui a paru les mois suivans, a plûtôt été la suite, qu'une continuation du mal.

Tout ce que nous avons à dire sur la nature de la maladie, c'est qu'il n'y en eut jamais de plus maligne, de plus contagieuse, ni de plus funeste que celle-ci ; & l'on ose assûrer, que de toutes celles que les Historiens raportent, dont les Auteurs de Medecine fond mention, & que nos Négociants & nos gens de mer ont vû dans les differentes Contrées du Levant, aucune n'a été si rapide dans ses progrès, ni si violente dans ses effets que celle qui vient de ravager Marseille.

Il est évident que la cause de ce mal n'est autre chose qu'un venin qui se communique par Contagion. il faut donc laisser dire ceux qui n'ont vû la maladie que de loin, que c'est une fiévre maligne ordinaire causée par les mauvais alimens, & par la misere, comme étoient celles qui ravagerent certaines Villes du

Royaume, il y a quelques années; car ce n'est plus le bas peuple, qui a souffert par la disette, que l'on voit attaqué de ce mal, c'est toute une Ville, & ceux qu'un état aisé avoit garanti des incommodités de la disette, n'ont pû cependant se sauver de l'incendie géneral; en un mot toutes ces grandes idées des sistêmes modernes s'évanoüissent à la vûë de nos malades, & la theorie la plus rafinée se trouve déconcertée, quand il faut mettre la main à l'œuvre.

Il seroit difficile de déterminer la nature de ce venin sur la maniere dont il agit dans le sang : accoûtumés à tout raporter à nos idées, & ne connoissant que deux manieres dont le sang peut être alteré, & dont il peut se corrompre, on demandera d'abord si se venin dissout le le sang, ou bien s'il le fige & le coagule. La bizarrerie des symptomes a empêché jusqu'à present les Medecins de s'assurer précisément ni de l'un ni de l'autre, & même l'on a crû voir ces deux differens états du sang se succeder souvent à l'égard du même malade; d'ailleurs on n'a pû fonder aucun jugement solide sur la vûë du sang dans la palete, puisqu'il a paru dans les uns d'une consistance naturelle, dans les autres peu lié & plus

liquide, & enfin dans d'autres tout-à-fait coüeneux & inflammatoire, de plus on l'a vû dans les uns tout à-fait figé, de sorte qu'il n'en sortoit pas une goute par l'ouverture de la veine,& dans les autres entierement dissous & fondu. Mais comme l'on ne doit pas croire que le sang ne soit simplement susceptible que de ces deux sortes d'alterations que nous connoissons, & qu'il peut y en avoir une infinité d'autres que nous n'avons pas encore découvertes, il est probable que ce venin altere le sang & le corrompt d'une des manieres qui nous sont inconnuës, nous laissons aux Physiciens plus curieux & plus habiles que nous à la decouvrir.

Il n'est pas moins difficile de déterminer la nature de ce venin, la même varieté des symptomes qu'on y apperçoit,rend incertains tous les raisonnemens que l'on pourroit faire là-dessus ; cependant ,comme ses effets les plus ordinaires sont les irritations, les chaleurs, les agitations violentes, l'on pourroit croire qu'il y a de l'acreté dans la nature de ce venin: mais il faut passer legerement sur des choses qui sont hors des bornes que nous nous sommes prescrites.

L'ouverture des Cadavres n'a rien découvert de particulier sur la nature du

mal ni sur sa cause:dans les uns tout a paru dans un état naturel, & dans les autres l'on n'a trouvé que quelques legeres inflammations dans le bas ventre, qui étoient certainement les dernieres productions de la maladie.

Elle a été souvent précedée cette maladie par des dégoûts, des nausées, & des vertiges, & même par des douleurs dans les jambes; quelquefois elle saisissoit brusquement sans aucune incommodité précedente; & elle se déclaroit presque toûjours par un petit frisson, par des maux de cœur, des nausées, des vomissemens, & par un mal de tête, ou par des vertiges & des étourdissemens: & au frisson succedoit toûjours une fiévre des plus vives & des plus fortes avec une chaleur acre & brûlante. La violence du mal répondoit toûjours à celle des symptomes qui l'annonçoient: de sorte que si le froid étoit long, le mal de tête & les vomissemens violens, on devoit d'abord sur ce pronostic s'attendre à une grande maladie: quelquefois ce mal commençoit sans aucun symptome, & seulement par une petite fiévre, qui veritablement augmentoit bien-tôt; mais ces heureux commencemens étoient presque toûjours d'un bon augure pour le malade.

On peut juger par là que nons n'avons eu que deux sortes de malades, & il faut se tenir à cette simple division, sans entrer dans des distinctions scrupuleuses, qui en multipliant les especes du mal, ne servent qu'à en donner des idées plus confuses, bien loin de l'éclaircir. Les uns avoient le mal *benin*, pour ainsi dire, & leger, les autres l'avoient violent, mais les uns avec des éruptions exterieures, pendant que les autres n'en avoient point. Nous n'avons rien à dire des premiers, ils guerissoient d'eux-mêmes, & presque sans aucun secours de l'art; car ceux qui ne poussoient rien au-déhors, voyoient ordinairement terminer leur fiévre en quatre ou cinq jours par un doux purgatif, ou par une sueur qui succedoit à l'operation d'un leger émetique, quand la nature du mal l'avoit indiqué. Ceux en qui le temperament étoit assés fort pour surmonter la violence du venin, avoient le plaisir de voir leurs bubons venir d'eux-mêmes à une heureuse supuration, ou presque sur le champ, ou bien long-tems aprés, c'est-à-dire, dans 20. ou 30. jours, sans que pendant tout ce tems-là ils ressentissent aucune incommodité : d'autres encore plus heureux, les voyoient disparoître & se resoudre insen-

ſiblement, ſans uſer d'aucun remede ni d'aucun purgatif, & cela ſans aucune incommodité, & avec une parfaite liberté dans toutes leurs fonctions, mais ceux-là faiſoient le plus petit nombre, quoiqu'on en diſe : car ſi l'on conſidere qu'il n'a pas échapé la moitié des malades, & que parmi ceux qui ſe ſont tirés de cette cruelle maladie, pluſieurs l'ont eu dans toute ſa violence, on reconnoîtra aiſément que cette premiere eſpece de malades ne peut pas avoir été ſi nombreuſe qu'on le dit.

Une autre ſorte de malades, & c'eſt la ſeconde eſpece, a éprouvé toute la rigueur du mal, les uns par des morts ſubites, ſans aucun pronoſtic précedent; les autres par des morts promptes, en ſix ou huit heures au plus de maladie, d'autres en 24. heures, & le plus grand nombre en deux ou trois jours, & à l'égard de ces derniers, c'étoient ceux qui ne pouſſoient rien au-déhors, ou qui ne pouſſoient que des éruptions foibles & incapables de les dégager, & c'eſt ce qu'on vit dans le premier & le ſecond période du mal; car quand la maladie alloit au-delà de trois jours, elle donnoit un peu plus d'eſperance, ſurtout quand c'étoit à la faveur des éruptions exterieures;

& ce qui est devenu plus frequent dans le troisiéme periode, puisque ces malades alloient un peu plus loin, c'est-à-dire, jusqu'au quatriéme, au cinquiéme, ou au sixiéme jour, & alors, si les éruptions se soûtenoient, ils se tiroient d'affaire; mais si au contraire elles s'affaissoient, ou qu'elles disparussent, ces sortes de malades mouroient aussi cruellement que les autres.

Quelques-uns même mouroient sans aucun symptome sensible, & avec un pouls presque naturel, & ne se plaignant que de beaucoup de foiblesse & d'abbattement, ils avoient pourtant des yeux étincelans & le regard égaré, aussi se méfioit-on toûjours de cette fausse tranquillité dans les malades : d'autres, aprés une entiere cessation des symptomes les plus violens, & se sentant si bien, qu'ils se croyoient gueris, mouroient dans la nuit, ou le lendemain, sans qu'on pût découvrir en eux aucune cause manifeste d'une mort si imprévûë.

Quand la maladie se terminoit heureusement, c'étoit ordinairement au huitiéme jour, ou tout au plus tard au dixiéme, que la fiévre cessoit; & si elle alloit au-delà, c'étoit par la résistance de quelque symptome, qui demandoit une

curation & une méthode particuliere.

La vigueur de l'âge & du temperament ne servoient dans cette cruelle maladie qu'à rendre le mal plus violent & plus mortel, comme la foiblesse de l'âge, du sexe & du temperament, rendoit aussi la plûpart du monde plus susceptible de cette maladie; ainsi avons-nous vû les enfans & les femmes pris les premiers dans toutes les familles, & surtout les femmes enceintes, qu'on a eu la douleur de voir presque toutes perir. Ce mal n'a donc épargné aucun âge; il a attaqué toutes sortes de personnes, depuis les enfans encore au lait, jusqu'aux vieillards; il a pourtant respecté, pour ainsi dire, ceux qui étoient dans un âge décrepit.

On a remarqué que la langue n'étoit noire qu'à l'égard de fort peu de malades; mais tous l'avoient blanche & chargée, l'alteration en eux étoit extraordinaire, même avec la fiévre la plus legere, sans pourtant que la plûpart des malades se plaignissent de cette soif, que quelques-uns ne sentoient pas quelques fois, tant elle étoit concentrée; les plus malades avoient les yeux vifs & étincelans, même dans les plus grandes foiblesses, & le regard affreux, à

peu prés comme les hydrophobiques, & ces yeux étincelans étoient de mauvais augure. C'est sans doute par là que quelques Chirurgiens qui ont séjourné dans le Levant, se vantoient de connoître de trente pas d'éloignement, si un homme étoit attaqué de peste.

Les excremens de nos malades n'avoient rien de particulier; l'infection n'en étoit pas même trop grande, elle l'est beaucoup plus dans les fiévres malignes ordinaires, les urines étoient presque toûjours naturelles, & elles avoient souvent sur la surface une pellicule huileuse, comme celle des phtysiques: quelques fois elles étoient un peu rouges & alterées sur tout le premier jour de la maladie, & quand la fiévre êtoit violente; l'on en a vû pourtant quelques fois d'extrêmement rouges, & presque d'une couleur de sang.

On aura de la peine à croire que ces sortes de malades n'exhalassent point de mauvaises odeurs, & n'eussent rien de rebutant; il est vrai qu'aprés quelques jours de maladie, on sentoit une odeur douceâtre, surtout quand le malade suoit, qui étoit fort désagréable sans être pourtant ni trop forte ni trop infectée; & cette odeur douceâtre se communiquoit

à tout ce qui avoit été à l'usage des malades, aux meubles & aux chambres mêmes, & ne se perdoit qu'aprés que toutes ces choses avoient passé par l'eau boüillante, & avoient été exposées longtems à l'air.

Les simptomes qui accompagnoient la maladie étoient les mêmes que ceux des fiévres malignes, avec cette difference cependant, qu'ils étoient plus violens, & qu'ils paroissoient dés la premiere attaque du mal, & d'abord aprés le premier frisson. Tels étoient l'abbattement, les inquiétudes, les nausées, les vomissemens, les maux de cœur, les défaillances, l'oppression, la diarrhée, l'hémorragie, l'affection soporeuse, le délire, la phrénesie; ces derniers surtout étoient les plus fréquens & les plus ordinaires, & ne finissoient gueres que par la mort du malade.

Rarement a-t-on vû aux malades des convulsions, & des mouvemens convulsifs, & lorsque ces symptomes paroissoient, c'étoit surtout en ceux qui n'avoient aucune éruption, ou qui n'en avoient que de foibles & languissantes.

Quelques fois le mal prenoit en maniere de fiévre intermittente par un petit frisson aux extrêmités, qui duroit qua-

tre à cinq heures, & revenoit tous les jours à la même heure ; il étoit suivi d'une chaleur assés forte avec les symptomes les plus fâcheux ; aussi le second ou le troisiéme accés emportoit ordinairement le malade.

Dans le premier periode du mal, & au commencement du second, les malades rejettoient quantité de vers par le haut & le bas, sur tout les enfans & les femmes, ce qui joint à la cherté des denrées, à l'abondance des fruits qu'il y éut cette année là confirmoit nos Magistrats & nos Citoyens dans la fausse opinion que cette maladie n'étoit qu'une simple fiévre maligne causée par les mauvais alimens & par la misere.

On a vû trés-peu de malades en qui la nature n'ait fait quelque rigoureux effort, pour se dégager de ce venin & le pousser au déhors par des dépôts ou par des éruptions exterieures, comme bubons, charbons, pustules, &c. Ceux en qui elle ne poussoit rien au déhors, éprouvoient toute la rigueur du mal, comme nous l'avons déjà observé, & ils mouroient ordinairement en 24. heures, ou en deux jours, quelques remedes qu'on leur fit : ils étoient presque toûjours couverts d'*exanthémes*, qui étoit l'éruption

la plus infructueuſe & qui ne ſervoit auſſi qu'à fonder un prognoſtic fâcheux : ſurtout quand elles devenoient noires, puiſqu'alors elles annonçoient toûjours une mort prochaine.

Les bubons ſortoient aux aînes, & ſouvent au-deſſous, & à ces glandes qui occupent la partie ſuperieure de la cuiſſe & ſous les aiſſelles ; il ſurvenoit auſſi des tumeurs au col, & des parotides : & ils paroiſſoient dés que le mal ſe déclaroit, ou bien le ſecond, ou le troiſiéme jour, & rarement lorſque la fiévre étoit finie. Les premiers n'étoient ſouvent d'aucune utilité, & n'empéchoient pas le progrés de la maladie ; les ſeconds étoient plus favorables, & quelquefois veritablement critiques, je veux dire qu'ils venoient ordinairement avec diminution des ſymptomes, & de la fiévre, qui finiſſoit au terme que nous avons marqué, en ſe calmant inſenſiblement à meſure que le bubon s'élevoit. Les tumeurs du col, & les parotides ont preſque toûjours été mortelles, ſur tout quand elles étoient doubles, & ces malades périſſoient par la ſuffocation, quelque évacuation que l'on eût faite pour la prévenir ; dans le premier & ſecond période du mal, on ne

ne pouvoit amener presque aucun bubon à supuration ; dans la suite, & sur la fin de ce même periode, le mal commençant à s'adoucir, l'on a vû presque tous les bubons supurer, quoi qu'on n'eût pas changé de remedes, ni de méthode. Quelques-uns, après leurs bubons rentrés, ont rendu du pus par les urines pendant plusieurs jours.

Les charbons & les pustules ont été dans tous les périodes du mal, une éruption assez favorable & assez sûre, sur tout quand il y en avoit plus que d'un : les charbons paroissoient comme les anthrax & les charbons ordinaires, & ils sortoient dans toutes les parties du corps, quelquefois au commencement, quelquefois dans le cours de la maladie, souvent au dessous du bubon, & presque toûjours avec quelque soulagement pour le malade ; on a pourtant remarqué que ceux qui venoient au col, étoient presque toûjours funestes.

Les pustules s'élevent comme de petits furoncles ou bubons, en forme de pain de sucre avec une rougeur à la baze, & un point blanc à la cime : dans quelques heures ce point blanc se desseche & devient tout noir, la tumeur s'étend, la rougeur diminuë, & il se forme ensuite une

dureté tout autour de la tumeur. Ces puſtules ſont fort douloureuſes, & font un eſcarre comme les charbons ; elles paroiſſoient pendant la contagion, ou au commencement, ou dans la ſuite du mal ; & dans le troiſiéme & dernier période, elles ſortoient avant que la fiévre ſe déclarât, & que le malade ſentît aucun mal: on en a vû quelquefois ſortir ſur les bubons & ſur les parotides, mais ces ſortes de puſtules n'ont jamais été d'un bon augure.

On fondoit ordinairement alors le prognoſtic de la maladie ſur les ſymptômes qui l'accompagnoient, ſur l'état du poulx, & ſur les éruptions ; & il étoit rare de voir échaper des malades avec des ſymptômes violens, & ſans aucune éruption critique. De même, le bon ou le mauvais état du poulx décidoit auſſi du ſort du malade ; car ceux qui avoient le poulx bon, ouvert, fort & égal, pouvoient eſperer de ſe tirer d'affaire avec le ſecours des remedes, quelque violens que fuſſent les ſymptômes ; au lieu que ceux qui avoient le poulx petit, foible, inégal, frequent & obſcur, avoient tout à craindre, quelque leger que le mal parût, & quoi qu'il ne fût ſuivi d'aucun ſymptôme fâcheux : & le denouëment de la ma-

ladie étoit fatal & souvent même avec les éruptions les plus heureuses. Elles influoient encore ces éruptions dans le pronostic de la maladie : celles qui paroissoient dès la premiere attaque du mal, êtoient les moins favorables ; mais celles qui ne se montroient que le troisiéme ou le quatriéme jour, donnoient plus d'esperance, sur tout quand elles êtoient vives & animées.

Par cette seule description du mal l'on voit d'abord que ce n'estoit point une maladie à laquelle un seul remede fût propre, elle varioit autant & même plus que toutes les autres especes de fiévre ; & cette varieté jointe à la bizarrerie des symptômes, ne permettoit même pas d'établir une methode de la traitter, fixe & constante.

L'état du poulx, les éruptions & les symptômes déterminoient seuls la necessité de la saignée & de la purgation ; generalement parlant l'une ne devoit être ni copieuse, ni frequente, & l'autre devoit être toûjours douce & legere, mais ni l'une ni l'autre ne convenoient point quand les éruptions étoient vigoureuses & avancées, & le tems où elles convenoient le mieux, c'estoit le premier jour de la maladie.

Quand le poulx étoit plein & élevé, & le mal de tête violent, l'on commençoit la curation par une saignée de six onces, suivant la force du poulx, l'âge & le temperament du malade; & rarement a-t-on eu des indications pour la réiterer; mais après la premiere saignée, si le malade avoit des maux de cœur, ou des nausées, on lui donnoit un émetique, ou le tartre émetique, & si c'étoit un corps plein & robuste, on le purgeoit avec l'ipecacuanha; si c'étoit enfin une personne délicate, on donnoit l'un & l'autre, mais dans une dose très-petite & très-moderée.

Si l'émetique ne faisoit qu'exciter le vomissement, sans faire aller du ventre, dés que son operation êtoit finie, l'on donnoit sur le champ un leger purgatif, ou, tout au moins, un lavement.

Quand le poulx n'étoit ni plein ni élevé, l'on se passoit de saignée, & l'on commençoit par donner l'émetique, mais toûjours en petite dose, pour peu que ce remede fût indiqué, par les accidens de la maladie, au lieu que si c'étoit un corps plein, & où l'on reconnût qu'il pouvoit y avoir beaucoup de corruption dans les premieres voies, l'on ne donnoit qu'un purgatif simple, & ordinairement l'on n'en a jamais donné que de doux & de legers, & enco-

re en petite dose ; parce qu'on avoit reconnu que les purgatifs violens & les grandes évacuations ne diminuoient ni la fiévre, ni les symptômes, & ne faisoient que hâter la mort du malade : & que les legers purgatifs, comme la rhubarbe, les tamarins, la casse, la manne, & le syrop rosat, faisoient toûjours une évacuation suffisante & salutaire ; le sené même n'a jamais été employé avec succès, & encore moins, quand il étoit donné en plusieurs doses de tisane laxative. Rarement aussi a-t-on eu occasion de purger dans le cours de la maladie, à moins qu'elle n'ait traîné en longueur, ou que les frequens maux de cœur ayent continué après l'émetique; encore alors falloit-il donner la potion purgative à petites reprises, pour être en état de la suspendre, dès que l'évacuation étoit suffisante, c'est-à-dire, de deux à trois selles : si après cette premiere évacuation, le malade estoit abatu, & le poulx déprimé, on le ranimoit avec un leger sudorifique & *alexitere*, auquel on mêloit toûjours un peu de diascordium pour charmer l'effet du purgatif.

Il est arrivé quelquefois qu'après l'operation de l'émetique ou du purgatif, la fiévre se ranimoit, & que le poulx devenoit plus plein & plus élevé. En ce cas on

faisoit une seconde saignée, surtout quand il y avoit délire ou assoupissement, ou que le mal de tête augmentoit, & on le faisoit au pied, & l'on adoucissoit le mal par des doses d'émulsions simples, ou par une eau de poulet, prises pourtant avec moderation, de peur de trop relâcher le malade; car il faut dans cette maladie être toujours en garde contre la diarrhée.

Après l'émetique, ou le purgatif donnés, ou même dès le premier jour, si ni l'un ni l'autre n'avoit pas été indiqué, pour quelque accident de la maladie, on étoit attentif à observer le mouvement de la nature par celui du poulx & de la fiévre. S'il paroissoit trop vif & trop animé pour laisser separer le venin, & tout ce qu'il avoit converti en sa nature, on tachoit de l'adoucir & de le temperer par des doux délayants, par des tisanes propres, ou par les esprits acides mêlés à l'eau panée, qui estoit la boisson la plus ordinaire de ces sortes de malades, & celle qu'ils ont le mieux suportée : si au contraire ce mouvement paroissoit lent & foible, on le ranimoit & on le soûtenoit par de doux *alexiteres*, & cela jusqu'à ce que les éruptions parussent, & l'on continuoit à avoir cette attention jusqu'à ce qu'il en parût quelqu'une, & que l'on en eût tiré une loüable supuration.

Les forts narcotiques n'avoient pas un ſuccès plus heureux que les violens purgatifs, ils jettoient toûjours les malades dans des foibleſſes, dont ils ne pouvoient preſque pas revenir, ou dans quelque aſſoupiſſement mortel, ſurtout quand on les donnoit au commencement du mal; ils ſuſpendoient ſouvent les éruptions prochaines, & donnoient lieu aux ſymptômes les plus mortels, de ſe manifeſter; on n'en a jamais employé que de legers & en petite dóſe, & ſeulement dans le cas du délire & de la phreneſie, ou d'une agitation violente: dans les diarrhées l'on donnoit avec ſuccès, le *diaſcordium* mêlé avec les abſorbans: du reſte l'on n'a jamais pû ſe ſervir des narcotiques dans les vomiſſemens, à cauſe de l'abattement & de la foibleſſe qui les ſuivoient, l'on employoit plus utilement en ce cas là, les délayants, ou bien le ſuc de citron, avec quelques grains de ſel d'abſynthe, les *cardiaques* même ne faiſoient qu'augmenter l'irritation de ce ſymptôme & le rendre plus violent. Il ne falloit pourtant pas ſe preſſer de l'arrêter; car ſouvent le vomiſſement arrêté, il ſurvenoit des tranchées & des ardeurs d'entrailles, qui tourmentoient le malade juſqu'à ſon dernier moment; l'on voit aſſez la raiſon de ce changement.

De toutes les évacuations naturelles, la diarrhée a toûjours été la plus funeste, aux pestiferez, à moins qu'elle n'ait été moderée, & qu'elle ne soit venuë naturellement sans être même excitée par les purgatifs ; & l'on a vû quelques malades guérir ainsi, allant seulement deux ou trois fois du ventre par jour. Les hémorragies ont été également funestes, & quelques unes pourtant, aprés, ont été salutaires.

L'évacuation la plus utile a été celle des sueurs, & sur tout de ces sueurs qui venoient les premiers jours de la maladie, ou aprés un leger émetique, par la quiétude & la tranquilité du malade, & qui n'étoient excitées que par la chaleur de son propre souffle; car celles qu'excitoient les remedes, étoient souvent équivoqnes, & n'avoient quelquefois d'autre succès que d'irriter la fiévre ; les premiéres arrêtoient les progrès du mal, & souvent l'emportoient tout-à-fait, en faisant disparoître les éruptions ; les dernieres épuisoient le malade, & avançoient sa mort.

Il suit de là que les sudorifiques les plus doux & les moins malfaisans étoient les plus convenables, car l'on ne pouvoit pas aller au delà de l'eau de chardon-benit, de la poudre de vipere, & du *lilium*

dans les grandes foiblesses, tout autre sudorifique, comme les volatils, les forts cardiaques & *alexiteres* n'ont jamais fait un bon effet, à moins que le malade ne fût dans un abattement extraordinaire. Voilà donc d'abord un nombre infini de remedes *alexiteres* & specifiques, raportés par les Auteurs, ou proposés par les Medecins actuellement vivans, & envoyés ici de differents endroits, devenus inutiles, ce qui fait croire ou que ces Medecins n'ont jamais traitté de pestiferé, ou que s'ils en ont vû, ils se sont prévenus sur des observations fausses ou incertaines.

Les opressions qui accompagnoient cette maladie, ne venoient pas toûjours d'un engagement dans la poitrine ; c'étoit souvent la sueur arrêtée, le froid que le malade prenoit en se découvrant, ou quelque éruption exterieure rentrée, qui les causoient dans le premier cas, qui est celui d'un engagement de poitrine; de petites saignées convenoient, quand le poulx & les forces du malade le permettoient ; mais dans les autres, il ne falloit que rapeller les sueurs, ou les éruptions, par quelque leger sudorifique.

Il paroît par-là que rien n'est plus salutaire à ces sortes de malades que de les

bien couvrir ſuivant la ſaiſon, & qu'auſſi rien ne leur eſt plus contraire que le froid; c'eſt par cette raiſon que tous ceux qui ont eu une douce tranſpiration pendant la maladie, & qui ont eu ſoin de l'entretenir, ſe ſont preſque tous tirés d'affaire; il ſeroit inutile d'entrer dans aucun détail ſur le regime de vie qui convenoit à nos malades : l'on a tout dit quand on a fait voir que la maladie eſt des plus aiguës.

Le traittement exterieur ne doit pas être moins ſimple & moins doux que celui du dedans : tous ces remedes ſi recherchés & ſi ſinguliers dont on a oüi parler ne ſont ici d'aucun uſage, & tout ce grand étalage de remedes externes, dont les Auteurs groſſiſſent leurs livres, ne ſert auſſi qu'à montrer leur ignorance ſur la nature & les cauſes de cette maladie, ou leur mauvaiſe foi s'ils ont connu l'une & l'autre.

Aux bubons qui étoient accompagnez d'inflammation l'on apliquoit des cataplâmes de *mica panis* avec le lait, ou bien d'autres d'herbes émollientes; on mettoit à ceux qui étoient ſans inflammation, une ſimple emplâtre de *diachylum*, ou quelque autre ſemblable, ou bien l'on en faiſoit avec du pain & de l'huile; on ouvroit

les premiers avec la lancette, quand ils étoient en voie de supuration & l'on apliquoit le caustic aux autres & à l'égard de ces differentes especes de bubons l'on n'attendoit jamais la maturité ni la supuration, & encore moins pour ceux qui étoient durs & sans rougeur, & ausquels l'on apliquoit le caustic, dès qu'ils lui donnoient prise; après l'ouverture de la tumeur, ou l'aplication du caustic, l'on tâchoit d'attirer une prompte supuration par les remedes pourrissans & emplastiques, le digestif simple, l'onguent basilic, celui *d'althea*, le baume *d'Arceus*,& d'autres de cette espece, étoient les plus ordinaires & les plus efficaces,avec l'emplâtre de diapalme, & ces remedes suffisoient jusqu'à ce que la playe fût cicatrisée. La cruelle methode d'arracher les glandes, inconnuë dans cette Ville,n'y a été introduite & pratiquée que par les étrangers, & ceux, qui l'avoient authorisée par leur presence, & qui en avoient souvent vû de mauvais effets,ont crû devoir l'abandonner dans la suite : mais la supuration bien ménagée ne manquoit jamais d'amener la glande, ou tout au moins, de la mettre en état d'être separée sans violence.

Dès que les charbons paroissoient, pour prévenir l'enfleure & l'inflammation

de la partie qu'ils ne manquent jamais d'attirer, l'on y apliquoit le cataplâme anodin de *mica panis* avec le lait, & l'on ſe hâtoit de les découper, les uns, par une ſimple inciſion en croix, les autres en les cernant tout au tour, & d'autres enfin en les déchiquetant tout au tour de l'eſcarre, & cette maniere eſt plus douce & moins douloureuſe; l'eſcarre découpée, l'on y apliquoit les pourriſſans dont on a parlé cy-deſſus, à moins que l'ulcere ne contint un pronoſtic de gangrene, car alors on rapelloit la methode-ordinaire en pareil as, & l'on ranimoit les pourriſſans.

On traittoit à peu près de la même maniere, les puſtules charbonneuſes, quand elles n'étoient pas conſiderables, les onguents dont on a parlé plus haut ſuffiſoient pour détacher l'eſcarre, & attirer la ſupuration juſqu'à l'entiere guériſon; mais quand l'aſſiete de la puſtule étoit large & dure, & l'eſcarre grand, on y faiſoit une inciſion en croix, & à celles dont la dureté étoit extraordinaire, l'on apliquoit un petit cauſtic au milieu de l'inciſion, & enſuite on la traitoit à l'ordinaire.

On a remarqué que tous ces ulceres ne ſouffroient pas volontiers d'être lavés, parceque les liqueurs ſpiritueuſes les ir-

ritoient , & que les décoctions lénientes les relâchoiēt & faisoient croître des chairs baveuses : les vulneraires & balsamiques produisoient quelquefois l'un & l'autre de ces deux effets , à moins que les ulceres ne dégenerassent ; mais alors ils rentroient dans la methode ordinaire ; le vin même dessechoit la playe & en suprimoit la supuration , qu'on doit entretenir en pareille occasion aussi long-tems que l'on peut, & tout au moins, trente ou quarante jours, si l'on en veut éviter les suites fâcheuses: c'est aussi pour favoriser cette longue supuration, que l'on doit faire en pareil cas de grandes ouvertures soit qu'on se serve de la lancette ou du caustic.

S'il survenoit quelque accident à ces playes, comme des sinus, des depôts, des inflammations, la gangrene ou des chairs baveuses, &c. On traittoit tout cela à la maniere ordinaire , & par les remedes les plus simples, sans qu'il fût besoin d'en avoir de particuliers qui ne servent le plus souvent qu'à enrichir ceux qui les distribuent, & à répandre un air de mistere sur les choses du monde les plus simples & les plus communes.

C'est une opinion assez commune parmi le peuple , qu'on ne peut pas prendre deux fois de suite cette maladie : c'est dans

cette confiance, que ceux, qui en ont été guéris ſe livroient plus facilement au ſervice des autres malades, & par-là même cette fauſſe créance avoit ſon utilité : cependant cette opinion eſt ſans aucun fondement & l'on a vû le contraire dans cette fatale conjoncture, j'en ai fait moi-même une triſte experience.

Rien ne nous a tant ſurpris dans le cours de cette maladie, que la violence & la rapidité de ſa contagion, ſoit pour le bien commun, ſoit pour nôtre interêt particulier, nous avons redoublé nôtre attention ſur cet article. Prévenus que nous étions, dès l'Ecole, par de celebres Profeſſeurs, que les maladies ne ſont point contagieuſes par elles-mêmes, nous avons crû que c'étoit ici l'occaſion de verifier un point auſſi important pour le bien public, nous n'avons pas été long-tems à nous détromper ſur cette erreur ; & les preuves que nous avons de la contagion de la derniere maladie ſont ſi évidentes, & portent ſur des faits ſi conſtants, qu'elles ne laiſſent aucun doute ſur cela.

Pour ce qui eſt du tems qu'il faut à ce venin pour ſe déveloper, quand il a une fois pénetré dans le corps : il n'y a rien de reglé ; aux uns c'eſt plûtôt, aux autres c'eſt plus tard, & ſuivant les dif-

ferentes diſpoſitions du ſang, & ſelon le concours des cauſes externes, qui le mettent en jeu & en action ; dans les uns preſque ſur le champ, du moins, du jour au lendemain, ç'a été le plûtôt : dans les autres aprés deux, trois, quatre, cinq, ou ſix jours &c. & juſqu'au trente-cinquiéme jour, qui eſt le terme le plus éloigné qu'on ait encore pû obſerver, pour la manifeſtation du venin.

Voilà tout ce que la violence de la maladie & le trouble qui a été dans cette Ville pendant ce tems là nous ont permis d'obſerver. Uniquement occupés à faire des obſervations juſtes & fidéles, nous n'avons pas eu la même attention à leur donner l'ordre & l'étenduë neceſſaires, & encore moins à y répandre l'érudition dont elles étoient ſuſceptibles. Il paroit pourtant par ces obſervations, qu'une maladie ſi extraordinaire, ne demande que peu de remedes, & pour la plûpart très ſimples & très-communs, un grand ordre dans la police, beaucoup de ſoins pour les malades, & ſur tout des Medecins & des Chirurgiens prudens & attentifs ; auſſi avons-nous vû échoüer contre la violence de ce mal tous les prétendus ſpecifiques; car le bruit de cette maladie a attiré dans cette Ville toutes ſortes d'empiriques & de gens à ſecret, nous

avons reçû des remedes & des recettes de toutes les contrées de l'Europe, la Cour même nous en a envoyé pluſieurs avec ordre de les compoſer,& de les mettre en uſage, rien de tout cela cependant n'a réüſſi,& les grandes idées des ſyſtêmes modernes ne ſont ici d'aucun uſage. Quoique le mal ſoit vif & prompt,il ne veut point être bruſqué, & l'on ne peut point au moyen des grandes évacuations prévenir la lenteur des criſes naturelles, ni en divertir la matiere. Il faut ici neceſſairement dans une pareille maladie faire revivre le langage & les maximes des anciens,dont toute l'aplication étoit d'obſerver & de ſuivre les mouvemens de la nature: telle doit être auſſi nôtre attention dans une maladie qui n'eſt, à proprement parler, qu'un *effort de la nature, ou pour mieux dire, un mouvement du ſang, pour chaſſer un ennemi étranger.*

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I. *LEs malheurs de la peste. Elle est un fleau du Ciel. Differentes pestes qui ont affligé Marseille,* page 1

II. *Origine de la peste de Marseille. Elle ne vient point de l'air ni des alimens,* 15

III. *Commencement de la peste dans les Infirmeries,* 25

IV. *Commencement de la peste dans la Ville,* 35

V. *Premier periode de la peste. Les Medecins commis à la visite des malades la déclarent. Incredulité du public,* 45

VI. *Emotion populaire. Etablissement des Barrieres. Progrès de la contagion dans les Citadelles,* 53

VII. *Progrès de la contagion sur les Galeres,* 60

VIII. *Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Consuls restent seuls chargés de l'administration pu-*

blique. Etat de la Ville à la fin du premier periode. 73
IX. Second periode de la peste. Etablissement d'un nouvel Hôpital. 82
X. La contagion est portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyez par la Cour. Désertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires de la Ville, 93
XI. Désolation interieure des maisons, 117
XII. Etat de la Ville, 133
Mandement de Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Evêque de Marseille, 153
XIII. Les Confesseurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Mr. l'Evêque, 177
XIV. Progrès de la maladie à Rive-Neuve, sur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir, 193
XV. Les Echevins demandent du Conseil : Forçats accordés pour servir de Corbeaux. On enleve tous les cadavres. 208
XVI. Le Roy nomme un Commandant. Nouveaux secours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumônier, 234
Bref de N. S. P. le Pape à Mr. l'Evêque de Marseille, 253

XVII. *Troisiéme periode de la peste. On ouvre les Hôpitaux*, 264
XVIII. *Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépossedés de leurs Benefices*, 279
Lettre de Mrs. de St. Victor à Mr. le Commandant, 283
XX. *Continuation de la maladie en Novembre. Chambre de police. Le peuple reprend ses anciens désordres, & les Medecins leurs premieres opinions*, 299
XXI. *Quatriéme & dernier periode de la peste. Medecins envoyés dans le Terroir*, 324
XXII. *Divers ouvrages imprimés sur la peste*, 366
XXIII. *Suite des ouvrages imprimés sur la peste. Nouvelles découvertes*, 400
XXIV. *Désinfection generale*, 406
XXV. *Suites de la peste*, 413
Observations sur la maladie contagieuse de Marseille, 443

Fin de la Table.

